



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

AVIS DE QUALITÉ

AVIS DE QUALITÉ

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

LA TECHNIQUE ET SES VALEURS EN MILIEU FORESTIER CANADIEN

Perspectives théoriques et historiques

Thèse

présentée

à l'école des études supérieures

pour l'obtention

du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

par

René Blais

Faculté des Arts

Département de géographie

Université d'Ottawa



René Blais, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Author: *Author's name*

Author: *Author's name*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-85833-8

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

RÉSUMÉ

Cette recherche est une réflexion sur la technique. Elle met en lumière sa dimension culturelle. Pour comprendre la technique il faut en effet faire appel au système de valeurs auquel toujours elle réfère. Elle n'est jamais extérieure au domaine de sens. Cette façon de concevoir la technique permet de mettre en lumière comment elle "fait sens" de différentes manières à différents moments de l'histoire.

La recherche montre les rapports entre le monde de la technique et celui du symbole dans le secteur forestier canadien. Les techniques de gestion forestières font appel à différentes symboliques qui marquent l'exploitation de la forêt. Aux premiers temps de la colonisation les techniques de contrôle de la forêt sont réduites mais il existe une symbolique très forte de l'espace forestier. La forêt est à la fois obstacle et richesse mais surtout une ressource inépuisable. Les techniques mises en jeu pour contrôler cet espace traduisent ainsi ces visions symboliques. Avec les débuts de l'exploitation commerciale de la forêt au XIXe siècle l'imaginaire forestier prend un tout autre contenu. La forêt-richesse devient la symbolique dominante tandis que la forêt-obstacle se vide lentement de son contenu dans l'esprit des gens. Avec l'utilisation de moyens techniques plus importants et la main mise étrangère sur cette exploitation se

forme une vision d'une forêt-aliénée. L'orientation prédatrice de l'exploitation de la forêt va conduire finalement à une révision du grand mythe de la forêt inépuisable. La gestion dans un but unique de profit conduit directement à la prise en considération d'une forêt-précieuse, puisque épuisable. Un grand mouvement pour la conservation des forêts se dessine alors en Amérique. Une batterie de techniques de conservation vont être suggérées et finalement mises en oeuvre. Enfin, les enchaînements de l'histoire poussent les gouvernements et les compagnies forestières vers une gestion scientifique de la forêt. Avec elle surgit une forêt sur laquelle il devient de plus en plus difficile de symboliser. Les populations sont exclues de ce nouvel art de contrôle. Des réactions ne se font pas attendre. Les propos d'Esdras Minville traduisent ce malaise. Il suggère de redonner la forêt aux populations par la création de fermes forestières pour des "paysans-propriétaires".

AVANT-PROPOS

On ne pense jamais tout à fait seul, mais avec son époque, son milieu, les gens qui nous entourent, les idées à la mode, etc. C'est pourquoi j'aimerais souligner le travail de certaines personnes et les remercier pour leur contribution à cette recherche.

D'abord, je voudrais exprimer ma reconnaissance à M. Vincent Berdoulay, mon directeur de recherche, qui, par la générosité de son temps, ses encouragements répétés et ses observations judicieuses a su me guider tout au long de la thèse et me faire partager ses vastes connaissances de la géographie.

A M. André Langlois pour son amitié sincère et son support financier dans les moments difficiles qui m'a permis de poursuivre mes travaux. Aussi, à M. J.-R. Perron pour avoir partagé avec moi ses vues de l'histoire universelle. Enfin, toute ma gratitude va à M. Marcel Côté et sa famille pour leur présence réconfortante sur le chemin de ma vie.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail énorme des bibliothécaires de la bibliothèque Morrisset de l'université d'Ottawa et leur appuie à ma recherche documentaire.

TABLE DES MATIERES

	page
RÉSUMÉ	ii
AVANT-PROPOS	iv
TABLE DES MATIERES	v
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : Technique, milieu et culture dans la pensée géographique	22
1.1. La technique chez les fondateurs de la géographie	22
1.2. La technique dans la pensée géographique de Harold Innis	29
1.3. La place de la technique dans la géographie française contemporaine :	35
1.3.1. Les fondements techniques de la géographie humaine	38
1.3.2. La technique au centre d'une géographie tropicale	43
1.3.3. La technique sclérosée et accessoire	47
1.3.4. La technique dans la "nouvelle géographie"	50
1.4. La technique, l'école de Berkeley et l'approche diffusionniste :	54
1.4.1. La dimension technique dans l'oeuvre de Sauer	54
1.4.2. Diffusion technique et géographie	56
1.5. Réévaluer la place de la technique en géographie	62

CHAPITRE 2 : Technique et société	65
2.1. Le vocabulaire de la technique	69
2.2. L'approche systémique de la technique	73
2.3. Conception mécaniste de la technique	78
2.4. Technique : la recherche du sens	83
CHAPITRE 3 : Le message de la technique	86
3.1. L'inscription symbolique de la technique	89
3.1.1. Symbole et technique	91
3.1.2. Le destin sacré de la technique	95
3.2. Du sens au non-sens de la technique :	101
3.2.1. La nature non langagière de la technique	101
3.2.2. Technique profane et déplacement du sacré	108
3.2.3. Le silence des symboles	111
3.3. Vision du monde dans un univers technique	120
3.4. Le bagage de la technique	128
CHAPITRE 4 : La "valorisation" de l'espace forestier	131
4.1. La tactique de l'homme vis-à-vis de la forêt :	136
4.1.1. L'organisation technique des chantiers commerciaux	138
4.1.2. Les usages domestiques de la forêt	148
4.2. La forêt dont on parle : pluralité des visions de la forêt :	156
4.2.1. La rencontre de l'homme et de l'arbre	157
4.2.2. Sur la voie de la domination : la forêt humanisée	160
4.2.3. La forêt apprivoisée	175
4.3. Des hommes et des arbres : des racines profondes	180

CHAPITRE 5 : Technique et forêt : deux cents ans de gestion forestière canadienne	184
5.1. La forêt ça sert d'abord à faire la guerre (1760-1815)	191
5.2. La manne forestière : monopoles et gaspillages (1815-1846)	202
5.3. Les partenaires du gaspillage (1846-1860)	210
5.4. La hache et la charrue (1860-1880)	217
5.5. Projet national et construction territoriale : l'enjeu de la conservation (1880-1900)	223
5.6. La forêt reconsidérée : la foresterie et ses techniques (1900-1960)	236
5.7. La forêt technicisée	253
CHAPITRE 6 : Technique et mouvement pour la conservation	260
6.1. Sources du mouvement de conservation en Amérique du Nord	260
6.2. La "filiale" canadienne du mouvement pour la conservation :	267
6.2.1. Le régime forestier en question : laxisme administratif et technique	268
6.2.2. La forêt dans l'arène publique : le congrès de Montréal (1882)	282
6.2.3. L'administration des forêts au Québec	290
6.3. L'influence allemande dans la foresterie nord-américaine : le débat pour la conservation	293
6.3.1. Du rôle de l'État à l'état de la forêt	293
6.3.2. Forêts à rendement soutenu (sustained-yield)	300
6.4. Une chose en amenant une autre	307

CHAPITRE 7 : Les fondements techniques et culturels de la foresterie au Canada	309
7.1. De la conservation à la foresterie	312
7.2. Fernow et les écoles de foresterie canadiennes	316
7.2.1. Des forestiers à défaut de lois	316
7.2.2. La technique institutionnalisée	319
7.2.3. De l'exploitation incontrôlée à la gestion scientifique	330
7.3. Des techniques pour de nouveaux objectifs	334
7.3.1. Le rendement soutenu : expression d'une foresterie scientifique	334
7.3.2. Les autres techniques de la foresterie	336
7.4. La politique forestière canadienne et québécoise : un bilan	340
7.5. Conclusion : de la prise de conscience à l'action technicienne	344
CHAPITRE 8 : La technique contestée : Le Québec des années 1930-1940	346
8.1. Crise des valeurs et industrialisation du Québec	346
8.2. Coopératisme et société québécoise	352
8.3. Exploitation de la forêt et coopératisme forestier	359
8.3.1. Techniques de gestion et problème forestier	359
8.3.2. Coopératisme forestier : la forêt aux régions	371
8.4. La gestion forestière reconsidérée	382
CONCLUSION	388
BIBLIOGRAPHIE	409

A Chantal et B.B.

INTRODUCTION :

Lewis Mumford (1955) a souligné très pertinemment que l'influence de la nature ne diminue pas avec le progrès des civilisations mais bien au contraire qu'elle augmente. Cette nature, en tant que lieu d'intérêt et milieu d'activité, est en fait l'une des créations majeures de la société moderne. Toutefois, l'image de l'homme "maître" de la nature ne se concrétise pas comme on l'avait pensé au siècle précédent. Et la vision utopique du progrès technique et du rêve de puissance qui a succédé à la vision de l'harmonie et de l'équilibre avec la nature ne semble pas, en dernière analyse, confirmer le contrôle de l'homme sur cette dernière. Elle a plutôt conduit l'homme à négliger son rôle à changer l'environnement. La crise actuelle de l'environnement n'est-elle pas là pour nous le rappeler? Et l'on peut se demander si le problème pourra être résolu dans le cadre international (*Global change*) dans lequel on veut bien le placer aujourd'hui? Le changement d'échelle n'est pas suffisant en lui-même pour donner de nouvelles solutions. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mieux connue sous le nom de Commission Brundtland, n'a rien proposé de nouveau en 1983. Elle a seulement fait le constat des nouvelles dimensions des problèmes mondiaux. Sa perspective globale est dictée par les événements antérieurs, donc comme réaction à une situation déjà dégradée. Elle a le mérite de reconnaître l'échec de l'humanité à gérer son

environnement mais ne sait identifier les causes profondes d'un tel résultat.

Ne faudrait-il pas questionner le système technique dans lequel baignent les sociétés modernes à l'aube d'une ère nouvelle, celle du XXI^e siècle? Mais alors c'est au système de valeurs qu'il faudrait s'adresser. Car la technique s'affirme d'abord comme valeur. Et de cette façon elle n'est jamais extérieure au domaine du sens, lors même qu'elle prétend se définir comme pure fonctionnalité. C'est ce lien fondamental et ontologique entre technique et sens qui guide l'interrogation de cette thèse.

Cette piste du lien intrinsèque entre sens et technique consiste à interroger la manière dont la technique est liée à la construction d'un univers symbolique qui code celle-ci en lui assignant une valeur plus ou moins profane ou sacrée. L'objectif est alors de savoir comment, à différents moments de l'histoire, la technique a justement pu "faire sens" de différentes manières. Je chercherai à mettre en lumière le fait que, selon les époques, les techniques s'intègrent dans des univers symboliques particuliers. D'où le second objectif de la recherche, celui de repérer les univers symboliques dans lesquels les systèmes techniques ont été intégrés. C'est une géographie de l'esprit que je vais tenter d'écrire, géographie d'un imaginaire symbolique qui, de tout temps, a été associé

aux techniques mais qui n'en a pas moins donné lieu à des articulations, à des formes et à des figures extrêmement diversifiées. En résumé, je vais chercher à préciser les rapports qui peuvent être décelés entre le monde de la technique et celui du symbole et du sacré qui structurent les univers imaginaires de la technique.

C'est par une approche historique que j'entend dégager les grands univers symboliques de la technique. Il s'agira concrètement de mettre en lumière la spécificité d'une technique, de dégager son "paradigme" symbolique et de voir la forme qu'elle prend dans l'espace.

La forêt est un bon exemple de la façon dont la nature a été traitée par l'homme au cours des siècles. Son importance est d'ailleurs essentielle à la survie de la planète. L'espace forestier nord-américain offre, à cet effet, un terrain d'analyse privilégié pour qui veut observer comment les hommes ont mis en oeuvre des ensembles techniques (européens) pour l'utilisation de la ressource forestière. Dans cette forêt "originelle" où les trappeurs se sont répandus au hasard ou, pour emprunter une expression de Vidal (1921, 254), "comme une poussière sur de vastes espaces", tous les espoirs étaient pourtant permis pour le développement d'une vision originale de la forêt et de ce que l'on pourrait en faire. Pourtant les

hommes ont répété là les mêmes erreurs que dans leurs mères patries.

Sans doute a-t-on beaucoup écrit sur l'histoire forestière. Encore que bien peu d'auteurs aient tenté la synthèse. Les ouvrages qui brossent un aperçu d'ensemble de la situation forestière n'abondent donc pas. La qualité même des nombreux articles consacrés au sujet est toujours très variable. Pourtant la question forestière est une question bien sérieuse, "elle a les dimensions de notre vaste pays" écrivait F.-A. Savard (1943, 6). L'État forestier secrète lui-même une historiographie légitimante qui, en s'occupant seulement de politique, esquisse les principales questions sociales et techniques. La forêt donna lieu à un débat plus politique que scientifique ou technique. Il s'agira donc pour nous de rétablir les faits dans une autre dimension, de poser un regard technique, soucieux de trouver dans l'étude des décisions administratives les instruments d'une rationalisation. Comment la technique peut-elle nous aider à comprendre les attitudes et les rapports que les Canadiens entretiennent avec leurs forêts ?

La géographie qui souligne l'initiative et la mobilité de l'homme plutôt que sa passivité vis-à-vis de l'environnement occupe une position centrale pour étudier la forêt. Vidal (1921, 139) est l'un des premiers géographes contemporains à

s'intéresser à l'exploitation du milieu forestier : "La forêt, quand elle n'a pas disparu, s'est retranchée sur certains sols, à certains niveaux [...] Il n'est pas rare qu'on aperçoive, dans des espaces aujourd'hui complètement déboisés, un chêne isolé que le hasard, quelque superstition peut-être, ont préservé. Ce patriarche est le plus souvent le dernier témoin qui subsiste de ce bois ou de ces boqueteaux, qu'ont maintenant remplacés les cultures, mais qui jadis tenaient près d'elle leur rôle." On voit ainsi transparaître une idée d'utilité pratique et quotidienne que l'on reconnaît à l'arbre et, de façon plus générale, à la forêt. Mais cela n'est qu'une dimension ou vision particulière de l'espace forestier. Elles sont très nombreuses et ont donné libre court à une symbolisation d'autant plus diversifiée. Les contes célèbres ne sont-ils pas tous, pour ne citer que cet exemple, traversés ou imprégnés de "l'esprit" de la forêt (ex. : Le petit Poucet, La Belle au bois dormant, Blanche Neige, Le Petit Chaperon Rouge, etc.) ? Le symbolisme de "l'arbre de vie" n'est-il pas aussi, à lui seul, d'une richesse indescriptible dans toutes les grandes civilisations ?

Au Canada, le monde rural s'est taillé un domaine à même celui de la forêt. La société paysanne a puisé à même le capital forestier et déclaré la forêt comme ennemi à l'installation de ses valeurs. On ne peut que reconnaître l'importance géographique et symbolique de notre domaine

forestier et en même temps le peu de place faite à son étude. Il faut se rappeler, par exemple, que l'ensemble du territoire québécois au sud du 50e parallèle s'est peuplé et développé grâce à la forêt. On a qu'à évoquer les noms de villes comme Témiscamingue, Hull, Gatineau, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, LaTuque, Donnacona, Québec, Chicoutimi, Jonquière, Desbiens, Saint-Félicien, Baie Comeau, Forestville, Port-Cartier, Matane, Rivière-du-Loup, etc. pour s'en convaincre. Mais curieusement les Québécois n'ont pas pu faire de leur terre forestière une partie intégrante d'eux-mêmes. Elle est demeurée à la marge de leurs préoccupations et de leurs soucis quotidiens (Lemieux, 1991). Cette forme de perception négative du patrimoine forestier par les Québécois est sans doute à la base du comportement de l'État dans sa gestion de la ressource.

La culture d'un peuple ne lui vient-elle pas d'abord de ses relations avec la terre? C'est par l'utilisation de la terre que les ancêtres de ce pays ont marqué l'espace. Pourquoi alors dans ce contexte avons-nous accordé si peu de place à la forêt si ce n'est que pour y loger les fantasmes populaires et y récolter le bois de chauffe? Le peuple québécois a vécu collectivement hors de la forêt, et perçu celle-ci comme un simple complément à son agriculture, sans l'intégrer dans ses valeurs collectives fondamentales. Et cela est d'autant plus étrange qu'elle constitue sa principale

richesse. Je suis d'avis qu'aujourd'hui encore la forêt n'est pas plus intégrée au patrimoine économique et culturel. Les Québécois se contentent de laisser la forêt dans les mains de l'État.

Cette étude a pour objet de rendre compte des fondements et des modalités d'intervention de l'État canadien en forêt. Il est ainsi question de la maîtrise technique (organisation) de l'espace boisé, mais bien plus encore d'un champ pertinent de perception de la réalité sociale. En forêt, plus que dans beaucoup d'autres champs sociaux, la prééminence de l'État et de son appareillage technique en tant que cadre de l'action publique saute aux yeux. Il imprègne en fait la quasi totalité des actions forestières. Forestier, l'État l'est au moins à deux niveaux. D'abord, il est propriétaire d'un "domaine" boisé important : la forêt publique. Il l'est ensuite comme gestionnaire des forêts. C'est pourquoi il sera surtout question de la gestion de la forêt publique dans cette recherche.

La forêt, en tant qu'utilisation du sol, est éminemment géographique. L'espace forestier apparaît d'abord comme donnant lieu à un réseau de décisions politiques et administratives imbriquées, réseau qui contribue lui-même à la définition de la forêt et qui doit constituer l'objet concret de l'analyse. De plus, une politique forestière n'est pas un

ensemble de principes définitivement fixés une fois pour toutes. Elle se développe et se modifie pour des raisons diverses que je veux explorer. Son analyse exige qu'une large place soit faite à la connaissance de son évolution, à une démarche historique. L'utilisation qui est faite des forêts et de leurs produits reste en effet largement subordonnée à des facteurs qu'il convient de rechercher plusieurs décennies auparavant et dans l'imaginaire des populations.

Les fondements historiques de l'État forestier canadien sont mis en place dans les hésitations du début du XIXe siècle. Très lentement, à travers l'administration des forêts un ensemble d'opérations techniques de plus en plus complexes se substituent au simple rôle d'allocation et de surveillance des terres. L'analyse de cette lente évolution des fonctions de l'appareil administratif me permettra de souligner comment les changements techniques reflètent des changements de perception de la forêt et de valeurs dans la société.

La forêt met ainsi en évidence, par sa permanence même, des valeurs particulières. La conscience forestière de la durée repose sur l'idée que ce qui est important est nécessairement durable. De même, n'existe-t-il pas de liens entre la montée d'un intérêt pour la cause de la conservation et les techniques de gestion de la forêt ? En traitant des tribulations de l'administration forestière au XIXe siècle, je

vais rappeler quels ont été les principaux enjeux de la politique forestière à cette époque et comment ils se sont peu à peu déplacés. Comme on le verra les conceptions sont loins d'avoir été uniformes.

La thèse comprend ainsi deux grandes parties. D'abord une partie théorique qui essaie de circonscrire ce qui a été dit sur la relation réciproque entre symbole (valeurs), technique et espace. Une deuxième partie expérimentale cette fois qui tâche de vérifier si la théorie correspond à la réalité vécue, visible, voire palpable dans le domaine de la connaissance géographique.

Il est essentiel de souligner que la mise en relation de ces trois composantes n'a pas encore fait l'objet, jusqu'à ce jour, d'applications en géographie. Et cela est aussi vrai pour deux des composantes de façon individuelle. En effet, la technique n'a été que très peu traitée en elle-même par les géographes, sauf peut-être quelques exceptions (Sorre, 1947; Gourou, 1973). Il en est de même pour la forêt où les travaux comme ceux de Deffontaines (1933) et de Viers (1970) sont plutôt des exceptions que la règle.

Afin de cerner la réalité concrète la thèse se limite à l'analyse d'un espace bien défini, c'est-à-dire l'espace forestier canadien (surtout québécois). La recherche se

restreint aussi à l'étude d'une seule technique parmi toutes les techniques possibles : la technique de gestion administrative (politiques gouvernementales). Enfin, elle regarde la symbolique correspondante, soit l'imaginaire forestier uniquement (et cela même si ce dernier recoupe de multiples facettes).

Afin de démontrer les rapports de réciprocité entre les dimensions symbolique, technique et spatiale il faut d'abord isoler chacun des éléments et les étudier séparément mais suivant une base commune. Cette base est chronologique, la seule qui permette de saisir les relations entre les trois dimensions retenues. J'ai donc choisis un "itinéraire" historique de manière à dégager les grands univers symboliques de la technique et leurs implications dans l'espace. Certains moments de l'histoire forestière sont toutefois privilégiés puisqu'ils marquent des ruptures dans la conception de la forêt.

En effet , en plus de brosser un tableau général de la vie dans les bois sur l'espace canadien (chapitre 4) et fournir une rétrospective des politiques forestières depuis la période de l'exploitation commerciale (chapitre 5), j'isole trois moments forts de l'histoire de la forêt. D'abord, je regarde l'influence du mouvement pour la conservation sur les politiques et la perception de la ressource (chapitre 6).

Peut-on retrouver des techniques associées à la conservation et quels sont leurs impacts dans l'espace ? En second lieu je privilégie la période de la création des écoles de foresterie au Canada. Ne marque t-elle pas les débuts véritables d'une foresterie scientifique dans le pays avec l'introduction de toute une "batterie" de techniques en forêt ? N'impose t-elle pas aussi une nouvelle façon de gérer la forêt ? Enfin, dans un troisième temps, j'analyse le discours d'Esdras Minville et son époque. Ne s'inscrit-il pas en réaction avec l'évolution de la période précédente et une forte technicisation de l'exploitation et de la gestion de la forêt?

Si pour chaque phase étudiée je retrouve une différence entre symbolique, technique et espace, l'objectif de la thèse sera atteint. Il s'agit en fait de démontrer s'il y a une correspondance entre une symbolique donnée (à un moment donné) et une technique (administrative); et aussi en même temps entre cette technique et un espace aménagé donné. Il est possible de démarrer le raisonnement avec l'une ou l'autre des trois dimensions retenues. Ainsi une modification dans les techniques de gestion implique une modification de l'imaginaire ou, si l'on préfère, de la symbolique. Et la réciproque est également vraie. Toute modification dans l'imagerie ou symbole implique un changement dans les techniques.

La démonstration devrait être vérifiable pour chacune des dimensions et à n'importe laquelle des périodes chronologiques. A chaque phase déterminée il faut qu'une symbolique, une technique administrative et un espace nouveau apparaissent. Concrètement, dans chaque cas, j'ai choisi de mettre en lumière la spécificité des techniques de gestion, dégager un ou des "paradigmes" symboliques caractéristiques, et repérer finalement la trace laissée dans l'espace d'un tel "outillage" technique.

Mon choix s'est arrêté sur les politiques gouvernementales vis-à-vis de la forêt, c'est-à-dire les techniques de gestion forestière. Celles-ci offrent un intérêt certain parce qu'elles sont indicatrices d'un signifiant (comme langage). Je propose de montrer quelle dimension symbolique a été attribuée à cette technique. Car même si la technique est présentée le plus souvent comme le signe d'une instrumentalité de plus en plus profane, elle continue d'être marquée par son caractère éminemment symbolique. Dans cette perspective, l'expression de Innis (1946, 264) qui disait : *"The task of conservation is not one of technology but of culture"* me semble injustifiée. En effet, je ne vois pas comment l'on peut séparer technique et culture d'une part, et comment on ne peut pas voir dans le "projet" de la conservation la mise en jeu de tout un ensemble de techniques d'autre part. La technique est inscrite de tout un univers symbolique qui l'accompagne.

Au Canada,³ Lower (1968, 16) s'est exprimé dans une métaphore convaincante à propos du rapport entre technique et forêt : *"Industrialism has been poured into moulds of wood"*. Le grand "raid" ou "assault", pour employer le terme cher à cet auteur, sur la ressource forestière débute véritablement avec le XIXe siècle. *"Its first phase involved only the harm caused by primitive tools, but the second was linked to the machines of the industrial revolution, which made possible large-scale harvesting of resources; and large scale damage"* (Udall, 1972, 16). La question de la forêt est une affaire de technique et de symboles. Nous allons montrer en quoi ces termes ne peuvent être séparés.

CHAPITRE 1 : TECHNIQUE, MILIEU ET CULTURE DANS LA PENSÉE GÉOGRAPHIQUE

1.1. La technique chez les fondateurs de la géographie :

En 1882, Ratzel publie le premier volume de son *Anthropo-Géographie*. Il est l'héritier des écrits quoiqu'encore fragmentaires et sporadiques d'autorités comme Hérodote, Thucydide, Hippocrate et Aristote en faveur d'une "discipline géographique". Ratzel précise les vues de Ritter et d'autres penseurs allemands. Mais par ses travaux originaux, il renouvelle la manière même de comprendre l'humanité et l'activité humaine en tant que faits géographiques. Cette activité se traduit par des oeuvres visibles et tangibles, par des routes et par des canaux, par des maisons et par des villes, par des défrichements et par des cultures... Il y a ainsi sur le sol une trace continue de l'homme. Ratzel parle des conditions matérielles indispensables à la vie humaine qui, sur les différents points de la terre, sont susceptibles de solutions indéfiniment variées. Comme le rappelle Brunhes (1934) ; il insiste sur les causes et les modes principaux des relations incessantes que les hommes sont obligés d'établir entre eux-mêmes et la nature environnante.

Hückel (1906) remarque l'importance de la circulation chez Ratzel. Selon ce dernier, la circulation est dompteuse d'espace. Il s'efforce de déterminer l'étendue et les limites de la vie dans cet espace qui est encore plus fondamental à ses travaux. Il est conscient que les progrès de la technique ont modifié en partie les conditions géographiques. Ratzel reconnaît aux techniques un rôle dans l'accroissement de la rapidité de la circulation, mais aussi dans l'augmentation de sa capacité.

La géographie française à ses débuts s'inspire beaucoup des travaux des géographes allemands. Elle reconnaît aussi la valeur explicative de la technique en géographie. "Un intérêt pour la diffusion des inventions, des traits culturels, des matériaux de construction, des modes de transport et des habitudes alimentaires est présent dans les oeuvres de Vidal et de Brunhes" (Berdoulay, 1981, 191). On peut lire ainsi dans les Principes de géographie humaine que: "Sous l'influence des divers milieux, l'activité et l'industrie humaines se sont orientées en sens différent; des suggestions locales ont agi, et, pour réaliser les intentions qui se sont fait jour, des instruments ont été imaginés. Bref, un travail s'est fait qui représente autant d'essais indépendants de résoudre en communauté le problème de l'existence sous la pression des influences géographiques" (Vidal, 1921, 119). Dans cet ouvrage publié par Emmanuel de Martonne, Vidal accorde une place

importante à la technique. Non seulement y fait-il références ses visites répétées dans les musées ethnographiques mais il y témoigne aussi de sa démarche anthropologique. Vidal conseille constamment à ses étudiants de visiter ces musées. Ainsi, comme le révèle l'analyse de Berdoulay (1981, 190) : "Vidal lui-même s'intéressait beaucoup à l'anthropologie. C'est donc essentiellement chez Vidal et Brunhes que l'on doit chercher avant 1914 les concepts, démarches et thèmes géographiques nés d'un commerce intellectuel soutenu avec l'anthropologie."

Dans un chapitre intitulé "Les instruments et le matériel", Vidal décrit les techniques à la manière d'un anthropologue : "Le mode d'adaptation des pièces hétérogènes qui entrent dans la composition d'un instrument ou d'une arme, d'une case ou d'un bateau, a été souvent une pierre d'achoppement pour les industries primitives. Des chevilles en os ou en métal ou même des enduits de poix ou de goudron ont pourvu ailleurs à ces nécessités. Des filaments végétaux remplissent ici le même office. Ce fut avec eux qu'on lia le manche de bois et la hache de jade, le bois et la corde de l'arc, qu'on parvint à ajuster les pièces de charpente, à assujettir hermétiquement les bandes d'écorce formant paroi le long des cases, à maintenir dans le bateau les poutres assemblées et à leur superposer un appareil moteur" (Vidal,

1921, 121). Toutefois, il ne manque pas de retourner dans ses descriptions et observations au référent géographique.

Selon l'auteur, il faut dépasser l'impression superficielle d'exotisme qui se dégage d'une visite rapide dans un musée. Par la comparaison et l'analyse il est possible de dégager une impression géographique et de discerner dans quelles conditions un matériel a été formé. Vidal souligne ainsi la pesanteur du milieu sur les produits de civilisation. Les civilisations matérielles portent à un haut degré l'empreinte de milieux particuliers (Vidal, 1921). Il illustre cette idée par de nombreux exemples. Il remarque entre autres combien, dans le centre et l'Ouest africain, la technique du métal s'y inspire de formes dérivées du règne végétal. "On dirait que le fer ne s'est substitué au bois qu'en l'imitant" (Ibid., 124). Il note parmi les couteaux et les serpes originaires de cette région une variété de formes qui rappelle celle qui émane des innombrables essences réunies et concentrées dans la forêt tropicale. "Les uns se profilent symétriquement le long d'un axe semblable à la nervure médiane d'une feuille de bananier; d'autres se terminent en lancéoles comme une tige de palmier; d'autres s'incurvent, et, dans leur concavité, projettent des dents ou lamelles semblables aux stipules qui se détachent de la gaine d'une feuille" (Ibid., 125).

L'intention de Vidal dans son ouvrage est de montrer comment persistent sur la technique certaines influences du milieu. Les spécimens des musées d'ethnographie montrent les multiples inventions locales fortement marquées à l'empreinte du milieu. Mais son intention est aussi de souligner comment la technique modèle les paysages. "L'investigation préhistorique nous a montré l'homme répandu depuis un temps immémorial dans les parties les plus diverses du globe, armé du feu, taillant des instruments; et, si rudimentaires que paraissent ses industries, on ne saurait considérer comme négligeables les modifications qu'a pu subir, dans leur fait, la physionomie de la terre" (Ibid, 8). L'interdépendance ou interaction entre l'homme et son milieu à travers la technique est ainsi bien démontrée.

C'est probablement dans son étude de la circulation, thème central chez Vidal, qu'il est le plus convainquant à propos de l'influence réciproque de l'homme et du milieu. Par exemple, la route (technique) subit l'influence des obstacles physiques (milieu) qui, par l'effort qu'ils exigent, contribuent à fixer celle-ci, à la ramener dans un sillon défini. Mais comme il le note avec beaucoup d'élégance, l'influence de la route sur le milieu est aussi indéniable: "La route s'imprime sur le sol; elle sème des germes de vie : maisons, hameaux, villages, villes [...] Dans les défilés boisés de la Colombie Britannique, les sentiers de chasseurs

métis ou indigènes ont servi aux prospecteurs d'or, et parfois même ont guidé les ingénieurs dans les tracés de chemins de fer. Ces minces rubans, dont la répétition des pas humains effleure la surface, prétendent déjà à la permanence, revendiquent une personnalité" (Ibid., 231). Mais, pour Vidal, le travail d'analyse se concentre sur la localisation et sur les études de répartition (Berdoulay, 1981).

Vidal étudie aussi les grandes aires de civilisation en regard de la technique. Il souligne, par exemple, que dans la grande région continentale qui s'étend à travers l'ancien monde, dans l'hémisphère nord, les outils ou instruments, et tout ce qui constitue les manifestations extérieures d'une civilisation, y sont en usage sur de grandes surfaces. La "civilisation" est un thème central de sa géographie. Il essaye de lui donner une signification géographique par l'intermédiaire du concept de "genre de vie", ce qui lui permet alors de se démarquer des anthropologues. Il insiste sur le commerce pour expliquer la diffusion des progrès des civilisations.

Le terme de possibilisme caractérise la philosophie des rapports homme-environnement qui se dégage des travaux de l'école française de géographie à ses débuts. Et même si, comme le remarque Berdoulay (1981), Vidal de la Blache n'a jamais utilisé le mot, il parle souvent des possibilités qui

existaient dans la nature et que l'homme pouvait développer ou non, selon ses goûts et son niveau de technologie. "C'est un thème cher aux possibilistes de valoriser l'importance de la technologie dans le rapport de l'homme à son milieu" (Berdoulay, 1987, 7). En résumé, l'homme en tant qu'agent géographique fait un choix entre les diverses possibilités offertes par la nature. L'utilisation qu'il en fait n'est ni optimale ni la seule possible, et dépend de son propre modèle culturel, y compris de ses connaissances technologiques (Berdoulay, 1981).

Ce qui distingue ou fait l'originalité de la vision de la technique chez Vidal c'est qu'elle reconnaît une dimension nouvelle à ce facteur. L'auteur privilégie l'élément inventif par lequel l'homme imprime sa marque sur la matière. L'intention préside à l'adaptation de la matière (Vidal, 1921). Brunhes sera plus explicite: "L'homme porte dans son oeil et dans son cerveau une certaine représentation de l'univers, qui partiellement dépend de lui. Or l'utilisation sélective par l'homme des possibilités de la terre dépend de cette représentation" (Berdoulay, 1981, 217).

Jean Brunhes, sous l'influence de Vidal, donne bien à sa géographie humaine une orientation vers l'étude des artefacts et des outils. Et, de manière générale, les vidaliens reconnaissent aussi que la liberté humaine varie à

travers les âges surtout grâce au progrès technologique. Ce qui permet d'affirmer que la technique est, dans les premiers balbutiements de la géographie française, un passage obligé des interactions entre la société et l'environnement (Berdoulay, 1981).

1.2. La valeur explicative de la technique dans la pensée géographique de Harold Innis :

Plusieurs auteurs ont déjà mis en lumière la contribution théorique et historique d'Innis à la géographie canadienne (Faucher, 1953; Creighton, 1957, 1981; Dunbar, 1985; Berdoulay, 1987; Parker, 1988). Il a, entre autres, joué un rôle important dans l'établissement du premier département de géographie du Canada, à Toronto. Parker (1988, 63) explique l'intérêt d'Innis pour la géographie ainsi : *"Innis's contribution to the development of Canadian geography is grounded in his strong direct interest from an early age in natural phenomena, in themselves and in their relation to human-geographical development."* Partisan d'une approche empirique des phénomènes géographiques, il s'identifie au début de sa carrière comme professeur de géographie économique (Ibid.).

L'intérêt d'Innis pour les sujets à composante géographique autant que son rôle dans la promotion de la

géographie comme discipline académique font de lui un acteur important des études canadiennes. Il répète tout au long de sa carrière que : *"The present Dominion emerged not in spite of geography but because of it"* (Creighton, 1957, 58). S'il est connu surtout pour sa contribution à une théorie des ressources (*staples thesis*) destinées à l'exportation -- qui montre le rôle clé de certains produits d'exportation (Ex.: poissons, fourrures, céréales, bois, produits miniers) dans l'histoire du Canada -- on ne peut négliger son apport à l'étude de la technique. C'est ce que révèlent les commentaires de Faucher (1953, 91) : "Quiconque voudra reconnaître l'importance des infra-structures matérielles -- ou, tout simplement, de la causalité matérielle -- dans le développement d'un pays neuf admettra que les deux principaux ouvrages de l'historien Innis *The fur trade, The cod fisheries*, assument, par rapport à l'historiographie canadienne antérieure à 1930, une portée quasi-révolutionnaire."

S'inspirant des travaux de Thorstein Veblen et de sa critique des théories classique et néo-classique, Innis élabore sa propre théorie de la croissance pour une économie périphérique. Comme Veblen, qui s'intéresse aux interactions entre institutions et techniques, il prend en compte les contraintes techniques et les valeurs : *"Innis was concerned with the forces of technology and values judgment that*

ultimately determine prices and the extent to which growth takes place " (Neill, 1972, 4). Veblen (1948) avec son livre *The Engineers and the price system*, exprimait les mêmes préoccupations. Innis insiste régulièrement sur le fait que : " *The relatively rapid advance of areas of recent economic growth was a consequence of the application of advanced technology to the virgin resources of areas free from the constraint of obsolescent institutions*" (Neill, 1972, 25). Son cadre théorique reconnaît donc l'importance la technique.

Berdoulay (1987, 8) l'a aussi relevé : "Chez Innis, la technologie fait partie intégrante de ses schémas explicatifs." L'oeuvre d'Innis met en relief les problèmes fondamentaux d'ordre géographique et technologique, d'un pays naissant. A travers ses ouvrages, c'est de la "colonisation" du paysage par la technique dont il est question. Il contribue ainsi à la compréhension de "l'expérience" de la technique (dans son sens phénoménologique), à l'histoire de l'adaptation créatrice des premiers européens à "l'espace" et au "temps" de l'Amérique du Nord. Et il ne manque pas de souligner que cette adaptation à ce nouvel environnement est marquée d'abord et avant tout par le souci de survivre.

Innis témoigne avec éloquence de la rencontre de la technique et de la géographie. Arthur Kroker (1984, 88) dit de l'oeuvre d'Innis qu'elle est : "A perfect representation of

the meeting of technique and the land". Innis est très attentif au détail des moyens technologiques mis en oeuvre pour exploiter les matières premières. Il explore comment le discours sur la technique -- décrit concrètement à travers les activités commerciales du pays liées aux fourrures, à la morue, au bois, et aux pâtes et papiers -- a sculpté l'identité canadienne. Dans ses premiers écrits, l'auteur parle surtout des techniques de transport, ensuite il élargit son champ d'analyse aux techniques industrielles, pour finalement inclure les techniques de communication. Du point de vue technique, son oeuvre rappelle entre autres l'importance du canot d'écorce, des embarcations de bois, du flottage du bois, des bateaux de type Durham et York, des vapeurs à palettes, des barrages mécaniques, des canaux et du chemin de fer (Berdoulay, 1987). Mais plus encore, elle traduit la prépondérance des techniques de communication et de la difficulté d'un contrôle technique. Il affirme en 1949, seulement quelques années après la fin du second conflit mondial, dans un congrès à l'université de Toronto :

"New techniques upset the old and leave no means of controlling them. This is illustrated by the introduction of bombing into modern warfare. There are no laws to control such innovations... The breakdown of values belongs to these inventive periods, especially those productive of instruments of war but also those producing innovations in systems of communications such as the fast press, telegraph, etc. The beginning of printing is associated with a tendency to decentralization, the emphasis was on nationalism and the vernacular in language..." (Neill, 1972, 94).

Pour lui, l'important est de montrer comment l'introduction de nouvelles techniques permet l'émergence ou le réajustement des organisations territoriales et sociales. Neill (1977, 75) disait déjà à propos des travaux d'Innis : "*Innis admitted the importance of geography, but only in relation to changing technology and the evolution of organizations.*"

Innis traite dans ses travaux de la technique sous différents angles, celui du pouvoir (*The penetrative powers of the price system*), de la culture (*The strategy of culture*), de l'histoire économique (*The fur trade in Canada, The cod fisheries*), et des communications (*The bias of communication, Empire and communications*). Son approche de la technique est empirique et veut souligner qu'on est en présence d'un processus social dynamique. Sa préoccupation majeure pour la technique s'explique par le fait qu'elle bouleverse sa vision d'une société idéale qui se caractérise par la permanence et la continuité.

Innis (1946, 85) souligne la faiblesse des études économiques à prendre en compte la technique comme facteur explicatif : "*The pecuniary approach tends to obscure the significance of technology.*" Et il explique ce phénomène ainsi: "*In part, the weakness of the technological approach has been a result of the restricted knowledge of technical development [...] The intensive demands of technology on*

students in the social sciences have contributed to the narrowness of its approach and such narrowness has been intensified by the emphasis that political and military history put on nationalism" (Ibid., 87).

A la fin de sa carrière, les travaux d'Innis *Empire and Communication* (1950) et *The Bias of Communication* (1951) portent sur les techniques de communication. Si celles-ci contribuent à transformer l'utilisation que l'homme fait de son milieu, elles constituent aussi une condition de l'organisation sociale, et en cela ont une importance capitale. Les techniques de communication concourent donc selon l'auteur au succès d'une organisation sociale à "maîtriser" l'espace et le temps. Ces idées seront reprises par la suite par Marshall McLuhan.

Parker (1988) a souligné que pour Innis il existe une interaction forte entre l'environnement physique, la technique et les institutions sociales. Par exemple, Innis (1946, 87) mentionne : "*Population, in terms of numbers and quality, and technology are largely determined by geographic background*". Mais il souligne aussi : "*The effects of geography may be offset by technology*" (Ibid.). Sa vision est interactionniste plutôt que portée vers un déterminisme strict. Comme le fait remarquer Berdoulay (1987, 9) on ne peut l'accuser de déterminisme technique ou culturel : "Par son souci de placer

ses explications dans le contexte d'une causalité matérielle tout en étant attentif au pouvoir créateur de l'esprit humain, cette pensée rejoint le possibilisme vidalien." L'originalité de son analyse de la technique s'exprime ainsi par son souci de prendre en compte l'interaction entre l'environnement et les valeurs, confortant par là l'orientation choisie dans la présente thèse.

Derrière l'oeuvre d'Harold Innis, et plus précisément de l'importance qu'il accorde à la technique, se trouve donc toute une géographie culturelle en gestation. Mais la portée de celle-ci demeure encore pour beaucoup à explorer.

1.3. La place de la technique dans la géographie française contemporaine:

F. Sigaut posait il y a quelques années dans l'Espace Géographique une question qui n'a pas retenu l'attention des géographes : "Pourquoi les géographes s'intéressent-ils à peu près à tout sauf aux techniques?" L'auteur interpellait alors les géographes sur leur absence quasi générale d'intérêt pour la technique. Il justifiait son interrogation par le fait que la technique est au centre des rapports société-environnement, objet de la géographie. "Comment peut-on espérer comprendre quelque chose à un paysage lorsqu'on laisse de côté, délibérément, les mécanismes mêmes qui produisent et

reproduisent ce paysage, ou du moins ce qui en est un élément essentiel?" (Sigaut, 1981, 292).

Dans ce bref article, Sigaut ne donne pas de réponse à sa question. Il se contente de donner quelques exemples spécifiques de techniques agricoles qui auraient permis une meilleure explication de phénomènes géographiques. On ne pourrait dire si l'auteur a alors une conscience claire et globale du problème qu'il pose ou révèle à la géographie. Toujours est-il que la façon maladroite ou incomplète dont il l'aborde, lui a valu un silence presque total de la communauté scientifique. Peut-être le problème est-il posé de la mauvaise façon? Il nous apparaît au contraire que la géographie est traversée par le fait technique, et. comme toutes les autres sciences humaines, admet son importance. "Les géographes ont appris depuis longtemps à tenir compte de la diversité des techniques lorsqu'ils essaient d'expliquer les variations régionales de l'occupation de la terre" (Claval, 1981, 242). Gourou (1973, 17) ne disait-il pas de façon très claire : "Sans un recours aux techniques d'encadrement l'explication géographique s'épuise dans des impasses." La description et le rôle des techniques dans les travaux de géographie rurale, historique, industrielle, des transports, de l'énergie aussi bien que dans les travaux sur la diffusion sont autant de témoins de sa présence dans la pensée géographique. Ratzel, comme on l'a vu, s'est servi de

l'élément technique pour opposer les "Naturvölker", incapables de maîtriser l'espace, et les "Kulturvölker" qui doivent à des techniques de production et de transport plus performantes leur aptitude à se doter d'États, et à élaborer des systèmes sociaux de grandes dimensions (Claval, 1984). Cette distinction est devenue classique entre les peuples qui vivent sous le joug de la nature, se dégradent et s'affaiblissent d'eux-mêmes, et ceux qui jouissent de la "civilisation". Vidal souligna, pour sa part, les conséquences de l'industrialisation sur l'uniformisation des genres de vie et sur l'urbanisation.

La géographie n'ignore certes pas la technique, mais elle lui fait une place très variable, le plus souvent insatisfaisante. Elle n'est pour cette discipline qu'une servante. On n'a guère souci de son identité propre, de sa spécificité. Jamais la technique n'est traitée en elle-même. On ne s'attarde qu'aux impacts de celle-ci et son rôle en est réduit à celui d'agent externe à la réalité sociale et culturelle. Ce qui intéresse, c'est la matérialité de la technique, sa valeur fonctionnelle. La méconnaissance de la valeur propre de la création technique est complète. Les géographes ne cherchent pas à savoir comment la technique est perçue, quelle est sa valeur au sein de la société. On oublie qu'elle est productrice de sens et d'une vision du monde car elle change les limites de l'action humaine. La pensée

technique -- imagination, ingéniosité, intuition -- est considérée comme échappant à toute analyse, à toute explication; ou du moins en laisse-t-on la tâche à d'autres disciplines. La technique ne devrait-elle pas être étudiée d'abord pour ce qu'elle est : un produit social et culturel? (voir entre autres Perrin, 1988). La dimension culturelle de la technique n'a pas une place "organique" dans la conception globale de la géographie.

Dans ces conditions est-il permis de parler d'une géographie des techniques? Jamais la technique n'a été considérée comme un champ d'étude en géographie. Comme on l'a dit, celle-ci a le plus souvent joué un rôle de subordonné dans l'explication géographique. Seuls quelques auteurs ont placé la technique au centre de leurs travaux. Ne pourraient-ils pas être considérés comme les précurseurs de cette géographie des techniques?

1.3.1. Les fondements techniques de la géographie humaine :

On ne pouvait trouver meilleur titre pour exprimer et souligner l'importance de la technique en géographie. Il s'agit du deuxième tome de la géographie humaine de Max Sorre (1947). Et au-delà du titre il y a l'oeuvre en elle-même, intelligente et pleine d'inspiration. "Aussi longtemps que nous gardons la vive conscience de la présence du génie de

l'homme, nous sommes sûrs de garder le contact avec la vie. C'est pourquoi j'ai pris comme point de départ de cette étude les techniques humaines, pour en suivre les transformations à travers la diversité des milieux" (Sorre, 1947, 6). Ce qui est mis en lumière, c'est la capacité de l'homme à transformer son environnement physique en écumène grâce à sa capacité d'invention. Cet objectif, très valable en soi, ne nous semble toutefois pas dépasser une vision accessoire de la technique. Mais la géographie change, ainsi que les autres sciences humaines. Elle renouvelle ses interrogations justement sous l'impulsion de nouvelles réalités de la civilisation technicienne. Et on peut en sentir l'influence dans le livre de Sorre qui est beaucoup plus que ce que lui-même veut en dire : "Au fond, tout cet ouvrage est, pour une large part, consacré à l'étude de ses effets [de la technique]" (Ibid., 147). Les apports sont nombreux, qu'il suffise ici d'en rappeler les éléments essentiels.

L'originalité et le mérite de l'ouvrage réside d'abord dans l'étude des techniques de la vie sociale, c'est-à-dire dans l'étude des réponses apportées par l'homme au problème de la vie en groupe. "Ce problème, les conditions d'existence de l'État politique en représentent un cas particulier, important, mais non le seul" (Ibid., 15). Mais, il dit bien que dans un sens, c'est le fondement de la géographie politique et de ses dépendances qu'il essaie de rechercher.

L'une de ses contributions majeures est d'avoir reconnu que : "Appuyées sur toutes les autres, les techniques de la vie de relations sans cesse en progrès représentent la conquête la plus éblouissante de l'homme" (Ibid., 7). Son explication du rôle de l'État comme technique de la vie sociale accompagnée de ses organes géographiques (routes, villes, etc.) est très convaincante. L'auteur mentionne également l'importance d'autres techniques : la monnaie, les trusts, les cartels, le crédit, etc. On aurait toutefois voulu en savoir davantage sur la genèse de ces techniques qui sont aujourd'hui omniprésentes, sur leurs rapports à la culture. Quelles valeurs président au développement de ces différents types de techniques?

Le travail de Sorre demeure, malgré ses lacunes, une perspective novatrice en géographie, qui s'inspire d'une définition globale de la technique. "J'assigne à ce mot "technique" son sens le plus large, et non pas son sens étroit, limité à des applications mécaniques. Il s'étend à tout ce qui est de l'industrie et de l'art humains dans tous les domaines de l'activité de l'espèce" (Ibid., 5). Sorre considère les "techniques de la vie sociale" importantes dans l'étude géographique car l'activité des hommes pris isolément est impuissante à imprimer une marque durable à la surface du globe (influence des techniques du groupe sur le milieu); et aussi par le fait que les groupes humains se développent dans

un cadre physique défini qui impose à leur évolution des empêchements, des contraintes, des directions (influence du milieu sur les techniques du groupe). Il considère d'abord ce rapport ou interaction fondamentale "technique -- milieu", mais va bien au-delà dans le travail qu'il nous propose. Ainsi est-il fait mention de l'aspect sacré des techniques : "Les rituels anciens attestent le caractère sacré du partage des terres. Cette coïncidence de direction qu'on a cru déceler entre les limites des champs dans des terroirs probablement très anciens de l'Ouest et les axes des ensembles mégalithiques ne suggère-t-elle pas que les techniques agraires furent à l'origine des techniques religieuses?" (Ibid., 9). Encore plus révélatrice de la richesse de cette étude est la mention sur la perception et la conception de l'espace à travers les techniques : "Enfin, et c'est là le plus important, les progrès de la circulation, l'accélération des transports changent l'attitude mentale des hommes à l'égard de l'espace géographique, peut-être même à l'égard de l'espace cosmique. Les grands voyages de circumnavigation avaient élargi leur horizon; ils avaient répandu dans les masses l'image du globe élaborée pour la première fois par la spéculation grecque; ils avaient donné à l'humanité une idée exacte des dimensions de son domaine et de sa configuration [...] L'espace et le temps ont pris pour les générations qui viennent une signification différente de celles qu'ils avaient pour leurs aînés" (Ibid., 598).

Déjà en 1947 le même auteur parle du rôle grandissant des techniques de communication pour le transport de la pensée et des impacts qu'elles ne manqueront pas d'avoir sur l'évolution des systèmes culturels. Il mentionne la perméabilité des cultures traditionnelles à l'innovation : "Certes, les sociétés dites sauvages sont beaucoup plus perméables qu'on ne serait tenté de le croire. Lorsque nous étudions les genres de vie des populations africaines en apparence si cohérents, si fermés, nous sommes surpris d'y trouver des éléments juxtaposés, d'origines différentes et parfois lointaines" (Ibid., 12). D'ailleurs, pour Sorre, les genres de vie apparaissent, sous un certain angle, comme des assemblages de techniques.

Les fondements techniques de la géographie humaine demeure une porte ouverte à l'exploration d'une meilleure compréhension de la technique, dans un but ultime de mieux comprendre l'homme, aussi bien que ses rapports avec le milieu. Beaucoup d'idées que l'auteur soulève renvoient directement à l'essence même de la technique, considérations qui avaient été jusque-là la chasse gardée de la philosophie. Cette façon de voir lui a permis de mieux faire valoir la dimension culturelle de la technique, d'en donner une interprétation plus globale et d'encourager une ouverture du champ de la géographie.

1.3.2. La technique au centre d'une géographie tropicale :

Curieusement, les travaux de géographie postérieurs à ceux de Sorre n'ont pas repris ou récupéré les nouvelles pistes de recherche explorées par lui. Le débat en géographie était probablement ailleurs.

Le seul équivalent de l'ouvrage de Sorre en terme de place accordée à la technique sont les écrits de Gourou, surtout après la parution de Pour une géographie humaine (1973). "Quel que soit le paysage, ses éléments humains sont des traits de civilisation [entendons techniques selon la définition de Gourou]; paysages ruraux, industriels, urbains: il n'est pas de domaine plus géographique qu'un autre" (Gourou, 1973, 11).

Gourou a élaboré son propre système d'interprétation des faits géographiques appliqué au monde tropical. Son oeuvre interroge les rapports entre les conditions physiques et les paysages humains. Il nous propose un modèle d'analyse et d'explication qui accorde une place centrale aux techniques. "L'homme moderne n'est pas dans une écologie. Le milieu dans lequel il vit est avant tout un milieu humain, tissé de techniques de production et d'encadrement" (Ibid., 365). La lecture que fait Gourou des éléments humains du paysage révèle ainsi leur dépendance vis-à-vis de ces techniques de

production et d'encadrement. "Pour rendre compte de la diversité des paysages il faut faire appel à la diversité des techniques par lesquelles sont résolus les problèmes de subsistance et les problèmes d'organisation" (Ibid., 10). Dans cette optique il faut toujours se demander par quels ensembles de techniques les faits humains de l'espace étudiés se justifient. Par exemple, l'auteur nous dit qu'il serait vain de chercher ailleurs que dans des niveaux techniques les raisons pour lesquelles des groupes humains maîtrisent ou ne maîtrisent pas certaines pratiques industrielles. De même, souligne-t-il, se vêtir, se loger, sont des soucis bien plus chargés de civilisation -- donc de techniques -- que de nécessité naturelle. Aussi, les techniques de production et d'encadrement contrôlent le nombre des hommes et la densité de la population. "Etre de société -- et non pas premièrement un producteur -- l'homme s'est encadré de milles façons : langage, famille, habitudes alimentaires, régime foncier, cadre villageois, tribaux, étatiques, systèmes de communication, religions, préjugés, philosophie concourent à encadrer les hommes, à modeler les paysages, à créer des conditions plus ou moins propices à la maîtrise du milieu naturel" (Ibid., 350).

Un peu à la manière de Sorre avec ses techniques de la vie sociale, Gourou accorde une importance capitale aux techniques d'encadrement. Cette notion d'encadrement a évolué

chez l'auteur. Elle est d'abord apparue sous la forme de techniques d'organisation de l'espace, puis de contrôle territorial, et enfin d'encadrement (Bruneau, 1984). "Cette notion d'encadrement qui, chez Gourou, s'appliquait d'abord à ce qui, dans l'organisation sociale, avait un lien direct avec l'organisation de l'espace, a fini par inclure tout ce qui pouvait avoir une influence, même très indirecte, sur les paysages" (Ibid., 309).

"Les transformations accélérées, heureuses ou fâcheuses, de notre époque sont évidemment dues à des facteurs techniques" (Gourou, 1973, 335). Mais l'auteur ajoute que les civilisations se transforment sans cesser d'être elles-mêmes: "Une technique évolue; l'acquis déjà réalisé engage dans une évolution de la technique qui évolue [...] chaque pas dans la dérive technique est guidé par le précédent et peut orienter vers une spécialisation [...] La dérive, qui est une évolution, est en même temps et sans contradiction, une fidélité à des techniques apprises" (Ibid., 50). L'explication technique prend ainsi une dimension beaucoup plus culturelle, dimension que l'auteur a tendance à négliger ou à n'exploiter que de façon superficielle dans ses écrits. Trop souvent la technique nous est présentée comme indépendante (par ex. : Les techniques ont surmonté l'obstacle des océans, modèlent le paysage rural). Il n'est toutefois pas question ici de

remettre en cause la grande importance explicative de l'encadrement qui demeure une trame solide de la géographie.

La pensée de Gourou a été très critiquée (Ribeiro, 1973; Sautter, 1975; Gallais, 1981; Taillard, 1984; Racine, 1984). Cela montre sans doute son importance. Plusieurs ont souligné qu'il mentionne souvent des faits sans démontrer les processus et les interactions en jeu. La manière dont Gourou aborde ultimement la technique, c'est-à-dire selon son degré d'efficacité, n'en fait-il pas la preuve? Il a de la technique une vision mécanique et ne s'intéresse qu'aux résultats, aux fins de l'action technicienne. Il était beaucoup plus près d'une autre interprétation lorsqu'il disait : "Les hommes d'une civilisation voient le monde à travers leurs techniques et n'ont que les possibilités de leurs techniques" (Gourou, 1973, 159). Il faudrait explorer davantage cette ligne de pensée.

Certaines critiques ont souligné qu'en restant volontairement au niveau descriptif des encadrements sociaux et en renvoyant aux études de cas la géographie tropicale de Gourou campe sur des positions neutres et n'intègre à son analyse que des faits collectés par d'autres disciplines sans prendre en compte, au moins partiellement, leur démarche pour l'infirmier, la vérifier ou la tester (Bruneau, 1984). Qu'on soit d'accord ou pas, on doit toutefois reconnaître que ses écrits ne nous offrent, tout compte fait, qu'une compréhension

superficielle des agents sociaux qui modèlent l'espace. La clé d'interprétation qu'il nous donne gagnerait à être mieux exploitée. En ne prenant que l'aspect le plus superficiel et descriptif de l'analyse sociale, Gourou limite son champ d'étude, là où un effort de modélisation et de théorisation de la technique aurait permis de conduire à l'élaboration d'un corpus théorique sur la façon dont les sociétés produisent leur espace (Bruneau, 1984). N'aurait-il pas ainsi ouvert un champ très vaste d'investigation? Au lieu de cela, l'utilisation que l'on fait de la technique dans l'explication géographique semble mener à une impasse scientifique. L'indifférence relative des géographes envers l'élément technique dans leurs travaux, à la suite de la parution de Pour une géographie humaine semble bien nous donner raison. Lacoste (1984, 62) disait : "Cette idée des techniques d'encadrement me paraît primordiale en géographie, puisqu'elle concerne aussi bien les hommes que les territoires." Mais comme il le faisait remarquer à Gourou, l'essentiel de ces encadrements sont d'abord des idées. Et, en ce sens, il faut les étudier comme telles.

1.3.3. La technique sclérosée et accessoire :

Un an après la parution de l'ouvrage de Gourou, Pierre George (1974) publie L'ère des techniques, constructions ou destructions. Il s'agit du seul livre consacré exclusivement

à la technique après ceux dont on vient de discuter. Il y propose de décrire "l'élaboration d'une nouvelle croûte technique à la surface du globe" (Ibid, 11). Il s'inspire directement de Sorre dans son ouvrage : "Max Sorre avait compris et , dans une certaine mesure, à l'époque où il écrit son oeuvre, pressenti le primat de la technique sur les activités humaines du monde contemporain" (Ibid., 5). L'ensemble de l'ouvrage de George est une description de la genèse et de l'extension de nouveaux paysages géographiques, sous l'effet de la mise en oeuvre des techniques de cette fin du XXe siècle. Il montre comment, d'une manière continue, l'introduction de techniques nouvelles rompt les équilibres spatiaux et modifie les cadres d'existence. Cette orientation a, en fait, déjà été suivie dans les travaux antérieurs. Regarder les effets de l'application et de la généralisation des techniques introduites dans le domaine commun sur les aspects visibles du paysage mène à une impasse dans la recherche. Il est certes important, mais insuffisant, de révéler les corrélations entre les innovations et le milieu géographique.

La plus grande partie du livre est consacré à l'emprise de la technique sur l'espace. Cette emprise s'exerce de deux façons : d'abord par l'occupation du sol par ces techniques et, ensuite, par l'usage que l'on fait de ces techniques (de production). George note que les techniques sont responsables

des transformations du paysage rural, qu'elles ont un impact direct sur les transports et qu'elles affirment leur emprise sur l'industrie. Il s'agit bien là d'une étude où la technique est utilisée comme une variable exogène au système qu'elle transforme. Mais, comme on va le voir, cette façon d'envisager la technique est vaine. Car la technique est à l'intérieur du système, de la société. Son étude apparaît plus complète lorsque l'auteur parle du conditionnement technique de la vie urbaine, dans la mesure où l'on évite de tomber dans un déterminisme réducteur. George suggère ainsi que la ville était un produit culturel jusqu'au XIXe siècle pour devenir, aujourd'hui, très rapidement un produit technique. Mais cette conclusion de l'auteur laisse penser qu'il sépare le technique du culturel. La technique n'est-elle pas avant toute chose un produit culturel? Pour lui : "La culture est nationale ou régionale, la technique est universelle" (George, 1974, 82). L'erreur est de séparer la technique de son milieu d'origine. Après tout, elle est bien "née" en un lieu précis, à un moment donné, dans un contexte unique.

On pourrait aussi reprocher à l'auteur d'adopter une attitude négative face à la technique. En parlant de la dimension gigantesque des problèmes liés à la technique auxquels nous faisons face maintenant, il dit : "A cette échelle, ce qui était conquête et maîtrise devient destruction. Est-il encore temps de sauver les ressources de

la planète et d'assurer l'avenir de l'humanité" (Ibid., 170). Le contexte de l'époque (par ex.: la crise du pétrole) n'est sans doute pas étranger à cette façon d'envisager l'avenir, à cette désillusion du progrès. Une telle démarche s'avère stérile puisqu'elle ne renseigne pas sur la place de la technique au sein de la société et ne s'attarde qu'aux effets de celle-ci. La question ne se pose pas uniquement en termes d'un mauvais usage de la technique. Il faut questionner la technique elle-même.

Les commentaires de George justifient toutefois l'utilité d'étudier la technique en géographie : "La technique appelle à reconsidérer dans leur ensemble les notions de dimension, de distance, et d'espace" (Ibid., 160). Il identifie ainsi une partie importante du problème posé à la géographie à travers les techniques mais ne nous fournit aucun outil opérationnel pour l'étudier.

1.3.4. La technique dans la "Nouvelle Géographie" :

Quelle est la place de la technique dans la géographie actuelle (des dix dernières années)? Les travaux de Claval (1973, 1977, 1980, 1984) peuvent nous éclairer à ce sujet. On remarque d'abord que la technique est intégrée à ses travaux de recherche personnels. Et lorsqu'il fait le point sur la réorientation de la géographie et sur ses nouveaux champs

d'intérêt, il nous fournit un compte-rendu des pistes de recherche récentes retenues par l'ensemble des géographes. Fait très révélateur, la technique y occupe une place importante. Claval consacre ainsi un chapitre entier au thème "technique et espace". Beaucoup d'éléments qu'on y retrouve ne sont pas nouveaux par rapport aux travaux des précurseurs de cette géographie des techniques. C'est notamment le cas lorsqu'il traite des techniques de transport et de communication. Quoiqu'il s'agisse bien sûr d'une version actualisée, la façon d'aborder la technique reste sensiblement la même.

Son apport le plus important est sûrement dans la manière de traiter les techniques de la vie sociale. Celles-ci visent la connaissance et la surveillance de l'espace. Contrairement à Gourou avec ses techniques d'encadrement, Claval traite directement des faits de pouvoir et de l'État lorsqu'il aborde l'étude des techniques sociales. Pour ce dernier, l'organisation sociale est inséparable du pouvoir. Les techniques sociales permettent de faire pression sur la volonté des individus pour leur imposer le choix désiré dans le sens de l'intérêt collectif (ou de celui du "maître"). Notamment, les systèmes de relations sociétales complexes que sont les organisations permettent une maîtrise étendue à la fois sur l'espace social et sur l'espace géographique. Elles impliquent, de la part de ceux qui assurent l'encadrement, un

certain renoncement à l'initiative et de la part de ceux qui sont encadrés, une perte encore plus grande d'autonomie; c'est pourquoi les organisations apparaissent comme génératrices d'aliénation (Claval, 1973).

L'auteur (1973, 228) avait reconnu dans ses Principes de géographie sociale l'importance des techniques : "Le monde social n'est pas figé : l'architecture sociale se modifie lentement ou par crises et mutations brusques. Quels sont les ressorts de ces transformations? Dans quelles mesures sont-elles dues à l'évolution de la charge morale, idéologique, des cultures? [...] Dans quelle mesure l'innovation technologique conditionne-t-elle tout ce devenir?" En parlant de cette façon de la technique, on lui assigne une place qui reste celle d'une variable indépendante, extérieure au système social. Un autre exemple d'approche réductrice de la technique nous est fourni par la classification que Claval donne des sociétés selon leurs capacités techniques. Il existe des sociétés à des "niveaux techniques" différents : les sociétés archaïques, intermédiaires et modernes (où les premières ont le niveau technique le plus bas). Cette division lui permet d'expliquer le passage, ou transition, d'une société d'une catégorie à une autre. Il nous donne ainsi une représentation macro-sociale simplifiée de la société. Mais comme le note l'auteur: "On prend conscience depuis quelques années du rôle fondamental

des faits macro-sociaux" (Claval, 1973, 170). On parle beaucoup de système sociétal et de relations sociétales. Dans quelle mesure cela n'est-il pas directement relié à la présence technique sur l'ensemble de la planète? Et, dans ce cas, comment ne pas la considérer dans les modèles d'explication de ces réalités de grandes dimensions qui dominant plus ou moins complètement la vie sociale? Ce n'est pas par hasard si les objets d'étude de la géographie sociale sont bien souvent les États, les bureaucraties, les Églises et les grandes organisations publiques et privées.

Toujours dans ses Principes de géographie sociale, Claval nous parle de l'espace et de l'action humaine. Après avoir montré l'importance de la diversité des structures sociales et de leur rôle dans le façonnement de l'espace, il procède à la distinction de deux types d'activités humaines. Il y a, d'une part, les "actions" qui visent principalement à modifier le milieu, à en tirer des produits ou à les élaborer (ces activités peuvent être reliées aux techniques de production dont parlait Gourou). D'autre part, on retrouve les "transactions", qui sont liées plus directement à l'environnement social. Elles portent sur des biens, des signes, mais surtout sur des informations, des communications (ces activités seraient, dans le schéma de Gourou, les techniques d'encadrement et, dans l'oeuvre de Sorre, les techniques de la vie sociale). Claval (Ibid., 103) souligne

très bien un glissement, dans les sciences sociales, pour l'étude des "transactions" au détriment des "actions" : "Jusqu'à ces quinze dernières années, on insistait surtout sur l'action [...] depuis les débuts de la cybernétique, on s'intéresse de plus en plus aux transactions." Il y a eu par le fait même un désintéressement pour les techniques de production. Sans doute cela peut s'expliquer, en partie du moins, par la façon stérile dont on les abordait. L'étude des techniques de production conduisait l'explication géographique dans une impasse. Ou peut-être la géographie se sentait-elle impuissante à cerner un phénomène technique d'une ampleur démesurée : "La diversité des rapports à l'espace qu'introduit, dans la vie des sociétés, le progrès technique semble immense; cela ne rend-il pas inutile toute généralisation théorique?" (Claval, 1977). Ne faudrait-il pas plutôt modifier l'approche que l'on a de la technique et de la société en géographie? Le besoin d'une réflexion théorique sur la technique devient alors indispensable pour dépasser ce qui a déjà été fait.

1.4. La technique, l'école de Berkeley et l'approche diffusionniste:

1.4.1. La place de la technique dans l'oeuvre de Sauer :

La géographie culturelle américaine est axée sur

l'analyse des paysages. Avec Carl Sauer elle s'oriente du côté de l'anthropologie. L'influence des travaux de Ratzel sur Sauer n'est sans doute pas étrangère à cela. Ce qui caractérise cette géographie culturelle, c'est d'abord le soin qu'elle apporte à mesurer ce qui, dans les aspects apparemment les plus naturels, est dû à l'influence humaine (Claval, 1984). Sauer et ses successeurs insistent sur les manifestations les plus matérielles de la culture. Pour eux, l'histoire "naturelle" de l'homme est en relation avec son histoire "culturelle":

"The culture of any human group is its organized or customary way of living, which consists of habits and skills acquired from its elders, of those learned from its neighbors, and perhaps also of inventions of its own. As long as a culture is viable, its complex of traits is a functionally valid and esthetically satisfying solution for living in the environment at the disposal of the group" (Sauer, 1963, 197).

Selon Sauer il y a deux aspects au paysage, l'un naturel et l'autre culturel. Et la géographie repose sur l'union de ces éléments physiques et culturels du paysage. Le paysage naturel est la somme des ressources naturelles à la disposition de l'homme dans le milieu; l'homme peut les exploiter ou les ignorer. Pour sa part le paysage culturel concerne la marque de l'homme sur ce même milieu.

L'importance de la technique pour Sauer (1963,7) est bien exprimée dans ces quelques lignes :

"There is such a thing as a human use of the earth; the simpler cultures are less destructive of the terrestrial basis of man's existence than is our present technology; and the possessors of modern technology may find in the past experiences of man on the earth guidance toward a balance of the capacities of the land with the requirements of life that gives some promise of permanence."

De manière générale, Sauer adopte un point de vue systématiquement diffusionniste en ce qui regarde la technique (voir notamment *Land and Life*).

1.4.2. Diffusion technique et géographie :

La diffusion est un concept important de la géographie contemporaine et qui intéresse toutes les échelles géographiques (Raffestin, 1984). Elle intéresse la dynamique de la distribution, dans l'espace et dans le temps, d'êtres, d'objets, d'informations, etc. Kimble souligne avec justesse: *"Every time a new implement or machine is invented or a new technique is devised, a new appraisal must be made of every scrap of territory and the possibility of a new orientation of human activities be predicated"* (Hägerstrand, 1953, 1).

Les géographes, qui s'intéressent au processus de diffusion depuis plus d'un siècle, ont évolué dans leur façon d'envisager le phénomène. Ainsi, les études des premiers chercheurs en géographie culturelle sont difficilement associables aux travaux de diffusion récents. Mon objectif

n'est pas de refaire l'historique des recherches sur la diffusion (voir Brown, 1968, 1981; Rogers, 1983; Clark, 1984; Saint-Julien, 1985; etc.), mais bien de souligner la place que l'on accorde à la technique dans cette sphère de la géographie.

Ratzel a beaucoup contribué par ses travaux à expliciter la notion de diffusion. Il en discute notamment dans le deuxième tome de son *Anthropogéographie*. Comme je l'ai mentionné, Ratzel est l'un de ceux qui ont rapproché la pensée géographique de la pensée ethnographique. Chez-lui, les objets techniques apparaissent comme instruments de l'adaptation écologique de l'homme et comme révélateurs des phénomènes de diffusion, d'emprunt entre les cultures (voir, par exemple, Wankley, 1961). Ratzel révèle ainsi que l'ethnographie doit reposer sur la géographie. Ce qu'il fait, c'est rechercher le point d'où ont rayonné les instruments caractéristiques des civilisations primitives, et l'espace où ils se retrouvent. Il montre dans son *Anthropogéographie*, par exemple, la répartition du javelot, de l'arc et de l'épée en Afrique; de même que la limite ethnographique qui sépare les peuples du fer et ceux de la pierre (Raveneau, 1891). Chez Ratzel, la description ethnographique est toujours précédée de la description géographique qui l'éclaire et la rend intelligible. La technique occupe une place importante dans son explication de l'extension des peuples sur la terre et de

l'altération de l'écoumène. Brunhes (1904) a souligné que pour Ratzel les populations sont directement liées au cadre naturel par tous les actes de leur vie matérielle et quotidienne. Et Hückel (1906), dans son étude de la circulation chez l'auteur, remarque qu'il explique les modifications des conditions géographiques en partie par le progrès de la technique. Il y note les exemples de la diffusion du chemin de fer et du télégraphe comme moyens de lutter contre l'adversaire de l'espace pour la circulation terrestre. La technique permet d'accroître la rapidité de la circulation mais aussi sa puissance de transport. Mais l'intérêt pour le géographe allemand dans ce phénomène c'est la notion d'espace. Il insiste sur la nature géographique de mouvement. Point ou région de départ, point ou région d'arrivée, chemin qui les relie sont les éléments primordiaux.

Mais il revient sans doute à l'école de géographie culturelle américaine d'avoir développé le thème de la diffusion. Carl Sauer est le personnage central de cette approche avec ses préoccupations pour les paysages culturels (*cultural landscapes*). Pour lui, les études de diffusion permettent de clarifier les questions d'origine culturelle, d'expliquer les configurations spatiales des aires culturelles et les différentes formes culturelles que l'on retrouve à la surface de la terre (Brown, 1981). Son intérêt pour la culture et les artefacts a ouvert la voie à une approche

potentiellement tournée vers l'importance du symbole. Plusieurs géographes américains utilisent par la suite le cadre d'analyse fourni par Sauer (ex. : Wagner, 1962; Tuan, 1974, 1977). Avec eux, c'est plus que la simple fonctionnalité pratique (écologique) qui est mise en cause dans les travaux de diffusion, mais la valeur symbolique d'une innovation pour expliquer son adoption. Leurs travaux sont empiriques et ils adoptent une approche inductive qui met l'emphasis sur les modifications des paysages dans le temps. Ils insistent sur l'explication des relations changeantes entre l'élément diffusé, la diffusion en elle-même et le paysage. La technique (innovation) y est considérée en tant que trait culturel dont on observe la distribution spatiale. Elle peut prendre la forme d'un objet, d'une idée ou d'un comportement. Mais pour la plupart, les études du début du siècle se contentent d'analyser la diffusion d'objets matériels. *"In many early studies the term innovation was confined to technological developments, particularly machinery"* (Clark, 1984, 3).

On porte aussi une attention aux conditions particulières liées à l'adoption d'une technique. Plusieurs travaux de géographie culturelle vont ainsi jusqu'à considérer les effets indirects des traits culturels sur l'environnement physique. Cette conception dynamique entre la technique diffusée et son milieu de "réception" ou d'accueil diffère des études qui vont suivre sur le sujet.

Les travaux de diffusion spatiale des innovations en géographie prennent une direction bien différente avec les écrits de Hägerstrand au début des années 1950. L'originalité de ce dernier réside dans sa tentative de conceptualiser la diffusion en recherchant les processus et les régularités qui la sous-tendent. Il regarde la diffusion des innovations d'abord en tant que processus spatial. Et il utilise pour ce faire les travaux de l'école de Sauer dont les analyses lui sont très précieuses. Si son premier ouvrage The propagation of innovation waves (1952) s'inscrit en continuité de ceux de Berkeley, ses travaux ultérieurs marque un changement notable dans la façon d'envisager les études de diffusion. Son objectif est alors d'étudier les processus générateurs de la diffusion. Et il s'intéresse davantage à la localisation qu'aux modifications du paysage. Hägerstrand étudie la diffusion de techniques matérielles (par ex. : tracteurs) suivant une approche déductive :

"Research within the Hägerstrand framework has tended toward a deductive, theoretical approach. Studies typically begin with assumptions regarding the behavior of individuals which are developed within a probabilistic framework and are used to generate a model of the spatial diffusion process" (Brown, 1968, 4).

Ses travaux ultérieurs fournissent aux géographes, en plus d'un cadre théorique, une technique opérationnelle permettant d'utiliser ce dernier et l'identification de certains phénomènes répétitifs (regularities) dans les "patterns" de diffusion.

Le modèle de diffusion élaboré par Hägerstrand est reconnu comme pouvant servir à d'autres phénomènes impliquant un mouvement. Ce qui montre bien sa valeur et sa portée générale. Même si les géographes qui se sont inspirés de lui ont remarqué certaines inconsistances du modèle avec la réalité, la contribution du géographe suédois à la compréhension du "processus" de diffusion est indéniable. Elle ne nous fournit toutefois que peu d'indications sur l'innovation elle-même. Par exemple, Hägerstrand ne tient pas compte du milieu d'origine de l'innovation et du fait que celle-ci véhicule une vision du monde. Il semble considérer la technique (innovation) comme une variable extérieure au système étudié et, outre sa préoccupation pour la dimension du mouvement relative à l'innovation, ne regarde que la distribution de celle-ci dans l'espace. Cela pourrait pourtant contribuer à l'explication des différences observées dans les "patterns" de diffusion spatiale que le modèle n'arrive pas à expliquer. Notons enfin que les ouvrages qui succèdent à ceux de Hägerstrand optent pour une définition plus large de l'innovation, ouvrent de nouvelles perspectives pour l'étude de la technique. Ainsi, comme le relève Clark (1984, 3) :

"More recently innovation has been widened to include new methods of organisation (eg. a co-operative or flexi-time), or political developments (eg. a land reform movement or riots)."

En résumé, dans l'approche diffusionniste du début du siècle, la technique est vue dans sa dimension culturelle et surtout pour son impact sur le milieu physique. Avec Hägerstrand, elle est étudiée en tant que processus, à l'aide de méthodes quantitatives et la formulation d'un modèle. Et malgré une contribution indéniable de grande valeur, elle n'arrive pas en dernière analyse à nous donner une appréciation globale du rôle de la technique dans la société et la culture. Car, s'il est très important de reconnaître sa marque dans le paysage et les processus de diffusion, il demeure prioritaire d'en cerner les fondements et l'origine.

1.5. Réévaluer la place de la technique en Géographie :

On ne perçoit pas ainsi dans les travaux de géographie cette réalité géographique globale (le phénomène technique) camouflée derrière sa matérialité omniprésente. La dimension subjective de la technique est occultée ou masquée par une surdétermination matérielle. Elle n'est pas comprise comme un tout.

Les nouveaux outils conceptuels que la géographie s'est donnée aux cours des dernières décennies pourraient être d'une grande utilité pour étudier la technique. Par exemple, on a reconnu en géographie l'importance de la dimension symbolique dans l'étude de la réalité sociale : "L'étude de la fonction

de symbolisation occupe une position symétrique de celle des réalités physiques; on ne peut l'ignorer, puisqu'elle donne à l'action son sens" (Claval, 1973, 89). La symbolisation permet en effet d'aller au-delà de ce qui est donné directement par l'expérience. Ce qui nous introduit, me semble t-il, au coeur de cette dimension cachée de la technique. Les philosophes (ex.: Heidegger, Simondon, Hottois, Iyde, etc.) ont déjà ouvert la voie dans cette direction et il serait pertinent de s'en inspirer.

Les tentatives pour réintroduire le concept de "genre de vie" en géographie montrent la place importante de la technique dans cette discipline. Elles donnent raison à Max Sorre (1947) qui soulignait que, considérés sous un certain angle, les genres de vie apparaissent comme des assemblages de techniques. Buttimer (1979) a très bien pressenti l'importance de la technique dans son travail sur le monde vécu et les genres de vie. Elle la situe au niveau des routines d'action et d'interaction. Ce niveau porte le nom de "technosphère". La technique intervient, selon l'auteur, entre la biosphère et le paysage humanisé. Elle ne voit toutefois pas que la technique intervient aussi au niveau des valeurs, des idées et des symboles. Buttimer remarque cependant que le géographe qui voudrait étudier les genres de vie contemporains doit chercher une perspective qui rende compte de façon satisfaisante de l'expérience vécue. C'est un travail qui reste encore à faire

et pour lequel on sent très bien la place privilégiée de la technique .

Les géographes pourraient certainement se demander comment les autres disciplines ont abordé la technique et peut-être s'en inspirer pour renouveler leur conception de la réalité technicienne. C'est l'objectif auquel veut répondre le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ

Nous vivons environnés par la technique. De cette technique pourtant, et malgré les apparences, il n'est pas si simple de parler. Non certes qu'il manque de discours à son sujet. Ils prolifèrent au contraire. La plupart des discours et des ouvrages qui en traitent l'abordent cependant, le plus souvent, d'une manière elle-même technique, sans l'interroger d'un point de vue autre que le sien. On constate ainsi actuellement une "hégémonie" des discours "techno-cratiques".

Les travaux qui s'éloignent de cette tendance générale sont beaucoup moins nombreux. Je présenterai ici ce qui me paraît être les représentations dominantes de la technique au sein de la société. Si l'on admet volontiers vivre dans une société technicienne, dans un environnement technique, on comprend beaucoup moins bien ce que cela veut dire dans la vie de tous les jours. N'est-il pas important d'analyser le caractère plus ou moins irréversible des options technologiques, et des rapports sociaux que peut-être elles imposent?

L'expression même de société "technicienne", dans le monde occidental, témoigne de la spécificité de notre société, sa dominante. Exactement comme on avait eu auparavant les dénominations de société industrielle et de société

post-industrielle (qui dit seulement que l'on a dépassé le stade industriel et rien de plus). La société actuelle est toujours industrielle mais ce n'est plus l'essentiel. C'est le fait technique qui, en se développant, affecte tous les rapports sociaux et conduit à un modèle social qui se reproduit. Plusieurs auteurs (Richta, 1972; Seurat, 1976; etc.) ont déjà montré le passage de cette société industrielle à la société technicienne. Si, dans un premier temps, technique et industrie ont été liés, depuis plus d'un demi-siècle la situation a profondément changé, au profit de la technique. Celle-ci conduit à la mise en rapport de l'homme à la société globale.

Plusieurs autres termes ont été utilisés pour qualifier la société, notamment celui de "société bureaucratique". Ellul (1977, 13) dit à ce propos: "Nous avons ici un caractère important visant la forme du pouvoir, expression d'un développement et d'une emprise générale sur le corps social [...] Mais en réalité, toutes les marques et qualités de la société bureaucratique lui viennent des techniques d'organisation. Ce qui a transformé l'administration en bureaucratie, c'est la technique visant à l'efficacité. Elle dépend de cet ordre de techniques." La société bureaucratique n'est donc qu'un aspect de la société technicienne; elle ne rend compte que de certains aspects de la société. On ne peut donc ramener notre société à ce seul trait. Comme certains

(Friedmann, 1938, 1966; Ellul, 1954, 1977) l'ont déjà démontré, le fait décisif de la société actuelle est le phénomène technique. Et en ce sens, c'est bien la société technicienne que les chercheurs des sciences sociales ont pour objet d'étude aujourd'hui. D'ailleurs, ces sciences sociales ne se sont-elles pas développées suite à des progrès dans le domaine technique? Claval (1980), dans Les mythes fondateurs des sciences sociales souligne très bien que les progrès dans l'organisation des hommes et de l'espace sont à l'origine d'un intérêt pour saisir les rapports de l'individu et de la société. Il parle ainsi de la "gamme des techniques qui permettent d'appréhender le fait social" (Ibid., 6). L'Eglise fut exemplaire à ce propos, c'est-à-dire qu'elle montra comment peut être utile un encadrement efficace. On a vu son organisation se préciser, son administration devenir plus efficace, le recours à des impôts plus lourds. Les États ont emboîté le pas et encouragé à leur tour le développement et l'utilisation de nouvelles techniques pour le contrôle des hommes. Il y eut alors apparition de formes nouvelles d'organisation sociale en corrélation avec la généralisation de techniques d'encadrement. "C'est dans ces pratiques que les sciences sociales trouvent les documents qui leurs sont indispensables et le souci rationaliste de l'ordre optimal. La volonté d'utilisation instrumentale de la société préside déjà à la tentative de Machiavel. Elle se traduit plus tard par

l'apparition de disciplines utilitaristes : l'économie, la démographie, la statistique et l'agronomie" (Ibid., 19).

Le phénomène technique n'est donc pas seulement important parce qu'il constitue l'objet d'étude, la matière brute à laquelle sont confrontées les sciences sociales (la société technicienne); c'est aussi parce qu'il est à l'origine de la création de ces mêmes sciences sociales.

L'ubiquité de la technique et son application à tous les aspects de la vie a fait dire à Ellul (1977, 48) : "L'homme a cessé d'être dans le milieu naturel [...] pour se situer maintenant dans un nouveau milieu artificiel." Le plus bel exemple nous est donné par la ville, produit essentiel de la technique. "La ville, surtout la grande ville, est devenue à son tour un produit intégral des techniques avancées" (George, 1974, 128). Mais ce serait une erreur de réduire le phénomène technique à l'urbanisation. La technique a atteint la campagne au même titre que la ville. Nous vivons dans un univers de moyens et la technique est notre nouveau milieu de vie.

La relation de l'homme et de la nature, au lieu d'être seulement vécue et pratiquée de manière "obscur", prend un statut de stabilité, de consistance qui fait d'elle une réalité ayant ses lois et sa permanence ordonnée. Par

l'activité technique, se généralise une médiation objective entre l'homme et la nature, médiation qui jusque là avait été le fruit d'un ensemble de liens complexes et fragiles, à la fois magiques, mythiques et symboliques (Simondon, 1958). Mais la médiation technique se fait aussi entre l'homme et son nouveau milieu qui est lui-même technique. Il sera intéressant d'explorer (chapitre 3) si ces rapports homme-milieu n'ont pas gardé leurs dimensions d'antan (surtout symbolique) malgré le changement de milieu. Enfin, la technique est aussi médiatrice entre les hommes. Ellul (1977) note que les hommes entrent de plus en plus en contact les uns avec les autres au moyen d'instruments techniques (ex. : téléphone), mais aussi, chacun entre en contact avec l'ensemble de l'humanité au travers de moyens techniques (ex.: T.V., radio, etc.). Ce qui n'est pas sans avoir des conséquences énormes sur le corps social. McLuhan (1964) ne dit-il pas que la conscience est devenue le simple reflet du milieu technique, c'est-à-dire que maintenant "*the medium is the message*". On est donc en droit de parler de milieu technique car celui-ci envahit la totalité du vécu et la pratique sociale entière.

2.1. Le vocabulaire de la technique :

L'idée, partagée par plusieurs, que nous venons de décrire -- c'est-à-dire que nous vivons immergés dans un monde

technique -- se traduit par l'emploi du terme "technique" pour tous les aspects de la vie mais avec des sens parfois bien différents. Il n'est guère de mots dont l'emploi soit aussi fréquent et la signification aussi ambiguë. Cette ambiguïté fondamentale réside dans le fait que le terme technique n'a pas de signification univoque. Pour Roqueplo (1983), la confusion qui entoure son utilisation réside dans le fait que le phénomène technique demeure peu pensé, peu réfléchi. Il n'y a pas, selon lui, une véritable prise en charge intellectuelle du phénomène technique qui caractérise pourtant les sociétés qui se prétendent développées. Dupuy (1978) remarque l'emploi de fausses équivalences, dans le discours technique, qui soulignent ce malaise: technique, machine, techniques, technologie et science sont utilisés comme synonymes. C'est ce que Bernard (1956) appelle les "concepts associés".

La première équivalence que l'on doit questionner est celle que l'on fait entre "technique" et "machine". Cette dernière est un exemple concret et fonctionnant de l'application de la technique moderne. Historiquement, les XVIIIe et XIXe siècles sont associés aux machines, c'est-à-dire que la technique se développait alors surtout pour leur mise au point. On comprend dès lors qu'il puisse y avoir confusion entre la technique et son produit sensible. C'est notamment le cas des travaux de Mumford (1967, 1968) sur

le Mythe de la machine, du livre plus récent de Verhoye et d'Auriac (1983) L'homme et ses machines, qui sont en fait des ouvrages sur la technique; ou inversement, le livre de Landes (1969) L'Europe technicienne qui traite des machines. La technique existe indépendamment de la machine, mais c'est elle qui a donné à la machine sa structure, ses performances, ses lois de fonctionnement. Toutefois, toute technique ne donne pas nécessairement naissance à une machine. Il faut donc éviter l'équivalence entre la notion de technique et de machine au risque de semer la confusion.

La deuxième équivalence qu'il faut évaluer est celle que l'on établit entre "technique" et "techniques". La substitution du singulier au pluriel est très dangereuse, et change complètement le sens de l'expression. Parler de "techniques", c'est reconnaître une multitudes de procédés divers, s'appliquant à des domaines différents. Au contraire, parler de "technique" c'est postuler l'existence d'un trait unificateur de ces procédés, une logique commune à un ensemble de techniques. La confusion des deux termes entretient l'ambiguïté et semble replacer les techniques dans une sorte de totalité universelle et a-temporelle qui cache une caractéristique primordiale de la technique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une réalité historique, datée.

L'utilisation indifférenciée du couple "technique - technologie" est aujourd'hui très courante. A l'origine, le terme de "technology" a été forgé aux États-Unis pour désigner les applications de la science aux domaines industriels. La traduction française de "technologie", et l'usage courant dans les deux langues, semble avoir élargi considérablement son contenu. Cela est très visible dans l'expression "transferts de technologie", qui englobe actuellement beaucoup plus que les applications industrielles. Il faudrait sans doute restreindre l'usage du terme technologie à sa dimension première, celle d'une technologie particulière dans le domaine matériel si on veut garder une utilité à ce terme et ne pas faire double emploi.

De toutes les équivalences que l'on a choisi de discuter, celle qui associe "technique" et "science" est la plus récente. Elle s'appuie sur le fait qu'aujourd'hui il existe un complexe scientifique et technique, c'est-à-dire que les éléments sont devenus interdépendants. La technique dépend donc de la science en même temps que cette dernière est poussée par les nécessités du développement technique. Le problème est que cette double relation finit par masquer complètement les frontières de la science et de la technique, qui pour nous sont toujours réelles.

Dupuy (1978) suggère que les différents sens donnés au terme "technique" témoignent d'une grande ambiguïté conceptuelle. Mais, ce problème de terminologie ne dit rien encore sur la façon d'aborder l'étude de la technique. Les difficultés méthodologiques qui lui sont liées demeurent entières. Si nous acceptons que la technique est un phénomène global dans la société technicienne, comment doit-on l'étudier? Il semble qu'on soit tenté d'envisager cette question de deux façons différentes. Certains ont étudié la technique en tant que système indépendant tandis que les autres l'ont étudiée de manière purement mécaniste en cherchant à établir des rapports de causalité. Nous allons voir ce qui distingue ces deux approches dominantes et leur critique.

2.2. L'approche systémique de la technique :

Ellul (1977) est l'un des premiers à avoir proposé d'envisager la technique comme système. Et, sans doute, son ouvrage demeure le plus complet sur la question. Son approche implique la découverte des caractères du phénomène technique et du progrès technique grâce à l'application de la méthode systémique. "Le plus souvent on part de l'objet qu'on veut étudier et on définit le système en fonction de cet objet" (Ibid., 87). Un schéma pareil évacue le "sujet" et consacre l'autonomie de "l'objet".

Pour Ellul, la technique ne se contente plus d'être, dans notre monde, un facteur déterminant, elle est devenue "système". La conception ellulienne du phénomène technique est une conception qui fait de la technique une entité indépendante et autonome, c'est-à-dire de laquelle l'homme est exclu. Elle est devenue une réalité en soi qui se suffit à elle-même, qui a ses lois particulières et ses déterminations propres. Si l'on suit le raisonnement d'Ellul, on doit conclure que le choix des techniques relève uniquement de la technique (auto-engendrement). Je considère que ce sont plutôt les conditions socio-économiques et culturelles qui guident la sélection des techniques. Il n'y a pas selon moi de phénomène d'irréversibilité des techniques comme le propose l'approche ellulienne. Celle-ci ne permet pas d'expliquer adéquatement les mutations des systèmes techniques. Les changements ne peuvent pas se comprendre quand on se réfère à la logique interne aux techniques.

Je ne vois pas comment on peut séparer la technique de son milieu social et culturel. La technique n'est nullement isolée mais rattachée en tant que manière de faire, dans sa conception, dans sa procédure, à la société. C'est en ce sens que l'indépendance de la technique nous apparaît fictive. Même si un degré plus ou moins élevé d'autonomie est, quant à lui, possible. Il existe toujours une interaction entre un système technique à un moment donné et l'organisation sociale

et économique qui le supporte (Perrin, 1988). En isolant la technique cette approche systémique ne permet pas de rendre compte du processus social de production des techniques. Nous reviendrons sur ce point à propos de la technique comme opérateur social.

La définition d'Ellul de la technique pourrait bien être la recherche du meilleur moyen dans tous les domaines. Cette définition souligne l'extension du phénomène et son caractère rationnel. Selon Dupuy (1978, 40) : "C'est ce mode de rattachement rationnel qui constitue la spécificité de la technique moderne et fait que l'on peut parler de la technique et non pas seulement des techniques." Ellul montre aussi qu'un développement de la technique dans un secteur donné entraîne la "technicisation" d'un autre secteur. "Le système est un ensemble d'éléments en relation les uns avec les autres de telle façon que toute évolution de l'un provoque une évolution de l'ensemble et que toute modification de l'ensemble se répercute sur chaque élément. Il est donc bien évident que nous ne sommes nullement en présence d'objets isolés mais d'un réseau d'inter-relations" (Ellul, 1977, 88). Et ce sont ces inter-relations qui produisent l'évolution du système.

Tout système trouve sa dynamique en lui-même; chaque élément se modifiant provoque une sorte de mutation du tout.

L'indépendance du système technique impose ses contraintes et ses lois d'évolution au reste de la société. De plus, le système existant en tant que globalité entre en relation aussi avec d'autres systèmes, avec d'autres globalités. Comme le remarque Perrin (1988), un système technique peut absorber, s'il y a compatibilité des techniques, des structures appartenant à un système précédent. Cette caractéristique est fort utile aux tenants de l'approche systémique pour expliquer la sélection de certaines techniques dans une société ou au contraire le blocage de certains changements techniques. Mais les situations où l'approche est incapable de rendre compte de la réalité ne manquent pas non plus. Ce même auteur mentionne encore que, par exemple, dans le cas de la technique du moteur rotatif, l'approche en termes de systèmes techniques ne permet pas d'expliquer le blocage de la nouvelle technique pourtant plus performante et concurrente d'une technique existante et toutes deux compatibles néanmoins avec le système en place.

L'approche systémique de la technique, partagée à des degrés divers par plusieurs chercheurs (ex. : Seligman, 1966; Mumford, 1967; Habermas, 1973; Ritcha, 1974; Gilles, 1978; Galbraith, 1979; etc.), ne dit rien sur les processus de développement de cette dernière. Car, pour eux, la technique est autonome et ne reçoit pas d'impulsion de l'extérieur pour son changement. Il y a "auto-engendrement" technique,

c'est-à-dire suivant une impulsion interne du système sur lui-même. "Ce ne sont plus les nécessités externes qui déterminent la technique, ce sont les nécessités internes" (Ellul, 1977, 101). Le phénomène technique est finalement plus pressenti qu'analysé (une tâche immense qui reste encore en grande partie à faire). Mais l'avantage majeur d'une telle approche est de nous faire comprendre que la technique n'est nullement isolée mais rattachée à un ensemble plus vaste. Une technique particulière n'est pas isolable du phénomène technique général. La nécessité de fonder une technique moderne sur le fond scientifique (ex. : Habermas), illustre bien que nous sommes en présence d'une entité complexe et globale, un système.

Des pistes nouvelles se dessinent actuellement pour renouveler l'approche systémique. Les quelques ouvrages contemporains qui vont dans cette voie (ex. : Neiryneck, 1986; Eflin, 1987; Gaudin, 1988) sont encore à l'état embryonnaire mais laissent présager des avenues possibles. On y introduit, par exemple, la notion d'entropie dans le système. C'est ce qui permettrait de rendre compte de l'évolution technique. D'autres adoptent une vision "structurationniste" et mettent l'emphasis sur les notions de "temps" et "d'intention" dans l'étude des systèmes techniques. Toutefois, parmi les nombreux travaux sur la technique, ceux qui traitent du système technique sont plutôt marginaux. Nous allons voir maintenant

ce qui nous apparaît être l'approche dominante de la technique et sa critique.

2.3. La conception mécaniste de la technique :

Les études qui ont été entreprises sur la société industrielle semblent avoir fixé de façon quasi-définitive la place de la technique dans la société. En effet, ces travaux ont relié directement l'évolution de la société au progrès technique. Pour emprunter les mots justes de Dupuy (1978, 43): "Partant du double constat de changements profonds dans les mœurs d'une part, d'un développement important du machinisme d'autre part, ils ont cherché à établir une relation causale entre l'un et l'autre phénomènes." L'idée maîtresse est que la technique, engagée depuis la révolution industrielle dans un processus de progrès accéléré, est une variable exogène au système social. Les études ne pourront alors traiter que des conséquences (sociales) de la technique. Du progrès technique résulte d'abord des transformations dans la vie de tous les jours, mais aussi par la suite dans l'économie, la productivité des entreprises, les revenus, les prix, etc. Les études de ce genre ne manquent pas (ex. : Ogburn, 1952; Packard, 1958; Fourastié, 1963; Closets, 1970, 1974; Toffler, 1970, 1980; Gourou, 1973; George, 1974; McPhal, 1981; Eudes, 1982; etc.). Pour ceux-là donc la technique est le déterminant par excellence des transformations

socio-culturelles, du "social change". "Les répercussions naissent de la technique et se propagent dans une seule direction : de la technique vers la société" (Lefebvre, 1980, 22). Ce genre de raisonnement ne nous semble pas fournir une interprétation exacte de l'essence de la technique et de son rôle dans la société. Il s'appuie sur le schéma causal simpliste : Technique -----> Société. Et même si depuis quelques dizaines d'années on a complété ce schéma en y ajoutant la variable "science" nous restons avec un schéma causal linéaire :

SCIENCE -----> TECHNIQUE -----> (ÉCONOMIE) -----> SOCIÉTÉ
(Dupuy, 1978, 45)

Ce type de raisonnement est fréquent chez certains économistes qui croient nécessaire d'introduire dans leurs modèles un facteur correctif, la technique. La technique n'y est jamais considérée comme un champ possible d'analyse. On reconnaît d'ailleurs la neutralité de la technique dans ces schémas. Cette forme de l'analyse a été grandement remise en cause en Occident autant que par les pays du "Tiers-Monde". On ne croit plus à la neutralité de la technique et le symbole du développement technique est devenu la cible privilégiée des critiques contre l'impérialisme, des mouvements écologistes, des regroupements de travailleurs, etc. Cela a eu pour effet d'affaiblir le schéma normatif d'une technique qui apportait

le progrès social; mais la technique n'est pas remise en question pour elle-même. Ainsi on a remplacé le schéma précédent par :

SOCIÉTÉ -----> TECHNIQUE

* son constat théorique repose sur la détermination sociale de la technique.

C'est l'époque de la planification de la technique. Les dirigeants ont bien vu l'intérêt opératoire de cette nouvelle représentation. Mais on ne peut être dupe. Le remplacement d'un schéma par l'autre est vain. Il existerait plutôt des causalités dans les deux sens, car l'action de la technique sur les phénomènes sociaux s'accompagne toujours d'une action en retour des phénomènes sociaux sur la technique. C'est le nécessaire effet de feed-back dont on doit tenir compte. L'approche du système technique, à ce point de vue, est plus satisfaisante car elle tient compte de ces feed-back. Devrait-on alors parler d'une causalité circulaire? Le schéma en serait :

TECHNIQUE $\rightleftharpoons$ SOCIÉTÉ

Nous croyons que cette dernière représentation n'est guère plus satisfaisante. Il ne peut y avoir de causalité

linéaire simple, pas plus que de détermination double. L'une et l'autre supposent la séparation des deux termes, quand au contraire la technique est un fait social. Cette définition nous interdit d'elle-même une séparation du technique et du social. La question de la place de la technique dans la société ne peut donc en aucun cas se réduire à l'influence d'un corps étranger sur un milieu environnant ou réciproquement. La technique fonctionne comme un des rouages de la société. Dans l'approche dominante de la technique le débat est faussé dès le départ puisqu'on cherche à voir les conséquences de la technique (exogène) sur la vie des hommes, sur la société. Plusieurs qui s'étaient lancés dans cette voie ont dû reconnaître que les changements techniques et les changements sociaux leur apparaissent à ce point impliqués les uns dans les autres qu'il serait impossible de les distinguer et, surtout, d'attribuer aux uns une valeur de cause et aux autres une valeur d'effet. En d'autres termes, la réciprocité des fins et des moyens est telle qu'il est pratiquement impossible de trouver des moyens qui ne soient pas aussi des fins (Bernard, 1956). Alors, l'idée même d'une action de la technique sur la société paraît irrémédiablement vouée à demeurer contradictoire ou confuse car, il est impossible de séparer les deux termes sans faire violence à la nature des choses.

Roqueplo (1983, 35) résume assez bien la contradiction de ce raisonnement sur la technique : "Certes, il est vrai que, d'une certaine façon, l'objet technique se distingue assez du corps social pour qu'on puisse parler d'une relation entre celui-ci et cet objet. C'est vrai. Ainsi, en va-t-il d'ailleurs de tout objet par rapport aux sujets qui le constituent comme objet. Mais, encore une fois, l'objet n'est point la chose et la technique ne se réduit point aux objets. Elle est infiniment plus intégrée au fonctionnement social que ne le donne à penser le schéma Objet -----> Société". Pour éviter le problème, l'auteur suggère l'utilisation du terme d'opérateur social. Étant entendu que la technique n'est pas simplement opérateur social au titre de son action sur le corps social ni au titre de la réaction de celui-ci à son égard. La technique est un opérateur social parce que cette caractérisation constitue sa raison d'être. "Cette raison d'être l'intègre intrinsèquement au fonctionnement social" (Ibid., 35).

Frankel (1953) a relevé que l'on a l'habitude de parler de la technique en termes mécanistes, comme s'il s'agissait de forces indépendantes provoquant des réactions sociales favorables ou défavorables. Mais ces interprétations mécanistes qui tendent à expliquer la "phénoménalité" sociale par l'interaction de variables objectives s'épuisent rapidement lorsque confrontées à la réalité. Il est

impossible, encore une fois, de déterminer une causalité directe et univoque. On doit rejeter le schéma selon lequel il y aurait des phénomènes déterminants et d'autres déterminés. C'est Bernard (1956) qui souligne judicieusement que l'on ne peut parler de "l'action" de la technique sur la société que par métaphore.

2.4. Technique : La recherche du sens

Le réseau des interconnexions sociales qui intéressent la technique demeure pratiquement impossible à reconstituer puisqu'on ne connaît qu'imparfaitement comment fonctionne l'ensemble de la société et de la culture. Il est alors justifié de constituer, en simplifiant et en schématisant, un modèle de la réalité.

La proposition de tout modèle a ses limites qu'il faut accepter. Elle ramène l'explication à une image virtuelle (au sens de Pareto) du phénomène analysé. Les deux approches que je viens de passer en revue en donnent un bon exemple. Toutefois il devient de plus en plus urgent, avec l'ubiquité de la technique et les problèmes qu'elle pose aux sociétés modernes, de dépasser le stage de compréhension actuel du phénomène. Malheureusement, l'étude de la technique est gravement entravée par le manque d'intégration des sciences sociales. La séparation du social et du technique est vaine et

l'approche systémique n'en a donné qu'une explication trop générale. Quels sont alors les éléments constitutifs d'un modèle qui permettrait de fournir une image claire du réel?

Toute tentative de cerner le phénomène technique renvoie inévitablement au culturel et au relationnel. Cela doit nous fournir un point de départ méthodologique pour l'étude de la technique. L'action de cette dernière au sein du complexe socio-culturel emprunte le canal de la subjectivité humaine. Il est essentiel dans une étude de la technique de se demander ce que peuvent bien penser et ressentir ceux qui participent directement à la conception ou aux opérations techniques. Car se sont incontestablement les facultés créatrices de l'homme qui conditionnent la structure de son existence sociale. Le défi est ainsi de lier de manière satisfaisante l'aspect objectif et l'aspect subjectif des phénomènes techniques.

La technique est liée à tout un système de valeurs. Ogburn (1922) souligne que les outils de pierre néolithiques sont d'ordre culturel. La technique n'existe que sous la forme relativement éphémère qui convient à la situation du moment et à l'ensemble des besoins particuliers auxquels elle doit répondre. Elle ne peut rien en dehors des fins pour lesquelles elle a été prévue. Elle représente la solution donnée par l'homme aux problèmes toujours changeants qui se posent à lui dans le milieu physique et humain où il vit. La technique

suppose déjà la collaboration active des facteurs culturels et sociaux qu'elle est censée transformer : attitudes, habitudes, normes, etc. Elle est d'abord le produit d'une opération mentale : l'invention. On pourrait dire comme Bernard (1956) que les techniques sont des "idées matérialisées".

Selon Leroi-Gourhan (1952, 570) : "L'homme invente parce qu'il possède un idéal de domination du milieu extérieur, une liberté dans les actes qui suffirait à brouiller une explication purement mécaniste". Il est donc clair qu'une explication du phénomène technique passe inévitablement par des considérations d'ordre symbolique et de représentation. Celles-ci font l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 3: LE MESSAGE DE LA TECHNIQUE

"L'incertitude qui est désormais la nôtre quant à l'espace, au temps réel, le déclin de l'importance du jour astronomique, l'aube d'une durée, d'un "jour technique" indépendant des conditions du milieu où l'ubiquité du transport supersonique rejoint celle des communications audiovisuelles: comme les événements retransmis en direct à la télévision, les lieux, les positions, deviennent interchangeable à volonté. Ce trouble, cette confusion des échelles de grandeur sont significatifs d'une crise affectant la perception et la vie pratique mais également, l'interprétation théorique des différents phénomènes physiques" (Virilio, 1984, 180).

Comme je le soulignais au chapitre précédent nous vivons environnés par la technique. Notre vie, de part en part, est ponctuée, traversée, innervée par la technique. De cette technique pourtant, il est difficile d'en parler. On l'a vu, les analyses des sciences humaines et économiques tendent à rendre compte du phénomène technique le plus souvent d'un point de vue "externaliste", c'est-à-dire en se plaçant pour ainsi dire en dehors de la logique d'évolution propre de la technique. Seule cette logique d'évolution pourrait pourtant montrer les interconnexions avec d'autres facteurs historiques, économiques, sociologiques, anthropologiques ou géographiques.

Il faut interroger les prétentions de la technique d'une autre façon. Comme l'a remarqué Roqueplo (1983), il s'agit en fait de "repenser" la technique. Si une technique se définit certes à partir de critères purement techniques, on ne peut

passer sous silence qu'elle est produite à partir du sens (c'est-à-dire de valeurs, de finalités, et de symboles) qu'une culture lui accorde. La technique c'est le langage d'une société, elle "parle et fait parler le monde tout autant qu'elle l'agit et y fonctionne" (Miquel, 1987, 13). Aborder la technique de cette façon permet de dépasser les approches qui considèrent celle-ci comme un "objet neutre" ne requérant qu'une analyse purement instrumentale et fonctionnelle. Heidegger (1954) note fort justement que c'est quand nous considérons la technique comme quelque chose de neutre que nous lui sommes livrés de la pire façon et que cette conception, qui jouit aujourd'hui d'une faveur toute particulière, nous rend complètement aveugles en face de l'essence de la technique. A première vue l'on pourrait penser que le monde de la technique n'a rien à voir avec celui du symbole. L'un désigne en effet un ordre instrumental, fragmenté en de multiples objets partiels; l'autre renvoie au contraire à la recherche d'un sens global, totalisant. Il y aurait ainsi une coupure radicale entre ces deux "mondes". Dans l'univers technique régnerait le seul impératif fonctionnel et pragmatique, le symbole renvoyant quant à lui au monde ^{l'ave} théorique des valeurs par lesquelles l'être humain donne sens aux choses. Mais est-il vraiment possible à la technique de se déployer sans aucun lien avec l'univers symbolique ? C'est ce que nous allons nous demander en essayant de préciser les rapports qui peuvent être décelés

entre ce monde de la technique et ceux du symbole et du sacré qui, peut-être, structurent les univers imaginaires de la technique.

Le développement de la technique dépend toujours d'un schéma organisationnel, de tout un univers de valeurs et de symboles qui président à son expansion. Les résistances des milieux culturels à l'introduction de l'innovation en sont la plus belle preuve. Les gens voient dans l'innovation une agression à leurs valeurs et leurs croyances car elle consiste en l'introduction de nouvelles façons de "faire" mais surtout de "voir" le monde (représentation et interaction avec le monde).

Je partirai donc de cette idée qu'il existe un rapport entre technique et sens et que l'on ne pourrait les considérer indépendamment l'un de l'autre. Mais de quel type est le lien entre le monde technique et l'univers du sens? N'est-ce pas de l'intégration de la technique à un univers symbolique que dépend, dans une large mesure, son évolution et son apparition sous telle forme historique concrète ? La symbolisation permet en effet d'appréhender au-delà de ce qui est donné directement par l'expérience. Il semble alors essentiel de délimiter cet imaginaire symbolique qui, de tout temps me semble t-il, a été associé aux techniques.

Tout porte à croire que notre monde technique n'est pas plus exilé de l'univers symbolique que les civilisations qui l'on précédé, et que les mythes qui se déploient autour de la technique ne cessent de resacraliser celle-ci. En dégagant la problématique qui se noue entre technique et symbole dans notre civilisation technicienne, le danger majeur serait de poser une distinction radicale entre l'un et l'autre. Car la technique, bien qu'elle n'ait apparemment rien à voir avec l'ordre symbolique, exprime néanmoins elle-même un ordre symbolique. Il faut penser ces deux aspects en même temps.

3.1. L'inscription symbolique de la technique :

"Analyser intellectuellement un symbole, c'est peler un oignon pour trouver l'oignon."

Pierre Emmanuel,
Considération de l'extase

"Construire des symboles et employer un langage symbolique sont les facultés les plus distinctives de l'homme" (Dobzhansky, 1966, 242). Tout homme utilise quotidiennement le symbolisme sans le savoir puisque tout mot est un symbole. Le symbolisme n'est donc pas un domaine réservé ou occasionnel, mais une pratique quotidienne qui consiste à exprimer des idées difficiles d'une façon qui soit accessible à tout le monde. Dans l'ordre des idées, un symbole est un élément de liaison riche de médiation et d'analogie. On ne peut rien

comprendre, ni rien communiquer sans sa participation (Benoist, 1975). Car le signe n'est pas l'enveloppe qu'un pur hasard attribuerait à la pensée, mais son organe nécessaire. Il ne sert pas seulement aux fins de la communication d'un contenu de pensée qui serait donné une fois achevé; il est un instrument au moyen duquel ce contenu lui-même prend forme en s'extériorisant et au moyen duquel seulement il acquiert la plénitude de son sens (Cassirer, 1972). Ce n'est ainsi qu'à travers des signes que l'homme est à l'espace et au temps.

La métamorphose symbolique de l'espace en monde de sens coïncide avec l'humanisation de la nature, elle n'est, en somme, que la manière propre à l'homme de se rapporter à ce qui est, d'être dans l'univers. La structuration symbolique du réel est ainsi une mise à distance mais aussi une mise en ordre du monde puisqu'elle est choix, distinction et hiérarchisation (Hottois, 1984). Ellul (1980) relève, par exemple, dans son livre L'Empire du non-sens que la symbolisation était dans les sociétés traditionnelles le mode majeur de l'homme pour appréhender son milieu et affirmer une autre supériorité que simplement matérielle. La fonction de symbolisation était une des voies majeures de l'action, et ce que l'on appelle "l'art" était une des formes essentielles (avec, par exemple, la religion) de cette symbolisation.

Guénon (1979) considère pour sa part que le symbolisme n'est que la fixation d'un geste rituel. Notre connaissance du monde aurait ainsi suivi l'exploration que notre sensibilité appliquait à l'univers avec lequel elle tentait de s'identifier. Cette analogie que les traditions anciennes établissaient entre le microcosme et le macrocosme est, pour l'auteur, la véritable clef du symbolisme qui utilise les éléments de la nature pour exprimer les conceptions de l'esprit. Du geste au symbole nous pouvons donc dire que le mécanisme de la pensée utilise une simple analogie. L'usage du langage (système de signes, de symboles) ne peut être ainsi isolé de son origine opérationnelle. Pour exprimer ses idées, l'homme emprunte ses moyens d'expression aux formes des choses et aux mouvements des figures environnantes, sans se soucier de leur nature intrinsèque.

3.1.1. Symbole et technique :

Tout est communication, la langue bien sûr, mais aussi les images, les sons, les objets, les gestes, et tous ces phénomènes constituent des systèmes de signes qui doivent être étudiés en ramenant chaque message aux codes qui en régissent l'émission et la compréhension (Eco, 1968). Hottois (1984) considère que pour pouvoir construire des outils quels qu'ils soient, pour pouvoir imaginer des fins et des moyens adaptés à ces fins, il faut que l'homme ait déjà accès à l'ordre

symbolique, c'est-à-dire qu'il dispose déjà d'un langage qui lui ait simultanément ouvert les dimensions de l'être et de la valeur. "Ce n'est qu'à partir de cette double ouverture que l'homme a pu se mettre à construire des instruments en vue de la réalisation de finalités estimées désirables [...] La hache et l'ordinateur n'ont de sens et d'identité que par la grâce d'un nom qui leur ménage une place dans l'ordre symbolique" (Ibid., 67). Ainsi, l'objet est inséparable d'une pensée conceptuelle qui plonge ses racines dans l'imagination et la naissance du langage (Varenne, 1980).

Ce sens, cette représentation que l'on attribue à l'objet n'est pas le fruit d'un pur arbitraire. Cette assignation résulte d'un processus analogique de l'imaginaire et conserve toujours un rapport avec l'objet concret. Ainsi une balance, outil technique, renvoie également à l'équité et à la justice qu'elle signifie symboliquement. L'objet technique, en ce sens, n'est jamais objet purement instrumental; il renvoie toujours à des significations symboliques qui donnent sens au monde. Pour Miquel (1985), le symbole débouche toujours sur une vision globale de l'objet, vision dans laquelle le signifiant et le signifié sont appréhendés en un seul mouvement synthétique, pour ainsi dire magiquement réconciliés. "Le symbole est le fruit d'une pensée qui réconcilie les deux aspects du signe en une vision globale." (Todorov, 1977, 28). Finalement, le symbole pourrait être vu

comme ce qui permet d'ajouter à un objet concret une autre dimension qui le surdétermine en lui donnant un sens. Mais comment ce sens est-il attribué à l'objet technique? L'explication de Miquel (1988) à ce propos est très éclairante. Il a observé que la technique se voit attribuée du sens à la fois de façon endogène, par processus analogique (la charrue renvoyant toujours, par exemple, à une blessure infligée à la terre) et de manière exogène, par codage social (ce symbolisme de la blessure, en l'occurrence, pouvant être interprété de diverses manières, aussi bien comme malédiction, par exemple, que comme participation à un travail divin). Toute étude sérieuse sur la technique ne devrait donc pas séparer les desseins "incohérents" que formule la parole et que réalise l'outil.

Mumford (1950) voit dans la technique le produit extérieur de la pensée. Il ne regarde pas la technique tel un système indépendant comme l'Univers; elle n'existe pour lui qu'en tant qu'élément de la culture humaine. Traditionnellement, l'ordre symbolique inscrit sans reste la technique : celle-ci est à l'enseigne du signe, insérée dans la culture. Elle a une place, une fonction, une valeur et un sens déterminés dans le monde et l'histoire. La technique paraît ainsi inscrite et circonscrite par le signe (Hottois, 1984). C'est Leroi-Gourhan (1952) qui a relevé que l'homme fabrique des outils et des symboles, les uns et les autres

recourant dans le cerveau au même équipement fondamental. "Le langage et l'outil sont l'expression de la même propriété de l'homme" (Ibid., 112). Dans le même sens, Castoriadis (1984) remarque que la technique est une extériorisation ou "objectivation" de l'homme, qui reste inintelligible si on la coupe d'une intériorité pourtant elle-même inaccessible. Outil et parole doublent immédiatement leur existence empirique, de fait, par un "eidos" universel.

L'homme se crée des outils. Sous leur évolution, sous ce surgissement insondable se trouve la pensée. Elle se manifeste à la fois dans la technique et dans la représentation du cosmos, le discours qui relie l'homme au monde. "Chaque civilisation vit un mode particulier conflictuel d'apparition de l'Etre, qui se lit à la fois dans la technique et le discours; l'un ne peut se comprendre sans l'autre " (Gaudin, 1978, 266). N'est-ce pas ce que prouvent les refus ou les problèmes rencontrés lors de l'introduction d'une nouvelle innovation? Par exemple, les révoltes ouvrières américaines des années 1920 et 1930, mues par le rejet du taylorisme, rejetèrent toujours la technique au nom de valeurs et de symboles que les ouvriers semblaient opposer à celles de leur culture et de leur croyance (Miquel, 1988). Est-ce qu'on observe des réactions similaires soixante ans plus tard ? En d'autres termes, le lien entre le monde technique et l'univers

du sens se manifeste-t-il avec autant d'évidence hier et aujourd'hui ?

3.1.2. Le destin sacré de la technique :

Rien ne paraît aujourd'hui appartenir davantage que l'objet technique au monde profane et banal du quotidien. Il n'y aurait ainsi aucun rapport entre technique et sacré; entendu que le sacré permet d'échapper au monde profane pour atteindre une dimension autre de l'existence. Otto (1912) a noté que le sacré se réfère d'abord et avant tout à une expérience de l'irrationnel qui se dévoile à l'être humain comme ce qui le dépasse, et qui est centrée sur l'expérience intérieure. Cette perspective exclue ainsi la technique qui semble ne concerner qu'une dimension "objective" et "extérieure" de la vie humaine. Mais n'est-ce pas rejeter trop rapidement (radicalement) la technique du côté du profane ? Car la définition profane de la technique ne semble finalement prendre tout son sens uniquement qu'à notre époque moderne.

Les philosophes ont soulevé que l'outil apparaît tout d'abord (chez les "primitifs") comme quelque chose de "non-naturel", réalisé grâce au détournement d'un élément naturel, par une transgression de l'ordre donné du monde. L'outil impliquant une distance par rapport au monde naturel

et une tentative de manipulation de ce monde, une coupure s'instaure entre l'homme et la nature. L'objet technique est donc véritablement, en ce sens, à l'origine du sentiment du sacré car c'est lui qui introduit l'ordre profane et instrumental. C'est ce que nous révèle le mythe de Prométhée où la technique est le vol, le secret arraché au monde des divinités. Se servir d'un outil, c'est d'emblée se poser, face à l'ordre du monde, comme détenteur d'une puissance supplémentaire. Cette symbolique de puissance associée aux outils se manifeste tout d'abord comme puissance humaine accrue mais aussi par la production de tout un univers de valeurs mythico-religieuses qui a incité et nourri l'imagination créatrice. Fondement même du monde profane, l'objet technique est donc également à la source de tout un univers symbolique qui l'investit d'emblée d'une dimension sacrée et lui fait échapper au règne de l'ordre purement profane. Force est de constater le statut ambivalent de la technique. Simondon (1958) a mis en lumière ce caractère fondamentalement duel de la technique, à la jonction du sacré et du profane.

L'aspect sacré est très présent à travers les techniques primitives. L'homme est introduit dans le monde des puissances surnaturelles en dépassant les limites de sa condition profane. La technique permettait ainsi aux chasseurs préhistoriques d'entrer en communion intime avec le monde

sacré des animaux lors de leurs expéditions de chasse. La technique de la chasse permettait de pénétrer dans ce monde sacré, de retrouver le contact avec le monde animal duquel l'homme "désarmé" était exclu (Miquel, 1988). A l'origine, les principaux outils ou instruments liés aux activités de la vie quotidienne -- chasse, pêche, cueillette, agriculture, forge, artisanat, guerre -- furent cédés ou octroyés par les dieux ou les héros fondateurs. Ces objets techniques justifient alors les travaux, les fêtes saisonnières, les célébrations et les rites solsticiaux, les sacrifices, les croyances et les dogmes. Ils dépassent de plus leur utilisation banale et facilitent la communication, l'échange entre les mondes : le ciel et la terre, l'air et l'eau, ainsi qu'avec les puissances qui les habitent. Varenne (1980, 60) parle de l'objet technique ainsi : "Guetteur aux frontières du connu, l'objet a longtemps témoigné d'un monde imaginaire, mystérieux et sacré, où l'homme puise sa force et sa raison d'être." Pour Eliade (1976) aussi il est inconcevable que les outils n'aient pas été chargés d'une certaine sacralité et n'aient pas inspiré nombre d'épisodes mythologiques. Les premières découvertes techniques n'ont pas seulement assuré la survivance et le développement de l'espèce humaine; elles ont également produit tout un univers de valeurs mythico-religieuses.

Le sacré de la technique ne touchait toutefois que les rapports entretenus par les hommes avec la nature et le divin. La technique était donc réduite le plus souvent à un rôle de médiateur "homme-nature" (ce qui laissait de côté toute la dimension des rapports des hommes entre eux). Ce sacré de la technique, en renvoyant à des expériences et à des modalités spécifiques du rapport au monde, n'était pas perçu comme un moyen de s'opposer au monde naturel, mais comme un moyen de s'y réintégrer, de prendre place dans le cosmos. C'est ce que Miquel (1988) appelle "le paradigme symbolique de la technique primitive".

La symbolique de la technique semble bien avoir pour but unique l'intégration de l'homme à son milieu. "Dans une civilisation inspirée par la recherche de l'accord avec le cosmos, et non de son opposition [...] la visée du dépassement technique manquait d'une véritable terre nourricière. La visée de dépassement est sans valeur car sans signification" (Radkowski, 1980, 91). Ce symbolisme de la technique, comme mode d'insertion et d'intégration dans le monde sacré de la nature, n'a rien à voir avec celui d'une puissance de domination de la nature que l'on connaît aujourd'hui (et que l'on a peut-être déjà dépassé ?). Ceci montre bien que la technique a des significations différentes au cours des siècles. Notre objectif n'est évidemment pas de refaire l'histoire symbolique de la technique dans son ensemble mais

seulement de souligner le fait important que celle-ci s'est toujours vue attribuer une dimension sacrée, du moins symbolique, à travers l'histoire.

Le "modèle" symbolique concerne aussi bien les origines du monde que le geste le plus humble de la vie quotidienne : il codifie aussi bien les activités de production que les techniques de cuisson. Cette intégration de la technique à l'intérieur d'un cadre social et naturel donne à penser qu'elle ne peut être séparée de ce contexte qui la définit. Le lien qui s'instaure entre les différentes dimensions symboliques de l'objet technique empêche les techniques d'évoluer de manière totalement indépendante, c'est-à-dire de s'abstraire du contexte culturel qui leur confère leur sens, de se détacher de l'environnement social et naturel qui les fait répondre à des besoins précis. Paradoxalement, la technique est ainsi elle-même encadrée par un autre ordre qui est symbolique. Mais comme on l'a dit, cet univers symbolique évolue. Ceci nous suggère que le cadre symbolique, quoique contraignant, se transforme avec l'apparition de nouvelles techniques. Il y aurait ainsi, avec chacune des mutations technologiques majeures, la création d'un nouveau système de valeurs symboliques qui codifie aussitôt les innovations et les insère dans une nouvelle strate de signification (cette idée est le point de départ de la thèse). Toutefois, la profusion des nouveaux symboles qui se cristallisent

aujourd'hui autour de la technique semblent contredire ce schéma ou processus de création de systèmes symboliques. En effet, la technique moderne semble réactualiser constamment les mythes fondateurs de notre société technicienne, c'est-à-dire ceux qui ont porté la révolution industrielle du XVIIIe et XIXe siècles.

La profusion des nouveautés techniques qui touchent à notre époque tout particulièrement l'Occident, et à un moindre degré les pays du Tiers-Monde, peut expliquer les difficultés à leur donner un sens quelconque. C'est ce qui fait dire à plusieurs (Ellul, 1980; Hottois, 1983) que la technique est aujourd'hui dissociée du monde symbolique. Et si certains en sont venus à penser la technique de cette façon c'est bien parce qu'elle avait accompli tout un cheminement qui la montrait sous un autre jour. Faut-il parler de désacralisation de la technique ? Les progrès dans l'agriculture, le phénomène de l'urbanisation, aussi bien que l'amélioration des transports, pour ne nommer que les plus importants, auraient ainsi fourni un cadre élargi et plus souple à son développement et son extension à tous les domaines de l'activité humaine. Spengler (1958) a bien montré que pour la première fois, avec le XXe siècle, la technique ne se développe plus en relation avec le monde naturel et ses contraintes, mais dans un nouveau contexte artificiel qui la favorise. Il faut alors se demander si la société

technicienne, qui parseme le monde d'objets éclatés et profanes, peut se déployer et se comprendre autrement que par rapport à ce "fond" sacré dans lequel elle s'enracine (s'enracinait ?) ou, de façon plus générale, sans le recours à quelque référent symbolique que se soit ?

3.2. Du sens au non sens de la technique: le renversement de l'ordre symbolique ?

3.2.1. La nature non langagière de la technique :

Gaudin (1978, 39) dit à propos des objets techniques : "Ceux-ci sont les mots d'un langage, par lequel le producteur communique avec le monde." En effet, à travers l'objet, c'est autre chose qui est cherché. Les publicités n'en font-elles pas la preuve ? Les magazines, revues, dépliants, etc., nous montrent des objets qui ont des noms et des couleurs très évocateurs. Il s'agit là de l'accumulation de sens. L'évocation publicitaire joue la carte du modèle culturel, de la nature, etc. On ne nous fournit que très peu d'indications pratiques concernant l'objet lui-même. Le réel est occulté au profit de l'imaginaire. Automobiles, gadgets, objets anciens, électroménager, ameublement remplissent une autre fonction. Ils instituent un système cohérent de signes qui relève à la fois d'une pratique sociale déterminée et d'une mythologie. Tout l'environnement moderne passe ainsi en bloc au niveau

d'un système de signes (Baudrillard, 1968). Se pourrait-il que l'objet remplisse ainsi un vide que l'homme cherche à combler?

La multitude des techniques qui composent l'univers technique sont comme les mots d'une langue. La variété des objets (vocabulaire) et leurs liens obéiraient à des mécanismes linguistiques. Lapsus, métaphores, analogies, contresens s'adressent aux consommateurs de façon indifférenciée et cherchent à capter l'attention. Discours dominateurs et justificateurs, formation et enseignement de savoir-faire, expressions de la création culturelle, médiateur de la communication, etc., sont des caractéristiques qui rapprochent technique et langage. "La pensée se manifeste à la fois dans la technique et dans la représentation du cosmos, le discours qui relie l'homme au monde, la religion. Chaque civilisation vit un mode particulier conflictuel d'apparition de l'Etre, qui se lit à la fois dans la technique et le discours; l'un ne peut se comprendre sans l'autre" (Gaudin, 1978, 265). Roqueplo (1983) a remarqué que nous vivons, personnellement et collectivement, entourés de représentations qui, pour une part considérable, ont été scientifiquement et techniquement élaborés et qui constituent l'horizon auquel réfère spontanément notre langage. La technique, comme construction symbolique collectivement élaborée, s'interpose entre nous et notre expérience immédiate et, plus que jamais, constitue l'horizon auquel renvoient spontanément nos mots et

nos discours. Ainsi, la technique ne serait pas seulement présente dans le vocabulaire de la langue; elle serait surtout, elle-même, langage.

Cependant, Hottois (1984) s'inscrit en faux contre cette façon de concevoir la technique: pour lui, une langue instrumentée est possible seulement sur fond d'un langage qui ne soit pas instrumental. Il explique :

"Seule une langue dérivée et artificielle peut être dite à la disposition des hommes, à la manière des machines-outils. L'apparition et la disposition de symboles linguistiques conventionnels de représentation et de communication postule au préalable une autre relation entre le langage, l'homme et le monde qu'exprime la nature axio-logique et logo-théorique de l'humanité. Si le langage était primitivement livré à l'homme à la manière d'un objet ou d'un outil, il serait possible de faire de leur relation une description adéquate, à la fois technique et logique, en termes propres. Mais l'homme, le langage et le monde ne sont pas dans un rapport originellement technologique." (Ibid., 30).

On ne pourrait ainsi considérer, selon l'auteur, la technique comme langage, pas plus qu'il serait possible de concevoir le langage en tant que technique.

La technique pour plusieurs chercheurs (Hottois, 1984; Ellul, 1980; Barthes, 1970) produit quelque "langage" séparé du réel. La pensée est calculante, manipule et construit sans s'attarder aux intuitions de sens qui sont l'essence du langage "naturel". Hottois (1984), par exemple, considère la technique comme étant dépourvue d'autonomie et de

signification propre, ce qui l'identifierait aux effets de surface. Sans doute ceux-ci sont spectaculaires mais demeurent néanmoins négligeables pour ce qui est de l'essentiel, d'un fourvoiement du "logos". Ellul (1980), pour sa part, parle du non-sens qui accompagne la technique pour justifier que celle-ci ne peut être considérée comme un langage. Par exemple, les mathématiques (langage technico-scientifique) sont opératoires, c'est-à-dire manipulation. "Manipulations de signes eux-mêmes opératoirement constitués, c'est-à-dire des signes aveugles, rebelles à toute intuition. La manipulation mathématique de signes est médiatrice de la manipulation et de la transformation des choses et non, comme le langage, de leur identification essentielle" (Ellul, 1977, 64).

Hottois (1984) montre en fait que la technique est non-langagière avec l'exemple de la physique. Il note que notre monde, et ses événements, qui font notre histoire, la physique les désigne quelquefois par l'expression "univers macroscopique" (c'est-à-dire à la mesure de l'homme). C'est cet espace et ce temps à sa mesure que l'homme habite par le langage et qu'il métamorphose selon le sens. Aujourd'hui, la techno-science nous rend une image selon laquelle l'univers macroscopique où nous existons n'est qu'effets de surface extrêmement complexes de processus et de constructions microphysiques (quantiques, atomiques, moléculaires) qu'elle, la techno-science, rencontre. Mais ces rencontres, parce

qu'elles sont intégralement opératoires, ne nous permettent pas selon l'auteur de parler d'un monde microphysique, d'un réel qui serait plus fondamental que les phénomènes où nous séjournons (et qui ne serait, dès lors, que des apparences). Nous ne pouvons nous rapporter symboliquement (par la puissance conjuguée de nos sens et de notre langage) à cela même qui est techniquement rencontré (le monde microscopique). Ce n'est pourtant qu'à cette condition seulement que la physique pourrait déboucher sur une nouvelle ontologie et pas seulement sur une technologie.

Il note avec justesse qu'il est évidemment impossible de nous rapporter à cela que nous appelons par métaphore pure des particules, des ondes ou des champs, de la même façon que nous nous rapportons au monde qui nous entoure. L'homme ne peut pas se rapporter de façon culturelle-naturelle aux processus qu'il ne rencontre et ne rencontrera jamais que techniquement et mathématiquement. La rencontre opératoire n'est pas une source possible d'ontologie, justement parce qu'elle est opératoire, c'est-à-dire non langagière et non théorique. Le langage cesse alors d'être ontologique et surtout d'être référentiel, c'est-à-dire qu'il n'assume plus nulle part une référence à un hors langage. Le langage est la manière de se rapporter au milieu naturel le plus spécifique de la forme de vie humaine. C'est par le symbole que l'homme habite spontanément son milieu naturel. Ceci signifie qu'il y a une liaison

essentielle entre le langage, le milieu naturel (le monde à l'échelle de l'homme) et la forme de vie humaine (son corps, ses sens, sa conformation physique, etc.). "L'espace" que rencontre la technique est sans commune mesure avec ce milieu. Aussi l'intégration symbolique de cet espace par le vivant est-elle impossible : "l'homme ne demeure symboliquement ni dans l'espace quantique ni dans l'espace relativiste ni dans le vide interstellaire" (Ibid., 86). Les physiciens eux-mêmes soulignent que le langage humain est solidaire du monde "macroscopique" et que les concepts qu'il contient ne conviennent pas pour la saisie des autres échelles de l'univers. Cette saisie ne peut être que métaphorique ou vaguement analogique parce que les objets rencontrés sont sans commune mesure avec les phénomènes que nous expérimentons naturellement. Ondes, particules, noyaux, collisions sont empruntés au langage de tous les jours, c'est-à-dire qu'ils se rapportent à des phénomènes ou à des objets naturels et familiers. Mais quand on les introduit dans l'univers microscopique ces expressions ne conviennent plus. Et, ce qu'Hottos a le mérite d'avoir souligné, elles ne fonctionnent même pas réellement comme des métaphores ou des analogies car celles-ci jouent normalement entre des phénomènes que nous pouvons expérimenter naturellement l'un et l'autre : "Quand nous disons que le lac est un miroir nous pouvons nous rapporter à l'expérience du lac autant qu'à celle du miroir" (Ibid., 90). La métaphore constitue un transfert

symbolico-phénoménal; rien de tel à propos des ondes, des particules, etc. Dans la métaphore "normale", les choses préexistent au transfert métaphorique tandis qu'avec la métaphore du vocabulaire physique les choses sont littéralement créées par le transfert: ce sont des fictions. Cette situation est d'une importance capitale puisque c'est elle qui suscite l'illusion d'un accès symbolique au réel.

Cette longue démonstration ne nous paraît pas inutile même si elle ne couvre qu'une partie (la physique) du réel dans lequel nous vivons : celui du système technique. S'il semble impossible de rencontrer le monde microscopique autrement que par la technique, ne pourrait-on pas en dire autant de notre univers macroscopique ? Car, après tout, si le médiateur technique est partout présent dans notre quotidienneté, il nous demeure le plus souvent inconnu. L'individu rencontre ainsi le milieu technique (sans le connaître) de façon opératoire à travers une technique qui lui est de plus en plus étrangère. La plupart des éléments du milieu sont totalement impénétrables à la très large majorité de nos contemporains. Qui sait, par exemple, comment fonctionne son poste de télévision ? Le mystérieux univers technique nous entoure aussi naturellement et aussi incompréhensiblement que les phénomènes de la nature apparaissaient aux hommes de jadis.

Mais là s'arrête l'analogie entre les mondes technique et naturel. Car les phénomènes de la nature étaient réellement impénétrables à l'homme de jadis; ils étaient réellement là avant l'homme et l'homme lui-même n'est qu'un produit de la créativité de la nature; dès lors la symbolisation correspondait à une organisation, à une donation de sens véritable. Les objets et les événements techniques sont des énigmes seulement pour les non-initiés. Potentiellement ces objets et ces événements sont totalement transparents. Et chacun peut avoir, s'il le veut, accès à cette transparence fonctionnelle : il lui suffit pour cela d'acquérir le bagage technique indispensable. L'opacité ou l'étrangeté du milieu technique ne sont pas du tout de la même espèce que celles qui affectent ou en tout cas affectaient essentiellement la nature. L'univers technique est transparence puisqu'il est produit, entretenu, réparé par l'homme. C'est ce qui rend apparemment impossible l'ancien "séjour symbolique" de l'homme dans le monde.

3.2.2. Technique profane et déplacement du sacré :

Dans un monde sacré, l'homme établit son origine en rapport à celui-ci. Mais dans un monde peuplé de machines, il n'a comme origine que le point de départ de la technique. Il reconstitue son histoire en fonction de la technique, une

histoire édifiée peu à peu dans le progrès des techniques (Ellul, 1973).

La pensée mythique et religieuse comprend assez justement la portée réelle de la technique. Toutefois, le phénomène de laïcisation de la technique que l'on connaît actuellement conduit à des interprétations dangereuses dans la mesure où on abandonne de facto à des forces obscures, irrationnelles, les réactions suscitées par l'univers technicien perçu selon son poids et sa portée effectifs. Cela n'expliquerait-il pas la montée diffuse et inquiétante d'une nouvelle religiosité (sectes), du renouveau de certaines grandes religions (Islam), de la fascination pour les religions extrême-orientales en Occident, etc. ?

L'interprétation religieuse contemporaine du phénomène technique (ex.: Pie XII, Jean XXIII), tout en accordant à celui-ci une densité et une importance correctes, tend à le refuser globalement et surtout à le rabattre sur une forme purement symbolique de péril : à travers la technique, l'humanité pêcherait par orgueil, présomption, démesure. Mais cette folie qui conduit l'homme à contester sa nature et la nature n'aurait aucune possibilité de réalisation effective : elle conduirait au désastre qui sera punition car ce que l'imaginaire technicien vise est non seulement immoral mais aussi impossible . Il y aurait dans cette littérature

religieuse un glissement de l'attention aux faits et aux possibles techniques réels vers le souci exclusif de l'imaginaire, de la symbolique et de la fiction des techniques. Et cela s'explique sans doute par le fait que l'on ne voit pas que les techniques d'aujourd'hui ne sont plus celles du passé.

La désacralisation de la technique aurait permis un véritable essor des techniques qui, pour la première fois, ont pu échapper au strict codage religieux et se développer de manière purement profane. Mais le sacré est-il disparu pour autant ? On assiste plutôt à un déplacement du système symbolique. En effet, tandis que l'écart se creuse entre le monde divin et l'univers technique, le système symbolique qui ne semble plus directement inscrit dans les techniques se retrouve plutôt les intégrer de l'extérieur.

Le but mythiquement assigné à la technique a permis à celle-ci de se poser et de s'imposer comme valeur en soi sans doute en raison de son utilité sociale. Ce que l'on a, c'est un système symbolique qui donne sens globalement à l'ensemble technique. " Nous voyons confluer dans la technique et ses symboles [...] un mythe ancestral : la Puissance et un mythe nouveau : l'avenir" (Janicaud, 1985, 130). Ces dimensions symboliques, avec d'autres sans doute, font que l'univers symbolique de la technique code tout objet technique, toute invention nouvelle.

3.2.3. Le silence des symboles :

Notre époque est caractérisée par cette tendance de la technique à se développer sans cesse. Cette "accélération de l'histoire" par le continuel renouvellement des techniques est problématique sur le plan de la symbolique technicienne . Ce changement perpétuel serait responsable d'une impossibilité de trouver une signification à ce qui est créé, de par la quantité et aussi du fait que l'innovation devient très vite obsolète. Ellul (1980) souligne ce primat de la technique sur le sens et que si tout est possible alors rien n'a de valeur, rien n'a d'implication vraie. Les procédés doivent être renouvelés aussi vite que le public s'en lasse, que l'effet de surprise est dépassé. On ne peut que constater cette incroyable prolifération des moyens mis en oeuvre pour l'inexistence du message, ou du moins sa banalité, son conformisme. La technique ne s'intéresse pas au contenu d'un message mais seulement aux structures de transmission et à l'objet existant comme tel. La technique récuse le sens et se résout à n'être plus que créatrice de formes. Mais il est toujours possible de trouver dans ces formes une grande richesse de signification. Les formes sont significatives par elles-mêmes. "Le premier langage est le sens des formes, ce sens qui nous fait percevoir inconsciemment, modeler instinctivement et organiser intelligemment" (Joly, 1980, 3). Toutefois c'est la création de ces formes et non

l'interrogation sur leurs sens qui retient l'attention de la majorité de la population. La diversité, le fourmillement, témoigne seulement de l'impossibilité de trouver un style, et une production cohérente de sens.

On peut penser que si l'on connaît aujourd'hui une domination du modèle technique cela est indissociable de l'accomplissement du projet symbolique qui, s'il existe, sous-tend ce modèle. Pour Ellul (1977) il est clair que le système technique est devenu autonome et indépendant, ne faisant plus appel qu'à lui-même et à son propre développement; ce qui semble évacuer toute possibilité "d'intervention" d'un ordre symbolique externe. L'univers technicien placerait ainsi l'homme dans un monde non figuratif quoique fait d'objets. Et ce qui constitue cet univers technique c'est la corrélation des moyens. Du milieu naturel nous arrivions à construire un sens unificateur, mais dans le milieu technique il n'y a plus de principe transcendant pour unifier la société (Leymarie, 1955). Nous nous trouvons apparemment dans un milieu réfractaire à toute symbolisation. Bachelard (1968) parle de "la fin de la dimension symbolique". Ainsi le milieu technicien ne serait jamais ressaisi par l'homme puisque la symbolisation est exclue. La technique, purement opérationnelle, vise la seule efficacité, sans égard à quelque valeur que ce soit, et sans pouvoir être assignée à

un quelconque univers symbolique. Varenne (1980, 61) lance un cri d'alarme :

"La vie moderne le prouve assez, si nous continuons d'étouffer la langue des outils, des instruments, des objets familiers au profit des choses manufacturées, si nous nous privons de leur discours, nous finirons par perdre une part essentielle de nous-même : la joie de connaître, le plaisir du dialogue."

Pourquoi, alors qu'il a toujours habité symboliquement le monde naturel, l'homme ne peut-il séjourner dans le milieu technique de la même façon ? Ellul (1977) énonce trois raisons principales pour expliquer que la technique n'est pas "symbolisable" :

1. Elle est d'abord devenue la médiation universelle; elle est exclusive de tout autre système de médiation (ce qu'était essentiellement la symbolisation).
2. En second lieu elle est productrice de communiel ; la communion "groupale" ne passe plus aujourd'hui par un support symbolique mais par un support technique (le jeu des médias, par exemple).
3. Enfin, la technique institue une relation non-médiatisée, non-distanciée avec l'homme. Celui-ci avait éprouvé fortement le besoin d'établir une distance entre la nature et lui, mais la technique ne semble pas exiger une telle opération : elle est en apparence le prolongement direct du corps. Le système technique se dérobe à la symbolisation parce que le réel est produit aujourd'hui par l'homme qui n'éprouve pas le sentiment de mystère et d'étrangeté. Il n'y a plus aucune distanciation, aucune possibilité de maîtrise du système par la voie de la symbolisation.

D'un autre côté, si ce nouveau milieu paraît "in-signifiant", n'est-ce pas plutôt parce que nous ne savons pas encore réellement ce qu'il est et que nous ne sommes pas

capable d'en lire les signaux ? L'homme aurait-il de la difficulté à situer sa communication hors du milieu naturel qui, jusqu'ici, l'a toujours inspiré ? Ceci expliquerait du moins sa difficulté à symboliser (dans le milieu technique).

Selon Ellul, ce n'est pas ce qui se passe. C'est plutôt que la technique est autosymbolisante, c'est-à-dire qu'elle produit d'elle-même, pour elle-même, les symboles qui pourraient encore être nécessaires. Il remarque pertinemment que la télévision ou la publicité fournissent d'abondants symboles de la technique, mais issus du fonctionnement même de la technique. Celle-ci ne pourrait ainsi se développer qu'en se valorisant et en se sacralisant elle-même; devenant symbolique au moment précis où elle nie tout symbole. N'est-ce pas ce qu'avait pressenti Bachelard (1968, 65) lorsqu'il écrivait: "Notre civilisation technique essaie de compenser l'effacement de la relation symbolique liée au gestuel traditionnel du travail, de compenser l'irréalité, le vide symbolique de notre puissance." Il a bien vu que si la technique ne peut plus être symbolisée, ses formes fonctionnelles continuent de connoter un certain ordre symbolique. Elles la "sursignent" dans sa cohérence absolue (aérodynamique, maniabilité, automatisme, etc.) en même temps qu'elles formalisent le vide qui nous en sépare. Bachelard (Ibid., 69) pose bien le problème de cette pseudo-symbolisation dont parle Ellul : "Si le simulacre est

si bien simulé qu'il devient un ordonnateur efficace de la réalité, n'est-ce pas l'homme alors qui, en regard du simulacre, se fait abstraction ? "

Le système technique d'Ellul n'apparaît plus comme codé de l'extérieur par un système symbolique visant, comme à d'autres époques, à le limiter ou au contraire à le favoriser. Il joue plutôt lui-même d'emblée un rôle symbolique pour l'homme moderne, s'institue lui-même comme milieu symbolique. Même si Ellul, et d'autres (ex.: Hottois), nous laissent entendre que la technique et le symbole sont totalement séparés, il apparaît que le monde technique a investi et assimilé le monde symbolique qui lui est dorénavant collé, sans distance. La technique est un miroir qui nous renvoie constamment l'illusion sacrée (Baudrillard, 1968). Elle a cessé d'être médiation pour devenir le milieu de l'homme. Nous ne vivons plus dans un monde naturel qui serait objet de symbolisation mais dans un monde technique auto-symbolique. C'est ce qui fait dire à Gaudin (1978) que nous vivons dans une société de fuite, sans but ou contenu philosophique qui est manipulée, non par quelqu'un, mais par le vide. Ce vide qui s'exprime et se propage dans la relation aux objets, est un vide de la relation aux hommes, à la nature et au cosmos. A la base, la réification du désir de possession des objets et d'obtention des services, désir qui est en lui-même une relation à sens unique, c'est-à-dire vide, aux objets et aux

hommes. La relation d'un peuple aux objets, qu'il ne sait fabriquer ni réparer, est stérile. Que peut-on alors conclure, sinon que la reconquête de la technique passe par une reconstruction de la relation au monde ?

Pour plusieurs il semble que, puisque la technique n'a aucune fin, elle n'a pas non plus de sens. Les philosophes qui veulent donner une fin ou un sens à la technique font, inconsciemment, ce chemin. Ils "anthropologisent" et "mythologisent" le phénomène technique. Aujourd'hui, pour Ellul par exemple, une intégration symbolique de la technique est devenue littéralement impossible, ce qui n'exclut pas qu'il existe d'innombrables illusions d'inscription idéologique. Le détournement technique du symbolique est toujours idéologique ou du moins s'accompagne de la production d'une idéologie. Il est donc bien important de ne pas confondre idéologie et "mythologie" de la technique. Pour reprendre les mots d'Althusser (1969, 238) : "Une idéologie est un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon le cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée." Aussi abstraite que soit l'idéologie, elle reste une hypothèse sur les structures et s'appuie sur l'évolution technique. Sa fonction première est pratico-sociale avant d'être une fonction de connaissance. Roqueplo (1983) souligne pour sa part, qu'une idéologie a pour

fonction de donner des directives d'action individuelle et collective. Il considère que le milieu technique accule le corps social à des décisions qui doivent elles-mêmes être socio-politiquement justifiées. En tant qu'activité qui construit notre environnement, et par le fait même en conditionne l'évolution sans pour autant déterminer cette évolution, la technique impose le surgissement d'un système de justifications permettant de fonder les décisions qu'elle exige : elle constitue par le fait même une force qui pousse à l'idéologisation justificatrice, tandis que le mythe est simple présomption d'une totalité technique sur la "foi" des signes. L'une est anticipation fantasmatique, l'autre est une médiation socio-culturelle (Baudrillard, 1968). Castoriadis (1984) mentionne aussi que la pensée technicienne continue son rôle idéologique : elle fournit à la société le moyen de ne pas penser son problème véritable, et esquive la responsabilité devant ses créations.

Les produits idéologiques sont innombrables, et d'ampleurs variables. Ils font le jeu du règne technicien. Idéologies du progrès, de la maîtrise de l'homme sur la nature, morale de la libération, utilitarismes de tous genre, folies du surhomme, etc. La liste est longue et va dans tous les sens. Chaque fois, l'on tient une pseudo-inscription symbolique de la technique, c'est-à-dire une apparente humanisation de la technique, qui fait, en réalité, le jeu de

quelque chose qui n'est pas anthropologique ni "anthropocentré" mais qui ne peut s'avouer comme tel sans risquer d'être immédiatement rejeté ou condamné. L'idéologie est le leurre d'une légitimité symbolique pour mieux asservir tout le symbolique au règne du non-symbolique. Hottois (1984) considère que l'idéologie sert à la fois à voiler et à justifier la société technicienne. Et aussi que, dans la mesure même où la symbolisation s'amoindrit, l'idéologisation augmente.

Le danger de ces expressions idéologiques de la technique est qu'elles accordent une finalité, un but, une valeur, un sens qui paraissent transcendants par rapport à la technique et qui semblent provenir d'un lieu ou d'une instance extérieurs, voire absolument étrangers, au milieu technique alors qu'elles sont et font le jeu du système. L'ordre technicien produit ainsi l'illusion d'une justification spéculative qui annexe secrètement et fondamentalement l'ordre symbolique en feignant de s'y soumettre. Habermas (1973) a longuement souligné que les systèmes de représentation qui accompagnent aujourd'hui la technique et la science sont un "masquage" idéologique de la réalité. De même, Gaudin (1978) remarque que le discours idéologique est complément de la pratique, s'intégrant à celle-ci comme outil de perpétuation; ne dévoilant que le strict nécessaire, construisant des images pour dissimuler les zones d'incertitudes ou de contradiction.

Toute tentative de maîtrise symbolique de la technique contemporaine semble bien récupérée. Il y a production d'un discours idéologique qui est essentiellement manipulateur. Ce dernier fait fonctionner la machine, organise la croissance du règne technique; il n'aide pas l'homme à être-au- monde, il l'intègre dans le règne technique comme un vecteur, un élément fonctionnel de celui-ci. Finalement, on ne peut nier qu'il y a eu et qu'il continue d'y avoir d'innombrables tentatives de réflexion ou de représentation symbolique de la technique, mais celles-ci sont généralement idéologiques. "L'outil est l'incarnation du discours industriel, sa bonne marche est le rite qui en perpétue la vérité. S'il s'arrête, c'est l'interprétation du monde qui est en cause, c'est une menace de retour au chaos" (Ibid., 195). Ce n'est pas surprenant alors que les réactions au système technique et à la société technicienne soient elles-mêmes bien souvent des réactions idéologiques (désarmement, environnement, avortement, etc.).

Tout comme une culture qui n'est pas vécue, tout univers symbolique qui n'est pas constamment reconfirmé disparaît. Il nécessite, de ce fait, une revivification périodique, sinon il s'épuise. Selon les beaux mots d'Ellul (1977, 96) : "Le symbole s'use". Pendant longtemps ce furent les sacrifices et les rituels qui eurent pour but de régénérer le symbolique. Mais qu'en est-il depuis que le système technicien s'est constitué en milieu technique, lorsqu'il est lui-même

auto-symbolisateur ? Il semble que ce soit le discours idéologique qui permette d'entretenir l'univers symbolique. Miquel (1988) a souligné que le corps technique ne peut survivre et conserver sa valeur "symbolique" qu'à condition de sacrifier constamment les objets techniques et d'en engendrer de nouveaux. Le schème technique s'imposant à toutes les autres sphères de la vie sociale, on doit pouvoir retrouver l'influence ou la marque de ce processus de régénération. Les phénomènes de la mode vestimentaire, des "stars" (artistiques, sportives, etc.), de la liberté sexuelle, pour ne nommer que ceux-là, n'en sont-ils pas un témoignage évident ?

3.3 Vision du monde dans un univers technique:

Notre rapport à tous ces objets techniques qui envahissent notre environnement quotidien diffuse une sorte d'éthos (pour utiliser le concept de Weber), un schème symbolique de comportement, un modèle d'action universellement prégnant. C'est en effet à travers sa relation aux objets techniques que l'Occidental contemporain vit et actualise ce qu'on pourrait appeler avec Durand (1964) de grands "schèmes archétypaux". C'est à travers notre fréquentation quotidienne de ces objets que nous reconstruisons pour ainsi dire un monde imaginaire et rassurant, que nous nous orientons dans la vie, que nous goûtons aux émotions fortes d'une initiation technicienne. En effet, chaque technique met à contribution la

totalité de l'existence sociale de la collectivité : non seulement ses "aptitudes mentales", mais son organisation du monde et le biais spécifique qui le caractérise. A travers l'ensemble technique s'exprime concrètement une prise du monde (Castoriadis, 1984).

Mais on peut se demander si, dans une optique comme celle soutenue par Ellul, il est toujours possible à la technique de continuer à transmettre une vision du monde si elle est évacuatrice de tout sens, si elle a nullement un objectif ni une finalité ? "Comment exprimer encore une situation où il n'y a plus de relation avec autrui, aucune prise sur le monde, aucune foi en Dieu ?" (Ellul, 1980, 211). Et cela à une époque où l'on reçoit de plus en plus d'informations sur autrui, sur le monde. La technique éliminerait par son développement même tout ce qui pourrait rattacher le créateur et le spectateur à des traditions, des valeurs, des rythmes qui lui sont indispensables pour se retrouver, se repérer, dans cet univers de formes et de moyens. Dans la mesure où les moyens actuels sont orientés exclusivement vers le nouveau, et avec une puissance telle qu'ils peuvent, pour la première fois, effacer tout ce qui fut l'expérience humaine accumulée, ils ne peuvent que rendre plus difficile une reprise du sens de la technique. Pourtant, la seule maîtrise vraie de la technique est celle de la symbolisation. On doit ainsi contester le mythe courant que la technique si simple, si évidente, si rationnelle est

accessible à tous. En réalité, le public est effectivement exclu de cet art de mandarins.

Un auteur comme Gaudin (1978, 272) considère que : "La relation de création considère l'objet comme le résultat d'une relation avec le monde." En ce sens, il apparaît bien que la technique ne peut échapper complètement à son rôle de médiateur et de messenger culturel. Même si le contenu du message est aseptisé, filtré, réduit au minimum, la technique est dans le rapport de l'homme au monde et conditionne en ce sens sa perception de ce monde. Toujours selon Gaudin, quand une société perd la maîtrise de sa technique, il s'y produit, en écho, des désordres dans sa vie spirituelle. Rien d'étonnant à cela : la technique est le moyen de la survie. Si elle est touchée, la relation au "cosmos" doit évoluer. Ce mouvement ou interaction simultané de la technique et du discours métaphysique (vision du monde) ne témoigne-t-il pas de leur essence commune, du lien consubstantiel qui les unit? Nous vivons au sein de créations mentales dont le caractère opérationnel embraie sur des procès matériels. L'expérience vécue renvoie à des modèles qui la codifient et impriment sur elle leur empreinte. La présence enveloppante de la technique se fait sentir dans l'art, l'amour, la mort ... La technique s'inscrit simultanément dans la pensée et dans la pratique (Roqueplo, 1983).

Ainsi, même si l'on accepte que la technique échappe à toute symbolisation, elle demeure porteuse d'une vision du monde. Si la réalité peut se définir comme ce qui est "tenu pour acquis" et considéré comme "allant de soi", celle-ci n'en demeure pas moins le fruit d'une expérience, tant personnelle que collective, qui en la construisant, la différencie. *"The mythico-religious consciousness of the world (ideological representation) is constructed by analogy, consciously or unconsciously, with the visible and intentional relations of men in society"* (Godelier, 1977, 183). A travers les symboles fondamentaux, les préceptes eschatologiques proposent à l'individu les grandes lignes de conduite et le situent dans son écoumène. La technique trace ainsi l'image d'un état du monde par l'invasion de ses signes. C'est une invasion de notre pensée, comme de notre sensibilité, par des processus mécaniques. On peut craindre ainsi l'étranglement des autres formes culturelles. Mais comme l'a souligné très justement Eco (1968), on peut difficilement considérer une vision du monde uniquement comme un système de signes car c'est plutôt un système de comportements et de valeurs. Cet auteur parle de systèmes de "modélisation" du monde (les mythes, les légendes, les théologies primitives, etc.) qui représentent d'une manière organisée la vision du monde d'une société donnée. Et c'est en ce sens que la vision du monde, quoi qu'influencée fortement par la technique, la dépasse. Car, comme on l'a vu, même si la technique évacue le symbolique, elle s'inscrit dans

le champ idéologique; ce qui nous permet encore de la rattacher à une certaine vision du monde. Lorsqu'on parle d'idéologie, dans toutes les acceptations du terme, on suppose une vision du monde à laquelle participent de nombreux locuteurs et, à la limite, toute une société. C'est pourquoi ces visions du monde aussi sont, pour Eco, des aspects du système sémantique global; c'est une réalité déjà segmentée.

Une vision du monde est une représentation dynamique, relativement imprévisible et très fortement personnalisée du monde dont l'approche et l'analyse s'avèrent difficiles. Holas (1968) a souligné, par exemple, dans son étude sur les Bété que ceux-ci ont conçu des systèmes philosophiques fort disparates, ce qui rend, fatalement, leur image globale du monde à la fois ample et confuse. Il est ainsi souvent impossible d'extraire une vision homogène et logiquement structurée de l'univers visible et invisible d'une culture donnée.

Cette représentation du monde n'est pas un "donné" mais quelque chose que l'individu lui-même, ou la culture à laquelle il appartient, construit. C'est une interprétation du monde. Elle suggère l'idée d'une certaine unification de perception, une métaphore spatiale de dimension globale. Car elle prend d'abord l'univers physique comme un modèle pour l'activité intellectuelle ou mentale. Cette vision du monde

est adaptée à l'individu et aux vicissitudes de sa vie, et garantit le fonctionnement normal de la société. Saisir dans sa globalité le monde, c'est-à-dire la présence du monde à l'homme et de l'homme au monde, voilà bien ce que nous révèle la vision du monde. N'est-ce pas un besoin de l'homme de voir ce monde comme un tout, qui se tient; du moins de se situer face à ce monde auquel il répond, réagit ? La vision du monde fait ainsi le lien entre le divin et le matériel. Elle exerce un libre arbitre devant les situations quotidiennes. Mais il faut être conscient qu'il s'agit d'une interprétation partielle et partiale (propre à un individu ou à une culture) du monde qui peut être théoriquement révisée chaque fois que de nouveaux "messages" y introduisent de nouvelles attributions de valeurs. On pourrait dire, à la limite, que cette vision du monde est une segmentation perspective de la réalité.

La technique, à la lueur de ce que nous avons dit sur sa dimension symbolique, apparaît bien avoir un rôle important dans cette représentation mentale globale du monde, et dans sa construction concrète par la suite. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, il faut toujours considérer les aspects matériel et "idéel" de la technique simultanément. On ne peut limiter la technique aux artefacts. Il faut inclure les artifices qui les sous-tendent. L'interrogation de Castoriadis (1984, 758) est très éclairante à ce propos :

"Comment pourrait-on séparer les significations du monde posées par une société, son "orientation" et ses "valeurs", de ce qui est pour elle le faire efficace, dissocier l'organisation qu'elle impose au monde de l'incarnation la plus proche de cette organisation : son instrumentation dans les procédés canoniques de ce faire?"

On ne peut penser le rapport de ces deux termes comme une dépendance causale simple ou complexe. Dans l'organisation sociale d'ensemble, fins et moyens, significations et instruments, efficacité et valeur, ne sont pas séparables selon les méthodes de conceptualisation classiques. Toute société crée son monde, interne et externe, et de cette création la technique n'est ni instrument ni cause mais dimension.

Pour les hommes primitifs le monde était quelque chose auquel on participait, et non pas un objet qui est manipulé par la conscience comme aujourd'hui. La vision du monde des sociétés modernes est celle d'un monde-objet plutôt que celle d'un monde-événement comme autrefois, qui était directement vécu. Notre monde est technique, et vécu à travers la technique. La vision du monde ne peut ainsi qu'être influencée par la technique. Autant nos représentations quotidiennes spontanées que nos représentations globales de la réalité sont imprégnées de la technique. Il y a un modèle technique de la société qui codifie et imprime sur l'expérience vécue son empreinte. Notre évocation du réel renvoie inévitablement à des modèles construits.

Miquel (1988) a ainsi montré que plusieurs objets techniques ont la propriété de recentrer le monde autour de son utilisateur. Il décrit notamment les exemples du "walkman", de l'automobile, des "ghetto-blasters" et de la télévision. Le monde extérieur est, avec ces objets techniques, annulé au profit du monde intérieur de l'utilisateur. La vision du monde des utilisateurs de ces objets sera ainsi marquée techniquement. L'exemple le plus intéressant est peut-être la télévision qui introduit le monde au coeur du foyer. Plus que ce qui s'y dit, plus que ce qui s'y montre, plus que le contenu, c'est le médium lui-même qui permet de s'offrir chez-soi, sans bouger, au gré d'une télécommande, la présence du monde - d'un autre monde. C'est en fait la présence de l'autre qu'elle signifie (Miquel, 1988). Peu importe, en effet, que l'on écoute attentivement ou non; l'important est que "ça parle", que ça rassure, de sortir de l'espace-temps du foyer, de brancher celui-ci sur le monde. McLuhan (1964) a déjà souligné que la puissante présence symbolique du médium l'emporte vraisemblablement souvent sur les contenus effectifs.

Finalement, on ne peut que constater l'influence grandissante de la technique sur la vision du monde des individus et des différentes cultures dans nos sociétés modernes. Ellul n'a sûrement pas tout à fait tort lorsqu'il dit que la technique devient auto-référentielle, c'est-à-dire

que notre pensée (ex. : notre vision du monde) qui est conditionnée par la technique devient une pensée technicienne. Mais la technique continue de véhiculer une conception du monde.

3.4. Le bagage de la technique :

Pour Breton (1987) il y a de plus en plus d'indices d'une civilisation planétaire. Celle-ci repose sur l'unification graduelle des signes et des symboles les plus usuels empruntés à l'Occident, et dont l'usage se généralise. La technique pourrait ainsi être perçue comme un langage universel qui serait un premier pas vers cette uniformisation mondiale dont on parle de plus en plus, surtout pour la dénoncer. Dénonciation qui pourrait bien témoigner que le langage de la technique est un langage vide, producteur de non-sens ? Cela n'expliquerait-il pas en partie les craintes des sociétés actuelles face à ce nouvel univers technique ? La situation présente met en contact des sociétés totalement différentes qui n'ont pas appris à communiquer entre elles, et qui d'ailleurs n'ont pas de moyen de communication commun. La mise en garde de Mende (1972) à propos des tensions et des dangers de schismes qui résulteront de cet envahissement technique, accentués par la disparition graduelle des amortisseurs traditionnels de l'histoire que sont la distance et le temps, est sans doute un signe de l'incertitude générale du monde

contemporain. Les visions du monde de ces sociétés multiples seront-elles remodelées sous le poids de la technique ou est-ce la technique qui sera réassignée par celles-là ? Dans l'un ou l'autre des scénarios, comprendre l'interaction entre les deux termes - technique et vision du monde - est essentielle.

Miquel (1988) constate une réaction générale dans les sociétés modernes à entériner une évolution dans le sens d'une technique profane et instrumentale, mais à lutter malgré tout contre son essor sans contrainte, notamment au moyen de mythes et de systèmes de valeurs qui indiquent et stipulent plus fortement que jamais les limites à l'intérieur desquelles ces techniques doivent être contenues.

Mais pour d'autres (Ellul, Hottois, Bachelard, etc.), notre attitude face à la technique moderne, c'est "l'écoute des silences", les silences d'une société en retrait craignant les conflits. Gaudin (1978) note que la situation actuelle exige une reprise par l'homme de la technique, qu'il est grand temps de se réapproprier cette technique incontrôlée. Il est essentiel, pour lui, de se parler à travers les objets, les lire et les concevoir; pour qu'ils redeviennent un lieu de dialogue, d'éclosion et non plus les instruments du pouvoir, de l'emprisonnement par les institutions. Car le contrôle social de la technique est un contrôle de la société tout

entière. Il faut cesser d'être dupe des discours idéologiques qui ne font que réaffirmer les mythes fondateurs d'une époque révolue. Mais les alternatives pour se réapproprier la technique sont restreintes. En fait, la seule façon que l'homme connaît pour contrôler sa technique est symbolique.

Comme l'homme est passé d'un milieu naturel à un milieu technique, il est intéressant de se demander comment s'est effectué ce passage, en gardant en mémoire la dimension symbolique. Rappelons que la pénétration de la technique ne s'est pas limitée à un secteur déterminé, elle s'est effectuée dans tous les domaines. Il serait ainsi impossible de traiter de tous les aspects d'un tel phénomène simultanément. C'est pourquoi un choix s'impose. Dans les chapitres qui suivent je vais observer et décrire l'introduction de la technique dans l'espace naturel canadien. J'insisterai sur l'exploitation de la forêt qui m'est apparu très révélatrice de la relation que je veux mettre en évidence, celle du symbole et de la technique. Il sera ainsi question de symbolique forestière et de techniques de gestion de la forêt. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils ont été délaissés ou ignorés des géographes. Comment s'est traduit cet imaginaire forestier pour les Canadiens (chapitre 4) et de quelle manière la technique est venue bouleverser la relation de l'homme à la forêt et a modelé le paysage forestier (chapitre 5 et suivants).

CHAPITRE 4 : LA "VALORISATION" DE L'ESPACE FORESTIER



Le trappeur canadien
Source : Robidoux (1974, 83).

"Pour eux, la vie c'était le bois
où l'on est chez soi partout"

F.-A. Savard,
Menaud maître-draveur

Très peu a été écrit sur les rapports entre les hommes et leur patrimoine forestier au Canada. "Il y en avait des arbres par la fenêtre, mais quand on est préoccupé de soi-même et de tous les autres, est-ce qu'on les voit seulement les arbres [...] et c'est pourquoi on se fiche des arbres" (Lapointe, 1971, 120).

Pourtant cet espace et ses ressources ont permis le développement du pays. Dans plusieurs régions, même le prêtre n'a-t-il pas été précédé par l'entrepreneur forestier ? L'adoption du drapeau à feuille d'érable dans cette perspective a valeur de symbole. Le baron de La Hontan écrit en 1684 que : "Tout ce vaste continent n'est qu'une forêt" (Dommergues, 1987, 54). Les Canadiens se sont développés des racines en défrichant la forêt. Combien de villes, de villages, de bourgs, de routes, de moulins à scie, d'usines, de camps de bûcherons doivent leur existence même à la forêt?



Source : Brodeur (1979, 46).

Les Raftmen

De ousse qui sont tous les raftmen
De ousse qui sont tous les raftmen
Dans les chantiers ils sont montés
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Et par Bytown ils sont passés
Et par Bytown ils sont passés
Leurs provisions z'ont acheté
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Dans les chantiers ils sont arrivés
Dans les chantiers ils sont arrivés
Du bois carré ont fabriqué
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Leurs estomacs pour restaurer
Leurs estomacs pour restaurer
Des pork & beans ils ont mangé
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Quand le chantier fut terminé
Quand le chantier fut terminé
A Bytown ils sont retournés
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Chez Mme Gauthier s'en sont allés
Chez Mme Gauthier s'en sont allés
Des belles grosses filles ont rencontré
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Des belles grosses filles ont rencontré
Des belles grosses filles ont rencontré
Tout leur argent ils ont dépensé
Bing sur la ring
Bang sur la rang
Laissez passer les raftmen
Bing sur la ring, Bing Bang.

Le bois a touché l'humain de si nombreuses façons et à un tel degré d'intensité qu'il a fortement imprégné les vécus individuels et collectifs. A peu près partout présent, à toutes les périodes historiques, le bois a servi tout autant à la satisfaction de besoins primaires qu'à l'enrichissement de l'imaginaire. Mais curieusement, les oeuvres littéraires "forestières" demeurent l'exception plutôt que la règle. C'est surtout par l'histoire et la mémoire que nous est livrée cette présence forestière. Les chansons populaires sont sans doute le principal témoignage accessible aujourd'hui (ex. : Les Raftmans, Les Draveurs de la Gatineau, Dans les chantiers nous hivernerons, A Bytown c'est une jolie place, Envoyons de l'avant, etc.). Il faut noter au passage que la peinture aussi livre un témoignage certain des forêts canadiennes. Qu'on pense seulement aux travaux du Groupe des Sept ou à l'oeuvre d'Emily Carr consacrée à la forêt de la Colombie-Britannique.

La petite géographie littéraire canadienne, la française comme l'anglaise, ne dit que très peu sur la forêt. A part dans les Cantons de l'Est de Jean Rivard, le défricheur, le royaume du Saguenay de Menaud, maître-draveur, les étendues forestières qui effraient Maria Chapdelaine et les espaces que l'on parcourt sous la plume de J.-C. Taché dans Forestiers et voyageurs, la forêt est le plus souvent secondaire. Mme l'oeuvre d'Antonine Maillet dont les titres sont parfois très évocateurs : Les cordes-de-bois et Cent ans dans les bois, par

exemple, ne porte qu'un regard superficiel sur la forêt. Elle est pourtant la première à souligner que les familles acadiennes ont passé trois ou quatre générations dans la clandestinité des bois, dans ces forêts du Nouveau Monde aussi impénétrables que des oubliettes. Le passé, c'est la forêt : "Comment regrimper chez les aïeux sinon par les arbres ?" (Maillet, 1981, 80). Elle parle constamment de son peuple qui vivait à la frontière de la forêt et de la mer, mais ses incursions littéraires dans l'espace forestier sont très sommaires. Cette attitude s'explique sans doute dans ses propres paroles : "On n'est jamais assez loin de ses ennemis et de son passé" (Ibid.). La négation de la vie dans la forêt est très forte chez cet auteur même si elle a admis ailleurs la prédominance de la forêt, et des anglais du même coup, sur la mer pour les hommes : "Ce qui n'empêche pas ces cordes, du haut de leur butte, de dominer la mer, le pont et le village accroupis à leurs pieds" (Maillet, 1977, 13). On sent toutefois que le bois est en elle, même s'il ne s'échappe de sa plume qu'en de rares moments : "Avec son odeur de sève brune et de pulpe mouillée. Avec son écorche rêche et pourtant chatoyante. Tout en grands billots équarris à la hache : le bon pays" (Ibid., 350).

La géographie du bûcheron demeure silencieuse pour la grande majorité du XIXe siècle et du XXe siècle. Pourtant, Raoul Duguay (1979, 55) ne l'a-t-il pas dit dans La Bitt à

Tibi : "Le plus grand des géographes de tous les pays a toujours été le bûcheron. Et ses pareils le suivent, ouvrant l'espace sous la botte boueuse. L'ancêtre du bûcheron, comme chacun le sait, s'appelait hache [...] C'est en fendant le coeur des arbres que l'on entre en Abitibi." Dès les débuts de l'histoire de la colonisation en ce pays les bois résonnent du son de cet instrument que l'on peut regarder comme le véritable emblème et l'outil de la civilisation.

En géographie, on a depuis longtemps noté le rôle stabilisateur de l'espace, la conscience d'appartenance territoriale et cherché la signification des paysages. Mais très peu de géographes se sont intéressés -- sauf peut-être Deffontaines (1933) -- à la forêt. Et, en général, cela est aussi vrai des autres sciences sociales. Pourtant, comme Bureau (1987, 23) l'a bien compris pour le Québec, "C'est l'influence de la forêt plutôt que celle des champs cultivés qui a façonné l'identité québécoise." Cet auteur reconnaît volontiers la suprématie de la forêt dans le modelage de l'espace québécois et qu'elle demeure largement méconnue. Lapointe (1971, 164) témoigne dans l'un de ses poèmes de l'importance de la forêt dans la vie des Canadiens, où sa perception devient une forme d'identification : "Parce qu'on a les arbres dans les yeux, parce qu'on a les arbres dans les oreilles, parce qu'on a la cervelle des arbres". Le roman traditionnel est un bon exemple de l'attitude que dénonce

Bureau, où l'on oppose la forêt, ennemie de l'homme, à la terre cultivée par les paysans. On y valorise l'agriculture, au dépens de la forêt, en la proposant comme mode idéal de vie pour les Canadiens. Et cela même si la forêt a marqué tout autant l'habitat, la langue, la religion, le régime alimentaire, les loisirs, la morphologie de la ville, en bref, tout l'horizon géographique. La valeur des lieux et de l'espace résulte en effet, pour une large part, de la signification qu'on y lit en se référant à des habitudes, à des langages (dont la technique) créés par la société.

Claval (1973) précise que pour comprendre les régulations exercées par la société, il faut parler le langage dans lequel les tensions et les besoins s'expriment : le langage des valeurs. C'est donc de la valorisation de la forêt qu'il faut parler. Comment les Canadiens ont vécu et se sont représentés leur milieu forestier ? En d'autres termes, quelles étaient les utilisations courantes de la forêt et de quelles façons en a-t-on parlé ?

4.1. La tactique de l'homme vis-à-vis de la forêt :

Dès l'aurore de son histoire, le peuple canadien entre en contact (à travers ses techniques) avec la forêt et cette dernière devient rapidement un important élément dans la trame de la vie canadienne.

Les hommes réinventent constamment les formes concrètes et abstraites de leur relation avec leur milieu. Au début, ils défrichent la forêt pour y survivre. Par la hache, le feu et les dents des animaux domestiques, la forêt s'en va comme peau de chagrin, lentement tout d'abord, puis de façon accélérée à partir du XIXe siècle, lorsque l'on exploite sans mesure les pins pour les besoins de la marine. La croissance de l'exploitation commerciale et l'avance de la colonisation se mesurent au recul de la forêt. Les moulins à scie deviennent les balises sur le grand fleuve du progrès. Très tôt l'exploitation de la forêt devient un monopole anglais ou américain. La langue du quotidien en porte les traces évidentes. Elle est ponctuée d'anglicismes.

Des circonstances particulières, une famille nombreuse, une grande gêne pécuniaire et mille autres raisons forcent souvent les jeunes gens à choisir la vie en forêt. Celle-ci exige de bons bras pour s'attaquer à ses géants. Les arbres atteignent souvent des dimensions colossales en ce temps là (plus de cent pieds). Ils ne succombent ainsi qu'après les coups répétés et puissants de la hache (et, plus tard, aux dents de la scie). Dans les bois, différentes formes de vie se dessinent dont la plus importante au point de vue de sa marque sur le paysage est le chantier "commercial".

4.1.1. L'organisation technique des chantiers "commerciaux" :

Les débuts du XIXe siècle voient des milliers de bûcherons, en majorité canadiens français, s'attaquer aux forêts des vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. L'hiver et l'été vont être ponctués, à partir de ce moment, par la montée dans les chantiers et la descente des chantiers.

La construction des camps est la première étape de la vie en forêt. Le camp représente le coeur de l'exploitation forestière; il est construit ordinairement en bois rond. Il est habituellement situé à proximité d'un ruisseau ou d'une rivière où l'eau coule en abondance. On le construit habituellement sur un plateau à cause de la qualité du drainage. Cela évite les inconvénients de la fonte des neiges. Une fois le terrain dégagé, on élève le camp, la cabane dans laquelle on logera le personnel, puis des abris pour entreposer les objets de consommation, les instruments de travail, etc. Tous les édifices sont faits de billots non équarris qui sont ajustés les uns aux autres au moyen d'entailles. Les interstices entre les pièces sont calfeutrés avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est recouvert de planches fendues et dressées à la hache. Enfin les planchers sont construits de petites pièces grossièrement équarries (Robidoux, 1974). Toutes les possibilités offertes

par la forêt sont exploitées. L'intérieur du camp ne comporte généralement qu'une seule pièce dans laquelle se retrouvent les couchettes. Au centre de l'emplacement, se situe le fameux poêle dont le tuyau traverse le toit.

La première opération dans la coupe du bois consiste pour le "marqueur" à partir en reconnaissance pour chercher un matériau de la meilleure qualité. Un homme de compétence peut d'un seul coup d'oeil discerner les imperfections et les maladies du bois. Tout arbre trouvé imparfait est immédiatement rejeté. Sur le chantier, l'arbre une fois choisi, est abattu à la hache et plus tard au XIXe siècle, à la sciote ou au godendard. Du matin jusqu'au soir les hommes font résonner les bois. Pour couper un arbre, des indentations sont toujours effectuées du côté où il doit tomber et cela avec une précision et une habilité sans égale. Le plus souvent l'abattage se fait par des équipes de deux bûcherons qui travaillent jusqu'à ce que l'arbre s'écrase dans la direction prévue. A la chute des arbres, les oiseaux s'enfuient de ce havre auparavant si paisible. "Quand le grand arbre annonçait qu'il allait succomber, il y a avait comme une seconde de silence, puis un craquement terrible causé par la chute du colosse. Le sol faisait entendre un sourd mugissement" (Gérin-Lajoie, 1981, 33). La chute des grands arbres fait périr du même coup une multitude de petits arbres qui sont soit décapités ou amputés de plusieurs de leurs branches, soit

complètement déracinés. L'un des dangers pour les hommes est la chute des hautes branches. Elles sont souvent un danger mortel tant et si bien que les bûcherons les ont nommées "faiseuses de veuves" (Robidoux, 1974).

L'arbre est ébranché à la hache, puis étêté (ou toppé). Une fois que les hommes des bois ont abattu les géants de la forêt ils commencent aussitôt à les dépecer. Très rapidement l'arbre est dépouillé de ses branches. Alors, le marqueur prend ses mesures, décide des longueurs dans lesquelles il sera taillé, les critères de la coupe étant sa droiture, sa qualité, son absence de noeuds et de blessures. La bille est coupée de longueur pour être mise en billots de huit et seize pieds du gros bout au petit bout. Ce procédé reste longtemps un véritable gaspillage. Près des deux tiers des arbres sont ainsi laissés souvent à pourrir sur place. Le "bon" bois est placé en cordes avant d'être transporté. Dès lors, le destin des grands arbres étendus sans vie sur la terre froide ou sur un lit de neige est irrémédiablement lié à celui de l'homme.



Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'apparaît la "pitoune", également dénommée bois de papier, bois de pulpe, bois à pulpe, pulpe, quatre-pieds, bois de quatre-pieds. Les bois abattus sont débardés jusqu'à une jetée, classés et mesurés et, le printemps venu, ils sont dravés par les rivières et les hommes jusqu'à l'usine ou sur le Saint-Laurent (au Québec) et mis en trains sur l'eau pour être transportés le plus souvent à Québec. Et les pitounes qui sont égarées sur le fleuve s'échouent sur les rives avec les grandes marées du mois de mai. Les gens du fleuve ont rebaptisé la "pitoune" du nom plus approprié et poétique de "bois de lune", puisqu'ils le récupèrent en période de pleine lune. Ces derniers l'utilisent comme bois de chauffage ou le vendent aux compagnies de pâtes et papiers.

Au niveau des outils d'abattage, il existe une grande simplicité et une continuité certaine. La grande scie pour la coupe des arbres n'est utilisée qu'en 1875. Avant cette date, tout était fait à la hache.

Sur un chantier, l'organisation et la direction des opérations revient à un contremaître (foreman). C'est l'autorité suprême sur le chantier. Il n'a de compte à rendre qu'aux propriétaires. Ensuite, c'est le "couque" qui, outre ses fonctions de cuisinier, tient l'économie domestique en bonne règle. Ces deux hommes sont les "fonctionnaires" de



Scène de drave. (A.N.Q.)

l'endroit. Leurs employés, les bûcherons, se répartissent en trois catégories : ceux qui abattent les arbres, les dégrossissent et qui en font l'équarrissage. Viennent ensuite les charretiers qui chargent les billots sur les traîneaux et les déversent sur le bord de la rivière flottable la plus proche. Cette opération s'effectue au printemps quand la neige fondante permet au bois de glisser avec plus d'aisance. Enfin, il y a les claireurs qui s'occupent de préparer la route qu'emprunte les charretiers pour conduire le bois à la rivière. Ils débarrassent le chemin de tout ce qui pourrait entraver la bonne circulation du matériel.

Les informations et les ouvrages qui relatent la connaissance du pays et les modes de vie des habitants du Canada avant 1850 sont disparates et peu nombreux (ex. : Buies, 1891; Barbezieux, 1897; Defebaugh, 1906; Hobbs, 1906; Lower, 1936, 1973; Garon, 1940; Cross, 1954; Craigie, 1969; Gaffield, 1988; Larose, 1989). La vie quotidienne des gens et les relations qu'ils entretiennent avec la forêt sont mal connus. Les images quasi mythiques du gars de bois nomade et du défricheur sédentaire, ne donnent pas une description assez nuancée, riche et réelle de la relation nature-culture dans la territorialité québécoise. Cette relation marque pourtant le quotidien des premiers arrivants, influence le cycle de leurs activités annuelles, domine très tôt les rythmes économiques, monopolise les énergies d'une foule de travailleurs, impose

des modes de vie, suscite des gestes, des direx et des innovations techniques. Entre les mains de l'homme, la forêt devient un moyen et un instrument de culture et de civilisation. Les forêts des principales vallées résonnent des coups de hache d'une multitude de travailleurs saisonniers. Les forestiers ou hommes de chantiers, appellation générale des gens occupés à cette exploitation du bois, sont connus et entrent dans le folklore québécois sous le vocable lié à leur activité principale : bûcheron, draveur et cageux (Morissonneau, 1972). Pour le défricheur, les efforts pour abattre les arbres, les étêter, les ébrancher, les débiter, ne sont rien comparés aux efforts et aux soins qu'exigent, avant que le terrain puisse être utilisé, le "tassage" et le brûlage de l'abattis. Les pièces de bois les plus légères, les arbustes, les branchages, en un mot tout ce qui peut facilement se manier et se transporter à bras est réuni en tas par les hommes. S'il est nécessaire de remuer de grosses pièces, ce qu'on évite autant que faire se peut, des boeufs attelés au moyen d'un joug et d'un carcan de bois viennent en aide aux travailleurs pour traîner les énormes troncs d'arbres les uns après les autres. Les boeufs sont en ce temps-là les meilleurs amis du défricheur et du bûcheron. Ces animaux sont de beaucoup préférables aux chevaux pour les opérations qui demandent une force brute. Le cheval est très nerveux et s'agite facilement. Le boeuf toujours patient, avance avec lenteur et fournit un effort constant.

Une fois le bois abattu, il faut encore le transformer. Les méthodes de façonnage des bois utilisées depuis le XVII^e siècle sont l'équarrissage à la hache, le "sciage de long" effectué manuellement et le sciage mécanique. Ces méthodes seront utilisées pendant plus de deux siècles. Il est ainsi permis de parler, comme je le mentionnais plus haut, de continuité et de permanence dans les techniques de travail du bois.

L'industrie de l'équarrissage du bois se pratique depuis l'origine de la colonie et cela jusqu'à la fin du siècle dernier. Les équarrisseurs portent des noms variés : doleur, grande-hache, équarrisseurs ou gosseux. La bille à équarrir est d'abord "gobée", c'est-à-dire que l'équarrisseur lève une pelure le long de la bille (écorçage partiel). La bille est ensuite lignée (tracée sur la longueur). Ensuite commence l'équarrissage proprement dit avec l'opération de piquage qui consiste à entamer la bille le long de la ligne d'équarrissage. Dans les gros chantiers de bois carré (*squared timber*), cette opération est parfois effectuée par un ouvrier spécialisé appelé piqueur. Équarrir le bois, faire le bois carré, doler, autant de synonymes pour désigner la même action. Après avoir été piqué, le morceau subissait l'équarrissage sur quatre faces à la grande hache (*broad axe*), lourde hache à manche court dont le fer est constitué d'un tranchant simple non biseauté. Les pièces de bois carré une

fois produites sont assemblées en immenses trains de bois (parfois plus d'un mille de long) ou cages pour être flottées sur des rivières et des lacs jusqu'au Saint-Laurent. Des cabanes aménagées sur ces trains de bois servent de logis aux cageux (les flotteurs de cages) pendant les longues semaines de leur descente des rivières (pour une histoire du flottage consulter le livre de Robidoux (1974), Les cageux).

Pour façonner des pièces de bois de moindre section, on a recours au "sciage de long". Les scieurs de long déposent la bille à scier sur un chevalet appelé beam . La scie de long est actionnée le long de la ligne de sciage et débite la bille en planches plus ou moins régulières selon l'habilité du scieur. Cette opération est conduite par un ou deux scieurs selon le type de scie utilisé.

Enfin, à côté des méthodes "primitives" de façonnage du bois que sont l'équarrissage et le "sciage de long" manuel, il y a le sciage mécanique effectué par les moulins (à scier) mus par l'eau. Le moulin à scie traditionnel est donc situé près d'un ruisseau ou d'une rivière et alimenté par une digue élevée qui retient l'eau en toutes saisons. Le maître scieur amène les billes à la scie grâce à un traîneau. Les billes passent alors à la grande scie (scie ronde). Il existe différents types de scies et de moulins. Mais les progrès techniques amènent dans les moulins des scies à refendre (les

catherines), les scies à bandes (*band-saws*) et les fameuses gagnes (scies à refendre à bandes multiples). Après le rabotage, le bois brut est transformé en bois plané prêt à être utilisé dans les travaux de menuiserie (Dupont, 1986).

Cette brève énumération ne constitue pas une liste exhaustive des activités sur un chantier: ce n'est pas l'objectif visé, mais souligne ce qui est à la base d'un genre de vie s'appuyant sur le milieu forestier. Ce mode d'existence est bien souvent jumelé dans l'histoire canadienne aux activités agricoles et c'est pourquoi l'on qualifie cette activité "d'agro-foresterie". L'importance des chantiers commerciaux dans l'histoire canadienne est indiscutable. Deffontaines (1957) relève que cette forme d'exploitation de la forêt était une sécurité pour les nouveaux colons dont les récoltes restaient minimes dans les premières années. Le bois permettait de passer les années difficiles. Sans lui, bien des ruraux n'auraient pu conserver leur terre. Pour cet auteur :

"Forêts et cultures formèrent une curieuse symbiose, non seulement dans le temps, en conservant à chacun sa saison de travail, mais aussi dans l'espace; il faut, non loin des forêts, suffisamment de domaines agricoles défrichés pour pouvoir y trouver la main-d'oeuvre d'hiver nécessaire à l'exploitation forestière, mais il est aussi indispensable de conserver, près des zones de cultures, des étendues forestières assez vastes pour que le surcroît de population y rencontre une facile embauche d'hiver" (Ibid., 214).

L'exploitation commerciale de la forêt constitue sans doute l'aspect le plus spectaculaire de l'utilisation de cette

ressource mais il ne faudrait pas oublier que pendant plusieurs siècles les bois répondaient d'abord et avant tout aux besoins domestiques. Et, même avec la grande exploitation "industrielle" du XIXe et XXe siècles, la forêt demeure un élément essentiel de la vie des habitants en Amérique.

4.1.2. Les usages domestiques de la forêt :

La forêt n'est donc pas seulement importante pour son utilisation commerciale. L'homme tire de la forêt un toit pour s'abriter, le combustible indispensable à sa protection contre les rigueurs de l'hiver, la charpente de ses bâtiments de ferme, le matériau de base de ses moyens de transport par eau ou par terre. C'est de bois que sont fabriqués ses premières armes, ses outils de travail, son équipement aratoire et son mobilier. Le bois indique même une certaine hiérarchie sociale, le mobilier du noble étant façonné de chêne et celui du paysan, d'érable ou de merisier (Larose, 1989).

Le bois, à l'époque de la Nouvelle-France, est équarri, tranché, déroulé, débité en tous sens, façonné de mille manières. De différentes espèces, on tire gomme, résine, parfums, colorants, potasse, ou eau d'érable. Utile et esthétique, fort et résistant, à la disposition du riche comme du pauvre, on le trouve sous une gamme infinie de produits d'utilité courante. La liste est presque illimitée : du bois

de charpente à la sculpture d'ornementation, de la poutre à la cheville de bois, du mobilier à l'instrument de musique, de la palissade au jouet, du bateau au pont, du mât à la poulie, du canot d'écorce à la raquette, du combustible à la pâte de papier, du charbon de bois aux textiles chimiques (Dupont, 1986). Cette variété de productions s'est traduite par un savoir populaire étendu et fort précis dans sa simplicité. Les exercices des métiers du bois recouvrent diverses facettes d'une pratique professionnelle indissociablement liée à un vécu et à un contexte.

Le bois dans le savoir populaire a une place de choix. Plusieurs des premiers colons sont dépositaires d'une "science" populaire quant aux fonctions des différentes essences forestières. Dupont (1986) a recueilli que, pour les populations, il y a au début de la colonisation toute une hiérarchie des bois les plus durs aux plus tendres : chêne, frêne, hêtre, noyer, orme, pommier, érable, cerisier, merisier, mélèze, bouleau, épinette, pin, tilleul, saule, peuplier, cèdre et sapin. D'après le savoir collectif, la plupart de ces bois ont des caractéristiques qui en font un matériau propre à des usages différents.

Parmi les bois dits tendres, le cèdre résiste bien comme poteau de support, mais il se courbe facilement s'il porte sur sa longueur, sous forme de poutre. Il se rétrécit peu à la

chaleur, mais il noircit à la pluie. Il est excellent lorsque transformé en bardeaux, en tuyaux souterrains, en boiseries ou en flotteurs de filet de pêche. Quant au sapin, il sert lorsqu'on a besoin d'une pièce solide, légère et durable. Cette essence, en séchant, se rétracte beaucoup sans se tordre ni se fendiller, et elle convient bien comme pièce de charpente de maison ou d'embarcation, de même que dans les planchers. On en faisait aussi autrefois des couchettes avec les branches les plus fines (Taché, 1946).

Le noyer, mou et peu résistant, se travaille bien et il peut servir dans le "tringlage" des cadres de portes et de murs, et on en fait des sièges. L'épinette noire est plus résistante que l'épinette blanche qui pourrit facilement. On en fait surtout des clôtures, des constructions ou des abris d'animaux. Ce bois ne se fendille pas lors du clouage mais il rétracte beaucoup lorsqu'on le fait sécher. On peut aussi en tirer des contenants et des rames de barques.

Le pin blanc, d'une importance capitale au XIXe siècle puisqu'il est à la base de l'industrie forestière naissante, se transforme bien, mais il est léger et moins résistant que le pin rouge. Il sert donc peu dans les charpentes, mais beaucoup lorsqu'il s'agit des travaux de finition à l'intérieur des maisons. Le pin blanc est un arbre qui ne se rétracte pratiquement pas lors du séchage et il prend une

belle texture en vieillissant. Il s'emploie surtout dans les fabrications qui ne doivent pas se modifier à l'usage, comme les fenêtres, les portes, les tablettes et autres boiseries. Ce bois ne produit pas de résine une fois séché et, caractéristique importante, il ne se fendille pas lors du clouage.

Le sapin et le tremble, eux, se fendillent et se tordent au séchage, ils cassent à l'effort. On les utilise tous deux pour les charpentes et les lambris de construction. Le sapin pourrit facilement et, comme le tremble, il sert surtout de bois de chauffage.

Parmi les bois francs, le chêne est l'un des plus résistants à l'usure. Il sert pour cette raison dans la fabrication des essieux et des rayons de roue. On l'emploie en plus dans la tonnellerie. L'érable est une essence qui convient très bien à la fabrication de pièces tournées de même qu'à des pièces qui doivent supporter de grandes pressions. Les barils pour le transport des denrées est un bon exemple, notamment avec le poisson salé. C'est d'ailleurs ce bois qu'on utilise dans la fabrication des étaux jusqu'au XXe siècle. On le favorise aussi pour la confection des planchers. C'est un bois de chauffage excellent. Il est célèbre surtout pour son eau sucrée. On pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol. Armé

d'une gouge, on fixait immédiatement au-dessous de l'entaille une petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle puisse recevoir l'eau et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placé directement au-dessous. Dans Canard de bois, le père Bellerose dit bien : "Les sucres, c'est une manne qui tombe du ciel. Faut en profiter" (Caron, 1981, 74).



Source : Lafleur (1973, 212).

Le hêtre, à la fois fort et lourd, est toutefois moins durable que l'érable. Il sèche parfois en se fendillant et se tordant. Exposé aux intempéries, il pourrit assez facilement. Cette essence convient particulièrement bien à la confection des manches d'outils, de maillets de frappe, etc. C'est sensiblement les mêmes caractéristiques que l'on trouve pour le frêne. En plus, le frêne a la propriété d'être flexible une fois exposé à la vapeur. Il peut donc être courbé et utilisé dans la fabrication des cercles des barils et des fûts de raquettes.

Au niveau des usages de certaines essences forestières, on peut noter encore quelques éléments intéressants. Par exemple, pour ne pas communiquer de goûts particuliers, les parties de bois en contact avec la nourriture, sont en bois de cèdre, sauf quelques exceptions comme les boîtes à sel et les récipients à conserver le thé et les épices. Et quand il s'agit d'aliments placés dans de la saumure, le récipient est de mélèze pour éviter de transmettre des goûts mauvais aux aliments. C'est le cas avec le poisson, les herbes, le lard et le beurre, les liqueurs fines (vins, vinaigre, huiles). La farine et les pâtisseries qui séjournent longtemps dans un baril et qui gèlent en hiver, dans un camp forestier, se gâtent facilement, à moins que le contenant soit de bois de bouleau. Les sabots dont on chaussait certaines parties de la charrue et de la herse en bois étaient aussi tirés du hêtre. Mentionnons encore que le pin et le cèdre offrent une résistance aux mites qui sont attirées dans les meubles où elles rongent les tissus; c'est pourquoi ces essences sont utilisées dans la fabrication des coffres à lingerie et des garde-robes (Dupont, 1986).

Ceci ne constitue que des exemples d'usages de quelques essences forestières par les premiers arrivants. Toutefois, ils fournissent une bonne idée de la variété des possibilités de celles-ci et des usages judicieux qu'on en faisait. Les exemples de ces pratiques dans la vie quotidienne sont ainsi

omniprésents. On pourrait en énumérer plusieurs autres, car il est encore des usages plus inattendus de certaines parties des arbres. Ainsi, le rameau de sapin béni placé au-dessus d'une poutre ou ailleurs dans la maison ou dans d'autres bâtiments doit préserver de la foudre.

Je n'ai retracé dans les paragraphes précédents que quelques traits du savoir populaire relatif aux usages d'essences ou de leurs parties. Le genre de vie traditionnel étant majoritairement associé à une économie de subsistance, ce n'est pas étonnant de remarquer qu'il n'est guère d'éléments naturels qui ne trouvent pas un usage secondaire au sein des activités domestiques. Pour ce qui est du bois, si le corps de l'arbre sert au chauffage ou à l'assemblage d'objets, l'écorce, les feuilles et les rameaux, la mousse et la gomme de résineux peuvent aussi être utiles.

Les colons, autant que ceux qui coupent du bois pour les compagnies, montent en forêt -- sur leurs terres à bois -- abattre des arbres (pour leur usage personnel et parfois pour le vendre). Caron (1981, 74) raconte :

"L'hiver [...] Les trois frères Bellerose partaient dans le petit matin frileux sur un traîneau plat tiré par un gros cheval. Ils naviguaient un moment dans les champs derrière la maison, puis le froid se refermait sur eux. Ils abattaient les plus gros arbres, des érables pour la plupart, qui avaient quelque déformation ou qu'on pouvait soupçonner de maladie: il fallait préserver les érables sains pour la saison des sucres qui venait.

Le soir ils ramenaient à la maison une plaine cargaison de troncs ébranchés. Il fallait encore les hisser un à un sur de grands chevalets pour les couper en sections. Deux des frères tenaient chacun une poignée du long godendard et ils faisaient alternativement deux pas en avant, deux pas en arrière. Le troisième veillait à tout.

Pendant ce temps, le père fendait des bûches à longueur de journée. Avec le talon de sa hache, il enfonçait un coin de fer dans le bois dur comme de la pierre. Parfois deux. Et la bûche éclatait dans un craquement sec. Il fallait se presser. L'action du froid permettait de venir à bout de certaines bûches qu'il aurait été impossible d'entamer en d'autres temps de l'année. Et le tas de bois du prochain hiver s'élevait déjà dans la cour."

Les colonisations en forêt ont sur le paysage humain des influences durables, elles déterminent le type primordial du peuplement. Le paysan est essentiellement un pionnier forestier. Son grand travail, on l'a mentionné, est l'attaque de la forêt. Après tout, les premiers colons qui abordent les côtes nord-américaines se trouvent confrontés partout avec la forêt. Au Canada, à l'origine de chaque paroisse se trouve irrémédiablement "d'enragés défricheurs" selon l'expression de Deffontaines (1933). Il ne faut pas oublier que l'agriculture et la forêt sont les deux formes d'utilisation de l'espace dominantes dès les premières années de l'ouverture du continent. Ces deux paysages se sont compénétrés avec des formes de transition et même d'association. Les colons y exercent souvent le double "métier" de colon-bûcheron. Au Canada, ce sont les auteurs de langue française (ex. : Wynn, 1980, 1981; Gaudreau, 1979, 1988) qui ont le mieux relevé cette association agriculture-forêt, c'est-à-dire l'agro-foresterie.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas mentionner que l'univers forestier rejoint même ceux qui restent à la maison. En effet, ils ne sont pas épargnés. Les belles du logis doivent languir dans l'attente que les hommes descendent du bois ou au contraire de les y voir monter. Elles caressent les objets sculptés dans le bois que leurs maris ont rapportés de "la grande solitude". Et de leur côté, les hommes inscrivent leurs sentiments dans l'écorce des arbres avec émotion.

Autant l'utilisation commerciale que domestique de la forêt ont marqué l'imaginaire forestier. Celui-ci est de tout temps directement relié à la production matérielle et à l'organisation physique des territoires. C'est pourquoi on doit pouvoir en retracer la présence dans les écrits sur la forêt.

4.2. La forêt dont on parle : pluralité des visions de la forêt

L'homme façonne et refaçonne son lieu par la parole. Nul doute que l'arrivée dans le Nouveau-Monde oblige la création d'un langage pour dire cet espace nouveau. Car la découverte de cette immensité verte dérange, bouleverse ou plutôt ébranle les structures mentales des Européens. L'absence d'un langage adapté aux réalités de la colonisation est soulevée par Joshua Marsden (1970, 36) au Nouveau-Brunswick : *"There is a solitary*

loneliness in the woods to which no language can do adequate justice ." Mais c'est F.-A. Savard qui fournit le plus beau témoignage à cet égard. Il parle de "ces mots neufs et vécus, des mots à face humaine, à chair et à muscle, à douleur aussi et à sourire, des mots baignés d'eau, taillés dans la pierre, traversés de bêtes, plantés d'arbres, des mots de vent, de pluie et de soleil, de mystères et d'aventures, enfin, des mots qui, en plus de signifier ce que leur imposait l'usage, voulaient contenir les hommes et les choses de mon pays" (Savard, 1959, 137).

4.2.1. La rencontre de l'homme et de l'arbre :

Les premiers récits des Français qualifient souvent la forêt canadienne de belle, riche, utile et pacifique. Elle est souvent dépeinte comme un refuge idyllique où règnent la paix et la pureté. Jacques Cartier témoigne d'une constante admiration pour la grande sylvie canadienne. Il débarque en plusieurs endroits de ce pays "pour voir les arbres qui sont merveilleusement beaux, et de grande odeur" (Julien, 1981, 122). En plus de ses remarques esthétiques, il ne manque pas de montrer des considérations utilitaires. Cartier relève la taille des troncs pour la construction des mâts, les propriétés thérapeutiques de certaines essences, établit des rapports entre la qualité de la forêt et du sol (Ibid.). Champlain n'est pas moins impressionné par les arbres du

Nouveau-Monde. Il découvre avec émerveillement les cyprès rouges à son quatrième voyage (Biggard, 1925). Dans Le Grand Voyage du Pays des Hurons, Théodat (1636, 207) écrit : "Il y a de belles forests, peuplées de gros Chesnes, Fouteaux, Herables, Cedres, Sapins, Ifs et autres sortes de bois beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres prouinces de Canada que nous ayons veues."

Les rapports à la forêt témoignent de réalités mais aussi de perceptions. Le bois évoque toutes sortes d'images contrastées. La rencontre ambiguë de l'homme et de l'arbre aux premiers temps de la colonisation a donné souvent une vision idéalisée des paysages forestiers. Cette tendance se confirmant, le vécu forestier ne s'exprime bientôt plus comme la rencontre avec un pays, une nature, mais par l'expression de signes du pittoresque et de l'exotisme. La forêt revêt une beauté inoubliable et l'on retient qu'elle cache des lacs poissonneux. Les récits parlent d'une recherche d'harmonie avec la nature. C'est l'éloge de l'aventure et l'expérience vécues dans les régions dures et sauvages mais où la persévérance porte fruit. Il y a, au XVII^e siècle principalement, un courant de pensée qui célèbre les splendeurs du Nouveau-Monde et de sa forêt (Dommergues, 1987). Sans doute la plupart d'entre eux veulent soit séduire le Roi, soit attirer des émigrants ou encore apaiser leurs propres appréhensions. Peut-être que les premiers écrivains ont

utilisé leur art pour s'évader de leur expérience quotidienne, traduisant la réalité dans une forme abstraite, artificielle, au lieu de développer une perception qui décrit les choses telles qu'elles sont et dans un langage correspondant à celle-ci. Ce détachement face au réel expliquerait qu'on a souvent l'impression dans ces ouvrages, de vivre une expérience qui est décrite de l'extérieur, d'être sur un autre territoire que celui où l'action se situe et où les gens vivent et meurent.

A côté des descriptions émerveillées de certains découvreurs et mémorialistes, le discours des administrateurs contraste énormément. Il rappelle la réalité chiffrée. Talon et Champlain ne soulignent-ils pas les énormes possibilités de revenus à espérer des arbres de la Nouvelle-France? Et, plus tard, l'État ne s'arroge-t-il pas au début du XIXe siècle les droits sur les bois de la plus belle venue? (Nous reprendrons le discours politique à travers l'élaboration des lois et réglementations forestières du XIXe et du XXe siècles au chapitre suivant). L'idéologie coloniale contribue plus que tout autre à révéler les potentialités de la forêt (d'abord avec les fourrures puis avec le bois). Quelques décennies seulement après que les premiers explorateurs et voyageurs aient énuméré les différentes espèces d'arbres, on en précise l'utilisation. La forêt est exploitable : "Les bois qui sont

icy en si grande abondance ne peuvent-ils pas jetter un grand profit ?" (Boucher, 1964, 146).

4.2.2. Sur la voie de la domination : la forêt humanisée

C'est le négoce de bois qui banalise le mythe et le vide de sa signification. Le développement de l'agriculture va l'anéantir en tuant la forêt. Cette dernière est incompatible avec la croissance et la prospérité de la colonie. L'implantation durable des Français nécessite ce qu'on appelle aujourd'hui "l'aménagement" de l'espace forestier : il doit être approprié, conquis. Là où les arbres sont les plus beaux, les pionniers considèrent que la terre est plus fertile. Le progrès ne peut alors que signifier une sentence de mort pour la forêt. La nécessité du défrichage devient rapidement un leitmotiv parmi les écrivains. Pour cultiver les terres, il est indispensable de les décharger de leurs bois. Le défrichage est symbole de civilisation. La forêt est la principale barrière que les colons rencontrent. Deffontaines (1933, 22) remarque avec élégance que : "Le premier service que l'homme demanda aux forêts fut de disparaître et de céder leur place à ses prairies ou ses champs." Cette mentalité de lutte contre l'arbre persiste longtemps après la fin de l'occupation des terres de l'écoumène. Je considère que cette vision est sans doute celle qui a le plus marqué l'imaginaire des Canadiens. On en retrouve même les traces dans les

différentes politiques de gestion forestière jusqu'aux années 1950 (qui font l'objet du chapitre suivant).

Dès les premiers temps de la colonisation du Haut et du Bas-Canada, un courant littéraire s'appliqua surtout à décrire la vie des pionniers et les progrès du pays qui se développait rapidement. Qu'il y fût question d'histoire, de voyages ou d'aventures, les écrits se détachaient toujours sur un arrière-plan forestier. La traite des fourrures fit l'objet de récits fascinants. Mais la plupart des oeuvres écrites de cette époque décrivaient la lutte sans relâche que devaient mener les nouveaux colons contre la forêt envahissante. Elles racontèrent brièvement la vie de ces hommes et de leurs familles qui devaient se tailler un domaine dans la forêt, cette forêt septentrionale qui aliène, morcelle et absorbe l'homme tout entier pour enfin le rendre à la vie, transformé. En Acadie d'abord, et ailleurs avec le cheminement des colonies de peuplement, la forêt s'oppose à la pénétration de l'homme blanc. Dans son Histoire de la Nouvelle-France, Marc Lescarbot (1866, 599) est très clair sur cet aspect de la forêt au Canada : "La forêt agresse. L'été le voyageur est assailli par les maringouins. La marche est pénible, il faut avancer en se baissant pour éviter les arbres à demi tombés. L'hiver les pistes tracées par les Indiens font horreur. La neige tombe à gros flocons, la bise souffle en rafales, le gel paralyse." Arthur Buies (1891, 17) écrit dans les mêmes

termes: " A cinq ou six milles de l'église commençait la forêt, une forêt épaisse, infinie, regardée comme inaccessible [...] des forêts infranchissables demeuraient l'obstacle majeur de ce territoire tabou."

Les pouvoirs publics s'employèrent plus directement encore que les puissances religieuses à élargir la place des hommes aux dépens des arbres. Le défricheur est le héros de la colonie. Le discours religieux, pour sa part, proclame qu'il faut faire "un Royaume de notre barbarie" et changer les forêts en foyers de civilisation. L'idéologie catholique va dépouiller la nature du lumineux dont elle portait la marque. La forêt est considérée comme une ennemie parce que les défenseurs de l'ordre établi font croire aux populations dans la misère que l'agriculture traditionnelle est la seule voie qui leur est ouverte. Cette "croisade" a aussi saveur de nationalisme : vaincre la forêt c'est vaincre la peur, se libérer de l'oppression (anglaise) et construire un avenir. La forêt en ce sens a valeur d'objet de libération. L'Européen, en dominant l'espace forestier, s'assigne la tâche d'exploiter des terres nouvelles. La colonisation fait primer l'ordre et les techniques européennes font reculer la forêt. Défricher dans cette perspective n'est pas oeuvre de destruction. Et d'ailleurs cette forêt appartient à des maîtres étrangers qui exploitent les hommes et les conduisent à risquer leurs vies. La forêt est donc appréhendée à l'image de ceux qui la

"possèdent" : ils la détestent par impuissance, parce qu'ils sentent qu'elle les tient, qu'ils n'ont aucune emprise sur elle. Et pour vaincre leur peur il semble n'y a qu'une solution, l'exploiter. Dans ce nouvel espace ordonné par la main et l'esprit de l'homme il n'y a plus trace de fantastique. L'intrusion du naturel dans l'imaginaire devient de plus en plus imperceptible même si toujours présent à mon avis (La nature sauvage n'est-elle pas symbolisée plus tard par la frontière du nord, l'arrière-pays, les Pays d'en Haut?). L'emprise du milieu technique sur le milieu naturel s'amorce.

La vision d'une forêt riche et magnifique prend aussi un dur coup au moment où les Iroquois intensifient leurs attaques et ne se contentent plus de quelques incursions, d'enlèvements et de meurtres isolés. Pour Marmier (1987) l'ouvrage de Dollier de Casson, Histoire de Montréal, écrit en 1672, marque bien un changement dans la perception de la forêt. Son image sera désormais inséparable de la sauvagerie; elle se fait menace et devient le royaume du mal. Cette nouvelle façon de voir est bien loin de celle des premiers explorateurs et colons de la Nouvelle-France. Elle marque un renversement dans les rapports de l'homme (blanc) avec l'environnement forestier sur le plan des pratiques mais surtout, de façon plus durable, sur les représentations et l'imaginaire. "Les Montréalistes n'auront joui qu'un instant de la forêt idyllique" (Marmier,

1987, 35). La forêt devient vite l'alliée des "barbares" contre l'oeuvre de Dieu. Le moindre bosquet d'arbre abrite l'ennemi Iroquois et lui permet de tendre des pièges mortels. Dollier de Casson remarque : "Il n'y avait morceau de bois qui ne pût être pris pour l'ombre ou la cache d'un ennemi" (Ibid., 38). La forêt devient sombre et menaçante, repaire des animaux sauvages dans les récits d'un grand nombre d'écrivains.

La vision d'une forêt-ennemie est amplifiée par les commerçants de bois qui ont tout intérêt à ce que les colons restent loin des terres forestières. Morissonneau (1972, 57) note : " Les marchands de bois, à leur tour, alimentèrent d'éléments négatifs la représentation des Pays d'en Haut." Dès lors il y aurait deux mondes, d'un côté le monde agricole et de l'autre le monde sauvage. Suivant les auteurs, ces mondes seront présentés comme complémentaires ou en opposition.

L'image de la forêt connaît par la suite maintes vicissitudes et se diversifie, mais la crainte envers le milieu forestier persiste jusqu'à aujourd'hui. Chaque nouveau venu en Nouvelle-France porte sans doute un regard neuf sur la forêt. C'est que la singularité même du pays contraint les arrivants à s'interroger. Leurs réponses sont en relation directe avec les mentalités de l'époque et les intérêts personnels des observateurs. L'on retrouve autant des ouvrages traduisant des visions similaires que contradictoires. La

forêt est tantôt refuge qui permet à l'homme de fuir le monde pour retrouver la nature et la vie primitive; tantôt c'est l'épreuve qui permet à l'homme de se dépasser, d'aller au bout de lui-même pour mieux se connaître; enfin, comme je l'ai déjà relevé, la forêt peut être aussi l'ennemie impitoyable de l'homme. Il est évident que ces rôles ne sont pas exclusifs les uns des autres et qu'ils coexistent souvent dans la même oeuvre, ou des oeuvres différentes mais de la même époque. Dans Jean Rivard, le défricheur par exemple, publié pour la première fois en 1874, et dont l'action se déroule au début du XIXe siècle, le héros est en même temps prédateur et amant de la nature. Il dit ainsi: "Je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à exploiter les ressources naturelles dont la nature l'a si abondamment pourvu; je veux tirer du sol les trésors qu'il recèle" (Gérin-Lajoie, 1981, 17). Ce roman nous présente le travail du colon comme un combat : le déboisement est une guerre et les défricheurs sont en campagne; la victoire remportée est celle de la civilisation et des nouvelles valeurs sur l'immensité forestière. Mais on peut lire aussi plus loin : "Les grands arbres de la forêt offrent aux regards quelque chose de sublime. Rien ne présente une plus belle image de la fierté, de la dignité royale" (Ibid., 32). Jean Rivard, malgré ses rudes combats contre les arbres de la forêt garde un grand respect pour ceux-ci.

La vision d'un combat avec la forêt est aussi présente dans l'oeuvre d'Antonine Maillet. Par exemple, l'un de ses personnages s'exclame : "Abattre les arbres, que je vous dis, les abattre tous, sauf quelques pommiers et cerisiers pour les fruits." Pour l'auteur, le souvenir des moments du début de la colonisation ne se résume qu'à "cent ans de misère au fond des bois" (Maillet, 1981, 86). Elle témoigne vivement de la lutte des Acadiens contre la forêt.

Madeleine Ducrocq-Poirier (1987) considère que ce sont les ouvrages de Marie Le Franc qui font entrer véritablement la forêt dans la littérature canadienne française. Jusque-là cette littérature est plutôt tournée selon elle vers le roman de la terre et ensuite vers la ville. Dans l'oeuvre de Le Franc la forêt n'est plus seulement un thème, c'est une vision du monde. Ducrocq-Poirier souligne que l'écrivaine a le mérite d'avoir installé la forêt, vers les années 1928-1930, au centre du discours romanesque. A la lecture des livres de Le Franc, le lecteur se voit présenté, à mon avis, l'ambiguïté des sentiments face à la forêt. Elle parle de la forêt dense, malaisée à pénétrer, de sa véritable grandeur, une grandeur effrayante. Mais en même temps elle ne manque pas de soulever la force de son attrait puisque la forêt c'est l'inconnu, l'illimité, le danger, la lutte. Sur ce dernier point elle rejoint François Duvalet, le héros de Maurice de Goumois (1954, 12), qui est un Français nouvellement "débarqué" au

Canada : "Il marchait comme dans un rêve vers sa nouvelle vie."

Les aventures forestières les plus connues de Le Franc sont Hélier, fils des bois (1930), La Rivière Solitaire (1934), La Randonnée passionnée (1936), Le Fils de la Forêt (1952). Dans tous ses écrits l'auteur veut montrer que la forêt est l'espace ouvert par excellence. L'homme s'y sent redevenir un être de nature, il y contemple le spectacle répété d'un commencement du monde : "Le paysage, en l'absence des hommes, revêtait une personnalité vivante, malgré sa désolation, une candeur de commencement du monde" (Le Franc, 1934, 31). La forêt révèle les sensibilités; l'homme s'y rencontre lui-même et fait face au monde. Le traitement littéraire de la forêt et des relations de l'homme avec elle, chez Marie Le Franc, témoigne de l'importance de l'arbre dans l'imaginaire canadien. Avec ses romans de la forêt elle participe à une appropriation littéraire du pays qui manquait. Mais elle ne manque pas non plus de répéter les difficultés de la vie de ceux qui côtoient la forêt : "Les défricheurs connurent pendant les premiers mois une rude vie. Il fallut allonger pouce par pouce le "cordon" dans le bois, abattre les arbres [...] On était dans la boue jusqu'au ventre. Les pieds gelaient dans les bottes qui se déchiraient aux chicots" (Ibid., 16). Cette dualité dans la perception de la forêt est

une constante dans un très grand nombre d'ouvrages littéraires.

Joseph-Charles Taché (1946) par son témoignage dans Forestiers et voyageurs est l'un des rares à avoir décrit les moeurs de la forêt, globalement, de façon positive. L'écrivain canadien ne saurait pour lui rejeter longtemps la nature. C'est ce qui le pousse à dépeindre la vie forestière de son temps. Taché s'émerveille devant l'endurance, la gaieté, et les chansons des hommes des bois. Il n'oublie pas de souligner que l'imagination a souvent besoin de se nourrir de conceptions enchantées. Pour lui les légendes et les contes, dans lesquels les peuples ont versé leur âme, représentent comment ils ont cherché à satisfaire, dans certaines limites, ce besoin du merveilleux qui est le fond de leur nature; ces souvenirs réels ou fictifs, attachés à tel ou tel endroit de chaque pays habité, constituent une portion notable, le fond peut-on dire, de toute littérature nationale. Il a vécu avec les hommes de la forêt, de la vie de bois, séjourné dans les chantiers et recueilli plusieurs de leurs récits. Taché a écrit Forestiers et Voyageurs parce qu'il croit que l'homme a besoin de se souvenir de ce qui a été ou de ce qu'on a cru. Il y discute du chaînon manquant de l'histoire canadienne : l'homme des bois. Car il ne suffit pas d'avoir une idée de la vie des seigneurs et des colons d'autrefois pour comprendre ce pays. Comment comprendre la vie

sur les bords du Saint-Laurent sans évoquer le "forestier"? A cause même du caractère des grands bois canadiens, il est un personnage de première importance. Je m'étonne encore aujourd'hui de constater que dans la période d'édification d'une littérature nationale, entre 1850 et 1885, le "forestier" soit si fréquemment oublié des ouvrages populaires.

La forêt a conforté l'esprit d'aventure grâce auquel les "coureurs de bois" et les "voyageurs" ont joué dans les premiers temps un rôle indispensable dans l'exploitation et la mise en valeur du Canada. Le "coureur de bois" a disparu, mais ses chansons restent et font partie du patrimoine culturel canadien. Les "voyageurs" ont disparus, eux aussi, mais les anciens chants qu'ils entonnaient pour marquer la cadence de l'aviron lorsque leurs canots glissaient sur les lacs et les rivières, évoqueront toujours la forêt canadienne. Plus tard vinrent les chansons dont les "draveurs" accompagnaient le flottage du bois sur les rivières, aux grands jours de l'exploitation forestière. La forêt est là, toute entière, dans cette expression du vécu qui garde une odeur de castor et de grand pin blanc.

La diversité dans les perceptions de la forêt se retrouve aussi chez les auteurs de langue anglaise. Archibald Lampman -- reconnu pour sa contribution à l'élaboration d'une identité

littéraire canadienne -- témoigne dans ses poèmes, entre 1880 et 1900, de l'ambiguïté des sentiments que génère la rencontre avec la forêt. Dans A dawn on the Lievre (1974, 290), il dit:

"Up the dark-valleyed river stroke by stroke,
We drove the water from the rustling blade [...]
And lo ! before us, toward the east upborne,
Packed with curled forest, bunched and topped with pine,
Brow beyond brow, drawn deep with shade and shine..."

Avec Wacousta, édité pour la première fois en 1832, John Richardson dépeint lui aussi à sa façon la forêt canadienne :
" The black, mysterious terrifying forest of Upper Canada " (Richardson, 1967, 6). Même si la forêt ne constitue que l'arrière scène ou un "décor" dans cet ouvrage, on y sent très bien les craintes qu'elle engendre. Suzanne Moodie, pour sa part, dans son autobiographie Roughing it in the bush, or forest life in Canada qui date de 1852, décrit les difficultés que rencontrent les colons pour défricher la terre et de la cultiver pour gagner leur vie :

"The carriage turned into a narrow, steep path, overhung with lofty woods, and, after labouring up it with considerable difficulty, and at the risk of breaking our necks, it brought us at length to a rocky upland clearing, partially covered with a second growth of timber, and surrounded on all sides by the dark forest " (Moodie, 1962, 68).

Elle souligne que la forêt joue un double rôle pour les pionniers. Les difficultés que comportent le défrichement et les voyages constituent des forces adverses; tandis que les ressources dont on peut tirer abri, combustible et nourriture,

jouent le rôle de forces alliées. La littérature canadienne anglophone est selon Pitavy (1987) imitative à ses débuts. Elle s'inspire presque entièrement de ce qui se fait en Angleterre. Le pays nouveau est un pays perdu, c'est un autre bout du monde. Le plus célèbre manuel du pionnier que constitue The Backwoods of Canada , publié en 1838, prône l'effort incessant du colon et clame déjà la victoire sur ces étendues sauvages (les forêts). Ce document correspond très bien à l'idéologie de l'Angleterre colonialiste qui consiste à imposer l'ordre humain au chaos naturel (Pitavy, 1987). La littérature anglophone se fait alors l'expression de la terreur qu'inspire ce qui échappe au contrôle de l'homme. La forêt annihile les valeurs humaines, particulièrement la raison. Les immigrants qui viennent défricher les forêts du Nouveau-Monde se trouvent prisonniers d'un destin qui est plus imposé que librement choisi. On peut parler d'une véritable obstination à vouloir dominer la nature et le débat se résume bien souvent, dans sa forme élémentaire, à l'opposition nature/culture. Il y est très clair que la forêt y est perçue comme objet; c'est alors qu'elle est livrée au pire pillage et à la destruction. Sullivan (1987, 176) fait aussi cette distinction : " *So much of the nineteenth century Canadian literature is a product of the energetic rhetoric of the challenge of a land that must be civilized. Man is seen as separate from nature; and the wilderness must be processed, given a human face.* " L'homme va ainsi détruire la nature

parce qu'il refuse de se voir comme partie intégrante de celle-ci, comme faisant corps avec elle. Cette vision contraste fortement avec celle des Amérindiens qui n'ont jamais fait cette distinction.

On retrouve souvent le thème de la remontée des cours d'eau dans la littérature d'expression anglaise canadienne. Il semble que l'on considère que rien ne dit mieux la spécificité de la forêt que cette manière de pénétrer les immensités canadiennes. La forêt demeure à chaque page toujours un espace à conquérir, physiquement et mentalement. La forêt-Léviathan, monstrueuse, obnubile l'homme et l'empêche de trouver sa place dans la nature en général. C'est qu'il considère la forêt dans un rapport sujet/objet et non comme "une", en-soi.

Louis Hémon (1916), digne représentant de la littérature française, met aussi l'accent sur les aspects négatifs de la forêt dans Maria Chapdelaine. Il décrit le péril du travail d'hiver dans les camps de bûcherons. Il y parle de la découverte d'un nouveau milieu naturel, qui s'avère, en fait, totalement étranger. L'étendue et la sauvagerie des lieux subjuguent l'imagination. C'est ainsi qu'à peine entrevue, la forêt illimitée provoque un sentiment d'impuissance qui freine le moindre élan vital. L'espace infini étouffe, écrase; c'est un lieu où rien n'est familier. Dans ces espaces sans frontières l'angoisse est ressentie au plus haut degré. Le

roman intitulé La Forêt, de Bugnet (1935) décrit les craintes de Louise, la femme du héros : "A la dérobee ses yeux se portaient vers le peuple des grands arbres immobiles, peuple innombrable, races antiques des trembles aux fûts minces et droits, mêlés de liards, de bouleaux, d'épinettes, de tamaracs, et de rares pins. Un instinct lui disait que cette forêt millénaire était ici légitime propriétaire du sol et qu'elle ne céderait pas ses droits sans une opiniâtre résistance." Peu étonnant alors que les campagnes canadiennes révèlent, à leur dénuement, une si grande hantise de l'arbre. Antonine Maillet (1977, 102) dit fort bien : "Décidément, des cordes de bois dans un village de bonne terre et de bon pays, c'était un cancer." Caron (1981) traduit des sentiments similaires avec Canard de bois, lorsque le héros, Hyacinthe, décrit son rapport avec le milieu forestier :

"Les arbres, mère Simon, je les ai détestés. Les raser au sol, les dépecer, arracher les souches à leurs racines, les jeter en tas, y bouter des feux qui durent des semaines, mettre les cendres refroidies dans des sacs, les entasser dans un hangar, rêver du jour où on irait les vendre à ceux qui en font de la potasse."

L'impénétrabilité de la nature est un autre thème qui revient constamment chez les écrivains. L'image de la forêt du nord de l'Ontario, par exemple, que projettent Maurice de Goumois et Hélène Brodeur dans leurs romans respectifs: François Duvalet et La quête d'Alexandre, est très significative de ce sentiment de rejet de la forêt (Grisé, 1989). Brodeur (1981,141) parle d'un espace incommensurable, réducteur et

hostile, d'une végétation certes abondante, mais austère, rude, voire rébarbative : "Ce paysage inhumain et apparemment sans limites où les hauts conifères semblaient s'avancer en rangs serrés pour repousser l'intrus qui oserait vouloir y pénétrer." Et, comme le relève fort pertinemment Grisé (Ibid., 272), les changements de saisons ne viennent guère modifier ce tableau lugubre et menaçant : "L'été étale un paysage monotone et sans charme d'où émergent les têtes acérées des épinettes [...] D'autre part, l'hiver tient en réserve un paysage d'où la neige et le ciel gris drainent toute couleur." Le sentiment d'oppression et d'hostilité est très fort dans ce roman dont l'histoire se déroule au début du siècle. Et puisque l'ouvrage est écrit à une période récente, je peux parler de la perpétuation d'un mythe toujours réalité.

Le roman de Goumois (1954) ne fait pas exception même s'il a été écrit plus tôt. Il y dépeint la forêt ontarienne (nord-ouest) comme une végétation noire et massive qui offre un spectacle peu engageant. "L'air chargé d'effluves d'humus et de relents de résine, avait quelque chose d'opprimant" (Ibid., 13). Parmi cette masse forestière le héros se sent "totalement abandonné des hommes et des choses" (Ibid., 33). Ses premières expériences avec le travail de bûcheron lui livrent une dure vérité : "Relevant péniblement la tête, il constata seulement que la forêt n'avait pas de fin; après un arbre, il y en aurait toujours un autre" (Ibid., 17). Pour

l'auteur, ce pays encore inexploité à l'aube de la Grande Crise et sa nature indomptable "ne livre pas plus que ce qui peut s'emporter à dos d'hommes ou entre les minces parois d'un canot" (Ibid., 162). L'homme est englouti dans cette masse forestière où l'espace et le temps perdent leur signification. Le héros, François Duvalet, subit la domination de la forêt qui s'étend peu à peu à ses manières d'agir : "Sa cabane finit par ressembler à une tanière" (Ibid., 76). Arnopoulos (1982) révèle les mêmes perceptions lorsqu'elle parle des forêts qui se prolongent interminablement, du rêve des pionniers qui luttent pour apprivoiser la forêt, ou de ces villages du Nouvel Ontario "perdus aussi bien dans le bois que dans le temps".

Toutefois, ce thème de l'impénétrabilité de la forêt n'est pas accepté par tous les auteurs. Quelques hommes, dont F.-A. Savard (1937), défendent plutôt sa pénétrabilité. Pour lui, la forêt invite, par ses chemins d'eau, par ses rivières et ses lacs. Cette perception demeure malgré tout très marginale.

4.2.3. La forêt apprivoisée :

Les forêts canadiennes ont été aussi la source de légendes humoristiques qui font partie du folklore de l'Amérique du Nord. La plus fameuse est sûrement celle de Paul Bunyan, de son boeuf bleu et de sa fameuse équipe de bûcherons

qui ont parcouru tout le pays (voir, par exemple, Laughead, 1924). Paul était de haute stature : ses parents durent, quand il était bébé, utiliser un chariot à bois en guise de carrosse. Il fallait, en plus, lui attacher les bras au corps pour qu'il ne renversât pas les clôtures et les arbres le long du chemin. Les contes entourant la vie de cet homme et d'autres sont entrés dans la tradition de l'exploitation forestière au Canada.

Les traces que la forêt a laissées dans nos paysages mentaux restent un champ quasi inexploré de la recherche. Il existe pourtant des correspondances certaines entre les horizons géographiques et les horizons de l'esprit. Comme l'écrit Dupont (1986, 5), "Le bois a servi tout autant à la satisfaction de besoins primaires qu'à l'enrichissement de l'imaginaire." Tout ce que nous sommes et ce que nous habitons porte la marque indélébile de l'arbre. Aller dans le bois, aller au bois, monter au bois, monter dans le bois, monter aux chantiers, monter dans les chantiers, ces locutions synonymes et bien d'autres similaires, relatives à l'exploitation de la forêt, témoignent de l'ampleur du phénomène forestier canadien, notamment chez les francophones. La forêt révèle l'homme à lui-même. F.-A. Savard (1937, 26) écrit: "C'est elle, la forêt, qui évoque le souvenir du passé, qui fait entendre la voix des aïeux, qui dit l'histoire de la race et qui communique au héros l'enthousiasme vengeur."

L'espace forestier est certainement producteur de mythes. Chaucer n'a-t-il pas cru que les arbres pouvaient entendre, Tennyson qu'ils pouvaient parler, et Macbeth de Shakespeare qu'ils pouvaient marcher ? En foresterie aussi il existe des mythes depuis fort longtemps. N'est-ce pas un "réflexe" naturel chez l'homme d'évacuer l'inquiétude suscitée par l'étrange à l'aide du surnaturel ? Ce sont en fait les métaphores qui valorisent le mythe. Appeler la forêt "Royaume des bêtes sauvages", c'est la situer aux confins de la norme, les allusions à l'animalité renforçant la singularité archaïque de l'espace forestier.

Le mythe le plus persistant auprès des populations et des gouvernements est sans doute celui d'une forêt inépuisable. Cette vision aura des répercussions incommensurables sur l'avenir de l'espace forestier. Elle implique que la forêt se situe hors du temps et de l'espace (infini). Elle justifie tous les gaspillages et négligences des XIXe et XXe siècles. Elle constitue sans doute la phase la plus importante dans la construction d'un discours sur la forêt, et les ressources de manière générale, au Canada. Antonine Maillet (1977, 229) raconte :

"Quand on songe que la mer est à tout le monde, que le siècle appartient à tous les contemporains, et que la forêt semblait à peu près inépuisable en ces années-là [...] Les bûcherons coupaient de plus en plus de bois. Du bon bois qui se vendait bien et comptant. On disait même que l'avenir était au bois. Tout le monde aurait toujours besoin de bois : pour bâtir, pour se chauffer,

et c'était rendu qu'on faisait du papier, qu'avait
entendu dire la veuve. Et comme l'avenir était au papier
..."

Pourtant F. X. Garneau écrivait déjà en 1840 dans Le dernier
Huron :

Ce bruit qui passe a fait vibrer son coeur.
Mais vaine illusion ! Au pied de la colline
c'est l'acier du faucheur.
De la fatalité, vois l'instrument funeste,
Le laboureur est triomphant.
Il convoite déjà du chêne qui me reste,
l'ombrage rafraîchissant.
[...]
Plus de forêts, plus d'ombres solitaires.
Le sol est nu, les airs sont sans oiseaux.

Le dernier des hurons, sauvage, chasseur et guerrier, errait
autrefois avec les siens dans les immenses forêts dont le pays
était couvert. Il regrette aujourd'hui les occupations et les
amusements des ancêtres, la solitude solennelle et profonde
des forêts, et déplore les progrès des cultivateurs européens
qui ont causé la ruine de sa nation. Voilà ce dont témoigne
Garneau, non pas seulement l'histoire d'une nation qui
s'éteint mais en même temps la disparition d'un milieu
naturel. Cet "avertissement" quant à la déprédation graduelle
de la ressource forestière passe toutefois inaperçu. En 1846,
Chauveau nous raconte l'histoire de Charles Guérin. Il
remarque à son tour les conditions qui prévalent en forêt et
évalue la situation avec beaucoup d'exactitude : "Dévorer
comme un vampire toutes les ressources d'une population;
déboiser des forêts avec rage et sans aucune espèce de

prévoyance de l'avenir" (Ibid., 136). Son témoignage a saveur de prophétie que l'on peut considérer comme une mise en garde. Mais elle demeure aussi lettre morte.



Joe Montferrand, un cageux légendaire
Source : Robidoux (1974, 68).

La littérature orale en tant que véhicule particulier de transmission de la mémoire populaire conserve les traces les plus visibles d'une influence de la vie dans les bois. Le folklore forestier en a fait un "ailleurs". Légendes, chansons, récits de vie rappellent la fréquentation assidue de cet autre milieu de vie. Ils relatent les luttes qui s'y déroulaient, racontent les dangers qu'il comportait et décrivent les gestes répétés de l'homme sur l'arbre pour s'approprier ce matériau autant

que ce pays. Que l'on songe par exemple aux histoires relatant la vie de Joe Montferrand ou de Aimé Guérin.

4.3. Des hommes et des arbres : Des racines profondes

Les quelques lignes de ce chapitre avaient pour but de montrer jusqu'à quel point le quotidien des Canadiens a été, et dans une certaine mesure est encore, imprégné par la forêt. Encore une fois, la rencontre ambiguë de l'homme et de l'arbre fut totale même si elle a relativement peu marqué la tradition écrite. L'étude des images du monde et de la société permet de souligner les biais introduits par les motivations et les préférences dans les schèmes d'action. On voit donc l'importance extrême de tout ce qui touche au système de valeurs -- celles qui sont relatives aux lieux, et celles qui reflètent au plan spatial les préférences sociales -- pour comprendre "l'ordre" géographique du monde. Bureau (1987) a très bien vu que c'est par l'intermédiaire de la forêt que les Québécois se sont ouverts au monde. Cette affirmation s'inscrit en faux contre l'opinion trop longtemps partagée que c'est l'agriculture qui a constitué historiquement la pierre angulaire dans l'édification de la nation québécoise. La suprématie de la forêt dans le modelage de l'espace québécois a été, et est encore au moment où j'écris ces lignes, largement méconnue. Les discours académiques et politiques ont privilégié à des degrés divers une vision "agriculturiste" de la société.

Dans les écrits, je l'ai mentionné, le monde forestier est pauvrement représenté et on y perçoit peu l'écho de la réalité socio-culturelle des milieux forestiers. Et quand on la perçoit, c'est souvent par le truchement du monde rural qu'il nous est transmis. Pourtant :

"On ne vit pas pendant quatre cents ans dans un tel laboratoire sans que nos vêtements culturels ne soient imbibés de ses valeurs [...] Les relations entre les hommes et cette forêt ont duré trop longtemps pour que la sève des arbres ne monte pas à la tête des hommes et, réciproquement, que l'esprit des hommes ne s'immisce pas sous l'écorce des arbres" (Ibid., 24).

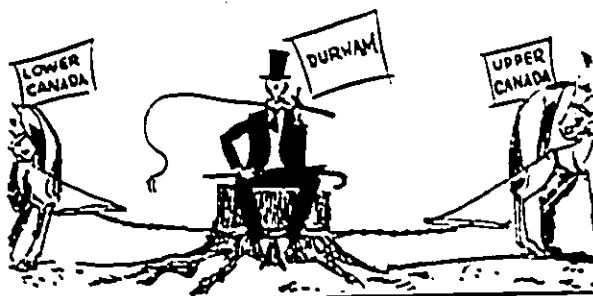
Les gestes et la parole en portent les traces indélébiles. F.-A. Savard (1951, 416) dit de cette langue qu'elle est "tout imprégnée de l'odeur vivante des bois de chez nous." Dans la construction d'un "discours" forestier, depuis l'étape initiale des découvertes et de la conquête jusqu'à l'exploration d'un espace intérieur qui dépasse l'information que livre le seul regard, les visions se sont succédées inlassablement suivant les aléas de l'histoire. La terreur des grandes étendues sauvages des premiers temps de la colonisation n'est plus que nostalgie lorsque les mêmes espaces se voient transformés par l'introduction graduelle de nouvelles techniques au début du XXe siècle. Après la Confédération, la littérature canadienne révèle déjà des transformations qualitatives importantes en ce qui regarde le référent forestier. Celui-ci n'est plus alors considéré uniquement comme une forme externe du paysage mais bien comme

un paysage intérieur (*mindscape*), ou selon l'expression d'Henri Amiel un "paysage état d'âme". Avant la fin du XIXe siècle, la "nature" a envahi les esprits et on observe les débuts du mouvement pour la conservation (voir chapitres 5 et 6).

L'une des caractéristiques les plus remarquables de l'exploitation canadienne est que la conception (et le contrôle) étatique de la forêt se substitue très rapidement à la conception paysanne. Le but visé par l'État est d'avoir un bois commercial. Pour ce faire, il voit à ce que la forêt soit réglementée, réservée, etc. La forêt n'est plus alors "qu'une étrangère dans sa propre demeure", c'est-à-dire qu'elle ne fait plus partie intégrante de l'économie locale. On ne fait plus appel au paysan pour la coupe et le transport des arbres, mais à des spécialistes, des professionnels. Et ces interventions d'un nouveau genre dans le paysage forestier aboutissent à une réduction considérable de la ressource au niveau tant qualitatif (espèces) que quantitatif (nombre absolu). L'homme s'est efforcé de prendre en main "l'aménagement" des forêts au Canada avec le XIXe siècle, lors des débuts de l'exploitation commerciale. La conduite est aujourd'hui régie par des règles strictes comme celles d'une agriculture et composent ce que l'on nomme la sylviculture. La coupe à blanc ne rappelle-t-elle pas les moissons des cultivateurs ? Avec le reboisement systématique, artificiel,

on obtient des forêts géométriques, aux arbres rangés comme des troupes au garde-à-vous. Il s'agit là d'une conception industrielle de la nature, où l'on choisit l'essence, l'espacement entre les arbres, dont l'on calcule le taux de croissance et de vitesse de renouvellement. La collaboration d'entreprises collectives et méthodiques, l'invention de meilleurs instruments, une "gestion" plus serrée, la substitution de la science aux procédés empiriques ont à peu près réalisé l'unification de l'exploitation forestière en un tout, un système technique. C'est ce que je vais illustrer dans les chapitres ultérieurs.

CHAPITRE 5 : TECHNIQUE ET FORETS : deux cents ans de gestion forestière canadienne



Lord Durham made his suggestions for union of the Canadas to get them working together to make each part richer and stronger.

"La vue des immenses masses de bois qui passent tous les matins devant mes fenêtres me donne à penser qu'il est absolument nécessaire de se pencher sur l'avenir de ce commerce. Nous détruisons sans pitié les arbres du Canada et il n'est guère possible de les remplacer."

J.A. MacDonald,
lettre au Premier Ministre de l'Ontario (23 juin 1871).

Source : Deyell (1964, 222)

Sans doute l'existence de fonctionnaires chargés de la surveillance et du contrôle des forêts n'est pas un phénomène récent. Il remonte probablement, selon Buttoud (1983), à l'Antiquité. Cet auteur souligne qu'au début les effectifs étaient très réduits et les hommes qui en assumaient la tâche sans juridiction précise. Ceux-ci, principalement à la solde de féodaux locaux, contribuaient plus à l'exploitation des populations qu'à une gestion sylvicole efficace. Ce n'est qu'à ce niveau qu'étaient conduites quelques interventions dans le mode de gestion des bois. On ne pouvait parler alors d'une institution. Le besoin d'un appareil administratif spécifique ne se fait sentir dans les grands pays forestiers qu'avec l'exploitation de plus en plus intensive de la forêt sur une base commerciale. L'État découvre alors seulement que la forêt est un produit indispensable et qu'il convient au pouvoir

gouvernemental de s'assurer une plus grande main mise sur la gestion de cet espace stratégique.

En France et au Canada, comme dans beaucoup d'autres pays, la forêt est l'un des domaines où L'État a maintenu le plus son emprise, et cela même au XIXe siècle, alors que le libéralisme triomphe un peu partout. Les politiciens disent parfois que la forêt est la seule "nationalisation" qui ait réussi. Et cette emprise demeure incontestée (surtout en Amérique).

La propriété du vaste domaine forestier canadien n'a jamais fait l'objet de débats. Pourtant la forêt n'a pas été utilisée, comme on va le voir, -- surtout depuis les débuts de son exploitation commerciale au XIXe siècle -- au bénéfice des populations, mais plutôt au profit de l'industrie. La question forestière canadienne ne se comprend qu'à la lueur de cette omniprésence de L'État et des grandes sociétés forestières. Il est donc utile de revoir la vision de "l'État-propriétaire". Pour s'acquitter de sa tâche, le gouvernement a progressivement secrété une machine administrative, un appareil cohérent et spécifique, une bureaucratie de fonctionnaires. Il a appliqué une série de techniques de gestion à son espace forestier qui font l'objet de ce chapitre.

La communauté scientifique reconnaît que L'État canadien est l'un des marqueurs les plus notables de l'espace, tant sur le plan des représentations spatiales que des pratiques. Il remplit d'autant plus pleinement ce rôle dans le cas de la gestion forestière qu'il en a presque l'entière responsabilité depuis la période de la conquête britannique. Son rôle est donc primordial pour comprendre la façon dont la forêt a été perçue et intégrée à la société.

Une lecture attentive des politiques forestières devrait révéler les différents regards que les autorités gouvernementales ont portés sur la forêt. Car, à travers elles, L'État produit des images et de l'imaginaire, des savoirs, des doctrines sur les façons et manières d'exploiter et conserver le patrimoine forestier. Toutefois la situation est plus complexe qu'il n'y paraît puisque différentes conceptions coexistent dans l'administration forestière, et l'homogénéité n'est qu'apparente sur la fonction de la forêt dans la nature et la société. Les politiques forestières expriment souvent des conceptions et des stratégies d'appropriation spatiale conflictuelles. De plus, il est important de relever s'il n'y a pas de contradiction entre la gestion gouvernementale du domaine forestier et les intérêts des populations rurales concernées, les détenteurs de la connaissance locale du pays.

Pour le gouvernement canadien la forêt n'est-elle pas importante qu'à un seul point de vue : sa valeur monétaire ? Swift (1951, 23) souligne: "*As forest landlords, governments in Canada have behaved like many other landlords, treating their property as a source of current revenue*". Rarement la forêt n'est couplée au XIXe siècle, et même au XXe siècle, avec l'idée de remplacement par une nouvelle production forestière. On pratique une extraction systématique de la forêt comme dans une mine ou un puits de pétrole. Une fois complétée l'extraction de la matière ligneuse sur un territoire donné les compagnies forestières se déplacent tout simplement dans une autre région sans se soucier de ce qu'elles laissent derrière elles. On est très loin du "*oikos*" de Lortie , c'est-à-dire "*a home to which you can return* " (Ibid., 29). Et les différents gouvernements ne font rien pour empêcher cela, et même encouragent les compagnies en leur fournissant plusieurs avantages.

En soulignant quelques grands moments dans l'histoire des politiques forestières au Canada, sans toutefois tenter de fournir une liste exhaustive sur le sujet, je vais passer en revue certaines des législations et des amendements les plus déterminants pour cette ressource. L'identification des périodes et des événements-clés qui me sont apparus comme des changements de perspective gouvernementale sur les forêts publiques du pays seront privilégiés. Il ne m'a pas été

possible de traiter également la situation forestière dans chaque province, chacune d'elle offrant des particularités bien distinctes. Ce que j'ai tenté plutôt, c'est de fournir un tableau aussi fidèle que possible des politiques forestières au Canada. Toutefois, mes exemples sont tirés principalement des provinces pour qui la forêt a eu, et a encore, un rôle primordial : la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Dans cette dernière province, par exemple, l'industrie forestière a occupé et occupe encore une place qui n'est égalee dans aucune autre province, sauf peut-être la Colombie-Britannique. En 1845, il y avait 640 scieries dans la province. L'importance du secteur privé dans l'exploitation forestière fait aussi du Nouveau-Brunswick un cas particulier. Par exemple, en 1923, quarante pour-cent des forêts appartenaient à ce secteur (Gillis, 1986). Pour le géographe Wynn (1981), jusqu'en 1880 le gouvernement du Nouveau-Brunswick permet la vente de terres de la Couronne à des individus et à des compagnies. Ce qui a comme résultat qu'une partie importante des forêts de la province se retrouvent entre les mains du secteur privé. Et, contrairement au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, il ne peut espérer trouver de nouvelles frontières à exploiter une fois que l'ensemble de son petit territoire est couvert par les compagnies forestières. De plus, les tensions entre exploitants forestiers et colons sont beaucoup moins importantes. En Colombie-Britannique, la dimension des arbres,

l'exploitation continuelle (toute l'année), et l'utilisation d'équipements beaucoup plus lourds font aussi de cette province un cas particulier. Elle n'est pas seulement la dernière frontière pour l'exploitation forestière, mais plus que toute autre province il ne s'y trouve pas de compétition entre divers intérêts pour l'utilisation de la terre. La compétition existe au sein même de l'industrie. L'exploitation forestière commence tard et n'a pas de rôle important dans la première phase du développement de cette province. Elle peut ainsi tirer avantage de l'expérience des autres provinces et n'a pas à mener autant de batailles que l'industrie dans l'Est.

Comment l'exploitation forestière au Canada a-t-elle été contrôlée (incontrôlée)? Comment tout cela a-t-il débuté et quels sont les moments de rupture ou de changement de perception de la forêt parmi nos politiciens et dans la société de manière générale? De quelle façon les techniques de gestion forestières sont-elles reliées aux valeurs partagées par ces éléments de la société ?

Pour la grande majorité des Canadiens, vivant en milieu urbain, dans une société industrielle, la forêt ne fait plus partie intégrante de leur vie quotidienne. C'est pour un nombre de plus en plus restreint d'individus que le milieu forestier demeure un lieu de travail et un support de leur

existence. Avec la perte de cette expérience s'atténue la compréhension immédiate de la forêt. Au Québec, Lemieux (1984) remarque avec justesse que pour la majorité de la population la forêt donne du bois, de l'eau, du sucre d'érable, de la gomme d'épinette, des contes de Noël, des histoires de drave, etc. En d'autres termes, la vision collective des Québécois est maintenant largement folklorique. C'est celle du XIXe siècle vivant. On ne voit plus ainsi dans la forêt que des productions traditionnelles et on oublie finalement son rôle crucial dans le développement économique et social du pays.

Les sentiments envers la forêt, comme je l'ai souligné au chapitre précédent, ont été souvent contradictoires. Redoutée des colons qui se hâtent de la défricher par la hache et le feu, elle est la mine d'or des trafiquants de fourrures et source de richesse pour les gouvernements coloniaux. Pour les ouvriers des usines et des scieries, elle est synonyme de matière première et pour leur patron, sa valeur réside dans les bénéfices qu'elle procure. Plusieurs citadins croient encore fermement qu'au Nord de nos villes, on trouve toujours, telles qu'elles étaient, de vastes étendues où ils peuvent aller se remettre des fatigues de la vie moderne et refusent toujours l'idée que, déjà, les bois du Nord changent comme l'ont fait il y a des années les terres agricoles du Sud (MacKay, 1987). Dans un pays dont l'économie repose pour beaucoup sur le bois "qui nous entoure du berceau à la tombe",

selon l'expression favorite de Fernow (1902), et dont l'art et la poésie s'inspirent depuis longtemps, les Canadiens restent aujourd'hui singulièrement ignorants de la forêt. Ils ont développé très tôt dans leur histoire la vision d'une forêt inépuisable qui s'est transformée rapidement en un mythe national qui a survécu en bonne partie jusqu'à nos jours. Peut-on retracer la présence de ce mythe inscrit en filigrane dans les politiques forestières et les techniques de gestion utilisées depuis l'époque des colonies jusqu'à aujourd'hui ? Quels sont les autres symbolismes attachés à la gestion des forêts canadiennes ?

5.1. La forêt, ça sert d'abord à faire la guerre (1760-1815):

Les quelques dizaines de milliers de Français dispersés tout au long du Saint-Laurent et de la Baie de Fundy s'occupent à la colonisation et au commerce des fourrures. Ils ne font point de grands efforts pour exploiter la forêt dans un but commercial. Ainsi, à ses débuts, l'exploitation forestière reste très liée à l'agriculture et au mouvement de colonisation. Comme le remarque Defebaugh (1906) les premiers colons sont les premiers bûcherons et les premiers sites agricoles sont aussi les premiers lieux de l'industrie forestière en Amérique. C'est ce que Wynn (1980) appelle le "*farm-forest nexus*". Cette concordance est capitale durant presque toute la période qui nous intéresse (1760-1960) et

sera significative dans les choix des différentes politiques forestières. Elle dicte la façon dont la forêt est perçue au début de la colonisation. Cross (1954, 31) décrit très bien l'attitude que les premiers arrivants ont de la forêt :

"The European settlers who challenged Canada's original people for possession of the seemingly endless woodlands had a somewhat different conceptual relationship with nature and the forest. What they had in mind was to set down roots in the soil, to establish farms. For most Europeans, there was no question of living in and from the forest. In fact the forests were seen by most as something to be conquered, to be driven back ."

Mackay (1987) relève que c'est en 1667 que le Canada expédie pour la première fois du bois en France, à partir de Trois-Rivières, après que Pierre Boucher, alors gouverneur, eut écrit à Colbert, ministre des finances à Paris, que les bois si abondants chez-nous devraient être fort utiles à la construction, navale ou autre. Pourtant, ce commerce fait long feu et meurt de sa belle mort au début du XVIII^e siècle. Il y a bien quelques exportations aux Indes occidentales françaises et la marine fait construire quelques navires dans le Saint-Laurent, mais là s'arrêtent à peu près les efforts. L'explication de Bond (1964, 1) pour ce désintéressement envers les bois canadiens semble plausible : *"A self-sufficient continental France could get along without the remote Canadian forests ."*

La situation sous le régime anglais est bien différente. Au début de leur domination, ils ne se soucient guère

d'exploitation forestière mais certains événements vont précipiter cet état de chose. C'est la guerre d'Indépendance Américaine (1775-1783) qui vient en premier contraindre la Grande-Bretagne à s'intéresser de plus près aux bois de ses colonies septentrionales. Sous les pressions d'une industrialisation accélérée, en Angleterre, la forêt s'épuise déjà rapidement. Ce pays se voit obligé de se tourner d'abord vers les forêts de l'Europe du Nord, et finalement vers celles de l'Amérique pour répondre à ses besoins. Alors, au Canada, le bois prend la relève des fourrures comme produit d'exportation vers l'Europe. Comme le remarque Pouliot (1948) l'exploitation commerciale des forêts canadiennes résulte de cette forte et constante demande extérieure (outre-mer).

La première région à être exploitée est la forêt acadienne des Maritimes à cause de sa localisation géographique avantageuse pour le commerce transatlantique. Ses 50 000 milles carrés sont dépouillés de leurs pins blancs en moins d'un siècle. La majorité des sources situent les débuts de l'exploitation du bois équarri au début du XVIIIe siècle (ex. : Hobbs, 1906; Fernow, 1911; Lower, 1928; Blanchard, 1935; Swift, 1951; Craigie, 1969; Wynn, 1981) mais considèrent que celle-ci ne prend son importance véritable, en tant qu'industrie, qu'avec la conquête britannique. Halifax reçoit le mandat de fournir des mâts et des coques de navires de guerre britanniques. On marque les arbres de la "large flèche"

(*Broad Arrow*), porteuse des initiales du roi -- qui interdit aux colons de couper les grands arbres exigés par les chantiers navals -- en Nouvelle-Écosse après 1720. Il s'agit là d'une technique qui reflète un premier désir de conservation. On veut préserver une espèce forestière. Il s'agit d'une exception pour l'époque où la règle est plutôt de couper sans distinction tous les arbres de la forêt. Il y a en plus toute une symbolique attachée à ces arbres désignés à un sort particulier. Ce sont les "arbres du Roi". Toutefois l'impact de cette mesure doit demeurer dans l'ensemble lettre morte à cause des impossibilités de contrôle. "*In the pioneering environments and extensive forests of eastern North America, strict reservation of all suitable naval timber was impractical* " (Wynn, 1981, 138). Il n'y a pas, apparemment, d'autres tentatives pour sauvegarder les forêts au XVIIIe siècle. Ni L'État ni les colons ne se préoccupent de la préservation des terres boisées.

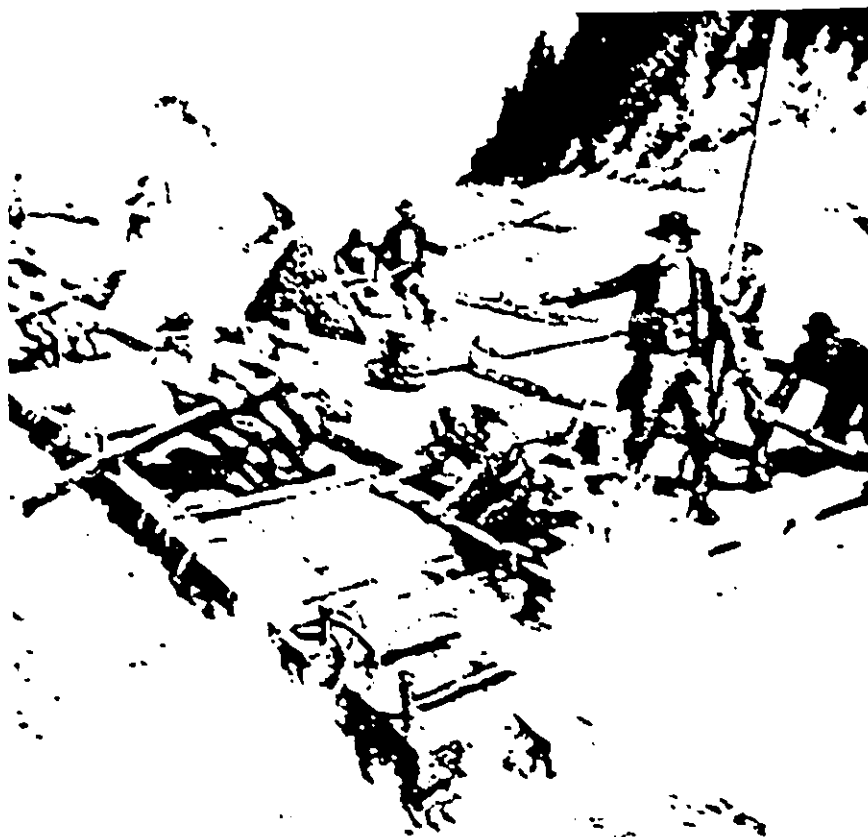
La Grande-Bretagne, alors le plus grand importateur de bois du monde, s'approvisionne essentiellement auprès des pays de la mer Baltique. Ces derniers constituent le marché le plus proche et possèdent une industrie très efficace. Mais comme le remarque Mackay (1987), il est alors difficile de s'y procurer des billes de la longueur et du défilement voulus pour les mâts. Pour ne pas être réduits à en construire de moins solides par jonction de deux billes plus petites, les

Anglais s'adressent au Nouveau-Brunswick. C'est en 1779 qu'ils lui confient pour la première fois la récolte des mâts, et plus précisément à l'Écossais William Davidson, qui avait vainement, jusque-là, essayé de vendre les bois équarris de la Miramichi.

Ce n'est toutefois qu'avec les guerres que Napoléon livre à l'Angleterre que l'industrie du bois connaît sa véritable expansion dans les colonies. L'importance des guerres napoléoniennes oblige la Grande-Bretagne à se tourner vers le Canada pour son approvisionnement en bois. Comme le remarque Albion (1951), dans ce pays une forêt déjà appauvrie permet à peine de soutenir la forte demande résultant de la guerre avec la France révolutionnaire, à ce point qu'en 1803 elle ne suffit plus à la tâche. Swift (1951, 33) est très explicite sur cette période : *"It was an age of wood, and wood was a key war material. Though Napoleon's military power was short-lived, he still provided the impetus for the rapid growth of the square timber trade in New Brunswick, Quebec and the Ottawa valley."* Avec le Blocus continental, cette industrie gagne Québec en 1804 et remonte lentement le Saint-Laurent. Cette même année, la compagnie du Roi commence à distribuer à d'autres entreprises ses privilèges de récolte et d'exportation. C'est ainsi que naît sous la tutelle des loyalistes de l'Empire-Uni l'industrie canadienne. Le bois d'oeuvre suit le même chemin que les denrées alimentaires en

descendant les rivières en amont du fleuve. Les premiers permis d'exploitation, qui accordent à une compagnie l'usufruit de régions grandes comme la Suisse ou l'Écosse, sont, comme le fait remarquer MacKay (1987), d'une extrême générosité. Les faveurs vont à l'écramage, qui consiste à ne prélever que le meilleur en abandonnant le reste; en d'autres termes l'antithèse de l'aménagement forestier. Les entreprises forestières ne se soucient peu du fait que l'équarrissage qu'on pratique alors entraîne un énorme gaspillage. Ce que cherchent les marchands de bois, c'est le pin blanc qui se trouve principalement dans les Maritimes. Déjà en 1805 deux cent milles acres de forêt sont mis de côté pour l'usage exclusif de la Couronne au Nouveau-Brunswick (Wynn, 1981). La forêt est une richesse qu'il suffit de récolter. On ne se soucie pas de sa disparition puisqu'on croit fermement à sa régénération naturelle.

Il faut attendre 1806 avant que l'Outaouais s'ouvre à l'exploitation de cet arbre. Bond (1964) rappelle avec justesse que c'est Philemon Wright qui devient le premier exploitant forestier de la région lorsqu'il s'installe près de la chute Chaudière en 1800. Et déjà, en 1806, il conduit le premier radeau de bois équarri jusqu'à Québec. Cet événement marque les débuts de l'industrie forestière dans la vallée de l'Outaouais et la prospérité de la région.



Philemon Wright dirigeant la descente de son premier train de bois.
Source : Deyell (1964, 61)

Les grandes cages de bois qui descendent alors les rivières font naître des images dans la tête des gens en plus de créer de véritables héros ou légendes qui vont symboliser ce nouveau genre de vie. C'est aussi un véritable réseau continental qui se met en place à cette époque. Les arbres sont évacués de la forêt et transportés par voies d'eau jusque dans les ports (ex. : Montréal et Québec), et, de là, jusqu'en Angleterre. Cette forme d'exploitation, même si elle ne concernait qu'une essence particulière, a contribué à donner

à l'activité forestière une dimension fort spectaculaire. D'abord tout le monde pouvait voir défiler les arbres sur les cours d'eau en plus d'admirer le produit final que constituait les navires avec leurs grands mâts. Si des gens vont finalement commencer à s'inquiéter de la disparition de leurs forêts après près cent ans d'un tel régime cela n'est sans doute pas étranger au fait qu'ils ont vu défiler des quantités incroyables de bois sous leurs yeux.

Le blocus de la Baltique détourne tout le commerce du bois anglais vers le Canada. Les tarifs protecteurs demeurent en vigueur pendant une trentaine d'années, les droits passant à 35 shillings la charge sur le bois du continent alors qu'ils est d'un shilling sur celui des colonies (Ibid.). Né en pleine guerre, ce commerce qui grandit sans lois dans le désordre exubérant de régions peu explorées est la proie des protections politiques et de la morale du chacun pour soi. Et la Couronne exige toujours obstinément que seuls les entrepreneurs autorisés puissent exploiter les terres publiques. Lower (1973, 197) résume très bien les conditions qui prévalent à l'époque :

"The timber industry developed during a period when the forest had little value, when it was regarded as an enemy to be got rid of as soon as possible, and when anyone who wished to go and cut trees could do so with very little notice taken of his actions by the authorities. The Admiralty broad-arrow regulations constituted the first public attempt to procure some benefit from this universal resource, but they were never of great importance in Canada, and it was not until the rafts

began coming down the rivers in numbers that it occurred to government that the forest formed a source of public income [...] until 1826 the timber on ungranted Crown lands was still supposed to be reserved for the exclusive use of the navy and to be cut only by Admiralty contractors or their agents; but this was theory only, and in practice the Crown lands stood open to all comers."



Source : Robidoux (1974, 68)

Les commerçants capitalistes qui dominant alors le commerce n'ont pas encore étendu leurs pouvoirs dans la forêt, et ainsi l'industrie naissante est beaucoup plus caractérisée par l'activité d'une pléiade de petits exploitants aux endroits où le bois est coupé. Et dans un contexte de survie beaucoup se retrouvent fermiers et bûcherons à temps partiel. Ce qui ne sera pas sans créer des tensions et nourrir toute une littérature, à commencer par les attaques parfois virulentes du clergé.

Les premières réglementations canadiennes en matière forestière datent de 1792, et cela dans la province du Nouveau-Brunswick (Gillis, 1986). Le gouvernement colonial de Frédérickton émet cette année là une réglementation visant à contrôler le flottage du bois sur le fleuve St-Jean. Ce ne sera toutefois qu'après 1816, lorsque le gouvernement colonial se voit remettre les pouvoirs en matière de législations forestières, qu'un système rudimentaire de "license" est introduit. A partir de ce moment les exploitants forestiers sont obligés de mentionner où ils ont l'intention de couper leur bois et de faire la preuve qu'ils sont des sujets britanniques. Il ne s'agit là que d'un système colonial de contrôle encore à l'état embryonnaire. Les exploitants doivent normalement obtenir leurs licences du "*deputy timber surveyor*" qui est bien sûr nommé par la Couronne. Mais il n'y a personne pour contrôler le travail de ce dernier. Neuf ans plus tard, le Haut et le Bas-Canada adoptent des règlements et imposent des redevances d'État qui consacrent l'autorité des gouvernements. C'est alors que s'instaure la coutume, toujours vivace, de déverser les deniers apportés par le bois dans des fonds consolidés sans guère en réinjecter dans le renouvellement des forêts d'où proviennent toutes ces richesses (Ibid., 1986). Les premières coupes de bois se font illégalement sur les terres de la Couronne, gratuitement. Mais on s'imagine difficilement qu'il en soit autrement. Comment peut-on convaincre un colon qu'il doit payer quelqu'un pour

les générosités de la nature ? On tente bien, au Nouveau-Brunswick, au début des années 1820 de récolter de l'argent sur du bois déjà coupé grâce au système de licence en vigueur dans cette province, mais sans succès. Le gouvernement se heurte à la résistance passive des exploitants. Le laxisme administratif va prévaloir aussi longtemps que la gestion sera aux mains des autorités coloniales, et même après (Lower, 1973). Ces coupes illicites s'accroissent avec le développement d'un commerce non-militaire avec la Mère Patrie.

Au Nouveau-Brunswick, la plupart du bois n'est pas coupé sur les terres privées, comme sur les concessions seigneuriales du Québec, mais bien extrait directement et illégalement sur les terres de la Couronne comme on vient de le mentionner. C'est une pratique courante. Les autorités locales ferment souvent les yeux et permettent ces activités illicites puisqu'ils y trouvent leur compte en collectant à leurs noms des frais d'exploitation, pour se faire un revenu d'appoint (Gillis, 1986). La technique a de la difficulté à prendre racine en terrain forestier car jusque-là la forêt a toujours été considérée comme un "bien" gratuit, un véritable don de Dieu.

En résumé, le commerce du bois en Amérique du Nord est né de la guerre et du blocus naval, mais il a été maintenu et

encouragé par toutes les ficelles de l'impérialisme commercial naissant. Les techniques de gestion mises en oeuvre à cette époque pour contrôler l'exploitation de la forêt sont encore très rudimentaires, voire à plusieurs endroits inexistantes. Et la situation ne va se modifier qu'à un rythme très lent.

5.2. La manne forestière : monopoles et gaspillages (1815-1846)

Un commerce de bois équarri existe donc en 1815 au Nouveau-Brunswick et dans le Canada et il survivra jusqu'au XXe siècle. La tendance de ce commerce est à la hausse de 1815 à 1845 à un taux régulier. Le commerce du bois passe alors d'un intérêt militaire à un intérêt purement économique. Ce qui n'est pas sans avoir des implications importantes sur les politiques forestières qui, par la suite, se multiplient rapidement. Ceci témoigne de l'augmentation du contrôle du sol par L'État, phénomène sur lequel on n'a pas à mon avis suffisamment insisté. Car après tout, avant cette période, chacun pouvait disposer de la ressource forestière sans danger d'être aucunement ennuyé.

Gillis (1986) relève que c'est en mars 1818 que le Lieutenant Gouverneur du Nouveau-Brunswick ordonne la première levée de redevances. La réaction négative des exploitants contre cette initiative ne change rien au fait qu'à partir de

ce moment la Couronne affirme bien son contrôle sur les terres et les ressources sous sa tutelle. De là, la forêt est définitivement intégrée au réseau de financement de l'administration coloniale (et perçue comme source de revenu). Le gouvernement comprend très vite l'intérêt de veiller à la santé de cette nouvelle industrie naissante. Mais le vrai problème, pour lui, réside dans le fait qu'il n'existe aucun contrôle véritable et efficace sur les activités en forêt. La situation canadienne dans les années 1820 est encore caractérisée par une d'exploitation effrénée des meilleurs bois. C'est ce miroitement d'une possibilité de revenus qui va convaincre finalement l'administration coloniale de légaliser le commerce du bois; sans oublier les pressions des plus importants exploitants qui veulent alors assurer leurs intérêts.

Dans ce contexte, l'industrie du sciage se développe anarchiquement. Peu soucieux des limites des concessions, les marchands s'emparent de bois qui ne leur appartient pas. Pour remédier à cela, une série de lois sont votées, entre 1817 et 1824, pour réduire graduellement les coupes illégales sur les terres de la Couronne (MacKay, 1987). Mais les résultats sont lents à se faire sentir. Durant l'année 1827 un événement important se produit au Nouveau-Brunswick : *"Instructions from England replaced the former system of land grants by the sale of tracts of up to 1200 acres at public auction, and abandoned*

the traditional cultivation requirements for settlement land." (Wynn, 1981, 143). Le résultat est une emprise américaine plus grande sur le sol de la province. Je considère que cette perte de contrôle partielle du territoire provincial témoigne de la faiblesse des techniques d'organisation de l'espace forestier de l'époque. Toutefois, en 1833, conscient du danger d'une telle situation, on suspend la vente des terres.

Dans l'Outaouais, les choses vont bon train. A la fin des années 1820, ses ressources nombreuses et de grande qualité en pins blancs et rouges sont le centre d'une industrie forestière florissante. Comme l'industrie prend de l'expansion, l'idée de modifier l'appareil législatif se fait sentir. En effet, en 1826, l'ancien système est modifié dans le Haut comme dans le Bas Canada. Les deux gouvernements pensent à grossir le trésor public. Un nouveau système basé sur la collecte de droits sur le bois qui descend des rivières est instauré. (Le contrôle des rivières est sans doute une technique très efficace, mais il me semble qu'on ait peu insisté sur son rôle en ce qui concerne la gestion forestière). L'année suivante, le Haut-Canada nomme son premier Surveillleur général (*Surveyor-general*) des bois et forêts et inaugure un système de licences (*licenses*) forestières. Ce dernier délimite apparemment les secteurs précis où les tenants de telles licences peuvent couper leur bois. Le contenu de la législation est de première importance

puisqu'il conduit, plus tard, au fameux "Timber limit system". Celui-ci est voté en 1842. Il fera époque et sera encore en vigueur sur les terres de la Couronne lors de la création des provinces de l'Ontario et du Québec (Lower, 1973).

Durant la période de 1815-1846, la croissance de l'exploitation forestière entre en compétition avec l'agriculture. Ce phénomène est à ce point significatif que l'économie agricole du Nouveau-Brunswick en souffre sérieusement (MacKay, 1987). C'est le détournement majeur de la main-d'oeuvre des fermes qui a un impact le plus direct. Les promesses d'argent facile en attirent plusieurs. Le résultat immédiat est qu'il faut importer des denrées qu'on aurait pu cultiver sur place. L'exploitation forestière que l'on perçoit à cette époque dans un certain milieu (ex.: clergé) comme un mal nécessaire, puisqu'elle permet la colonisation des étendues sauvages, a en vérité quelque chose de décourageant. Les tenants de cette vision considèrent en effet que le travail en forêt prive parfois ses partisans du goût pour les travaux stables et suivis, voire de la faculté de les accomplir. Le désintéressement des jeunes canadiens français du travail de la ferme au profit du travail en forêt déplait au plus haut point au clergé québécois.

Mais pour Swift (1951) le débat se situe à un autre niveau, celui d'un combat pour l'utilisation du sol. En effet,

les intérêts forestiers sont irrités chaque fois que des colons viennent s'établir sur de bonnes terres forestières. Mais les politiques gouvernementales continuent de donner la préférence à l'agriculture et au mouvement de colonisation; et cela même si l'on dirige les colons encore davantage vers le nord. Les nouvelles zones de colonisation sont pourtant souvent au-delà des limites de la capacité des sols à supporter une agriculture profitable. La colonisation est parfois, selon l'expression heureuse de Deffontaines (1957), "trop audacieuse". Elle veut conquérir des coins qui sont de vocation forestière. Comme l'illustre l'action du curé Labelle au Québec (voir notamment Tassé, 1968), l'Église exerce une influence déterminante dans la colonisation du Nord. Et que dire de l'attitude similaire adoptée par L'État ? Implicitement, cette tendance politique illustre très bien, au début du moins, la vision de la forêt. L'exploitation forestière n'est qu'une étape passagère dans le développement du pays, une occasion de faire de l'argent en attendant que les agriculteurs s'emparent définitivement du territoire. Mais les choses se compliquent quand on réalise que les terres forestières ne peuvent pas toutes supporter l'agriculture. Les plaintes de l'industrie et des colons eux-mêmes, par la suite, compliquent grandement l'action de L'État et du clergé.

C'est une période marquée par la croissance des compagnies à fort capital, surtout au Nouveau Brunswick. Celle-ci ne peut pourtant se faire qu'au dépens des petites entreprises forestières, des fermiers-bûcherons qui voient dans la forêt une source de revenu d'appoint à leur existence. La forêt demeure toutefois une considération secondaire. La croissance observée est en partie le résultat des réglementations gouvernementales qui assurent la concentration de l'industrie entre des mains fortes. C'est la période des grands monopoles. Selon Gillis (1986), contrairement aux exploitants du Nouveau-Brunswick qui font face à un gouvernement interventionniste en matière forestière, ceux du Haut et du Bas Canada se trouvent beaucoup plus libres de leurs actions. L'immensité du territoire et le peu d'entreprises, toutes familiales, qui gèrent l'exploitation de la forêt sont les raisons invoquées par l'auteur pour expliquer cette différence dans l'administration des forêts. Ainsi, lorsque le Haut et le Bas-Canada sont finalement réunis sous une même administration, en 1841, le nouveau régime cherche, contrairement à son voisin de l'Est, à ouvrir l'industrie du bois à un plus grand nombre de petites entreprises.

C'est dans un tel contexte que l'exploitation forestière entre dans sa phase la plus dilapidatrice de la ressource forestière. Seulement les meilleurs arbres sont coupés et, de



Source : Hickey (1990, 23)
Equipe de bûcherons dégageant une embâcle dans la région de la Miramichi.

ceux-ci, uniquement les parties de qualité et de grandeur exceptionnelles sont conservées pour un usage ultérieur. Selon les sources de l'époque, jusqu'à un tiers de chacun des arbres est laissé en forêt à pourrir sur place. Et on ne retrace aucune tentative pour enrayer ou contrôler ce gaspillage avant les années 1860, où des raisons économiques ont finalement raison des plus insouciantes. En effet, on peut associer cette tentative tardive de contrôle des abus par une augmentation des droits perçus par le gouvernement et à la difficulté croissante de trouver des arbres de grandes dimensions, et enfin au déclin de l'exploitation du bois équarri.

Malgré les aléas du commerce du bois, certains entrepreneurs arrivent à prospérer à partir des années 1820. En même temps qu'ils acquièrent une certaine indépendance économique, ils gagnent rapidement un pouvoir politique certain. Même avant que la Couronne ouvre ses terres à ces exploitants, elle dépendait déjà d'eux pour son approvisionnement. Ces hommes influents demandent une réglementation plus soutenue de la ressource forestière par les autorités. Tout cela dans le but avoué de protéger leurs intérêts.

Les lois et réglementations qui sont votées par la suite entrent directement en conflit avec les intérêts des colons. Et cette "compétition" pour la terre et la forêt demeure une

caractéristique permanente de l'histoire canadienne. Avec les législations pour le contrôle de l'exploitation forestière, les conflits d'intérêt entre les différents utilisateurs de la forêt ne font que s'accroître. Au début, les politiques gouvernementales mettent davantage l'emphasis sur le mouvement de colonisation et l'agriculture, mais les intérêts forestiers réussissent à "imposer" leur influence en ce qui a trait aux réglementations touchant de près ou de loin à la forêt. Nous verrons plus loin que cette préséance légale du colon sur les exploitants forestiers sera une motivation majeure pour l'industrie forestière d'appuyer le mouvement de conservation.

Mais comme dans les années 1840 la situation est favorable, chacun y trouve son compte et cela calme les belligérants. Swift (1951) souligne que la situation dans la forêt est exactement comme une ruée vers l'or. La demande est importante et l'approvisionnement paraît illimité et personne n' imagine que ce temps d'abondance pourrait un jour se terminer. Devant un tel scénario les exploitants forestiers se voient comme le moteur économique du développement de la colonie.

5.3. Les partenaires du pillage (1846-1860) :

Avant 1846, le système colonial se réduit à des échanges avec la Mère Patrie. Seuls les navires britanniques mouillent

dans les ports de la colonie et l'exploitation des matières premières n'est soutenue que par des capitaux britanniques. La fin du traité d'échange préférentiel marque un tournant dans l'histoire de la colonie. Cette situation nouvelle est compliquée par une crise de surproduction. En 1845, la Grande-Bretagne connaît une expansion formidable de son réseau ferroviaire, ce qui crée une forte demande pour les bois coloniaux. Il s'ensuit une surproduction sur le territoire canadien l'année suivante (Lower, 1973). Cette crise de production est aggravée par les législations gouvernementales. On exige en effet des détenteurs de licences de couper 1000 pieds cube de bois par mille carré; une erreur qui exige le prélèvement d'un nombre infiniment trop grand d'arbres. L'effet immédiat est l'extraction des meilleurs bois de la forêt en même temps qu'une déstabilisation du marché du bois (bois équarri) avec la Grande-Bretagne. La valeur monétaire de la forêt diminue fortement. Ce qui n'est pas sans impact sur la façon de concevoir son exploitation. En effet, la crise de surproduction est ressentie durement par plusieurs qui se posent alors des questions sur leur gestion forestière. Mais il est encore trop tôt pour que soit entrepris des mesures de rectification importantes. Il faudra encore plusieurs autres crises de production.

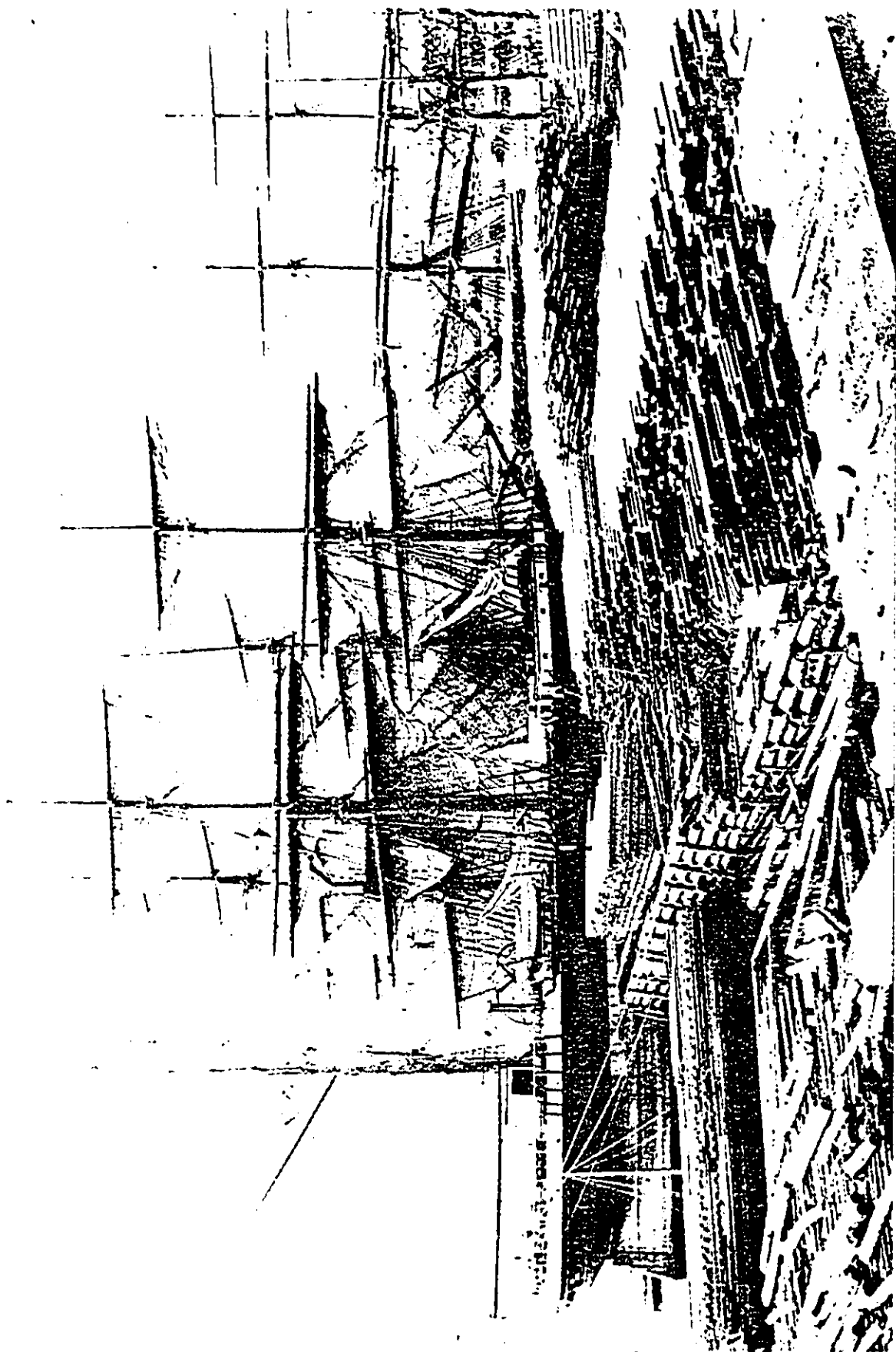
Même si la colonie canadienne doit surmonter une situation de crise et dire adieu à une période de prospérité

certaine, pour la première fois en 1846 elle peut jouir d'une certaine indépendance quant à l'exploitation de ses ressources et décider (partiellement du moins) de l'utilisation de sa forêt. Cela se traduit dès cette même année par l'adoption d'une loi obligeant les tenants de permis d'exploitation à manufacturer une certaine quantité de bois chaque année sous peine de perte de leurs droits de propriété sur le territoire exploité. Cette mesure survient toutefois à une période difficile et ne fait qu'aggraver la situation existante. Une autre affirmation de la montée du mouvement d'indépendance dans la colonie est l'effort déployé par ses habitants en faveur de l'abolition du monopole sur la navigation (*Navigation Acts*). Lord Elgin, alors Gouverneur Général, transmet aux autorités britanniques la demande coloniale de permettre une navigation libre sur le St-Laurent qui, jusque-là, était l'objet d'un monopole de la Grande-Bretagne. Ce monopole ruine les ports de Montréal et de Québec depuis que la colonie ne dispose plus de tarifs préférentiels avec la métropole. Avec la fin des "*Navigation Acts*", les navires étrangers naviguent dans les eaux du fleuve et sont autorisés à commercer. A la même époque on commence à voir de plus en plus de bateaux à vapeur remplacer peu à peu les voiliers. Malgré le fait que 1846 marque la fin de la situation préférentielle de la colonie face à tout autre marché pour la Grande-Bretagne, celle-ci continue de négocier à des tarifs spéciaux qui diminuent régulièrement au cours des années 1850.

Et à chaque nouvelle baisse, les exportations de bois équarri diminuent d'autant jusqu'à l'éventuelle disparition de ce commerce entre les deux pays. On assiste à de nombreuses fluctuations dans les ventes durant cette période. Toutefois, cela ne touche pas la vente des autres produits du bois qui sont épargnés.

Globalement, la dépression résultant de la crise de surproduction en 1846 marque l'avenir de la gestion de la ressource forestière. Suite à cette situation économique difficile, un comité d'enquête est créé pour faire le point sur l'état du commerce du bois, trouver les causes de la profonde dépression et suggérer des alternatives aux destructions inutiles et injustifiées de la forêt. Mais tous reconnaissent le penchant de cette commission pour l'industrie. En 1849, le "*Crown Timber Act*" doit rectifier les abus et la surproduction. Mais personne n'est prêt à perdre ses privilèges, à court-circuiter cet effort.

Les marchands se plaignent avec insistance que la mise aux enchères annuelle des contingents de bois entrave l'industrie forestière. Le gouvernement décide, suite à ces pressions, de concéder des baux plus longs: de trente ans et plus. Ce mode de location des terres à bois, qui ne diffère que dans les détails d'une province à l'autre, devient la règle dans tout le Canada. Mackay (1987) a relevé que ces



Source : Hickey (1990, 111)
Chargement de bois scié à Northwest Bridge.

accises des forêts demeurent en vigueur jusqu'aux années 1930.

Dans l'ensemble, la décennie 1850-1860 est une période de développement interne. Pour la première fois la colonie reçoit un apport de capital qui est investi dans son propre développement et que l'on doit considérer comme une rupture avec la nature spoliatrice des années antérieures. L'argent sert maintenant prioritairement à consolider les communautés locales et n'est plus une industrie fugitive comme celle des premiers temps de l'industrie forestière. La colonisation et la production agricole connaissent une augmentation rapide et font de cette période *"Canada's most prosperous nineteenth-century decade"* (Lower, 1973, 119).

Pour pallier la perte de son marché traditionnel, la colonie s'est immédiatement tournée vers son voisin américain. L'intérêt des Américains pour les ressources canadiennes existe depuis les débuts de la colonisation. Ainsi, la Nouvelle-Écosse est depuis longtemps un poste d'avant-garde de la Nouvelle-Angleterre. De plus, après l'ouverture du canal Érié (1825) et, plus tard, du canal Rideau (1832), les produits forestiers traversent de plus en plus la frontière américaine (Hipel, 1942). D'un peu partout dans le Haut-Canada le bois arrive à Kingston, puis traverse le lac Ontario jusqu'à Oswego pour transiter enfin à travers

le canal Érié jusqu'à New York (Lower, 1973). Toutefois, plusieurs capitalistes américains se sont déjà accaparés une part du marché forestier canadien avant 1846. Ils traversent depuis longtemps la frontière, coupent les forêts de pin blanc et repartent aussitôt. Mais ce n'est qu'après cette date qu'une exploitation et un commerce américains se développent. Plusieurs d'entre eux s'établissent définitivement sur les rives de l'Outaouais, notamment à "Bytown" (Ottawa). Graduellement les capitaux américains supplantent les fonds anglais.

Dans la période qui s'échelonne entre 1846 et 1854 les habitants du Haut et du Bas-Canada s'acharnent à vendre leurs forêts (bois et droits de coupe) aux Américains. La signature du "Traité de Réciprocité" entre les deux pays en 1854 marque l'achèvement de ces efforts. *"The Reciprocity Treaty was the turning point for the forest industry of nascent Canada. A spectacular flood of sawn lumber poured out of British North America following the lifting of the duties "* (Gillis, 1986, 27). Le développement est si soudain qu'on craint parmi les producteurs pour le commerce et la forêt. Cette entente ne signifie pas la fin des fluctuations dans le commerce du bois de la colonie. La prospérité du début des années 1850 amène une autre crise de surproduction. Avec les menaces de la guerre de Crimée, les spéculateurs sur le marché du bois anticipent la fermeture de la Russie aux marchands anglais;

ceci résulte en une nouvelle période de monopole (partiel) avec le marché britannique. Au début les "coloniaux" et les marchands britanniques ne sont pas déçus. Mais leurs anticipations ont déjà comblé la demande et très tôt ils doivent faire face à une crise de surproduction. En Grande-Bretagne les arrivées de bois dépassent la capacité d'absorption du marché. Même après la révocation du traité d'échanges préférentiels le commerce du bois est donc encore sous l'emprise du marché de consommation britannique. On n'a pas réussi, pour le moment, à réajuster l'économie coloniale autant qu'on l'aurait voulu. Et même avec l'entrée sur la scène commerciale du nouveau partenaire américain, la colonie est, et demeure, un marché d'approvisionnement. La technique de gestion que constitue le droit de coupe ouvre grande les portes au pillage puisqu'elle ne s'accompagne pas d'une réglementation serrée tant qu'au suivi de l'exploitation. Une fois que les terres forestières sont concédées, le propriétaire agit selon sa bonne volonté. La forêt canadienne demeure incontrôlée. La forêt n'a de valeur que les revenus qu'elle peut rapporter. L'attitude générale est au "laisser-faire".

5.4. La hache et la charrue (1860-1880) :

La situation n'est guère différente dans les années 1860. La dépendance canadienne auprès de ses deux marchés principaux

amène encore des augmentations importantes suivies de non moins importantes diminutions. Toutefois, les chocs économiques sont plus facilement absorbés. La relative flexibilité de dépendre d'un double marché aidant, le pire est souvent évité. Par exemple, en 1862, la colonie connaît une baisse drastique de ses exportations de bois vers la Grande-Bretagne, mais le commerce colonial avec les États-Unis connaît un "boom" formidable sous l'impulsion de la Guerre Civile. C'est ce qui permet aux marchands de supporter la crise. La demande de bois par les Américains est alors incroyablement grande et cela jusqu'à la fin de la période de reconstruction. De 1863 à 1866 le commerce du bois équarri est de nouveau très bon puis chute ensuite régulièrement. Les jours sont comptés pour ce produit d'exportation. La compétition pour le marché britannique entre la colonie canadienne et les pays de la Baltique est finalement remportée par ces derniers. Si les tarifs préférentiels ont pour ainsi dire créé le commerce d'exportation du bois vers la Grande-Bretagne, la perte de cet avantage, sans être responsable de la disparition de l'exploitation forestière, conduit à son affaiblissement général. Plusieurs autres raisons ont été soulignées dans ce texte. Tout d'abord l'intérêt nouveau pour le marché américain; ensuite l'avantage géographique que détient la région de la Baltique; et enfin la disparition progressive des forêts de pin blanc dans la zone canadienne propice à un échange trans-atlantique. Lower

(1973,123) décrit très bien la situation des deux régions à l'aube des années 1860 :

"New Brunswick's pine was gone by 1860, Nova Scotia's had disappeared long before. The St. Lawrence below Montreal had never had much pine, the Richelieu valley had long been cleared, and on the Ottawa every year saw the lumbermen working farther into the interior [...] In contrast, the Baltic countries, with their sane forest policies, were able to go on drawing from the same areas generation after generation, and even to increase their outputs."

L'auteur souligne ici au passage un fait capital : la différence dans les techniques de gestion de la ressource forestière. Celles-ci, je le soulignerai à plusieurs reprises, jouent un grand rôle dans l'explication des problèmes du marché canadien. L'attitude des pionniers vis-à-vis les ressources naturelles en est une de pillage. Quand une forêt a été vidée de ses meilleurs bois, les exploitants se déplacent vers une autre sans se soucier si un jour ils n'atteindront pas la limite de ces forêts. Et cette situation est d'autant plus aggravée avec le changement de marché de la Grande-Bretagne aux États-Unis, qui est en fait un changement d'un marché axé sur la qualité à un marché axé sur la quantité. Les États-Unis importent le bois d'oeuvre avec lequel ils vont bâtir leurs villes. Les exploitants canadiens se sentent investis d'un double mandat à la fois symbolique et pratique : leur travail est celui de la conquête de la nature dans le but ultime d'apporter la civilisation, mais c'est en même temps de tirer avantage de cette exploitation par la

maximisation des revenus. Les abus envers la forêt sont ainsi légitimés dans la société. La forêt n'est elle pas un obstacle sur le chemin du progrès?

Au Canada, avec les années 1860, le travail de défrichement arrive à sa fin. Les produits agricoles prennent le pas sur la production de bois dans l'économie canadienne. En valeur absolue la production forestière demeure tout aussi importante mais sa place dans le total des produits d'exportation diminue. La priorité est plus que jamais donnée à l'agriculture. Par exemple, l'Ontario, en 1868, passe le "*Free Grants and Homestead Act*". Cette législation encourage les colons par la distribution de subventions d'aide à l'établissement sur l'immense territoire entre la rivière des Outaouais et la baie Georgienne, et cela même si une grande partie de la zone n'est que très peu propice à l'agriculture (Fernow, 1914). Voilà qui souligne bien la prédominance accordée par les politiciens (par la population aussi) à l'agriculture sur la forêt. L'espace forestier n'est qu'une étape vers une forme plus achevée de l'espace, les terres agricoles.

Paradoxalement, c'est à ce moment que démarre timidement une industrie forestière en Colombie-Britannique. Gillis (1986, 131) souligne ainsi: "*The earliest alienation of land, expressly for lumbering, did not occur until 1862.*" C'est ce

que confirme aussi Hardwick (1965, 11) : "In 1863 sites were selected before extensive settlement took place or before there was any real appreciation of the forest potential or timber markets." En 1865, un système de bail renouvelable à chaque année est voté sur le modèle de celui existant en Ontario.

Avec la création du Dominion du Canada en 1867, de grands changements surviennent, chacun d'eux visant à remettre cette importante industrie aux mains des Canadiens. Mais ce qui est tout aussi important, après la Confédération les politiques forestières diffèrent d'une province à l'autre.

Dans les années 1870 l'inquiétude se répand dans le monde des affaires canadien. Les pressions exercées sur les deux paliers de gouvernement se concentrent sur deux points bien précis : tout d'abord la mise de côté de terres forestières qui sont alors envahies par le mouvement de colonisation et, ensuite, la création de moyens de protection pour la forêt (comme le combat des feux de forêt). Au Québec par exemple, en 1870, il y a un amendement de "l'Acte des Terres de la Couronne" et, en 1873, la formation de patrouilles forestières (*forest rangers*). Malheureusement la majorité des demandes et initiatives se perdent dans les débats et négociations qui suivent la Confédération. L'initiative du Premier Ministre Mackenzie en 1876 subit le même sort. Il est l'initiateur d'un

projet de reboisement artificiel dans les Prairies qui ne donne pas les résultats escomptés. Cette tentative est reprise par son successeur, Sir J.A. Macdonald, dans la première moitié des années 1880 mais sans plus de succès (Gillis, 1986). Certains résultats positifs sont tout de même obtenus dans d'autres domaines. L'Ontario montre l'exemple avec ses efforts pour combattre les incendies de forêt. La première législation pour la protection des forêts est votée en 1878. Toutes ces mesures qui suivent la formation du Canada préparent à un changement en profondeur des attitudes envers la forêt. C'est d'ailleurs un mouvement général en Amérique qui va se traduire par une modification de la relation entre l'homme et son espace forestier (pour les États-Unis voir Cronon, 1983; Williams, 1989).

Au temps de la Confédération on peut dire qu'il existe déjà un public informé sur la question de la détérioration des forêts et en faveur d'une politique forestière axée sur la conservation. Toutefois, les préoccupations nationales sont ailleurs. Ce qui amène les questions relatives à la forêt à être mises de côté. Defebaugh (1906, 174) résume bien la période qui s'écoule entre les années 1860 et 1880 :

"By that time considerable headway had been made in the understanding of how best to handle timber lands, but in the agitation over the question of union and in the multiplicity of large political issues which Canadians had to deal with in building up this confederation and opening transportation systems from ocean to ocean, the

question of forestry was largely lost sight of for the time."

5.5. **Projet national et construction territoriale : l'enjeu de la conservation (1880-1900):**

Aucun événement ou document ne me donne à penser que l'attitude "'prédatrice"' envers les forêts canadiennes ait été contestée sérieusement avant les années 1880. C'est aussi la conclusion de Gillis (1986, 30) qui souligne qu'avant cette période l'exploitation forestière ne connaît pas de changement notoire : *"It was not until the 1880s that the exploitive ethic was to be seriously challenged, and with this challenge came the birth of the forest conservation movement "*

Tout d'abord il faut dire que c'est seulement lorsque l'industrie forestière, une partie du moins, est disposée à supporter des mesures de conservation que sont réalisés des progrès notables. Le mouvement pour la conservation reste ainsi très dépendant de la conjoncture économique. En période économique difficile l'industrie ne se soucie que peu d'encourager des mesures de conservation et se concentre sur la réduction des coûts de production. La longue alliance entre gouvernement et industrie prend ici tout son sens.

Le mouvement canadien pour la conservation ne prend véritablement naissance qu'avec le congrès de Montréal du mois

d'août 1882. Ce congrès donne l'occasion à des politiciens, des fonctionnaires, des industriels, des scientifiques autant qu'à des particuliers de s'exprimer sur la destruction des forêts (je discuterai davantage du mouvement dans les chapitres subséquents). Cette rencontre s'inscrit dans le sillage de l' "*American Forestry Congress* " réuni à Cincinnati le printemps précédent. Aux États-Unis ce mouvement a déjà une certaine ampleur et gagne chaque jour de nouveaux adhérents. Plusieurs voix se font entendre durant cette période de changement (ex.: l'Association pour l'avancement des sciences) pour dénoncer les dangers de l'action humaine dans l'espace. Richard von Steuben, ingénieur forestier de Prusse en visite aux États-Unis, fait un exposé sur la foresterie telle qu'on la pratique dans son pays. Cela n'est pas sans marquer l'imagination des Américains qui se mettent à réfléchir à la possibilité d'entreprendre des travaux similaires à ceux de leurs collègues allemands. La rencontre de Cincinnati permet de débattre de cette question.

Un autre forestier allemand, immigré aux États-Unis dans les années 1870, Bernhard Edward Fernow, va exercer une influence considérable sur le développement de son art aux États-Unis et au Canada. Il ne s'oppose pas à l'exploitation forestière mais à la façon dont on s'y adonne en Amérique du Nord. Swift (1951,52) résume bien l'impact des idées de Fernow sur la vision que l'on porte alors sur la forêt en Amérique :

"He brought with him a conception of the forest differing radically from earlier North America ways of thinking. North Americans saw the forest as a static entity, an unchanging obstacle to settlement. The European theory of forestry held that the forest was a renewable natural resource. To Europeans, forestry was a scientific and technical field of endeavour and trained foresters could manage the resource so that it would supply wood in perpetuity."

La doctrine allemande est quelque chose de nouveau en Amérique du Nord, mais son influence va se répandre, d'abord aux États-Unis, et avec un certain retard au Canada. Fernow reconnaît aussi à cette époque (au Congrès de Montréal) que le Canada n'est pas prêt à renoncer à ses profits actuels tant qu'il disposera des réserves libéralement dispensées par la Providence. Il sait donc que le Canada ne va pas s'engager immédiatement sur la voie européenne d'une gestion scientifique des forêts.

L'assemblée de 1882 reçoit les avis de deux factions adverses. Tout d'abord il y a les marchands de bois qui demandent qu'on légifère en matière de feux de forêt et contre les colons qui veulent occuper des terres impropres à tout sauf à la culture des arbres. Ils se plaignent des faux colons dont les fermes ne sont rien d'autre que des camps de bûcherons déguisés, et qui s'y installent tout juste assez longtemps pour en couper le bois, évitant ainsi les frais de location et les redevances acquittées par les exploitants déclarés. Par leur participation au congrès, ils espèrent influencer le gouvernement et sauvegarder leurs

investissements. De l'autre côté, il y a les "défenseurs" de la nature, qui avancent que les coupes et le brûlage pratiqués sans discernement par les exploitants et les colons détruisent non seulement la beauté mais l'équilibre de la nature. Durant cette période l'utilitarisme -- qui jusque-là avait été le principe qui dominait toutes les autres valeurs relatives à la forêt -- en vient à être contesté par d'autres attitudes envers les espaces boisés. La forêt devient par exemple un lieu d'agrément. On apprécie davantage les beautés de la nature. Le culte de l'utile qui se traduisait par des sites de peuplement, du bois de construction et de chauffage, des produits d'exportation doit maintenant partagé l'avant-scène avec d'autres valeurs.

Le congrès de Montréal réussit entre autre chose à éveiller l'intérêt du public. Et même s'il est impossible de dire combien des diverses mesures gouvernementales adoptées après 1882 sont attribuables au congrès, des préoccupations de conservation de la nature ont gagné les politiciens, les fonctionnaires, les hommes d'affaires et les banquiers. En 1883, par exemple, on engage la première patrouille forestière au Québec pour surveiller et prévenir les incendies de forêt. L'Ontario suit en 1885 avec ses "Forest rangers ", et l'observance de la "journée de l'arbre" (*Arbour day*) pour faire prendre conscience au public de l'importance des arbres (pratique en usage aux États-Unis). Au Nouveau-Brunswick,

Defebaugh (1906) mentionne que le gouvernement décide, en 1883, de mettre un terme à la vente des terres forestières aux entreprises privées et de demeurer propriétaire de toutes les terres restantes. Comment ne pas voir là une influence européenne dans la primauté accordée au rôle de L'État dans le secteur forestier ?

Pour revenir à l'Ontario, on ne peut manquer de souligner l'impact des membres de l'association des petits producteurs de fruits. En effet, cette association publie, avec l'aide du département de l'agriculture, les rapports de leurs réunions annuelles. Ils sont les premiers au Canada à répandre l'idée d'un mouvement pour la conservation, et ils s'impliquent dans celle des forêts. Ces fermiers pratiquent déjà une agriculture "scientifique" et soulignent avec vigueur le besoin d'amélioration dans la façon dont la ressource forestière est traitée dans leur province et dans l'ensemble du pays. L'explication de leur intérêt réside dans la situation qui prévaut dans le Sud de l'Ontario : "Mis à nu par des générations de colonisation et d'exploitation à tel point que 50 cantons ne possédaient plus que cinq pour cent de leur couvert forestier, le Sud de l'Ontario avait le plus pressant besoin de reboisement" (MacKay, 1987, 37). Les producteurs de fruits ont besoin des arbres pour protéger leurs plants du vent et de l'érosion par les eaux de surface. Ils se font ainsi les avocats de la plantation d'arbres. A la fin des

années 1870, ils se joignent à un nombre important de producteurs forestiers du Québec et de la vallée de l'Outaouais pour défendre leur point de vue auprès des gouvernements d'Ottawa et des provinces. Les techniques de reboisement et de protection contre les incendies de forêt sont ainsi parmi les premières techniques de conservation à être appliquées au Canada.

Dans la deuxième moitié des années 1880, il règne un sentiment général qui peut se résumer en ces quelques mots : "bâtir un pays prospère et d'avant garde". La politique nationale du gouvernement Macdonald après 1878, et cela jusqu'au environ de 1930, consiste en une série de politiques et de programmes économiques visant à développer l'économie nationale à partir des ressources naturelles du pays. L'optimisme est à l'honneur et on espère de ce grand pays que les richesses de ses champs, de ses forêts et de ses mines soient exploitées au maximum pour le plus grand bien de toute la population canadienne. Avec la fin des travaux du chemin de fer du Canadien Pacifique la porte est ouverte à l'exploitation des ressources de la partie occidentale du pays. Pour Nelson (1970), l'Ouest canadien constitue la clé du succès ou de l'échec de la politique nationale. Omnibulé par cette vision de l'Ouest-ressource, tout le discours reflète davantage ce qu'on veut bien croire que les données objectives de la réalité. On parle ainsi d'un approvisionnement

inépuisable de la ressource forestière, d'une myriade de dépôts minéraux et, par dessus tout, de l'aspect grandiose des paysages offerts par les Rocheuses. Mais comment ces sources de richesse seront-elles exploitées? De ce problème crucial, il n'est que très peu question.

Le gouvernement canadien ne veut pas remettre le développement de l'Ouest totalement entre les mains de l'entreprise privée (comme les compagnies de chemin de fer), c'est-à-dire à une exploitation complètement libre et non-réglémentée. Toutefois, il n'est pas prêt à en assumer la "gérance" en totalité, de soumettre ce coin de pays à un contrôle strict de L'État. La solution adoptée en est une mitoyenne, une association ou collaboration entre L'État et l'entreprise privée. L'influence du gouvernement fédéral reste donc très présente dans le cas des politiques sur les ressources naturelles, que se soit pour les politiques pour les parcs, l'exploitation forestière ou minière, etc.

En 1875, le Québec adopte une loi pour réserver de vastes étendues riches en bois mais considérées impropres à la culture. Mais il doit l'abroger sous les pressions du mouvement de colonisation qui regroupe les nationalistes et des représentants de l'Église catholique. Ce mouvement prétend que les colons ont besoin des terres publiques et qu'il ne faut donc pas les octroyer aux négociants en bois. La priorité

va à la colonisation et non à la foresterie, ce qui reste le cas jusqu'à ce que le gouvernement québécois, au début du XXe siècle, exécute un volte-face et donne de vastes territoires à bail aux nouvelles compagnies de pâtes et papiers.

Dans les années 1870, Sir Henry Joly de Lotbinière écrit à propos de la vision populaire de la forêt :

"Il est difficile, je le sais, d'inciter les gens à planter des essences forestières dans une province dont les habitants ont appris pendant des générations à considérer la forêt comme une ennemie naturelle, à qui l'on a dit qu'il fallait s'en débarrasser à tout prix, qu'il fallait l'abattre à la hache ou la détruire par le feu (à défaut de meilleur moyen de l'anéantir), elle qui malgré cela gênait encore les colons pendant des années avec les éternelles souches qui faisaient obstacle au bon travail de la terre. Les enfants et petits-enfants des colons d'autrefois ont trop bonne mémoire, et l'on ne peut espérer les voir aimer les arbres des forêts, mais l'intérêt devrait l'emporter sur l'instinct et les préjugés" (MacKay, 1987, 41).

Au congrès de Montréal, il est parmi ceux qui font valoir l'idée de la foresterie comme solution au problème forestier du Canada. Malheureusement, l'attitude générale qui règne auprès des gouvernements de l'Est du pays va mettre un frein aux bonnes résolutions adoptées à Montréal. L'administration québécoise, craignant que l'imposition de mesures de gestion forestière fasse fuir les investissements dans ce secteur naissant, et très peu encline à revoir sa position sur la forêt, décide de maintenir une approche de non gérance (Gillis, 1986).

Le création du premier parc national canadien date de 1885, seulement quatorze ans après celui des Américains (le parc national de Yellowstone). Son rôle va être important pour le changement d'attitude des populations envers les forêts. Ce parc se situe près de Banff, en Alberta. Deux années plus tard, on l'agrandit jusqu'à une dimension de 260 miles carrés (Nelson, 1970). Il est intéressant de souligner que la raison officielle de la mise en réserve du premier parc national du Canada invoque la santé publique (mise en valeur de sources thermales). Mais est-ce bien là la véritable raison de la création du parc, pour autant qu'elle ait été clairement définie? Son ouverture survient précisément à un moment où le train est le principal moyen de transport dans les Rocheuses, et pour l'ensemble du pays de manière générale. L'achèvement du chemin de fer transcontinental et la "construction" de la nation ne se font pas sans peine, et les problèmes économiques et politiques sont légion. C'est pourquoi l'idée de faire du parc de Banff une attraction touristique internationale est suggérée et adoptée (Ibid., 1970).

Nelson (Ibid.) remarque que jusqu'à une date récente (les années 1960) il n'y a pas de définition claire du concept de "parc national". Ce terme est interprété par les autorités selon les besoins économiques de l'époque tandis que pour le public le parc national, suivant la vision de 1887, représente beaucoup plus un lieu de loisir, une attraction touristique,

des paysages à contempler. Une confusion générale règne parmi le public canadien sur le rôle et l'utilisation des parcs nationaux sur la scène nationale. N'y a-t-il pas contradiction entre un développement de type commercial et touristique d'une part, et les principes mêmes qu'on attribue aux parcs nationaux d'autre part? Ce problème n'est toujours pas complètement résolu aujourd'hui. Il y a une tendance à utiliser les parcs pour répondre aux besoins grandissant des loisirs de plein air, sans reconnaître qu'ils ont d'abord un rôle prépondérant en tant que héritage national. Tout porte à croire que le mythe de l'abondance des ressources naturelles dicte aussi les politiques des parcs nationaux. Et, pour le Canada, l'exploitation de leurs ressources est co-gérée par le gouvernement et l'entreprise privée. En 1887, l'Acte du Parc des Montagnes Rocheuses (*Rocky Mountains Park Act*) souligne l'objectif du gouvernement fédéral de soumettre cette portion de territoire et les subséquentes au principe "d'utilité". Le parc est d'abord, en accord avec ce principe, un atout financier pour le pays. C'est du moins l'interprétation que fournit Nelson (1970). L'attitude du gouvernement fédéral dans la dernière partie du XIXe siècle en ce qui a trait aux politiques touchant la question des ressources demeure imprécise. La rhétorique ne rejoint pas toujours la réalité. Ce que l'on présente comme les intérêts du Canada n'est pas toujours conciliable avec certaines politiques de laisser-faire. La création de parcs survient toutefois, en

tant que technique de gestion et de conservation, à un moment où les populations avaient besoins d'être rassurées sur leurs territoires forestiers.

En 1887 le potentiel des ressources naturelles est encore considéré comme illimité et celles-ci doivent être, selon le discours officiel, exploitées pour permettre le développement progressif du pays. On peut aussi ajouter que chaque ressource naturelle est traitée comme une entité séparée ou isolée de son environnement. L'année 1887 marque un tournant dans l'attitude du gouvernement de la Colombie-Britannique face à ses forêts. Concrètement, cela s'est traduit par l'amendement du "Land Act ". C'est à ce moment que, pour Gillis (1986, 134) : *"Standing timber in British Columbia came to have value in the eyes of the government."* La province suit une évolution similaire mais déphasée par rapport à celle de l'Est du pays.

En 1893, l'Ontario fait figure de précurseur en faisant un premier pas vers ce que nous appelons aujourd'hui l'aménagement polyvalent, ou encore à objectifs intégrés ou multiples. En effet, cette province crée le parc Algonquin. Il s'agit à la fois d'un parc public, d'une réserve forestière, d'une réserve de gibier et de poisson, et d'une station thermale (Mackay, 1987). Ce parc a donc pour but multiple de protéger un bassin de drainage, d'interdire l'agriculture, la

chasse et la pêche, et enfin de ne permettre qu'une exploitation forestière "disciplinée". Deux ans plus tard le Québec imite cette initiative avec la création du parc des Laurentides. Les négociants en bois voient immédiatement ces parcs d'un bon oeil puisqu'ils écartent les colons tout en laissant bien augurer de la protection contre les incendies par les autorités gouvernementales.

Les débuts du mouvement pour la conservation au Canada coïncident avec l'épuisement rapide des forêts de pin blanc à la fin du XIXe siècle, mais en même temps avec l'ouverture de l'Ouest et des ressources forestières de la Colombie-Britannique. Ils correspondent aussi avec des débuts timides mais prometteurs de l'industrie des pâtes et papiers. Ce qui n'est pas sans retarder la prise en considération sérieuse de l'épuisement et de la mauvaise gestion de la forêt. Comme l'a remarqué MacKay (Ibid., 87) :

"Conjugué au développement rapide du Douglas dans l'industrie du sciage de Colombie-Britannique, l'essor de l'industrie des pâtes et papiers dans l'Est canadien eut pour effet de masquer la disparition du pin blanc de l'Est [...] Si la situation avait été plus dramatique, peut-être le public aurait-il compris qu'il fallait repeupler la forêt."

Le manque d'intérêt populaire pour le sort réservé aux forêts est une caractéristique générale du siècle dernier et cela même si plusieurs ont pris conscience que les arbres ne sont plus ce qu'ils étaient du temps de leurs parents : des

nuisances. Une croyance générale en la régénération naturelle vient aider ceux qui plaident pour une exploitation intensive et qui ne sont pas prêts à réviser leurs méthodes d'extraction.

Il ne faut pas oublier qu'à l'époque l'exploitation forestière n'est considérée par les autorités que comme le prélude à la colonisation. Dans le milieu des années 1890, en Ontario, le gouvernement provincial envisage le développement du Nord de l'Ontario en termes d'expansion agricole. Pour favoriser son exécution, le gouvernement accepte de concéder à l'industrie des baux de 21 ans, permettant ainsi aux entrepreneurs forestiers d'amortir leurs investissements pour la construction de leurs coûteux équipements. L'exploitation forestière est considérée comme une activité de transition préparant le terrain à l'agriculture. En janvier 1898, l'"Ontario's Forest Reserve Act" marque selon les observateurs (ex. : White, 1899) l'inauguration d'une foresterie scientifique en Ontario. Mais il faudra attendre près de trente ans la prochaine initiative dans cette direction. Car la province va utiliser les mêmes structures politiques que pour l'ancienne industrie du bois, en perpétuant ses contradictions et ses faiblesses.

A la toute fin du siècle, les pressions sont très fortes auprès du gouvernement fédéral afin qu'il prévoit certaines

mesures pour répondre au manque d'arbres dans les provinces des Prairies. Un programme de plantation d'arbres est instauré qui s'inspire de ce qu'on a déjà fait dans les plaines de l'Ouest américain. Avec ce projet l'arbre n'est plus considéré seulement pour sa valeur esthétique (visuelle) ou économique mais pour son utilité à réduire les dommages causés aux récoltes et pour réduire l'évaporation de l'eau. Ce programme sous-entend donc déjà une vision qui privilégie une utilisation multiple de la forêt, une approche très contemporaine (*Multiple-use concept*).

Toutefois, pour l'ensemble du XIXe siècle on peut dire que c'est toujours l'obtention d'un maximum de recettes que visent les efforts, et non l'aménagement et la perpétuation des forêts.

5.6. La forêt reconsidérée : la foresterie et ses techniques (1900-1960)

La foresterie au Canada, si on peut l'appeler ainsi au XIXe siècle, a connu une série d'avancées et de reculs. Et avec le développement de l'industrie des pâtes et papiers au début des années 1890 la situation ne s'améliore pas. Mais, après 1900, comme l'a souligné Gillis (1986, 41) : *"From this time on, even though the number varied, there would always be a section of the forest industry in Canada that was helpful*

and sympathetic to the cause ". Dans la première décennie du XXe siècle, le public canadien se sensibilise véritablement à la "cause" forestière et démontre un intérêt parallèle pour une foresterie "scientifique".

D'abord, il faut dire quelques mots sur cette industrie naissante. Contrairement aux scieries transportables du XIXe siècle, les gigantesques usines de pâtes et papiers ne sont pas transposables à travers tout le pays à la poursuite d'une forêt fuyante dont la lisière ne cesse de reculer constamment. Un des changements majeurs amenés avec les usines de pâtes est la création de petites villes et villages forestiers entièrement dépendants de l'usine qui offre les emplois. Cela constitue une marque importante dans le paysage.

De même, les usines de pâte se préoccupent uniquement de s'assurer un approvisionnement quantitatif plutôt que qualitatif, car elles peuvent utiliser des arbres de n'importe quelle grandeur. C'est ce qui explique l'habitude si controversée de L'État de leur concéder de gigantesques terres publiques. Les entreprises, du même coup, trouvent inutile d'assurer à grand frais le renouvellement des forêts puisqu'elles comptent sur les autorités gouvernementales pour leur remettre continuellement de nouveaux territoires à exploiter. L'épinette noire et le sapin baumier dédaignés par les négociants en bois mais indispensables aux usines de pâte

ouvrent au Canada une nouvelle forêt commerciale à peu près intacte. Si la chose détourne l'attention du trépas du pin blanc, il y a tout de même des gens qui craignent de voir l'histoire se répéter et l'épinette subir le sort du pin. Toutefois, bien concrètement, les provinces continuent toujours de consacrer leur argent uniquement à l'administration des concessions sans trop se soucier du renouvellement des forêts. La différence majeure est que chaque province essaye maintenant de lutter contre les incendies forestiers. Swift (1951, 51) a relevé des témoignages qui nous donnent à penser que dans les premières décennies du XXe siècle le mythe d'une forêt illimitée est encore bien vivant parmi les hommes politiques et les industriels : " *It was not unusual for after-dinner speakers, whether at a meeting of a Chambre of Commerce, a business and industry association or a service club, to talk expansively of the vast, inexhaustable or even limitless forests which blessed the new Dominion.*" Ces commentaires s'inscrivent dans l'optimisme du moment suite à l'ouverture récente de nouvelles régions (ex.: l'Ouest et le Nord), l'exploitation de nouvelles essences forestières, l'utilisation généralisée du chemin de fer, tout cela soutenu par l'idée noble de "bâtir" un pays. Les forêts de Colombie-Britannique fournissent l'espoir d'un autre "Eldorado". Mais très rapidement les difficultés techniques de l'exploitation vont ramener tout le monde à la réalité. La nouvelle industrie forestière de cette province

est en effet dépendante d'une machinerie très lourde et coûteuse qui ne peut être déplacée aisément et qui demande des investissements énormes juste pour leur installation. Ces coûts prohibitifs ne sont pas étrangers au changement d'attitude des exploitants qui va suivre face à la forêt. Ils commencent lentement à faire un usage plus judicieux de leur ressource.

Paradoxalement, c'est probablement en bonne partie à cause de ces nouvelles caractéristiques de l'exploitation, que l'on vient d'énumérer, que des progrès en matière d'aménagement forestier se manifestent avec l'essor de l'industrie forestière.

En 1903 le gouvernement fédéral invite Fernow à donner dix conférences à l'école des mines et de l'agriculture de l'université Queen, à Kingston. MacKay (1987, 55) souligne l'importance de cet événement :

"Les conférences, annoncées comme les prémisses du nouveau cadre qui régira éventuellement un de nos principaux secteurs d'activité et imprimées en anglais et en français sur 80 pages qui devaient servir de manuel pour les étudiants, portaient sur la sylviculture, la régénération, la botanique, l'écologie, l'histoire des forêts et l'économie politique."

La même année le gouvernement de l'Ontario engage son premier forestier professionnel, J. F. Clark, qui a étudié aux États-Unis avec Fernow. La province veut refaire son image

politique (Gillis, 1986). Pourtant, à la même époque, la Colombie-Britannique consent l'ouverture de ses terres forestières et une ruée s'ensuit. La province vend des baux sans égards et de nombreux territoires passent aux mains d'Américains. La situation n'est guère différente dans l'Est du pays, où l'Ontario et le Québec laissent les magnats du bois exploiter impitoyablement la forêt.

En 1905, le gouvernement québécois envoie deux hommes, G. Piché et A. Bédard, parfaire leur formation aux États-Unis. L'année suivante ils partent pour une tournée européenne des écoles de foresterie. Ces forestiers joueront des rôles déterminants dans l'avenir de la foresterie au Québec. Pendant ce temps, la Colombie-Britannique vote d'autres amendements à son "*Land Act*" (1905 et 1906), initiatives qui marquent la nouvelle participation directe du gouvernement dans l'exploitation de ses forêts. Il se donne ainsi un rôle d'arbitre entre les différents secteurs de l'industrie forestière qui sont tout le temps en compétition. Par la suite, il entreprend de faire une utilisation plus méthodique des terres forestières. Pour sa part le Nouveau-Brunswick ressent pour la première fois les influences du mouvement pour la conservation avec la Convention forestière nationale qui se tient à Ottawa en janvier 1906 (Gillis, 1986). Il en résulte l'adoption d'une loi pour la protection et la préservation du domaine des forêts publiques. Pratiquement, l'objectif visé

est de classer les terres selon leur utilisation : forestière ou agricole, et d'évaluer le potentiel forestier de chaque région de la province. Mais cette série de mesures ne constitue pas un programme complet de conservation.

Les premières écoles canadiennes de foresterie ouvrent leurs portes au début de ce siècle. Quatre universités forment des ingénieurs forestiers à l'aube des années 1920. Au début, c'est le gouvernement fédéral qui est le seul employeur des nouveaux diplômés. Par la suite, certains trouvent un emploi dans les entreprises de pâtes et papiers, même si rares sont ceux qui ont l'occasion de mettre en pratique les principes d'aménagement et de sylviculture appris à l'école. De manière générale, on pourrait dire que les ingénieurs du gouvernement sont souvent confinés derrière un bureau et ceux du secteur privé à faire des inventaires. L'emploi de ce nouveau personnel n'est toutefois pas sans marquer un virage dans l'attitude des entreprises forestières.

La Commission Fédérale de la Conservation de 1909 à 1921 a pour rôle principal de sensibiliser le public à la foresterie et la tâche énorme de découvrir ce que contiennent vraiment les forêts. Fernow, alors membre de la Commission, dirige personnellement le premier inventaire entrepris en Nouvelle-Écosse en 1909. D'autres provinces organisent des inventaires, mais avec des résultats douteux. Car ces enquêtes

doivent se poursuivre sur une base permanente, ou du moins être tenues à jour, puisque l'exploitation, les incendies, la maladie et l'aliénation des terres à d'autres fins que la récolte du bois ne cessent d'entamer les stocks. Or, l'absence de subventions gouvernementales vient souvent les interrompre. "Ce fut après la Seconde Guerre seulement que le pays acquit quelque idée juste de ce que contenaient ses forêts" (MacKay, 1987, 72). Fernow s'exaspère devant le mythe bien canadien de la forêt inépuisable qu'épousent les politiciens, les éditorialistes, les professeurs, les conférenciers, les poètes et pour le comble, les négociants en bois dont on aurait pu attendre plus de sagacité.

Par exemple, avant 1911, il n'y a aucun service administratif autonome pour gérer les cinq parcs alors en fonction au Canada. Le "*Dominion Forest Reserves and Parks Act*" vient finalement répondre à ce besoin. L'intérêt principal de cette législation réside dans le fait qu'elle marque un détachement de la vision antérieure sur la forêt. Les débats entourant son adoption montrent clairement une rupture avec le passé en cela qu'ils soulignent l'interrelation des différentes utilisations des ressources. Il devient alors évident que l'exploitation d'une ressource affecte l'ensemble de l'environnement. Une nouvelle conscience de l'utilisation prudente et rationnelle de ces ressources est visible au sein des intérêts gouvernementaux. Cela se traduit

par la création des nouvelles réserves forestières dont le but avoué est de préserver les sources d'approvisionnement en eau. Ce changement dans l'attitude générale des politiciens résulte, pour une bonne part, de l'insistance du mouvement pour la conservation. Dans la première décennie du XXe siècle, plusieurs actions vont dans ce sens : la création de l'Association Canadienne de Foresterie (1901) modelée sur celle déjà existante aux États-Unis (American Forestry Association); l'ouverture de la première faculté de foresterie à l'université de Toronto (1907); la création de la Commission de la Conservation (1909); et enfin, l'institution de la Conférence Nord Américaine sur la Conservation (Canada, États-Unis, Mexique) organisée par Roosevelt en 1909 qui donne une envergure continentale à l'approche de la forêt. Il faut bien noter que l'objectif du mouvement de conservation n'est pas de ralentir ou d'arrêter l'exploitation des ressources mais plutôt d'encourager la formulation de législations pour une meilleure efficacité technique et assurer une utilisation continue dans le futur. On peut lire à cet effet dans un rapport d'un comité de la Chambre des Communes : *"Conservation does not mean non-use [...] development does not imply destruction or waste "* (Nelson, 1970, 57). A l'avenir, l'exploitation de la forêt devra se faire en considérant les principes de conservation.

Le mouvement pour la conservation en Amérique est stimulé et influencé principalement par le Président Theodore Roosevelt, qui en fait l'une de ses préoccupations majeures durant ces deux mandats à la Maison Blanche, et par Giffort Pinchot, son directeur du "U.S. Department of Agriculture's Bureau of Forestry ". Il prend de l'ampleur au tout début du XXe siècle. Ces deux hommes fournissent les stimulants politique et philosophique pour un changement dans la façon de concevoir la gestion des ressources. Le mouvement qui se dessine au Canada comme aux États-Unis privilégie une gestion industrielle centralisée des forêts. Selon la lecture bouleversante des faits que donne Swift (Ibid., 53) :

"If the forests could be treated like a factory, with maximum control being exerted by efficient, scientifically - trained technicians, the waste and chaos of the past could give way to a bright future in which growth would never be impeded by shortages of supply."

Cette vision mécaniste de la forêt s'inspire directement de la révolution industrielle et de l'Age de la Machine. C'est le vieux rêve du contrôle de l'homme sur la nature. Mais cette exploitation rationnelle et efficace de la ressource forestière prônée par le mouvement de conservation ne réussit pas à générer l'enthousiasme populaire au Canada contrairement à ce qu'on a pu observer chez son voisin du Sud. Les premiers résultats obtenus par le mouvement se sont restreints le plus souvent, au début du moins, à la mise en application de politiques pour la protection des forêts contre les incendies.

Ces succès mitigés s'expliquent par le manque d'unanimité du "projet" de la conservation dans les milieux forestiers. Ceux qui sont les plus enthousiastes se trouvent dans la vallée de l'Outaouais où les problèmes d'approvisionnement en bois sont les plus sérieux. Ce n'est pas la même chose dans l'Ouest du pays qui vient à peine d'être ouvert à l'exploitation et dans l'Est où de nouvelles forêts tombent sous l'exploitation des papeteries. Les exploitants de Colombie-Britannique feignent de se rallier au mouvement de conservation dans le seul but d'obtenir des licences de coupe plus longues (21 ans) auprès du gouvernement. L'impact réel du mouvement pour la conservation se résume plus à sa rhétorique qu'à des actions concrètes au début du XXe siècle. C'est ce que souligne en conclusion Swift (Ibid., 252) :

"Though conservation was judiciously used by those charged with administration of the forest, in no way could it be said that the forest in British Columbia, or anywhere else in Canada, was being managed with a view to ensuring future supplies of wood under the sustained yield management theory that had become popular early in the century [...] forestry has been more of a fancy than a fact "

Autant le gouvernement continue à ne vouloir de la forêt que des revenus supplémentaires, autant l'industrie ne pense qu'à assurer ses approvisionnements en bois.

En 1911, et par la suite en 1913, le gouvernement des États-Unis sous les pressions de la presse américaine en quête d'approvisionnements à meilleur marché, autorise l'entrée du

papier journal canadien sur son territoire en franchise de douane. Après cela, on voit se multiplier les usines de façon phénoménale, surtout au Québec et en Ontario (MacKay, 1987). En Colombie-Britannique, l'ouverture du canal de Panama en 1914 produit un effet similaire en favorisant l'exportation.

Dans un autre secteur, une législation fédérale votée en 1911 essaye de marquer une distinction entre les parcs nationaux et les réserves forestières. Pour les parcs, elle n'amène toutefois aucun changement notoire. Dans les réserves, le document prévoit l'exclusion des gens et l'implantation d'une machinerie administrative beaucoup plus sophistiquée. Celle-ci sera guidée par les principes et techniques de conservation afin d'assurer une utilisation continue dans le futur. En 1917, la station expérimentale fédérale de Petawawa, près de l'Outaouais, est ouverte.

Les progrès techniques enregistrés à cette époque sont favorables à l'amélioration de l'information sur les forêts. En traitant de la forêt boréale, MacKay (1987, 80) écrit : "Pour en dominer les immensités, Wilson lança, en 1919, l'usage des avions et de la photographie aérienne, ce qui fit faire un progrès énorme aux inventaires forestiers." On utilise aussi les avions pour faire de la surveillance aérienne contre les incendies de forêt, tout cela étant un résultat positif de l'après-guerre et de l'utilisation de la

technologie rendue disponible. La forêt est finalement circonscrite par ces nouvelles techniques de contrôle de l'espace et cela affaiblit considérablement l'image d'un territoire forestier illimité. Sur le plan administratif, on note aussi certains progrès. Voyant qu'au Québec les négociants s'éloignaient du Saint-Laurent pour s'enfoncer dans la forêt boréale où les arbres sont plus petits et poussent moins vite en raison de la rudesse du climat et de la pauvreté du sol, le gouvernement adopte en 1922 une loi importante, la première du genre au Canada, en vertu de laquelle les marchands de bois désireux de pratiquer des coupes dans des régions encore intactes doivent remettre à L'État, en y exposant les méthodes envisagées, leur plan de travail sur lequel statuera le Service forestier. Comme ils doivent y présenter un inventaire statistique et indiquer le volume de bois sur pied, il leur faut effectuer des études d'accroissement (Ibid.). Mais cela ne va pas empêcher l'aggravation de la situation avec le développement de la mécanisation et l'élargissement des "coupes rases" dans les années 1920. A cette époque, le Québec est sous la direction du gouvernement libéral de L.A. Tachereau. Son objectif principal est la croissance économique de la province, notamment par l'octroi de larges concessions aux compagnies de papier : *International Paper, Price Brothers and Wayagamack* (Swift, 1951). Au début des années 1930, l'ensemble des compagnies de papier détient 91% des licences de coupe sur les

terres de la Couronne. Ce qui ne va pas sans créer des tensions avec les éléments nationalistes de la province et les agriculteurs.

L'histoire de la tension entre colons et exploitants forestiers se continue toujours. Une situation similaire se retrouve en Ontario où le gouvernement est soupçonné de collusion et de corruption avec l'industrie forestière. Chez les forestiers du temps, la régénération naturelle, c'est-à-dire la capacité de la forêt de se régénérer elle-même sans l'intervention de l'homme, est toujours à la mode. Sans doute cela s'explique-t-il du fait qu'elle est beaucoup moins coûteuse que le reboisement artificiel. *"For most of this century natural regeneration has been, in forestry terms, the prevailing philosophy "* (Ibid., 70).

A la fin des années 1920, l'Ontario, qui a pourtant été le chef de file en matière de foresterie, est considéré comme la plus "réactionnaire" des provinces en matière de gestion et pratique forestières. Et cette situation se continue jusque dans les années 1940 où l'Ontario devient la dernière juridiction provinciale à remettre ses forêts entre les mains de forestiers professionnels (Gillis, 1986).

En 1930, le gouvernement fédéral élabore sa première législation concernant les parcs au Canada (*The National Parks*

Act). Cette législation reconnaît officiellement les parcs nationaux comme des entités administratives distinctes et établit le cadre dans lequel ils vont être gérés (Nelson, 1970). Son contenu général, voire imprécis, laisse place à beaucoup de souplesse en ce qui a trait aux politiques et initiatives qui peuvent s'y greffer. Cela ne joue pas en faveur des tenants de la conservation. La même année, la cession de ses terres aux provinces de l'Ouest signe l'abandon de plusieurs politiques et le "réalignement" du Service fédéral des forêts vers la recherche et l'établissement d'un inventaire national des ressources forestières. Quand vient la Grande Crise des années 1930, le secteur des pâtes et papiers n'est pas en assez bonne santé pour surmonter la crise économique. Bien sûr, ce sont les programmes de foresterie qui disparaissent les premiers parmi les priorités des politiciens. Au moment où quelques progrès viennent tout juste de se faire sentir, on enregistre à nouveau un recul.

Aucune loi n'impose encore à cette époque l'aménagement à long terme et ce n'est pas au plus creux de la crise qu'on va s'y lancer. On assiste à l'abandon ou à la grave limitation des grands travaux de reboisement, la dangereuse réduction des services de lutte contre les incendies et la disparition presque totale de toutes les recherches en matière forestière. Les usines ferment, tombent en faillite. Ce que la profession forestière avait pu édifier dans les années 1920 part en

fumée. Le Canada met finalement sur pied un programme national de foresterie pour créer lui aussi des emplois, mais sans plus de succès malgré les stations expérimentales installées par Ottawa au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba (MacKay, 1987).

La Grande Crise a pour effet momentané de protéger la forêt de la surexploitation. Les années de guerre qui suivent produisent l'effet contraire. On coupe alors tout ce qu'on peut trouver et l'industrie forestière se retrouve à nouveau engagée dans une exploitation "aveugle". De 1930 à 1945 il n'y a pour ainsi dire aucune véritable amélioration en matière de contrôle et de gestion de la ressource forestière et peu de législations nouvelles adoptées. La conception gouvernementale de la foresterie se résume à la réalisation d'inventaires et à la protection des forêts contre les insectes et le feu. Depuis 1882 on a mis beaucoup d'efforts pour modifier la vision et les pratiques de ceux qui avaient la charge de la gestion et de l'exploitation de la forêt, mais en dernière analyse peu de choses ont été faites pour assurer le renouvellement des forêts. Avec la fin de la Seconde Guerre Mondiale, on tente à nouveau de relancer l'idée de "rendement soutenu" (proposée à la fin du siècle par des hommes comme Fernow), surtout en Colombie-Britannique. Gillis (1986, 158) décrit la situation :

"The Forest Act was amended at the session of 1947 to facilitate the practice of sustained yield management of the forest resource." "The government thought the idea was a fine one and quickly changed the law to create two distinct types of tenure, eventually known as Tree Farm Licenses (TFLs) and Public Sustained Yield Units (PSYUs), the very names evoking images of permanence and perpetuity in the minds of concerned citizens " (Swift, 1951, 85).

Mais tout cela n'est que pure rhétorique. Les mesures ne vont pas à la source du problème : le gouvernement veut conserver une importante source de revenu et laisser l'industrie faire de "l'extraction" forestière, comme s'il s'agissait d'une mine. D'ailleurs la proposition d'une gestion à rendement soutenu ne plaît pas davantage aux populations qui sont exclues de ces nouvelles forêts scientifiques, où l'ingénieur forestier règne en maître.

Depuis les années 1920, le mouvement pour la conservation enregistre un déclin général. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1949, avec le "Canada Forestry Act ", qu'un progrès notable est enregistré. Des encouragements pour la recherche et l'assistance aux provinces sont alors assurés dans les domaines de la protection, des inventaires, de la sylviculture, et de la mise en valeur générale des terres forestières.

De 1950 jusqu'au milieu des années 1960, l'augmentation de la fréquentation des parcs provinciaux et fédéraux quadruple (Nelson, 1970). Cela est rendu possible par un

changement dans la façon dont les autorités et le public envisagent leurs forêts, leur environnement de manière générale. L'intérêt grandissant pour la protection de la nature, pour une utilisation rationnelle et scientifique de la forêt, et pour les activités de loisir sont à l'origine de la croissance des parcs. Ironiquement, la forêt inspirait le crainte du temps de la colonisation tandis que la ville était le symbole de la civilisation. Maintenant c'est la ville qui génère la peur et qui incite les citadins à fuir vers la forêt. Il y a une certaine réappropriation des espaces forestiers mais elle ne regarde pas la majorité.

L'exploitation mécanique de la ressource forestière qui se généralise dans l'Est canadien pendant les années 1950 va compliquer la gestion des forêts. Ce secteur est l'un des dernier à se mécaniser. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les ouvriers agricoles ont cessé de travailler dans les bois comme le voulait jusque-là la tradition. Il préfèrent maintenant proposer leurs services en ville (MacKay, 1987). Cette mécanisation n'est pas sans avoir d'autres effets. Par exemple, l'introduction de la scie à chaîne dans les années 1950 permet une augmentation faramineuse de la productivité et intensifie la pression sur la ressource forestière. A ce moment, l'Ontario est devenu un net importateur de bois de sciage (Swift, 1951). En 1954, cette même province adopte la loi sur les bois de la Couronne et rend l'industrie

responsable du reboisement. Elle déclenche ainsi l'élaboration d'inventaires, de plans d'aménagement et la prolongation des systèmes de baux.

5.7. La forêt technicisée :

Le Canada passe dans le monde entier comme le pays des arbres. Pourtant on a souligné le manque d'intérêt du public canadien pour sa forêt, et ce même s'il en est, tout compte fait, le vrai propriétaire. Rien d'étonnant à cela puisque, pour la plupart, ils ont du mal à distinguer un arbre d'un autre et qu'ils gardent l'illusion de l'abondance de leurs ressources. La verte façade qu'ils contemplent ordinairement les rassure, mais derrière elle se profile, dans presque toutes les régions, une carence de bois accessible et marchand. "Le mal, c'est que la forêt nous empêche, au sens le plus littéral, de voir les arbres" (MacKay, 1987, 6).

L'insécurité du commerce du bois est sans doute un facteur prépondérant dans l'explication des énormes gaspillages en forêt, mais il ne constitue qu'un aspect du problème. C'est derrière la façon dont on envisage la forêt qu'il faut chercher la justification d'une exploitation aussi abusive. L'état actuel des forêts canadiennes est le témoin de cette politique d'exploitation à outrance qui, appliquée pendant longtemps sans modification, est venue à bout de cette

grande richesse. Lower (1938) utilise l'expression : "cut-and-get-out ethic " pour décrire cette attitude et Gillis (1970) : "exploitive ethic". C'est celle d'une industrie forestière qui n'a comme obligation unique que de payer un droit de coupe sur des terres de la Couronne. C'est aussi celle d'un gouvernement soucieux d'extraire autant de revenus que possible de la forêt et qui pratique une politique de "laisser-faire" dans sa gestion (incontrôlée) des forêts dont il a la charge. La machine administrative canadienne est demeurée inefficace en partie à cause de sa subordination à des intérêts économiques et la priorité accordée au développement agricole de la nation. Pour la plus grande partie du XIXe siècle, et même encore au début du XXe siècle, on n'a pas remis vraiment en question le point de savoir si l'agriculture est la meilleure utilisation de l'espace en toutes circonstances. Faute d'une vision politique cohérente et globale les dirigeants n'ont pu orienter le contenu de leur intervention administrative et ont appliqué au XIXe siècle, et même dans le siècle actuel, des techniques inadéquates.

Une véritable gestion forestière est une tâche d'envergure, mais personne ne veut s'en acquitter. On compte sur la nature pour régénérer les terrains mis en coupe. Sans doute peut-on dire que la planification forestière n'est pensable qu'à long terme (temps de régénération d'un arbre) tandis que les réalisations politiques se déterminent dans le

court terme. C'est ce que MacKay (1987) appelle les "incompatibilités" de la foresterie et de la politique. Les industries comme les gouvernements ne se préoccupent que du court terme. L'objectif des compagnies forestières s'étale sur un an, leur année budgétaire; l'objectif des gouvernements couvre quatre années, celles de leur mandat. Et la forêt ... Il est difficile de concilier les approches.

Si je fais le bilan du mouvement pour la conservation au Canada depuis ses débuts jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, je peux difficilement être en désaccord avec les conclusions de Swift (1951, 62) :

"But, though conservation and sustained yield forest management were not being practiced, the ideology of the conservation movement provided the underpinnings for the administrative treatment the forests of Canada received for most of this century. The conservationist vision, with its abiding faith in the virtues of science and technology, could assist in justifying the alienation to large industrial corporations of much of the forest."

En résumé, la rhétorique qui accompagne toutes les idées de conservation ne sert donc que d'écran pour légitimer l'administration forestière. Le mouvement pour la conservation n'est alors qu'un mouvement de défense et de réaction et ne remplit pas son rôle véritable, celui d'assurer la reproduction de la forêt. *"Since 1900 politicians and businessmen have talked increasingly about the possibilities of renewing the forest, but, in the end, it is impossible not*

to conclude that, for the most part, this has been mere rhetoric " (Gillis, 1986, 258).

Les politiques de gestion forestière canadienne se soldent en dernière analyse par un échec, du moins en ce qui regarde la préservation des forêts. La non-gestion du XIXe siècle comme les tentatives de gestion scientifique de la première moitié du XXe siècle ne sont pas des situations viables pour les forêts canadiennes. Mais les changements de mentalité (perception de la forêt) sont parmi les processus qui se modifient généralement très lentement. Et la mise en place d'une véritable gestion des forêts se fait encore attendre. D'ailleurs, jamais il n'a été question de la confier aux populations locales. Celles-ci sont exclues du circuit commercial des forêts.

Nelson (1970) rappelle à tous que depuis 1867 les autorités canadiennes ont été préoccupées par le développement de l'industrie et du commerce, la colonisation de l'Ouest, les deux grandes guerres, et le développement du Nord. On s'étonne sans doute moins que les problèmes de gaspillage des forêts -- et des lois et règlements qui auraient permis de les sauvegarder -- n'aient tenus que peu de place dans les pensées des politiciens, sinon dans leurs discours, de même que dans la tête du public? A partir du milieu du XIXe siècle des forestiers annoncent des pénuries prochaines de matière

ligneuse au Canada. Mais comme de nouveaux territoires deviennent alors accessibles au Nord ou que des essences jusque-là inutilisées sont rendues disponibles pour l'usinage, le moment fatidique se trouve toujours remis à plus tard. La nature migratoire de l'exploitation forestière canadienne dépend pour beaucoup de la vision que les politiciens avaient et ont encore de la forêt :

"The real reason behind this policy lies in the nature of Canadian attitudes toward the forest itself. Within the general public, there exists a view, undiminished by the years, that there are plenty of forestlands to be exploited and that technology will somehow keep on improving accessibility, growing methods, and utilization [...] it is this older view which continues to permeate forest policy in Canada. It is based on an exploitive ethic, a naive liberal-democratic myth of an ever open northern frontier and the consequent belief that the forest may be nibbled away at like a mine to pay for or underwrite other government programs. It is a popularly held view, which makes it very difficult to come to grips with serious management issues within the political process " (Gillis, 1986, 259).

En matière de gestion technique des forêts, ce chapitre montre clairement certaines tendances. Tout d'abord il établit que l'histoire forestière canadienne se dégage sur un fond de valeurs et de perceptions. La forme que prend l'exploitation de l'espace forestier dépend pour beaucoup de la façon dont la forêt est pensée. Les techniques de gestion ne sont à ce point de vue que la traduction d'un imaginaire forestier. Au début de l'exploitation commerciale les techniques mises en jeu sont peu nombreuses et s'accordent avec une vision de "laisser-faire". La forêt est alors perçue comme une ressource

illimitée mais aussi dont on veut se débarrasser pour faire place à l'agriculture et aux colonies de peuplement. Des considérations utilitaires guident les actions des populations autant que les gouvernements. Lentement les politiques forestières en viennent à traduire des intérêts essentiellement économiques, ceux des revenus tirés de la vente de licences de coupe. Elles permettent toujours aux compagnies de traiter la forêt comme bon leur semble. C'est seulement quand la situation s'est gravement dégradée, avec la disparition des essences commerciales, que de nouvelles considérations sont prises en compte. Des techniques de conservation sont alors mises de l'avant mais sans trop de succès à leurs débuts. Il faudra attendre la fin de la période de consolidation nationale, passer au travers de la Grande Crise économique et des deux guerres mondiales pour constater des résultats concrets significatifs.

Dans les chapitres suivants je vais revenir de manière détaillée sur le tournant dans la gestion forestière canadienne qui accompagne le mouvement de la conservation. J'étudierai plus particulièrement les rapports entre valeurs et techniques pour l'espace forestier québécois. Quelles valeurs sont ainsi inscrites en filigrane dans cette réaction de l'homme face à son environnement naturel ? Quelles techniques sont proposées pour atteindre cet objectif d'une nouvelle éthique environnementale (chapitre 6)? Comment

introduire une gestion scientifique et technique sur l'espace forestier canadien et québécois (chapitre 7)? Et quelles sont les implications d'une telle gestion et les problèmes qui en découlent (chapitre 8)?

CHAPITRE 6 : TECHNIQUE ET MOUVEMENT POUR LA CONSERVATION

"For one that comes with a pencil to sketch or to sing, a thousand come with an axe or rifle."

Henry David Thoreau

6.1. Sources du mouvement de conservation en Amérique du Nord:

On a beaucoup insisté dans une certaine littérature sur l'influence que le milieu a sur les hommes. Par exemple, en Amérique du Nord, explique Udall (1972, 16) :

"It was the intoxicating profusion of the American continent which induced a state of mind that made waste and plunder inevitable. A temperate continent, rich in soils and minerals and forests and wildlife, enticed men to think in terms of infinity rather than facts, and produced an overriding fallacy that was nearly our undoing -- the Myth of Superabundance. According to the myth, our resources were inexhaustible. It was an assumption that made wise management of the land and provident husbandry superfluous."

Dans un tel contexte, il ne reste que peu de place aux idées de conservation pour se frayer un chemin. Il y a bien quelques tentatives dans ce sens, au XVIIe siècle, dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Les plaintes fréquentes des habitants qui ont de la difficulté à trouver du bois à proximité des lieux habités obligent les autorités à voter des lois pour contrôler la destruction de la ressource forestière (Williams, 1989). Les gouvernements locaux votent alors une série de lois et font face à des infractions fréquentes (Carroll, 1972).

Mais cela ne retarde point la soumission des forêts de la Nouvelle-Angleterre à une exploitation effrénée. Il existe des tentatives similaires au Canada à la fin du XVIIIe siècle. Toutefois, dans un contexte d'abondance, les gens montrent une attitude négative face à des mesures restrictives et oublient les dangers des périodes de pénurie.

Les explorateurs et colons qui suivent Colomb ont une vision de la nature (principalement de la forêt) qui est essentiellement pratique et non pas esthétique. C'est le potentiel des ressources inexploitées plus que la beauté des étendues sauvages qui frappe leur imagination. Les difficultés que les colons rencontrent à dompter les forces de la nature et à établir les premières colonies en bordure de cette immensité végétale encourage une attitude réaliste plutôt que romantique. La nature est à conquérir et non pas quelque chose qu'on apprécie passivement. C'est Alexis de Tocqueville (1945, 74) qui souligne que :

"In Europe people talk a great deal of the wilds of America, but the Americans themselves never think about them; they are insensible to the wonders of inanimate nature and they may be said not to perceive the mighty forests that surround them till they fall beneath the hatchet. Their eyes are fixed upon another sight : the American people views its own march across these wilds, draining swamps, turning the course of the rivers, peopling solitudes, and subduing nature."

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'intérêt de la part des écrivains, des artistes et des voyageurs pour la nature et

plus particulièrement pour la forêt au XIXe siècle. L'un des premiers et des plus influents naturalistes du Nouveau-Monde, l'allemand Alexander von Humbolt, traduit un optimisme général envers les ressources du Nouveau-Monde (Amérique latine). Son ouvrage Cosmos très largement diffusé et publié en 5 volumes entre 1845 et 1862 montre sa perception globale de la nature. Il y témoigne de ses espoirs en la bienveillance et la générosité de la nature. Son oeuvre traduit bien la vision romantique de l'homme et de la nature qui se dégage de la première moitié du XIXe siècle.

D'autres auteurs, Henry David Thoreau et Ralph Waldo Emerson entre autres, ont placé la nature au centre d'une philosophie de l'harmonie et de l'équilibre. Même s'ils observent que la nature peut être une "commodité", c'est-à-dire considérée pour son rôle utilitaire, ils insistent sur le fait que l'environnement a bien d'autres fonctions (*higher uses*). Parmi celles-ci se trouve la beauté et le langage. Selon les mots d'Emerson : "*Nature is the symbol of spirit* " (Nash, 1972, 1). Pour Thoreau comme Emerson, la nature est un guide. Et contrairement aux hommes et leurs institutions qui sont éphémères, elle fournit quelque chose de permanent auquel se rapporter. Thoreau souligne que les leçons de la nature ne peuvent s'apprendre que par une observation intense. Et son appréciation et sa compréhension du monde naturel font qu'il s'en fait le défenseur contre les

abus de l'homme envers son environnement. Le désir de Thoreau est alors de vivre selon les lois de la nature et de ne pas chercher à la transformer. Thoreau est l'un des premiers porte-parole pour la cause de la conservation. Il déplore le travail des agriculteurs qui font tomber les arbres sous les coups répétés de leurs haches et dont les charrues retournent la terre là où une forêt avait existé. Son intérêt majeur pour la conservation lui vient de son désir de garder aux communautés locales leur cachet "primitif" (Ekirch, 1963). Ce courant ou interprétation "transcendantale" de la conservation, par ses aspects non-utilitaires et esthétiques, se développe au cours du XIXe siècle, surtout après 1850.

L'apparition de considérations pour la conservation aux États-Unis peut s'expliquer, selon certains chercheurs, par la fin du mouvement d'expansion vers l'Ouest. Quand le peuplement atteint la Côte Ouest, plusieurs réalisent que le pays ne possède plus de frontières à convoiter et s'inquiètent pour leur environnement. Turner croit que : "*The violent strikes and riots of the 1890s and the depression that seized the economy confirmed people's fears [...] In terms of the environment this meant increased competition among priorities. A tree, for example, could not serve the lumberman and the poet simultaneously*" (Ibid., 1). Cette réaction ou nouvelle conscientisation est toutefois la fait d'un petit groupe d'intellectuels. Elle n'est pas généralisée dans la société

nord-américaine. Les arbres demeurent, dans la perception populaire, un obstacle à la colonisation et les bûcherons sont considérés comme les pionniers du progrès. Du point de vue du colon tout ce qui n'est pas du domaine de l'immédiat et d'utilité concrète est ipso facto rejeté ou ignoré. Ses préoccupations sont ancrées dans le réel et la forêt n'est pour lui que l'ennemi à abattre.

Comme l'a remarqué Udall (1972), jusqu'à l'âge des "machines", ni la hache du colon Américain ni les outils "primitifs" de l'indien ne peuvent infliger de dommages sérieux à la forêt. De petites scieries suffisent pour répondre aux besoins des premiers colons. Il faut attendre 1800 avant que les villes requièrent du bois en grande quantité et que les entreprises maîtrisent l'organisation des techniques matérielles et des hommes dans le but avoué d'une production intensive. Alors seulement apparaît la scie circulaire et le moulin fonctionnant à vapeur. Ces "innovations" sont suivies par l'invention du procédé de fabrication de la pâte de bois qui marque un "boom" extraordinaire dans l'exploitation des forêts et une pression accrue sur la ressource qui conduit rapidement à remettre en question le mythe d'une forêt inépuisable. Cette exploitation irréfléchie et ce manque total de planification explique la ruine de vastes territoires. On coupe avec une complète indifférence la forêt sans égard pour les générations futures.

On pratique une attitude de "laissez-faire". C'est ce que remarque Ekirch (1963, 16) :

"Trees, like gold or silver, were mined, for the lands skimmers wanted the quickest profits the system would allow [...] Lumbering, in its raider phase, was a stripe-and-run business: the waste of wood was enormous, and when the best stands had been cut, the operator dismantled his mill and moved it farther west."

Gillis (1986) situe les débuts véritables du mouvement pour la conservation et de la foresterie en Amérique dans les années 1860 avec la parution de l'ouvrage de George Perkins Marsh. Ce livre, Man and Nature, est alors très diffusé et commenté. Il s'agit de l'un de ces livres qui conduit la population nord-américaine à repenser sa conception de la société et sa relation avec son environnement naturel. On doit beaucoup aux efforts d'un géographe renommé, Carl Sauer, d'avoir reconnu à l'ouvrage de Marsh sa grande valeur pour l'étude du rôle de l'homme à changer le visage de la Terre. C'est aussi le travail d'un autre géographe qui nous en apprend davantage sur l'oeuvre de cette personnalité prédominante du XIXe siècle. On lit ainsi dans l'ouvrage de David Lowenthal (1958, 8) à propos de Marsh : *"He will be remembered best for the unique historical and geographical insights -- his awareness of ecological relationships, his extraordinary study of man's transformation of the environment, his blueprints for resource husbandry -- set forth in his book Man and nature."* Et il ajoute que son livre est le plus important ouvrage de géographie des États-Unis du XIXe siècle. Marsh, avec les

propos qu'il tient dans sa publication, se retrouve selon les mots de Mumford : "the fountain-head of the conservation movement " (Ibid., 246). Très peu de gens avant lui réalisent l'interdépendance de l'environnement social et naturel. Sa réflexion s'inscrit en prolongement direct de celle d'Emerson et de Thoreau. Comme les transcendentalistes, Marsh montre une sensibilité pour les aspects humains du monde naturel et pour les leçons que la nature nous enseigne (Ekirch, 1963). Il permet une prise de conscience sur la façon dont les comportements des gens, conscients ou inconscients, transforment les territoires qu'ils habitent. Il présente ainsi plusieurs aspects de l'impact de l'homme sur la nature. Les préoccupations majeures de Marsh dans Man and Nature, sont déjà présentes dans l'une de ses conférences, qu'il prononce en 1847 auprès d'une association d'agriculteurs du Vermont. Il blâme ces derniers pour la disparition du couvert forestier et les dangers qui peuvent en suivre. L'augmentation des prix du bois et des autres combustibles, remarque Marsh, nous enseigne que les arbres ne sont plus ce qu'ils étaient pour nos parents, c'est-à-dire une nuisance. La coupe intensive des arbres amène des problèmes d'érosion du sol et une perte d'humidité. Il existe, selon lui, un grand besoin pour une meilleure gestion de la forêt. Cela marque bien un changement d'attitude et une nouvelle vision de la forêt.

D'après Marsh, la solution aux problèmes des États-Unis, c'est celle que possèdent les européens : *"In Europe forests were cut for timber and fuel only at stated intervals [...] this practice should be introduced among us"* (Lowenthal, 1958, 251). Il parle de techniques qui reposent sur le concept de "rendement soutenu". Il serait ainsi l'un des premiers à en faire la promotion auprès des élites et du public américain. A l'exemple de l'Europe, L'État devrait avoir le contrôle des ressources. Son approche de la conservation repose sur une utilisation multiple de ces dernières. Il connaît la diversité des rôles du couvert forestier autant pour le climat, l'écoulement des eaux de surface, l'érosion, l'ensoleillement, le divertissement, que pour sa valeur esthétique et son rôle en tant qu'habitat pour la faune et la flore, etc. Marsh considère qu'un certain degré de transformation de la nature par l'homme est nécessaire à travers son art et sa technique. Mais plus important, il croit qu'une réforme mondiale tant morale que politique est nécessaire si la technique est pour aider un jour la cause de la conservation (Ekirch, 1963). Il est parmi les premiers à avoir une idée assez claire du rôle de la technique dans la société et de ses nombreuses implications pour la gestion des ressources.

6.2. La "filiale" canadienne du mouvement pour la conservation:

Les bases du mouvement pour la conservation aux États-Unis s'appuient sur une prise de conscience de l'influence du facteur humain sur l'environnement, particulièrement sa capacité destructrice. Elles mettent en lumière la relation de l'homme contre la nature. Mais le mouvement s'inspire aussi profondément des rapports de l'homme dans la nature, c'est-à-dire de la vision romantique. Et comme on l'a relevé la conservation est le fait principalement d'intellectuels.

Le Canada va être fortement influencé par son voisin américain dans la voie de la conservation. Mais cela n'empêche pas celui-ci d'offrir une histoire singulière de son mouvement pour la conservation. Il est intéressant de faire ressortir ses particularités à la lueur de la relation entre technique et valeurs que l'on a privilégié dans cette recherche.

6.2.1. Le régime forestier en question :laxisme administratif et technique

Pour la plus grande partie du XIXe siècle l'attitude des gouvernements successifs en est une de "laisser-faire" et les techniques de gestion (ex.: techniques rudimentaires de permis

de coupe) et d'exploitation vont contre une préservation de la forêt. En fait, durant tout ce siècle, les gouvernements n'ont pas le contrôle réel des activités qui se déroulent dans les forêts du pays. Il existe bien une administration forestière mais son rôle se réduit à celui de percevoir des revenus des droits de coupe accordés aux compagnies et individus. L'exploitation de la ressource forestière demeure ainsi incontrôlée et caractérisée par un gaspillage extravagant. Les techniques de sélection, par exemple, ne sont en aucune façon respectueuses de la forêt. Comme le remarque Gillis (1986), seulement les meilleurs arbres sont coupés et plus du tiers de chacun d'eux est laissé à pourrir sur place.

Le mode de location des terres forestières au XIXe siècle sous forme de licence traduit un laxisme administratif. En remettant des lots de petites dimensions et pour des périodes très courtes cela entraîne ou encourage les exploitants à soutirer tout ce qu'ils peuvent, le plus vite possible, avec des méthodes de coupe qui ne respectent pas l'environnement. La situation ne sera guère différente lorsque l'on passera à l'autre extrême. Quand le gouvernement accordera des lots immenses pour des périodes très longues les compagnies ne se soucieront pas du renouvellement des forêts. Les techniques de gestion forestières sont donc inséparables d'une certaine vision de la ressource.

La gestion du sol par un système de licences pose des problèmes. On ne peut nier qu'une telle forme de gestion attire les industriels américains dans la seconde moitié du siècle. Elle offre l'avantage de ne pas exiger d'investissement en capital par l'achat du territoire, qui serait alors difficile à revendre une fois toute la forêt coupée. Toutefois, elle conduit les locataires du sol à adopter une attitude de négligence envers l'environnement. C'est une technique que Mackay (1987) appelle le "cut and run". Pour employer les mots de Vidal (1921, 254) : "Emprunter à une terre presque vierge un produit facile, de le transformer aussitôt en une richesse circulante; la moisson aussitôt changée en chèque." Mais d'après le géographe allemand Friedrich, cette phase de "Raubwirtschaft" ou "économie destructive", ne constitue qu'une phase temporaire dans l'évolution de la civilisation occidentale. Une exploitation rationnelle devrait lui succéder, car il remarque que les dévastations sont habituellement suivies de nouvelles inventions technologiques et d'un désir de protection de la nature (Berdoulay, 1981). Cette vision optimiste se traduit-elle dans la réalité de la fin du XIXe siècle en ce qui regarde l'exploitation forestière? On note certainement l'emploi d'une certaine rhétorique qui va dans ce sens au Canada.

Lambert (1967) souligne dans son analyse sur la gestion publique des forêts de l'Ontario que jusque vers les années 1850 personne ne se préoccupe vraiment de la conservation des ressources naturelles du pays. Il nous révèle aussi que les premiers signes que l'on puisse retracer dans la littérature pour de telles considérations se trouvent reliés à des préoccupations envers la disparition de certaines espèces fauniques, notamment le saumon de l'Atlantique. L'auteur souligne que malgré plusieurs essais de contrôle, les techniques de gestion des saumons s'avèrent inadéquates à préserver la ressource. Plusieurs réglementations sont votées entre 1807 et 1854 mais demeurent insuffisantes. Ces premiers efforts de conservation ne permettent pas, par exemple, de sauver le saumon des Grands Lacs qui disparaît avant la fin du XIXe siècle. A partir des années 1860, les efforts pour la conservation des poissons stagnent, et cela jusqu'aux années 1890.

En marge de ce premier mouvement pour la conservation, se développe celui relatif à la ressource forestière. Les premières considérations pour la conservation des forêts remontent sans doute aux premières crises de surproduction qu'a connues l'industrie dans la première moitié du XIXe siècle (voir chapitre précédent). Pendant plusieurs années les exploitants forestiers signent des pétitions qu'ils remettent aux gouvernements en demandant que soient révisées les

politiques forestières, et ce faisant ils introduisent graduellement de nouveaux concepts de foresterie dans l'administration et la politique. Mais comme l'observe Ross (1967), si ces efforts sont d'une aide certaine pour préparer les discussions avec le public, ils ne garantissent en aucune façon que la majorité des exploitants forestiers vont prôner sans détour l'application d'une foresterie scientifique. Mais, quoi qu'il en soit, ces tentatives préparent lentement le terrain pour les débuts véritables du mouvement dans les années 1880. Pour l'instant, la plupart des exploitants sont si peu préoccupés par les dangers d'une diminution des stocks de bois que seulement quelques-uns d'entre eux pensent au problème de la gestion de la ressource.

Contrairement à la croyance populaire, le mouvement pour la conservation canadien n'implique, à aucun moment, une réaction contre les grandes compagnies qui opèrent à grande échelle. En réalité, les membres du mouvement partagent la vision des industriels en ce qui concerne le manque de contrôle et de suivi dans l'exploitation économique de la forêt. Tous les deux espèrent éliminer le gaspillage et l'incertitude de l'exploitation. Ce que l'on observe plutôt au Canada, et même aux États-Unis, c'est que: *"Frequently big business favored conservation, while small grass-roots farmers and entrepreneurs distrusted the degree of centralized control it involved"*. (Ekirch, 1972, 40). Les

conservationnistes sont dès le début contre la politique de "laissez-faire" adoptée majoritairement par les gouvernements et préconisent une plus grande efficacité de la gestion de la ressource forestière. C'est ce que Hays (1959) a appelé : "*The conservationist gospel of efficiency*". Cette vision des choses n'est sans doute pas totalement étrangère à la diffusion des idées européennes de gestion scientifique et de contrôle par L'État (voir Fernow, 1911; Heske, 1938).

Pour atteindre leurs objectifs, les partisans du mouvement sont attirés par les techniques de gestion inhérentes au concept de "conservation" et en acceptent les a priori afin de rationaliser les conditions du commerce du bois. Selon eux, la clé de leur réussite réside dans la prise de contrôle des terres publiques par L'État. Gillis (1974, 16) considère que : "*The idea of closing the public domain, inspired in great part by the German state forest, was draped over with that old dictum that the general welfare of the community could be best served by satisfying the concrete needs of business.*" Mais la lenteur du gouvernement à réagir dans ce sens amène plusieurs exploitants à laisser de côté la cause de la conservation et de continuer à extraire autant de bois qu'ils le peuvent de la forêt sans égard pour les générations futures. De plus, chaque fois que le pays fait face à une situation économique difficile l'industrie interrompt ses demandes pour des mesures de conservation et se

concentre sur ses coûts de production. Toutefois, les techniques que le mouvement veut faire appliquer véhiculent une nouvelle vision de l'espace forestier, un espace qui est mesuré, comptabilisé, surveillé et géré en fonction d'approvisionnements à long terme.

Les "barons" de la forêt prennent des initiatives pour s'assurer une plus grande stabilité de leurs opérations. Ils s'intéressent de plus en plus à des concepts de foresterie qui circulent beaucoup en Amérique depuis la fin des années 1870. Ce nouveau courant de pensée se concrétise avec la création de l'association de foresterie américaine (*American Forestry Association*) qui tient sa première rencontre à Cincinnati en avril 1882. Une délégation canadienne est présente à cette réunion. Mais comme le remarque Fernow (1902), ce congrès regroupe surtout des botanistes, des entomologistes et des professeurs d'agronomie et très peu d'exploitants forestiers. Il n'en sera pas de même avec la réunion suivante qui se tiendra à Montréal, comme on va le voir.

Pour que le mouvement pour la conservation prenne une quelconque importance, il faut attendre que l'idée même de conservation de la forêt pénètre les esprits de ceux qui ont le véritable contrôle de la forêt, les exploitants forestiers. En 1847, un géologue de la Nouvelle-Écosse souligne les dangers d'un épuisement des forêts de l'Amérique du Nord

britannique (Lambert, 1967). Deux ans plus tard, l'Assemblée législative du gouvernement canadien crée un comité spécial pour enquêter sur les causes des problèmes de l'industrie du bois, incluant la protection des forêts contre les destructions inutiles. Ceux qui représentent l'industrie protestent contre les règlements qui imposent un minimum de coupe et contre les droits exigés par la Couronne sur le nombre plutôt que la longueur des arbres abattus. L'Acte de 1849 contient les ajustements nécessaires pour plaire aux compagnies. Leurs soucis se tournent alors vers le gaspillage énorme qui accompagne l'exploitation de bois équarri. Mais très peu est réalisé pour résoudre ce problème.

Si l'on en croit Lambert (1967), c'est en 1855 que l'on commence à se soucier du danger des feux de forêt en Ontario. Toujours selon les plaintes de l'industrie, ce sont les colons et les "squatters" qui sont responsables de la majorité des incendies. Ils font des pressions pour l'établissement d'une réglementation contre les feux de broussaille pendant la saison sèche. Il n'y a qu'un pas à faire alors avant que les exploitants forestiers demandent une ségrégation des terres forestières et agricoles. En 1865, Alexander Campbell, employé de la Couronne, recommande que soit adoptée une classification des terres agricoles et forestières, de même que soit suivi l'exemple des Scandinaves dans leur gestion scientifique des forêts. Mais même après plusieurs tentatives

dans ce sens, le gouvernement provincial n'arrive pas à se prononcer en faveur de telles mesures. Il faut attendre que les agitations qui suivent la Confédération soient apaisées. Seulement après cette période voit-on des mesures plus rigoureuses être adoptées en matière de réglementation forestière :

"After Confederation the first Ontario Commissioner, Stephen Richards [...] strengthened the system of woods ranging, employing twenty to thirty experienced men each winter season to visit the lumbering camps, check timber cut measurements and report to the Crown Lands Department" (Ibid., 158).

Les contacts permanents des Canadiens avec leur voisin du Sud amènent, selon les mots de Gillis (1986, 31) : *"A ferment of ideas in eastern Canada, which brought the issue of forest conservation to the notice of the public and the government."* Dans le dernier quart du XIXe siècle, surtout au Québec et en Ontario, un nombre non-négligeable d'individus et de groupes sont de plus en plus conscients que l'abondance naturelle des forêts n'est pas illimitée. C'est le cas notamment pour le pin blanc du Bouclier Canadien dont l'espèce est en voie d'extinction. Quelques grands exploitants et politiciens réalisent soudainement que la ressource forestière du pays n'est pas inépuisable comme le veut le mythe populaire (Gillis, 1974). A ce moment, si l'on se réfère à Hodgins (1982), les idées pour la conservation qui sont populaires ailleurs dans l'Empire Britannique, en Europe, et aux États-Unis, apparaissent immédiatement séduisantes à ceux qui,

au Canada, sont concernés par le futur des espaces boisés et par la stabilité de l'industrie forestière. Et ils comprennent que l'avenir de la forêt dépend de leur intervention. Pour contrer la dégradation rapide de la ressource forestière, des suggestions concernant la classification des terres, la régénération des forêts et l'amélioration des techniques de coupe sont alors mentionnées. On commence aussi à faire des efforts pour la formation de forestiers professionnels.

Dès le début, plusieurs groupes d'intérêts accueillent les idées de conservation de la forêt avec enthousiasme. Ainsi, plusieurs membres de la communauté scientifique, surtout des entomologistes et des arboriculteurs avertis, de même que des membres des mouvements pour une agriculture scientifique, forment l'Association des petits producteurs fruitiers de l'Ontario. Leur objectif premier est la gestion rationnelle et efficace de leur environnement agricole. Cela se comprend si l'on considère que ces membres vivent dans le centre et le sud-ouest de l'Ontario où les problèmes de déboisement dus à la colonisation sont très poussés. Ces producteurs se préoccupent beaucoup de la protection de leurs champs contre les dommages causés par l'érosion éolienne et fluviale. Et ils considèrent que la forêt abrite des animaux fort utiles à la protection de leurs cultures. Ce qui les amènent à demander que l'on pratique le reboisement sur les fermes abandonnées et autres surfaces dénudées.

De même, les idées de conservation trouvent une oreille attentive auprès d'un nombre important d'exploitants forestiers, de l'est ontarien et du Québec, qui commencent à craindre pour la quantité et la qualité de leurs arbres. Ils se demandent s'ils n'ont pas atteint la limite de la forêt exploitable. Faut-il alors remettre en question cette façon de traiter la forêt comme si elle était inépuisable? N'y aurait-il pas d'autres méthodes de gestion qui éviteraient à l'industrie de se déplacer toujours davantage à l'intérieur des terres? Ce sont des considérations de ce type qui alimentent les discussions parmi plusieurs industriels soucieux de rentabilité et de profit.

Un autre groupe, composé d'une certaine "élite urbaine" qui se trouve parmi la classe moyenne, prend rapidement de l'importance avec l'augmentation continuelle de ses effectifs. Il représente la base populaire du mouvement pour la conservation. Ses membres sont attirés par l'idée de la conservation des ressources et demandent la création de parcs (ex.: Parc National Algonquin). Toutefois, comme les autres groupes du mouvement pour la conservation ont une vision beaucoup plus utilitariste de ce que devrait être la conservation, cette "élite" se retire.

A ses débuts, le mouvement canadien pour la conservation est donc supporté par des gens qui ont une expérience pratique

de la forêt (Hodgins, 1982). Cela marque une différence avec le mouvement américain. Les plus influents d'entre eux recommandent avec vigueur aux différents gouvernements que certaines mesures élémentaires soient prises dans le but d'améliorer la façon dont on exploite la ressource forestière. Dans les faits ils réussissent à persuader les gouvernements fédéral et provinciaux de faire certains pas dans la direction de politiques forestières plus responsables. Mais les motivations et les engagements demeurent très insuffisants. En Ontario, le ministère de l'agriculture et des arts supporte les travaux des petits producteurs fruitiers en acceptant de publier leurs rapports annuels. C'est ainsi le premier ministère à diffuser des idées de conservation. Les petits producteurs fruitiers, en s'associant à différents exploitants forestiers du Québec et de la vallée de l'Outaouais, se donnent alors beaucoup de poids dans leurs "revendications". Cette alliance est d'une importance capitale pour le futur de la foresterie au Canada. Sans elle, le mouvement pour la conservation n'aurait qu'un bien mince impact auprès de l'opinion publique et des autorités gouvernementales. En effet, les exploitants forestiers jouissent d'une influence énorme auprès de ces dernières. Elles reconnaissent l'importance de l'industrie forestière pour la prospérité du pays. Dans l'idéologie politique de l'époque, l'industrie est l'instrument par lequel le sol est débarrassé de ses arbres pour les besoins de la colonisation

et de l'agriculture. Et bien sûr, elle est aussi le moteur économique du pays.

Les exploitants forestiers associés au mouvement pour la conservation ont leurs propres revendications. L'un d'entre eux, James Little, publie déjà en 1872 et 1876 ce qui semble être le premier cri d'alarme de la part de l'industrie pour la conservation des forêts au Canada. Lotbinière considère que cet homme est celui qui a lancé le cri d'alarme contre la destruction inacceptable des forêts canadiennes (Ross, 1967). Il est à l'époque sensiblement le seul exploitant forestier à défendre et soulever des idées de conservation au pays, et cela après avoir fait fortune en exploitant les bois du Québec et de l'Ontario. Il partage son intérêt avec son fils qui, en établissant une correspondance américaine avec Hough (figure importante de la conservation aux États-Unis), lui permet de devenir un personnage prédominant du mouvement en Amérique du Nord.

Lambert (1967) souligne que Little, dans son premier ouvrage sur l'exploitation forestière dans la vallée de l'Outaouais, demande aux gouvernements de prendre des mesures pour la ségrégation des terres forestières et agricoles et d'établir des pépinières le long des affluents de la rivière Outaouais. Little mentionne aussi dans des articles que les forêts canadiennes sont victimes des incendies et d'une

sur-exploitation. En 1870, le gouvernement québécois s'inquiète fortement des dangers des feux de forêts et passe un règlement pour leur prévention (Acte pour la prévention des feux de forêt). Mais il ne donne aucun suivi à ce dernier. Little demande aussi que soient votés des règlements stricts par les gouvernements qui viseraient une gestion de la forêt sur la base d'un rendement soutenu (*sustained-yield basis*). Il s'agit sans doute là de l'un des premiers textes au Canada (1867) à suggérer et traiter d'une telle forme de gestion. Une autre personnalité dominante à l'aube des années 1880 est sans aucun doute Sir Henri Joly de Lotbinière. Ancien Premier Ministre du Québec (1878-1879), consultant auprès du gouvernement canadien sur des questions agricoles, et riche propriétaire forestier, il est aussi connu pour ses nombreux articles sur des problèmes de foresterie. Il assiste le mouvement pour la conservation autant au niveau provincial du Québec qu'auprès des autorités fédérales.

Les priorités des années 1880 sont de procéder à un meilleur contrôle des incendies de forêt, d'établir des diamètres minimum de coupe et d'amorcer une classification du sol qui permettrait de maintenir les agriculteurs loin des terres non productives pour l'agriculture. En fait, un élément prépondérant pour les exploitants forestiers est qu'on établisse les limites d'expansion de l'agriculture et qu'on crée des zones forestières permanentes à l'usage unique de la

production de bois. En effet, dans le cas de l'Ontario, le département des Terres de la Couronne continue de considérer l'exploitation forestière comme une étape transitoire de l'utilisation du sol. Elle sert de première étape pour ouvrir le territoire à la colonisation agricole. Les "barons" de la forêt blâment cette politique qui repose, selon eux, sur une conception agraire partagée par les membres du gouvernement ontarien (Gillis, 1974). Et la situation n'est pas différente au Québec. En plus de vouloir que des territoires forestiers soient mis de côté pour leurs besoins, les "barons" de la forêt projettent la mise en oeuvre d'une planification davantage prudente et scientifique de leurs techniques de coupe.

Paradoxalement, et c'est ce que je conclus de l'ouvrage de Gillis (1986), le mouvement pour la conservation dépend pour beaucoup du bon vouloir et de la coopération de l'industrie qui est pourtant celle qui a décimé la ressource forestière. Pour cet acteur, la conservation ne semble, sauf exception, qu'une idée séduisante mais temporaire. Pour un industriel la conservation n'a d'importance qu'en période de crise. Gillis montre jusqu'à quel point le mouvement pour la conservation dans l'arène politique a ainsi avancé et reculé avec les exigences de l'économie forestière.

6.2.2. La forêt dans l'arène publique : le Congrès de Montréal (1882)

A l'aube des années 1880, il y a au Québec et en Ontario des gens bien informés de la situation forestière canadienne et soucieux de l'avenir des forêts. Et avec le Congrès de Montréal (*American Forestry Congress*) en 1882, ces voix se font entendre clairement. L'initiative pour de nouvelles actions du jeune mouvement pour la conservation est transmise au Canada. La petite "filiale" canadienne du mouvement veut faire du Congrès un événement qui attire autant l'intérêt des gens de l'industrie que celui du grand public. Elle réussit à donner une nouvelle orientation à l'organisation. D'un mouvement qui s'occupait essentiellement de questions relatives à l'environnement, comme les effets de l'exploitation forestière sur le climat et la création de zones stériles et désertiques, on passe à un mouvement principalement concerné par les questions pratiques qui préoccupent l'industrie, telles la protection contre les incendies de forêts, la classification des terres, et la création de réserves forestières. On peut se demander si ce virage n'aurait pas été plus bénéfique si les environnementalistes et les compagnies forestières avaient trouvé des terrains d'ententes communs au lieu de s'exclure mutuellement. Quoi qu'il en soit, au Canada, les intérêts de l'industrie pour la protection contre les feux de forêts et

pour les réserves deviennent rapidement le cri de ralliement politique des troupes du mouvement pour la conservation. Ceci n'est toutefois pas incompatible avec les intérêts plus globaux de gestion des ressources et d'efficacité dans leur utilisation qui anime le mouvement après 1900 dans toute l'Amérique du Nord. La forêt est officiellement reconnue comme ressource précieuse et des techniques sont mises en oeuvre pour la préserver.

James Little, J. K. Ward, tous deux grands exploitants forestiers de l'agglomération montréalaise, et Peter White, alors influent "baron" de la forêt (*Lumber baron*) et membre du parlement canadien, identifient les ennemis des forêts comme étant les feux, les techniques de coupe inefficaces qui entraînent des gaspillages, et un mauvais défrichement des parterres de coupe (Gillis, 1974). Les grandes sociétés forestières pressentent une crise importante due au déclin de la quantité et de la qualité du bois de coupe et à la conjoncture défavorable du marché. Elles essayent alors désespérément de combattre les problèmes d'instabilité, le risque de rupture de stock, et d'assurer l'expansion industrielle qu'elles considèrent essentielle au bien-être du pays. *"In attempting to accomplish these goals they were lured by the planning techniques inherent in the concept of conservation and they accepted these ideas in an effort to rationalize business conditions"* (Gillis, 1974, 16).

Les sujets discutés au congrès sont, entre autres, le reboisement, le contrôle des feux de forêt, et l'influence bénéfique de la forêt pour l'environnement. Au Québec, cela se traduit d'abord par la mise de côté d'une grande réserve forestière (1883) où la terre est classifiée uniquement pour la production de bois. Dans l'Outaouais québécois Gillis (1974, 22) relève qu'en plus de planifier de mettre de côté des terres forestières, les "barons" prévoient utiliser des techniques de coupe mieux adaptées à leurs besoins et de faire une gestion plus scientifique de leurs forêts. Déjà en 1885, les grandes compagnies établies dans la vallée exigent de leurs ouvriers forestiers qu'ils ne prennent que des arbres au-dessus d'un certain diamètre-limite qu'elles leur dictent. Mais derrière ces essais de conservation, ce dont il s'agit, c'est d'assurer des intérêts économiques. La forêt n'est toujours pas considérée comme milieu de vie et à ressources multiples.

Le congrès a certainement eu des répercussions importantes. Il est suivi par le vote d'une série de mesures par les autorités provinciales et fédérale, surtout en ce qui regarde les incendies de forêts. Au Québec, les premières mesures pour la protection contre les feux de forêts datent de 1883. On instaure un système de gardes-forestiers (*Rangers*) qui sont distribués sur l'ensemble du territoire sous licence et supervisés par un superintendant. L'Ontario imite son

voisin en 1885 en engageant 35 "Rangers". La même année on instaure "La Journée de l'Arbre" (Arbor Day) dans les écoles publiques pour souligner l'importance des arbres. Mais entre-temps, cette dernière province a déjà voté en 1883 une loi pour le reboisement qui selon Fernow (1914, 593) est la première mesure pour la conservation observée jusqu'à ce jour au pays: *"The nearest approach to anything like conservation was the passing of the Ontario Tree Planting act in 1883. This act provided for payment of a bonus for trees planted along highways and farm boundaries."* Les grands "barons" de l'industrie supportent activement ce type d'intervention en forêt. Il faut toutefois attendre les années 1920 avant que ce système couvre l'ensemble du territoire des deux provinces. Ross (1967, 198) considère que la crainte de la destruction, par le feu, des forêts canadiennes demeure pendant plusieurs années la seule motivation en faveur d'un changement d'attitude dans la gestion forestière et pour l'établissement d'une foresterie scientifique. Il souligne d'ailleurs que la protection des forêts est un thème central de l'enseignement forestier à ses débuts, au Canada. C'est ce qui a fait dire à Fernow : *"The fire danger had to be controlled to make the beginnings of forestry, a rational management of forest lands, possible"* (Rodgers, 1968, 502). Le mouvement pour la conservation canadien répond à des craintes du secteur forestier, et d'une certaine façon du public, en regard de la ressource forestière. A ses débuts, il donne lieu à des

initiatives particulières : des techniques de reboisement, de prévention et de contrôle des incendies sont appliquées. Elles traduisent un souci pour l'espace forestier, même si celui-ci n'est qu'économique au départ.

Au niveau des initiatives fédérales, l'une des plus importantes est sans doute la nomination d'un "commissaire" des forêts (*commissioner of forestry*) qui fait ses rapports au Département de l'Intérieur. Son travail consiste à étudier les terres forestières des provinces de l'Ouest et de voir quels sont les besoins en reboisement. Un poste similaire est créé en Ontario au sein du Département de l'agriculture. C'est Robert W. Phipps qui obtient cet emploi. Il a la charge de rapporter tout problème concernant la colonisation des terres impropres à l'agriculture, le reboisement ou les réserves forestières. Mais il s'intéresse personnellement surtout à la reforestation dans le sud de l'Ontario (Hodgins, 1982).

Avec les initiatives pour combattre les incendies de forêts, les efforts pour le reboisement constituent l'autre volet majeur des recommandations du Congrès de Montréal. Mais Fernow, comme membre du congrès, ne manque pas de souligner son désaccord avec le reboisement, qui est pourtant déjà si populaire aux États-Unis. Et comme inévitablement plusieurs de ses étudiants reflètent son opinion, la controverse prend de l'importance. Déjà en 1872, lorsque le gouverneur du Nebraska

inaugure "La Journée de l'Arbre" (Arbor Day), pour encourager la plantation d'arbres, Fernow dit : *"This otherwise interesting and beautiful idea, had a major retarding influence on practical forestry by misleading people into thinking that tree planting was the main issue instead of a conservative management of existing forests"* (Ross, 1967, 69). Mais le forestier allemand a sans doute des idées avant-gardistes pour son époque, ou tout le moins pour l'Amérique. Et peut-être ces mesures américaines sont-elles un prélude nécessaire à des tentatives mieux adaptées aux besoins des forêts et aussi à une préparation du grand public à des mesures plus élaborées.

Le gouvernement québécois a agi rapidement après le congrès de Montréal en créant un système de réserves forestières. En 1883 il débute avec une très grande réserve forestière qui couvre plusieurs affluents de la rivière Outaouais. Le territoire couvert par cette réserve est classifié uniquement pour la production de bois, excluant temporairement les colons de l'espace réservé (Hodgins, 1982). Ce qui n'est pas sans soulever un mouvement de protestation auprès des fermiers. Au milieu des années 1880 les politiciens doivent compter avec le puissant mouvement de colonisation. Toutefois, la compétition pour la terre n'est pas aussi complexe qu'en Ontario puisque l'activité minière ne s'y développe qu'après 1920. Mais la bataille entre les sociétés

de colonisation et l'industrie forestière n'en est pas moins féroce et probablement plus explosive à partir du moment où les compagnies de pâtes et papiers s'étalent sur l'ensemble du territoire québécois. Ce phénomène amène très vite le gouvernement provincial à renouveler sa politique des réserves forestières.

Le gouvernement canadien se dote de parcs nationaux dans les années 1880-1890 (Banff, Algonquin). La création de ceux-ci, et par la suite de parcs provinciaux, a un impact double. S'ils contentent l'industrie en étant aussi des réserves forestières (où il sera toujours possible d'obtenir une permission de coupe), ils vont permettre à une grande partie de la population de voir par elle-même à la fois la beauté de la forêt et l'horreur des destructions massives résultant des méthodes de coupe intensives. L'impact de ces nouvelles "enclaves" territoriales touchera donc tous les secteurs de la société: les populations, les exploitants et bien sûr les gouvernements eux-mêmes qui en ont la charge.

Globalement, si l'on cherche à savoir quelle était la conception de la foresterie des gouvernements successifs avant 1900, il devient évident que leur définition ne correspond guère aux pratiques existantes en Europe. Mais rapidement celles-ci gagnent du terrain. Il y a à l'époque un éveil du public en faveur d'une véritable conservation. Mais il reste

à définir les objectifs de la foresterie et de la conservation en termes concrets. C'est ce que l'on va chercher à définir pour le cas québécois.

6.2.3. L'administration des forêts au Québec :

La prodigalité de la nature est si évidente au Québec que la gestion des ressources forestières se résume à ses débuts à un refus d'aliéner la propriété du sol pour les fins de la production du bois. Cette perception se transmettra de génération en génération jusqu'à aujourd'hui. D'un autre côté, la structure commerciale à laquelle est imbriquée l'utilisation de la forêt après 1800 porte elle aussi une tendance d'avenir. En effet, le commerce du bois donne la mesure du pouvoir d'achat de la colonie au cours du XIXe siècle.

Maher (1952) considère que pour la population francophone, l'exploitation forestière équivaut au statut de prolétaire perpétuel. Conséquemment, cette population se désintéresse de la gestion des ressources forestières. Parfois, elle y voit même un empêchement à la réalisation de son dessein collectif. La compétition que se livreront colons et exploitants forestiers pour le contrôle du territoire prendra une allure de lutte idéologique et persistera longtemps (Bouthillier, 1991).

Le système de redevances pour les bois coupés sur les terres de la Couronne traduit, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la place qu'occupe la forêt chez les gestionnaires publics, c'est-à-dire celle d'une source de revenus pour le gouvernement. Le régime forestier établi au début du siècle promeut la monétarisation de la forêt. Dès 1867, lors de la Confédération, le Québec peut compter sur certaines structures administratives mises en place et rodées sous l'Union, du moins dans quelques secteurs relevant désormais de sa responsabilité. Il en est ainsi dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et des terres et forêts.

Pour sa part, le département des Terres de la Couronne assume le mandat de surveiller, contrôler et gérer tout ce qui se rattache à l'administration et à la vente des terres publiques, que ce soit dans le secteur des forêts ou dans celui des mines. Il contrôle aussi les pêcheries quant il s'agit des rivières et des lacs non-navigables ainsi que l'application des lois relatives à la chasse. Il assure de plus l'administration des Biens des Jésuites, du Domaine de la Couronne, est responsable du Service du cadastre, créé en 1866, et du Service de l'arpentage.

Les objectifs des législateurs provinciaux sont d'abord d'augmenter les revenus de L'État, de donner une chance à tous

les entrepreneurs d'accéder aux forêts publiques et de parer aux abus lors de l'exploitation de la richesse forestière (Bouthillier, 1991). A partir de 1868 les gestionnaires du domaine public cherchent à préserver des arbres pour alimenter les récoltes futures en appliquant la clause du diamètre limite. Mais cette technique suscite des controverses. Fernow mentionne au Congrès de Montréal que les arbres de petite taille ne sont pas nécessairement les plus jeunes (Mackay, 1985).

Le département des Terres de la Couronne ne parvient pas à mettre un terme aux conflits territoriaux entre la colonisation et la récolte forestière. Les marchands de bois se plaignent, comme on l'a déjà noté, des torts causés à la forêt par les mouvements de colonisation. La montée du conservationisme, qui au Canada est placée sous le commandement de l'industrie forestière, en témoigne. En 1897, le département subit une première modification importante en devenant le département des Terres, Forêts et Pêcheries. Il est alors amputé de ses responsabilités pour l'arpentage, le cadastre et les mines qui passent au département de la Colonisation et des Mines. Ce transfert est cependant de courte durée car dès 1901 toutes ces responsabilités sont regroupées de nouveau sous le chapeau du nouveau ministère des Terres, Mines et Pêcheries.

En 1894, les parcs du Mont Tremblant et des Laurentides sont créés à la grande satisfaction des exploitants forestiers. En effet, ces deux parcs portent aussi la mention secondaire de réserves forestières. Les industriels continuent désormais de couper le bois de ces territoires sous licence sans craindre les fermiers. On doit souligner toutefois qu'il n'y a aucune forme d'administration des parcs avant 1904. Mais finalement la création de parcs et réserves amène graduellement un besoin pour une gestion des forêts et constitue un prélude au mouvement des écoles de foresterie. Le gouvernement ne peut plus reculer puisqu'il a la charge des parcs qu'il doit maintenant gérer. Mais le gouvernement se cherche toujours une ligne de conduite en matière de gestion. L'influence de Fernow, et à travers lui de la foresterie allemande, est évidente à ce propos.

6.3. L'influence allemande dans la foresterie nord-américaine: le débat pour la conservation.

6.3.1. Du rôle de L'État à l'état de la forêt:

Fernow est un personnage remarqué des Canadiens lors du Congrès de Montréal. Ses interventions et ses idées choquent mais ne laissent pas indifférent. Il fait plusieurs suggestions qui sont en contradiction avec les préoccupations de plusieurs membres du congrès et pour l'époque. Il n'est pas

partisan du reboisement "artificiel" et suggère bien d'autres idées que l'on juge sévèrement. Il n'est pas contre l'exploitation forestière mais contre le déboisement et ses conséquences.

Cet homme a reçu sa formation à la fameuse académie forestière de Munden, en Allemagne, dans l'ouest du pays. Il y reste pour une période de deux ans et demi et étudie avec le célèbre Heyer. Fernow décrit sommairement les méthodes forestières que l'on pratique alors dans les forêts affiliées à l'académie : *"The method of forestry pursued in these forests were various. They had a clear cutting system [...] Besides the clear cutting system, there were systems known as the selection and shelterwood systems. The slow removal of mature or overmature or other trees system is the selection system"* (Rodgers, 1968, 15). Si l'on généralise, il semble que l'enseignement et les méthodes allemandes reposent sur la conception d'une forêt idéale divisée une fois pour toutes sur le terrain en affectations immuables. Dans ce pays le forestier, en bon technicien, doit "cultiver" la forêt au plein sens du terme. Il demeure difficile alors d'évaluer si les forestiers allemands sont en possession uniquement d'une tactique (la technique) ou bien aussi d'une stratégie globale à suivre (science). Si l'on en croit les critiques françaises du modèle allemand, celui-ci se distingue par son caractère théorique. Toutefois, la grande place accordée à la technique

ne renforce t-elle pas l'isolement des forestiers en tant que groupe autonome et spécialisé par rapport aux objectifs globaux de la société? Selon Alston (1983) les approches théorique et pratique sont toutes deux présentes dans l'enseignement universitaire allemand au XIXe siècle et jusqu'à un certain point encouragées.

Fernow, établi aux États-Unis depuis 1876, est le premier forestier professionnel du pays. Il doublera son titre en devenant aussi le premier forestier canadien à un moment où les mots de forestier et de foresterie sont encore étrangers à l'Amérique. L'une de ses premières observations sur la forêt est la tendance générale à la détérioration dans la composition et la densité des arbres (Rodgers, 1968). Son influence est manifeste au travers de ses articles et conférences tout au long de sa carrière, de même que son enseignement dans les collèges et universités américaines et canadiennes. Pour lui, la forêt pousse seule mais elle s'accroît de façon bien différente selon qu'elle est abandonnée à la seule action des forces naturelles, ou bien qu'elle est traitée scientifiquement. Les massifs boisés doivent donc être soumis à des coupes rationnelles si leurs exploitants veulent en obtenir un rendement élevé en matière et en argent; mais pour y arriver Fernow insiste sur le fait que des pratiques culturelles soient décidées et exécutées par des techniciens réellement compétents. Il suggère que cette

intervention technique soit la mission fondamentale de l'appareil gouvernemental. L'exploitation qu'il propose et la vision qui la sous-tend n'a plus rien à voir avec la tradition canadienne.

A une époque où le libéralisme est à l'honneur, le cas de la gestion forestière fait monde à part. L'idée d'un État forestier est à contre-courant des pressions de l'époque. Au moment où la propriété des particuliers est la plus défendue, on demande que celle de L'État sur les bois soit élargie. Comme le relève Ross (1967), le Canada comme les États-Unis ont hérité de l'Europe cette tradition de s'en remettre aux gouvernements pour l'administration des terres forestières. Les nouveaux émigrants comme Fernow sont les premiers à soutenir une telle vision des choses et encouragent les gouvernements à acquérir et gérer les espaces forestiers. Selon lui, seulement L'État a le pouvoir policier d'assurer la protection des forêts. De plus, dit-il : *"Only the state could afford to hold great tracts of land idle while valuable timber grew to maturity. Only the state could afford to pay for expensive forestry measures such as reforestation and silviculture treatment"* (Fernow, 1902, 69). A maintes reprises, lors de conférences et dans ses écrits, le forestier allemand parle du devoir du gouvernement envers la forêt. Il souligne constamment comment l'Allemagne exerce efficacement, et avec succès, une influence notable sur les propriétaires

des terres privées aussi bien que dans la gestion des terres publiques (Fernow, 1902, 1906, 1911, 1914). Et cette idée n'est pas récente et exclusive à son pays. Déjà en 1790, en France, on peut lire dans un texte de loi : "Considérant que la conservation des bois et forêts est un des objets les plus importants et les plus essentiels aux besoins et à la sûreté du royaume, et que la nation seule, par un nouveau régime et une administration active et éclairée, peut s'occuper de leur conservation, amélioration et repeuplement pour en former en même temps une source de revenu public" (Buttoud, 1983, 56).

Fernow croit qu'en Amérique, la politique de "laissez-faire" doit être supplantée par une politique de "faire-marcher". Il insiste beaucoup sur l'aspect interventionniste de L'État, le rôle actif qu'il joue dans la société. *"Society itself can only act through the state; and, as the representative of the future as well as the present, the state cannot, like the individual, let the future take care of itself"* (Fernow, 1902, 5). Cette vision des choses est assez loin de celle partagée par la majorité des Nord-Américains, à savoir la liberté d'entreprise. Rodgers (1968, 98) l'a d'ailleurs souligné : *"America's democratic institutions quite obviously differed from the monarchic German political economy."* En Allemagne, *"all the various methods of giving expression to state interest are employed; the educational function, the police function, and finally*

state ownership, being brought into use" (Fernow, 1902, 276). Tandis qu'en Amérique, à l'époque: "The public wanted no more government than necessary, especially paternalistic government" (Rodgers, 1968, 117). Ekirch (1972) a relevé qu'il s'agit là de l'aspect qui entre le plus en conflit avec les valeurs traditionnelles des nord-américains en ce qui regarde l'exploitation libre du milieu naturel. Ceux-ci craignent l'intervention et le contrôle de L'État.

On comprend alors que les idées de Fernow ne plaisent pas à tout le monde. Mais on ne peut négliger leur importance car d'autres forestiers et économistes, d'origine américaine, qui étudièrent en Allemagne, reproduisent le même point de vue: alternative à la vision classique et néoclassique de l'individualisme. Ce groupe d'hommes, même si relativement peu nombreux, occupe des postes d'influence dans la société et voit dans la foresterie une exception à la règle du "laissez-faire" qui est appliquée pourtant à tous les autres secteurs de l'industrie. En contre-partie l'Allemagne n'est pas restée totalement indifférente et hermétique aux idées extérieures comme celle des droits individuels promulguées par Adam Smith. Cette diffusion idéologique n'est pas étrangère à la vente de forêts publiques dans le pays d'origine de Fernow au début du XIXe siècle. Altson (1983, 124) souligne cette incursion en Allemagne : *"The concept of "laissez-faire" for a short time had been attempted in Germany [...]* laissez-faire

simply did not meet their needs or fit into their kind of social-political-economic system."

Le forestier de L'État de New York mentionne qu'une forêt exige de 70 à 80 ans avant d'être un investissement rentable. Et il souligne à ce propos :

"I write all this to persuade you that the time has not yet arrived when the profit from forest-growing will induce private capital, at least in the East, to arrest the devastation of our timber lands. The protection therefore, of this factor of national wealth must be, at present, mainly expected from a sound, protective legislation. The nation's interest, the rights of present and future generations warranted the adoption of restrictive measures in the disposal of woodlands even though private rights in instances might be violated " (Rodgers, 1968, 29).

Les politiques forestières des gouvernements européens reposent sur la protection du couvert végétal et la reconnaissance qu'on ne peut attendre des représentants du secteur privé de s'acquitter de cette tâche. C'est seulement sous la supervision d'institutions permanentes que la continuité de l'approvisionnement forestier peut être assurée puisque pour elles le profit n'est pas le seul motif d'action. L'une des fonctions de L'État est de contrecarrer les comportements destructeurs de l'exploitation privée (Fernow, 1902).

On peut lire dans le livre de Fernow (1902, 4) Economics of Forestry: "Civilized states of today are intended and

built for permanency [...] While forms of government may change, the organization, the state idea, promises to be permanent [...] This conception of the permanency of the state widens its functions and extends its sphere of action." Ainsi L'État est le gardien du futur de ses membres. Il n'est pas seulement le représentant des intérêts de la communauté face à ceux des individus mais aussi des intérêts futurs face à ceux du présent (immédiats). Heske (1938) mentionne à ce propos qu'en Allemagne le conflit entre les intérêts individuels et privés trouve sa solution dans la dépendance de l'individu à la nation : *Gemeinnutz geht vor Eigennutz*, c'est-à-dire que le bien-être de la communauté a préséance sur celui des individus. Selon Altson(1983) cette vision des choses dérive de la pensée hégélienne où le "tout" est plus que l'ensemble des "parties", et par quoi le forestier justifie sa conception de "l'intérêt public". Pour Heske (1938, 18) : *"In German forestry policy this concept is expressed in what foresters call sustained-yield management. It is continuous use of the forest without impairment of future productivity"* . Il est donc important d'insister sur cette conception de L'État chez les Allemands puisqu'elle nous permet de mieux saisir les fondements de leur politique de rendement soutenu.

6.3.2. Forêts à rendement soutenu (sustained-yield) :

Olivier de Serres publie en 1600 son livre : Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs dans lequel il témoigne du perpétuel et universel attachement de l'homme à la terre nourricière. Serres est un homme d'une vocation inébranlable, attaché à sa terre natale, amoureusement penché sur son domaine et sur les livres qui lui apportent des recettes pour en perfectionner le rendement. Par son ouvrage il veut présenter "tout ce qui est nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la terre". Mais son travail est aussi un d'avertissement en ce début de siècle :

"Aviserés que la douceur de l'argent ne vous déçoive, et l'importunité des marchands ne vous face permettre couper plus de bois, que de la portée de vos forests : de peur qu'excédant, elles ne demeurent désertes, ou par trop dépouillées; ainsi plustost, tombant de l'autre extrémité, en vendre moins que trop : dont par ce moyen estant riére vous, vos forests se treuveront tous-jours bien remplies [...] Aussi serés soigneux de ne souffrir aux coupeurs de bois l'entrée de vos forests autrement leur avarice vous seroit préjudiciable, quand pour gagner du temps, ne visans qu'à leur utilité, prendroient vos bois en mauvaise saison, dont la forest auroit à en souffrir. Pour la conservation des forests et taillis, à quoi devés viser, ayant esgard à l'espérance de l'avenir."

Ne s'agit-il pas là d'un prélude à ce qui peut être considéré du développement soutenu ? On pourrait sans doute retracer d'autres exemples de ce type. Mais l'objectif n'est ici que de montrer qu'il est très difficile de retracer l'origine de l'idée de rendement soutenu. Pour Bouthillier (1991) il faut

remonter jusqu'aux temps médiévaux pour comprendre d'où vient l'idée de rendement soutenu. Duerr (1966) rapporte pour sa part qu'en Europe certains dirigeants de la société féodale réalisent l'existence de liens entre les activités de récolte et les propriétés cynégétiques de la forêt. Rubner (1983) note que dès 1661, Louis de Froidour, un toulousain, recommande que le cycle des récoltes soit adapté à la croissance des arbres dominants. Les auteurs s'entendent pour dire qu'au XVII^e siècle les bases du concept de rendement soutenu sont posées. Cette idée de perpétuer la forêt tout en poursuivant son exploitation devient la contribution majeure des forestiers à leur discipline. Et ce sont les mesures pour réglementer la coupe et organiser la gestion des forêts sur une base systématique qui permettent l'élaboration de ce système forestier à rendement soutenu en Allemagne. Appliquées à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ces mesures réussissent à imprégner rapidement une "structure" à rendement soutenu aux forêts allemandes (Heske, 1938).

La paternité du terme même de "rendement soutenu" revient à un gestionnaire allemand, Hartig, qui au début du XIX^e siècle, en précise les règles (Bouthillier, 1991). C'est lui qui formule alors les procédures à suivre pour l'ensemble des forestiers de son pays. Son objectif est de régulariser la

forêt afin d'obtenir une récolte constante. Une telle forme d'exploitation des forêts exige deux conditions :

"First, limitation of the cut stricly on the basis of sustained yield, i.e., according to the growth; and second, introduction of such a permanent arrangement and structure of the forest that automatically an equal quantity of mature, merchantable wood could be harvested each year. In other words each year only an allotted quantity of wood could be cut and the forest had to be organized with a permanent sustained-yield structure" (Ibid., 29).

La gestion selon le principe de rendement soutenu suppose donc le prélèvement constant de matière ligneuse par l'extraction annuelle ou périodique de la forêt de ses plus vieilles tiges. Elle suppose également que l'exploitation forestière est l'unique perturbation infligée à un système par ailleurs très homogène en termes d'essence forestière. En effet, le concept de rendement soutenu implique pour la forêt une structure particulière qui ne se manifeste qu'exceptionnellement et de manière ponctuelle dans la nature. Pour permettre un niveau de coupe stable, une forêt doit se perpétuer sous une forme identique à travers le temps. Elle doit aussi être équilibrée en terme de superficies occupées par les différents peuplements forestiers. Et enfin, elle doit être équilibrée en regard de l'âge de ces peuplements. Mais comme il n'existe peu ou pas d'espace boisé satisfaisant à toutes ces caractéristiques, le propriétaire et gestionnaire est témoin d'une période de transition durant laquelle la forêt passe de son état initial à un état dit "normal" (Bouthillier, 1991).

Cela est en soi un paradoxe puisque les autorités ou exploitants visent précisément à prévenir les fluctuations dans leur gestion. En adoptant le principe de rendement soutenu ils doivent ainsi consentir à voir leur récolte fluctuer dans la première phase de la forêt aménagée. L'objectif recherché ne peut donc s'obtenir dans l'immédiat. Le lecteur doit garder en tête cet élément pour mieux comprendre le décalage entre l'élaboration d'une politique et le processus d'intériorisation de nouvelles valeurs et vision des choses.

Comme l'explique Fernow (1902) une forêt qui est exploitée sur une période suffisamment longue pour que ses "quotas" de coupe soient déterminés en fonction du taux de croissance de ses arbres, montre avec le temps une structure distincte qui est visible dans sa pyramide de croissance, caractérisée par la présence d'arbres de toutes les classes d'âge sur des surfaces approximativement égales.

La situation, en Allemagne, est bien particulière. Au cours des siècles les surfaces agricoles en viennent à être séparées des zones forestières. Et l'utilisation que l'on fait du sol devient partie intégrante d'un développement organique de l'espace national. C'est dans un tel contexte que se développe une gestion forestière à rendement soutenu, sur des bases scientifiques solides. Le principe de "sustained-yield"

est introduit dans le système de gestion de la plupart des forêts publiques et privées allemandes pendant la première moitié du XIXe siècle et est constamment suivi par la suite, même si les méthodes et procédés varient beaucoup, suivant les régions. Duerr (1975, 35) décrit sommairement la situation durant cette période :

"The German states were a landlocked, war-possessed, timber-dependent region dedicated to self-sufficiency. Resource depletion had often threatened community well-being. Many laws had been ordained, expressing the social imperative of conservation and designating the forester as its official, quasi-military instrument [...] To achieve a regular, heavy, and enduring flow of wood from the forest was their prime preoccupation, and bitter were the arguments over alternative schemes for reaching this goal of sustained-yield."

Altson (1983) considère pour sa part que cette "doctrine" du rendement soutenu est une réponse des forestiers à un contexte de changements profonds dans la société. Pour lui le changement est à l'ordre du jour. Et les forestiers allemands veulent procurer une certaine stabilité dans un monde changeant.

La dépendance de l'Allemagne à l'égard de la matière ligneuse se complique d'une absence de moyens de transport adéquats pour acheminer en tout point du pays les approvisionnements de bois désirés. L'autosuffisance en bois devient vite dans ce contexte un objectif des autorités locales et nationale. Ces dernières se lancent alors dans un programme reposant sur le rendement soutenu dans le but avoué

d'éliminer les importations de bois. Le concept de rendement soutenu devient le "paradigme" des forestiers, c'est-à-dire qu'il conditionne leurs discours et leurs pratiques (Bouthillier, 1991). Il permet aux forestiers de structurer une vision de la réalité forestière qu'ils vont transmettre de génération en génération.

Le rendement soutenu a une grande importance dans la foresterie en générale, et en Amérique du Nord de manière plus spécifique, par son impact sur l'aménagement du territoire forestier. Il véhicule toute une façon de concevoir la forêt. Selon Davis : "La manifestation concrète de ce concept réside dans la continuité. Continuité de la croissance des massifs forestiers. Continuité des récoltes de matière ligneuse. L'application du rendement soutenu invite donc l'aménagiste forestier à utiliser les techniques de l'aménagement pour atteindre avec efficacité des états de continuité. Le but qu'il tente d'atteindre en s'astreignant à ce concept est celui de la préservation de la productivité du milieu forestier" (Bouthillier, 1991, 105).

L'expérience américaine montre un cheminement de la pratique forestière sur le domaine public qui prend ouvertement la thématique du rendement soutenu pour trame de fonds. Les pressions économiques et démographiques font que la problématique forestière de ce pays évolue plus rapidement

qu'au Canada. Elle permet aussi d'apprécier l'évolution prévisible des problématiques canadiennes et québécoises en foresterie.

L'introduction aux États-Unis de l'idée de rendement soutenu, notamment par les efforts de Bernhard Fernow et de Pinchot, découle directement d'une volonté politique de faire de la récolte des forêts un geste réfléchi. A un début de XIXe siècle axé sur l'exploitation effrénée de la forêt, dans un environnement général de "laissez-faire", succède graduellement une gestion plus rationnelle. Des voix se font entendre pour demander aux pouvoirs publics de réglementer la récolte de bois. La perspective d'une récolte forestière dont le débit est fixé par la croissance des arbres séduit les premiers conservationnistes. L'alternative principale qui s'offre à eux est la gestion des forêts selon la technique du rendement soutenu. Elle est très présente dans les discours présentés lors des assemblées et congrès comme celui de Montréal. Cependant il faudra attendre encore longtemps avant que la notion soit explicitée dans un texte de loi. En 1897, "*l'Organic Administration Act*" autorise des prélèvements de bois dans la mesure où ils ne diminuent pas l'aptitude de ces forêts à fournir un approvisionnement continu de bois pour le bénéfice des citoyens américains (Bouthillier, 1991). Avec la sanction de cet "Act" le concept devient une philosophie officielle de gestion.

6.4. Une chose en amenant une autre :

A la fin de ce chapitre, il faut surtout retenir l'importance du Congrès de Montréal de 1882. Il a permis la diffusion des idées de conservation au Canada et l'adoption de mesures et politiques qui feront naître un besoin pour une foresterie scientifique. La nouvelle façon d'envisager l'espace forestier a amené la reformulation des techniques de gestion. Les techniques de conservation sont à cet effet un premier pas vers la gestion scientifique des forêts dont on parle davantage chaque jour. On ne peut négliger l'influence allemande dans cette remise en question des rapports homme-nature en Amérique et dans l'élaboration d'une foresterie, notamment à travers les efforts répétés de Fernow.

Sous l'impulsion du mouvement pour la conservation et des premières mesures adoptées les gouvernements font face au besoin d'acquérir des techniques et des connaissances scientifiques spécialisées nécessaires à l'avancement des travaux entrepris. Les pressions exercées par les intervenants dans le secteur forestier, par les changements dans l'industrie forestière, autant que par les attitudes et besoins nouveaux de la communauté au sens large, vont contribuer à l'établissement de la profession de forestier dans les différentes provinces du pays; l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 7 : LES FONDEMENTS TECHNIQUES ET CULTURELS DE LA FORESTERIE AU CANADA :

"La sylviculture est un art plus qu'une science"

Lavauden,
Dans : Kalaora (1984, 5)

Au XIXe siècle l'enseignement forestier est bien établi en Europe. Il y a déjà plus de vingt écoles de foresterie de ce côté de l'Atlantique (Rodgers, 1968). Les forestiers allemands jouissent alors d'une réputation internationale. L'école allemande attire plusieurs étudiants étrangers qui sont responsables, par la suite, de la création d'écoles de foresterie dans leurs pays respectifs, comme en France et en Espagne. C'est aussi le cas pour les États-Unis et le Canada où des forestiers allemands émigrent temporairement ou, pour certains, définitivement. Sisam (1982, 4) -- qui fut doyen de la faculté de foresterie de l'université de Toronto -- mentionne l'origine européenne de la foresterie nord-américaine :

"For those whose knowledge of forestry and forestry education is mainly, if not entirely, in the North American context it is important to recognize that the profession of forestry had its beginnings and early development in Germany during the second half of the eighteenth century, and that during the preceding two to three hundred years steps had been taken in that country to bring together the results of theoretical work in a number of relevant disciplines to form an integrated body of forest science; the basis of scientific or professional forestry."

En Amérique, les travaux et conférences de forestiers allemands génèrent un intérêt pour cette profession. Plusieurs d'entre eux font des voyages aux États-Unis (ex.: Von Steuben, Schuz, Schenz et Fernow) dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Tous ces professionnels s'accordent alors sur le fait qu'une intervention étatique est nécessaire aux Américains afin d'établir une ligne de conduite en matière de pratiques forestières.

Une foresterie "scientifique" est ainsi introduite en Amérique du Nord, d'abord aux États-Unis et ensuite au Canada, par des hommes comme Bernhard Edward Fernow, ce forestier allemand dont on a souligné l'importance au chapitre précédent. Il arrive aux États-Unis en 1876 et décide peu après de s'y établir (Rodgers, 1968). Son influence est manifeste sur le plan technique, administratif et éducationnel (Sisam, 1982). En 1898, Fernow se voit offrir un poste de direction au collège de foresterie de l'État de New York, à l'université Cornell. Selon lui, le besoin se fait alors sentir pour une instruction académique en sylviculture pour répondre aux exigences et aux problèmes des forêts américaines. Il évalue que très bientôt des forestiers qualifiés seront nécessaires pour répondre aux tâches pratiques de gestion scientifique et économique des nouvelles réserves forestières fédérales (Rodgers, 1968). Parmi toutes les raisons qui militent en faveur d'une éducation

professionnelle dans le champ de la foresterie, l'état incomplet de l'information sur les conditions physiques des forêts est prépondérant. Le besoin de données pour des applications générales devient rapidement une nécessité. Le forestier allemand favorise ainsi une gestion appropriée de la ressource forestière disponible ou la création de forêts artificielles. Il se prononce catégoriquement contre le gaspillage et suggère un programme forestier constructif. Il est l'un des premiers tenants d'une foresterie scientifique en Amérique du Nord.

Pour Fernow la foresterie repose -- ou, dans le cas de l'Amérique, devrait reposer -- sur un système complexe d'informations élémentaires qui ne peuvent être recueillies que par une observation locale soignée s'appuyant sur une compréhension adéquate du milieu physique. Il croit que les propriétaires forestiers nord-américains doivent se tourner vers les principes européens de foresterie, notamment allemands et français, pour améliorer la gestion de leurs forêts. Car, à cette époque, au Canada et aux États-Unis, les forêts ne sont étudiées que dans leurs rapports à l'agriculture.

Les deux dernières décennies du XIXe siècle sont pour lui une période de propagande et de conscientisation. On établit les bases d'un nouveau départ en matière de gestion de la

forêt. Et sur ces bases il espère, un jour, pouvoir construire une superstructure. Rothrock souligne que jusqu'en 1900 les réalisations dans le domaine de la foresterie s'inscrivent uniquement dans une première phase d'agitation (Rodgers, 1968).

7.1. De la conservation à la foresterie :

Comme montré au chapitre précédant, le mouvement des années 1890 pour la conservation est très près d'autres associations qui cherchent une plus grande efficacité et une rationalisation de leur démarche. Ainsi, le mouvement est en contact avec des sociétés d'ingénieurs et des groupes de recherche. Les Américains suivent déjà cette piste. Comme le souligne Hays (1968) dans son fameux livre Conservation and the Gospel of Efficiency , le but ultime du mouvement pour la conservation américain c'est l'efficacité en matière d'exploitation des forêts. Les préoccupations américaines influencent celles du Canada.

En mars 1900 est créée l'Association forestière canadienne sous la direction de Henry Joly de Lotbinière. Cette initiative s'inscrit en continuité avec les préoccupations du congrès de Montréal (1882). L'objectif principal de l'association est d'informer le public de la valeur de la forêt et de l'importance de sa protection contre

les incendies et autres agents destructeurs. A plusieurs reprises, lors des assemblées annuelles, ses membres soulignent un intérêt et un support pour la formation universitaire en foresterie (Sisam, 1982). Plusieurs se plaignent fréquemment que les travaux et discussions présentés, quoique de grande valeur, ne considèrent les problèmes que de façon générale. Et pourtant le développement et la gestion de la ressource forestière devrait dépendre d'hommes convenablement formés à l'étude des forêts sur une base scientifique. Les membres montrent ainsi dès le début un intérêt et un support pour une éducation universitaire en foresterie. A la réunion annuelle de 1902, M. Southworth s'exprime ainsi :

"So long as lumbering was considered an ephemeral business and not a permanent industry, the need of scientifically trained men was not so apparent as now, and I believe the need will not only be appreciated generally in a short time, but will be supplied" (Ibid.,19).

Des commentaires similaires et répétés, de même que l'influence d'hommes comme Fernow, font que la presse écrite commence à discuter des interrelations entre la forêt et le bien-être général de la nation. Toutefois, même si le Dr Fernow se fait le porte-parole pour une éducation professionnelle en foresterie au Canada depuis 1894 (réunion publique de la Société Royale du Canada), les progrès restent lents et limités (Rodgers, 1968).

Lorsque Girard (1988, 80) présente son analyse des discours sur la conservation de la forêt au tournant du XXe siècle, il souligne la mission que l'Association forestière canadienne s'est donnée. Il s'agit principalement :

1. De proposer et encourager des méthodes judicieuses dans le traitement de nos forêts et boisés;
2. D'éveiller l'intérêt public aux tristes résultats de la destruction massive de nos forêts;
3. De considérer et recommander l'exploration de notre domaine public aussi loin que possible, de diviser les terres en usages agricoles, forestiers et minéraux et de convertir les territoires peu appropriés (à la colonisation) en réserves forestières permanentes;

Cet auteur soulève un des problèmes de l'Association qui est divisée entre des membres qui souhaitent amener le sujet de la conservation sur la scène politique et d'autres qui préfèrent une implication auprès des marchands de bois, de l'industrie en général. Cette divergence met longtemps à se régler, au moins jusqu'à l'arrivée des premiers diplômés universitaires en foresterie sur le marché du travail. Seulement, comme l'industrie veut investir le moins possible sur les terres de l'État qu'elle exploite, et que les budgets de ce dernier pour la conservation restent stationnaires au début du XXe siècle, le travail et l'influence des forestiers ne se font pas sentir avec beaucoup de poids à leurs débuts. Rappelons encore que si le mouvement pour la conservation de la fin du XIXe siècle est une réaction envers une exploitation effrénée et incontrôlée de la forêt, il est aussi, à ses débuts tout le moins, un mouvement généré principalement par des

partisans d'une exploitation scientifique de la gestion des ressources. Il marque les débuts d'une véritable technicisation du secteur forestier.

La conception de la forêt prônée par Fernow n'est acceptée que difficilement. Même s'il presse le gouvernement d'adopter une politique globale de gestion, celui-ci n'est évidemment pas prêt à l'endosser. Pour les dirigeants du pays les nouveaux forestiers veulent aller trop loin et, surtout, trop vite (Ross, 1967). Dans le milieu politique on considère que les projets de reboisement et la création de réserves sont des mesures acceptables mais on ne veut pas aller plus loin. Pour ce qui est, par exemple, de l'élimination du gaspillage, de réglementations concernant les diamètres de coupe, de l'adoption de procédés de coupe adéquats -- que les forestiers ne cessent de demander -- les gouvernements considèrent qu'ils augmenteraient les coûts de production et que les compagnies s'y opposeraient. Ne peut-on voir aussi dans ce refus une réaction à un changement de valeurs qui serait contenu dans les propositions discutées ?

Les forestiers comprennent que même s'ils sont les seuls à posséder les techniques spécialisées nécessaires au contrôle de l'exploitation forestière cela n'est pas suffisant pour se faire écouter. L'un d'entre eux note à ce propos : *"Not only must the technique be ready for application, but the*

surrounding conditions must be ready for it " (Pross, 1967, 379). Les forestiers doivent être patients.

7.2. Fernow et les écoles de foresterie canadiennes :

7.2.1. Des forestiers à défaut de lois :

Il n'y a pas jusqu'à la fin du XIXe siècle de lois qui régissent l'exploitation des forêts aux États-Unis et au Canada. Aucune restriction ou réglementation ne garantit une production forestière continue. L'emphase n'est point sur le besoin de protéger et préserver les ressources naturelles pour les générations futures mais uniquement sur les efforts de chaque génération d'utiliser et de développer les richesses disponibles au moment de l'exploitation. Il y a bien certaines mesures ou réglementations concernant la sélection des arbres qui peuvent être coupés: les limites relatives au diamètre des arbres. Mais cette méthode, selon Fernow, ne peut être satisfaisante que si la sélection est faite en regard de l'éventuel reboisement et des repousses. *"Too often, however, the method proved to be little less than a conservative lumbering which took no account of light requirements and shade conditions, or of the soil. Too often it resulted in an indiscriminate slashing of both the mature and new growth"* (Ibid., 126).

Lors d'une conférence tenue dans la ville de Kingston, en 1901, Fernow discute des moyens que l'État canadien devrait prendre pour préserver et régénérer les forêts publiques. Le conférencier croit alors fermement en la régénération naturelle. Le titre de sa conférence souligne ses préoccupations personnelles et, jusque dans une certaine mesure, celles de l'époque: *"To consider the best means for the preservation and renewal of forests, for using them to advantage, and for providing proper education for these ends"* (Rodgers, 1968, 387). Le Premier Ministre et son ministre de l'éducation montrent un vif intérêt à la proposition de Fernow d'établir un enseignement universitaire en foresterie au Canada. En janvier 1903, à Kingston, le gouvernement ontarien invite le forestier allemand, toujours directeur du collège de foresterie de l'État de New York, à donner une série de séminaires sur les différents aspects de la forêt. A cette occasion, Fernow présente aux éducateurs de la province les enjeux véritables auxquels sont confrontés la nation et les provinces (Sisam, 1982). Ses conférences sont stimulantes. Elles appuient au moment opportun le "mouvement" pour la création d'écoles de foresterie dans les universités canadiennes. L'engagement, en 1904, du premier forestier de l'Ontario est un premier pas dans cette direction. Il s'agit de Judson F. Clark, un ancien étudiant de Fernow qui a voyagé en Europe pour s'y familiariser avec les techniques existantes. En 1906, d'autres voix se font entendre pour

presser les gouvernements à agir. Le besoin se fait maintenant sentir avec plus d'insistance. Par exemple, E. G. Joly de Lotbinière réaffirme, lors d'une conférence tenue à Ottawa, son espoir que : *"before long steps may be taken to organize a Canadian forestry school, where our young men may be enabled to receive a forestry education of a character suited to the needs of our country"* (Ibid., 22). Lors de la même occasion Zavitz mentionne que la foresterie n'a jamais été aussi présente auprès du public que maintenant grâce à la diffusion d'informations dans les revues et les journaux. Il considère que les efforts de l'Association forestière canadienne, l'augmentation des prix du bois, de même que le remarquable développement de la foresterie aux États-Unis, ont fait beaucoup pour attirer l'attention de l'opinion publique canadienne. C'est dans ce contexte que l'intérêt pour une éducation universitaire se développe au Canada. La question est alors de connaître les objectifs et les fonctions d'une telle profession en regard des problèmes pratiques associés à l'administration et la conduite de l'exploitation de la ressource forestière. Les progrès techniques et sociaux des deux premières décennies du XXe siècle amènent l'industrie forestière dans une phase d'expansion et de diversification qui crée un besoin et une demande pour des professionnels de la forêt: les forestiers.

7.2.2. La technique institutionnalisée :

Le souhait exprimé par Fernow en 1901 se réalise six ans plus tard avec la création de la première école de foresterie au Canada, à Toronto. Le 28 mars 1907 est créée la faculté de foresterie de Toronto, et Fernow en est nommé le doyen. C'est la première de quatre universités canadiennes où est instaurée une école de foresterie au début du XXe siècle. Elle offre un cours de quatre ans à la fin duquel l'étudiant reçoit un baccalauréat ès sciences en foresterie. Dès ses débuts la faculté maintient une étroite collaboration avec le gouvernement (Lambert, 1967). D'ailleurs, pendant les vingt premières années d'existence de la faculté, ses diplômés sont employés presque exclusivement par les autorités provinciales et fédérale. Ce développement n'est pas étranger à ce qui se déroule aux États-Unis à la même période mais se trouve orienté particulièrement vers les problèmes forestiers du Canada. C'est pourquoi l'on peut lire à propos des cours offerts à la faculté de Toronto dans *Forest Quarterly* : "The course will be an undergraduated one, with a curriculum similar to the one originally adopted at the New York State College of Forestry" (Rodgers, 1968, 404). Le conseil exécutif de l'Association forestière canadienne souligne, lors de sa réunion annuelle de 1908, que l'école de foresterie de Toronto constitue un énorme progrès pour la cause de la foresterie au Canada et que le travail de Fernow et de son

école fera l'objet d'une observation sympathique et attentive de la part de tous ceux intéressés par le sujet.

Selon le doyen de la faculté, la foresterie est une profession essentiellement pratique. En 1908, il crée à Montréal avec d'autres membres de l'Association forestière canadienne, la Société Canadienne des Ingénieurs Forestiers. Son but est ainsi de faire reconnaître le caractère professionnel du forestier et donner à la profession le même statut qu'elle a acquis en Europe.

Influencé par ce qui se déroule aux États-Unis, notamment par les propos et les initiatives de Theodore Roosevelt, et suite à la conférence internationale (Canada, États-Unis, Mexique) sur la conservation, le gouvernement canadien établit, en 1909, une Commission de la Conservation. C'est une bonne occasion pour le nouveau personnel de la faculté de foresterie de Toronto de s'impliquer dans une tâche concrète d'importance. Selon le directeur de la Commission, Clifford Sifton, il est urgent que dans ce pays les ressources naturelles soient inventoriées (Sisam, 1982). Fernow est un membre actif de la Commission qui étudie à fond le problème des feux de forêts, et entreprend un nombre important d'inventaires forestiers à travers le pays. Il conduit personnellement le premier de ces inventaires en Nouvelle-Écosse (1910), et supervise ceux du Sud de l'Ontario

(1912-13), de la Saskatchewan (1917), et de la Colombie-Britannique (1918); en plus de participer à une étude de la production du bois à pâte de la province de Québec (1917-18). La commission est abolie en 1921. Elle aura toutefois permis au forestier allemand d'élargir son influence et son expertise à l'ensemble du Canada.

Avec l'arrivée de forestiers professionnels une conception nouvelle de la forêt voit le jour (Sisam, 1982). Grâce à cette discipline naissante il devient possible de faire une utilisation systématique de la forêt, d'augmenter et d'améliorer les rendements productifs de celle-ci. C'est du moins l'objectif des gouvernements. Cela ne peut que bouleverser complètement, à plus ou moins brève échéance, toute la façon de gérer l'exploitation forestière. Ce changement n'est toutefois pas brusque et radical, mais s'échelonne plutôt sur une longue période.

Avant la diffusion de l'enseignement professionnel, les exploitants autant que les dirigeants voyaient la question forestière différemment. Comme l'a relevé Rodgers (1968, 5) :

"Lands were regarded either as mineral or as agricultural lands. A concept of lands chiefly valuable for forest production was not recognized, owing first to the exaggerated notion that the nation's forest wealth was inexhaustible, and second to the fact that foresters and forestry were tardy in arriving on the American scene."

De nouveaux besoins et une nouvelle attitude changent cet état de chose. Les données sont bouleversées et les réactions se succèdent pour trouver une nouvelle voie.

Au Québec, le gouvernement provincial choisit A. Bédard et G. Piché pour aller étudier aux États-Unis, à l'école de foresterie de Yale. Dès son retour, en 1907, Piché est invité par le Premier Ministre de la province, Lomer Gouin, à préparer un rapport sur la situation et les réformes nécessaires pour améliorer la situation forestière du Québec. A la lecture du document le Premier Ministre mentionne à son auteur : *"I am ready to bring all this programme into force, but gradually. Do not lose patience"* (Piché, 1926, 9). Cela démontre bien l'attitude de l'époque : les autorités n'étaient pas prêtes à de telles réformes. Ce qui est sans doute vrai aussi de l'industrie et du public. Pourtant le Premier Ministre Gouin a l'ambition de placer les forêts du Québec entre les mains des forestiers (Hodgins, 1982). Pendant que l'Ontario demeure statique dans son approche de la forêt, le Québec fait l'expérience d'un nouveau système, de nouvelles politiques dont les forestiers ne sont pas exclus. En 1909, un amendement de l'Acte du département des Terres et Forêts redonne le droit d'exploitation aux industriels sur des lots définis et avec une certaine limite. La réforme forestière est importante parce qu'elle exige que tout bois à pâte coupé sur les terres de la Couronne soit manufacturé. Mais ce qui

retient surtout l'attention, c'est l'initiative de Gouin de créer un Service Forestier, dont Piché assure la direction. Son but est l'administration des terres forestières, l'exploration et l'élaboration d'inventaires, la classification des sols, la supervision de l'exploitation forestière, et la gestion du reboisement des territoires publics provinciaux. La forêt n'est plus cette inconnue des premiers temps de la colonisation. C'est une forêt chiffrée et dont cherche à découvrir les secrets de la croissance et de son extension.

Les deux mêmes hommes, Piché et Bédard, sont envoyés par la suite compléter leur formation en Europe. Ils visitent la France, l'Allemagne (Eberswalde) et la Suède. A la fin, ils reviennent à Québec pour constituer la première école forestière de la province. Piché, avec l'aide de Mgr. Laflamme, amorce cette tâche d'importance. Mais il donne rapidement sa démission au profit de son collègue Bédard. Piché deviendra chef-ingénieur du service forestier de la province.

Un ingénieur forestier de Laval résume le rôle de l'école de foresterie à ses débuts : "Notre vocation première a été de soutenir l'État dans la mise en valeur de la forêt pour des fins industrielles" (Lemieux, 1991, 2). Et il semble que la situation n'est que très peu changée aujourd'hui : "La

formation que nous donnons est plutôt orientée vers des carrières scientifiques, vers la gestion de la forêt publique à travers le fonctionnariat et l'administration de l'exploitation par le secteur privé" (Ibid., 15).

L'ouverture de cette école de foresterie, en 1910, est rendue possible par l'aide financière et la supervision du Gouvernement provincial. Cela permet au gouvernement de se donner une équipe de forestiers capables de pratiquer une exploitation forestière axée davantage sur la conservation et de grossir le secteur provincial de la protection des forêts. Les forestiers formés à Laval ont pour but de répondre uniquement aux besoins de la Province et leur formation s'oriente surtout sur les questions d'ingénierie. Cette initiative québécoise complète les travaux déjà existants à l'école technique de Berthierville qui existe depuis 1907 et où sont formés notamment les gardes forestiers de la province.

L'influence de Fernow sur la formation d'une foresterie scientifique au Québec est manifeste à plusieurs points de vue. Tout d'abord, la série de séminaires qu'il donna en 1903 à Kingston est traduite en français et publiée par le département des terres et forêts du gouvernement du Québec. Il entretient aussi durant les premières années de cette école de foresterie une correspondance soutenue avec Piché. Fernow, en parlant des efforts de ce dernier et de la foresterie au

Québec, dit : *"There is so far only one province which has been wise enough to introduce this technical branch into his department of lands"* (Rodgers, 1968, 436).

C'est l'Ontario et le Québec qui assurent le leadership en ce qui concerne les développements dans le secteur forestier au Canada. Toutefois, il faut inclure aussi le Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à l'éducation forestière. Il s'y trouve la seconde école de foresterie à être créée au pays (1908). L'objectif de la province est alors d'améliorer les lois régissant l'exploitation forestière. En matière d'éducation, l'université du Nouveau-Brunswick suit le modèle de Toronto (Rodgers, 1968). Une caractéristique importante de cette école des Maritimes réside dans son effort de formation d'étudiants pour les enquêtes des terres forestières en regard des travaux des grandes compagnies de pâtes et papiers. Cette particularité, qui souligne une certaine interdépendance de l'université et de l'industrie, n'est toutefois pas unique à cette province. Cette période en est une pour la protection et le développement de la puissance hydraulique des cours d'eau. La tendance s'étend rapidement à plusieurs provinces.

Le développement hydroélectrique au Québec, par exemple, va de pair avec l'installation de nouvelles usines de pâtes et papiers. A ce propos, l'entrepreneur J. R. Booth s'exprime ainsi :

"You ask me to give my opinion regarding the prospects of the pulp and paper industry in the Province of Quebec, and while I would be glad to give my opinion on the matter, I feel the pulp and paper industry to Canada, and particularly the Province of Quebec, is of so vast importance, that I do not feel able to point out the great future before it, if it is properly handled; for in my opinion there is not likely to be found any substitute for Spruce forests, our greatest water power in the world and our various means for making acids, we should become the paper makers for the world" (Charland, 1990, 65).

On remarque dans les paroles de cet industriel une sensibilité au danger d'une mauvaise gestion forestière. Les leçons d'un passé encore récent lui rappelle probablement les conséquences désastreuses de l'exploitation effrénée du pin blanc dans l'Outaouais et ailleurs au pays. Ce sentiment guidera à l'avenir les exploitants et décideurs dans la recherche d'une autre forme de développement des forêts canadiennes. Si l'initiative de la création d'écoles destinées à la formation professionnelle vient de l'État, il ne faut pas l'oublier, c'est en étroite collaboration avec les employeurs de l'industrie. A la fin de la décennie 1910, par exemple, Hull et Trois-Rivières possèdent leurs propres instituts techniques.

Dans les milieux académiques, la multiplication des écoles de foresterie ne fait pas toujours l'unanimité et plusieurs croient qu'il vaudrait mieux s'assurer la stabilité des écoles existantes, et l'emploi de leurs finissants avant de penser à en créer de nouvelles. Fernow est parmi ceux-ci et milite en faveur d'une augmentation de la qualité plutôt que

de la quantité des institutions d'enseignement. Mais, quoi qu'il en soit, on peut dire sans se tromper que l'avènement des écoles de foresterie et des forestiers dans le champ de l'exploitation forestière a amené de nouvelles façons de voir. Cette évolution est, pour l'essentiel technique (nouvelles manières de gérer la forêt). Elle apporte de nouvelles façons de raisonner et de prévoir en mettant l'accent sur la modernisation de l'exploitation forestière par l'invention mécanique et la rationalisation de la gestion (Lemieux, 1991).

Avec les années 1920 on remarque, par exemple, l'introduction d'une série de techniques dans le secteur du contrôle des incendies de forêts sur le territoire canadien. Dès 1917, le gouvernement de l'Ontario réorganise son système de protection des forêts. Il demande aux exploitants de défrayer une partie du coût des opérations sur les terres publiques. Et plus important encore, les autorités ontariennes établissent un corps de protection des forêts qui va opérer douze mois par année. De même, la province est divisée en districts qui sont sous la direction de chefs forestiers. Ceux-ci recommandent rapidement l'utilisation d'avions et de tours de surveillance. Une patrouille aérienne est établie en 1924 (*Provincial Air Service*). Les avions servent aussi aux inventaires forestiers des forêts du Nord. Ces derniers joueront un rôle primordial dans les décisions futures pour les politiques forestières au Canada. Beaucoup d'autres

techniques deviennent importantes dans le contrôle des incendies de forêt pendant cette décennie. Boyaux, pompes, canots, bateaux à moteur, camions, téléphones, et automobiles sont parmi les nombreuses innovations techniques qui prennent graduellement place dans le paysage et dans la gestion de la ressource. Enfin, à la fin des années 1920, la radio devient la forme de communication privilégiée.

L'acceptation du rôle et de l'importance des forestiers dans l'exploitation forestière par les politiciens et les industriels s'est faite en trois étapes selon White: la première est celle où on leur reconnaît un talent pour l'administration et la protection des forêts (ex.: inventaires, reboisement); la deuxième consiste dans leur capacité à concevoir de nouvelles techniques d'extraction des arbres; enfin, la dernière est celle qui suit l'acceptation d'une récolte forestière et qui est d'établir les bases techniques de la gestion des forêts (Pross, 1967). Les forestiers sont pour longtemps confinés à la première phase de leur reconnaissance et agissent comme gardes-forestiers. Mais petit à petit ils parviennent à montrer les lacunes et les réformes qui s'imposent. Ils réussissent à faire valoir leurs idées auprès des gouvernements et du public.

Fernow et ses nouveaux collègues ne se contentent pas de la liberté d'action que l'on veut bien leur laisser. Il ne

voient pas le reboisement comme l'une des tâches essentielles de la foresterie. Leur principal intérêt est la gestion des forêts sur la base d'un rendement soutenu grâce à la régénération naturelle. Et cela n'est possible que si les gouvernements leur remettent la responsabilité de réglementer l'utilisation des forêts. Selon Pross (1967), plusieurs membres influents de l'époque sont inquiets qu'un transfert de pouvoirs de ce type amène une perturbation de l'organisation politique de la province. On s'explique mieux alors que les forestiers ne peuvent influencer les gouvernements sur un sujet qui ne ferait qu'affecter leurs pouvoirs. Leurs actions sont réduites pour un moment au secteur du reboisement où une confiance certaine leur est déjà acquise. Mais ayant compris que l'environnement (humain) doit être préparé à recevoir leurs principes de foresterie appliquée, ils se mettent très vite à la tâche. Ces professionnels se donnent comme objectif de persuader le grand public que la foresterie est un investissement rentable. Les rapports de la Commission de la Conservation du Canada vont remplir ce rôle. Lorsque White fait un bilan des deux premières décennies qui succèdent à l'institution de la foresterie comme discipline universitaire, il souligne : la première décennie en est une où les forestiers sont confinés à des rôles d'administration et de protection; la seconde voit leur fonction élargie au contrôle des opérations de coupe. Et il mentionne que l'étape suivante

est l'introduction de fondements techniques dans la gestion des forêts (Sisam, 1982).

Vers la fin du XIXe siècle, les gouvernements fédéral, provincial et municipaux amorcent une série de mesures dans le but avoué d'attirer et de retenir les investisseurs grâce à une gestion libérale du patrimoine naturel. Et presque au même moment, au Québec comme dans le reste de l'Amérique, on parle de conservation et on ouvre de nombreuses institutions d'enseignement en foresterie. S'agit-il d'une contradiction entre la rhétorique et la réalité, le discours et les actions ? Quelles politiques gouvernementales (ex.: techniques de gestion) sont finalement votées et suivies; en quoi sont-elles complémentaires des efforts pour l'établissement des écoles de foresterie?

7.2.3. De l'exploitation incontrôlée à la gestion scientifique des forêts:

De 1904 à 1910 le gouvernement ontarien engage son premier forestier (professionnel), il demande à un conférencier en foresterie de venir au collège d'agriculture de Guelph, il établit une faculté de foresterie à l'université de Toronto et promet d'encourager des projets de reboisement dans le Sud de l'Ontario. Toutes ces mesures conduisent à l'établissement en Ontario d'une profession de forestier.

Cette situation n'est pas un événement isolé mais fait partie d'un mouvement international en faveur de la diffusion de la foresterie. Toutefois, la population canadienne n'est alors que très peu préparée à accepter une telle forme de gestion de la ressource forestière. C'est pourquoi il faudra aux membres de la profession plus d'une vingtaine d'années avant de développer une identité propre qui soit reconnu du public, des exploitants forestiers et des gouvernements.

Le contexte du début du XXe siècle est au questionnement sur la meilleure façon d'exploiter les ressources naturelles. Au Québec comme ailleurs des voix s'élèvent en faveur de la limitation des récoltes de matière ligneuse. Toutefois l'idée d'exercer un contrôle sur les quantités de bois extraites de la forêt par l'industrie contredit les principes mêmes de la libre-entreprise. Plusieurs membres du gouvernement et de l'industrie craignent qu'une action dans ce sens compromettrait le développement des pâtes et papiers de la province, encore dans ses premiers balbutiements. A la même période, le secteur forestier connaît le remplacement graduel de la production artisanale par la production industrielle. Les entreprises papetières se multiplient sur l'ensemble du territoire (surtout dans le cas du Québec) au moment où les procédés mécaniques et chimiques de production de la pâte obligent la création de grands ensembles industriels intégrés, regroupant plusieurs centaines de travailleurs.

Sous le gouvernement MacDonald, le Canada établit des tarifs douaniers protecteurs qui ont pour objet d'aider l'industrie papetière naissante. Il s'agit d'un droit sur les papiers importés qui freine leur entrée sur le marché domestique. Les américains feront de même pour le bois à pâte canadien. En Ontario, dès 1900, on vote un embargo sur l'exportation du bois de pulpe coupé sur les terres de la Couronne. Ce qui favorise immédiatement le Québec dans ses ventes aux États-Unis. Cette province ne suit l'exemple de l'Ontario qu'en 1910. Son hésitation à imposer un embargo réside dans sa crainte de voir les Américains s'approvisionner ailleurs. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que l'exploitation des ressources naturelles commence à profiter vraiment aux Québécois.

Des années 1880 à 1910, et même après, la prise de conscience des nouvelles possibilités des forêts inexploitées (ex. : épinettes , sapins) de la province, et la demande américaine, favorisent l'expansion de cette industrie naissante. L'État se fait complice de l'industrie dans le but avoué d'exploiter à fond les ressources naturelles. Ils partagent les coûts relatifs aux dépenses d'infrastructure de transport, à l'aménagement des cours d'eau et des forêts. On veut ainsi, de part et d'autres, assurer la survie à long terme de l'industrie. La formation d'un personnel scientifique et technique doit permettre une meilleure utilisation des

matières premières. Mais il faut attendre la période immédiatement après la Première Guerre Mondiale pour voir les forestiers occuper des postes d'importance dans le secteur de l'industrie. L'économie d'après-guerre favorise le développement de nouvelles techniques et programmes forestiers. Par exemple, au début des années 1920, on amorce le projet des stations expérimentales (pépinières). Et les plantations déjà existantes sont un terrain idéal pour les forestiers d'exercer leur nouvelle profession et montrer aux contribuables les possibilités d'une foresterie scientifique. Ils s'acquittent très bien de cette tâche.

Le doyen de la faculté de foresterie de Toronto écrit en 1925 : *"We have been talking about forestry for forty years in this country and as yet we have no definitely stated or legislatively enacted forest policy on the part of the Dominion government or that of any province, based on the fundamental essential of continuous production"* (Pross, 1967, 391). L'année 1929 marque selon lui un tournant dans l'administration des forêts en Ontario. C'est la première fois que le terme de *"sustained-yield"*, la balance entre la consommation et la production, apparaît dans les documents législatifs (*Provincial Forests Act* et *Pulpwood Conservation Act*) relatifs aux forêts de la province. Ce document contient aussi les bases du concept de *"ségrégation spatiale"* et se reporte à la mise de côté de réserves forestières.

7.3. Des techniques pour de nouveaux objectifs :

7.3.1. Le rendement soutenu: expression d'une foresterie scientifique

La technique du rendement soutenu représente l'expression première d'une foresterie scientifique. Ses bases légales au Canada, au début du XXe siècle, sont rares et toujours ambiguës. Selon Millar (1926) les seuls documents législatifs d'importance qui traitent directement ou indirectement du rendement soutenu sont :

1. "The Dominion Forest Reserve Act" de 1906 qui stipule que la création de réserves doit permettre de protéger et d'améliorer les forêts du Canada dans le but visé de maintenir une production continue de bois pour le pays.
2. "The Dominion Forest Reserves and Parks Act" de 1911 qui doit permettre le maintien, la production, et la reproduction d'une croissance de la matière ligneuse.
3. "The Forest Act" de 1912, pour la Colombie-Britannique, qui détermine les critères de sélection des zones qu'il serait préférable de retenir comme réserves pour une production continuelle.

Toujours d'après Millar (1926), l'administration technique des terres publiques par le gouvernement fédéral date de 1905 avec l'engagement d'un forestier : Abraham Knechtel. Même à une période plus récente, comme avec le "Pulpwood Conservation Act" de 1929 en Ontario, les résultats concrets de l'application du "sustained-yield" restent imperceptibles dans les techniques de gestion de la forêt. Il faut dire que la

coïncidence de l'élaboration de cette loi avec la crise économique mondiale nuit à sa mise en application.

En tant que l'un des principes de base de la gestion des forêts, le rendement soutenu est reconnu par plusieurs comme étant pratiqué dans ce pays depuis un certain temps déjà. A la conférence, "Le Canada demain", de 1953, un auteur mentionne que la grande majorité des compagnies de papier pratique une coupe forestière à rendement soutenu et que le concept est maintenant une réalité opérationnelle dans un nombre croissant de cas (Sisam, 1982). Mais sur le terrain la réalité est encore tout autre. On doit souligner que l'attribution de très vastes territoires forestiers à une seule compagnie pour lui permettre de s'approvisionner en matière première pendant plusieurs années a beaucoup nui, sinon découragé, la poursuite d'un tel programme de rendement soutenu dans le nord des provinces de l'Ontario et du Québec, par exemple. Si l'on observe un développement dans le sens d'une gestion axée sur le rendement soutenu dans certaines régions au début du siècle, et plus fortement après la seconde guerre mondiale, ce n'est toutefois qu'après toutes les études et conférences des années 1970 que cette technique émerge définitivement comme principe directeur.

Une loi pour amender le "*Crown Timber Act*" est votée en 1979. Cette loi survient cinquante ans après le "*Pulpwood*

Conservation Act" de 1929, en Ontario. Il s'agit seulement du deuxième document législatif faisant directement mention du "sustained-yield". Celui-ci ne réfère toutefois pas uniquement à l'Ontario mais à tout le Canada.

7.3.2. Les autres techniques de la foresterie :

Au niveau des techniques de production des usines de pâtes et papiers, l'usage de la pâte chimique se généralise. Et, de manière générale, la mécanisation s'intensifie. Les progrès dans la production hydroélectrique permettent de nombreuses autres innovations et des économies importantes. Charland (1990) observe d'ailleurs que pour le Québec le travail industriel amène rapidement des problèmes de main-d'oeuvre. On ne possède pas encore au Québec suffisamment d'employés qualifiés et habitués au travail en usine. L'État accentue ses efforts de formation de personnel compétent dans les années 1910 et 1920. Durant cette période la compétition est forte dans toute l'industrie forestière, notamment avec les producteurs européens. Par exemple, le quotidien québécois l'Action Catholique, du 8 août 1930, fait état de l'arrivée dans les ports de Sorel et de Trois-Rivières de navires chargés de bois de pulpe en provenance de la Russie et que 70 chargements avaient été préalablement reçus dans les ports américains. Cela illustre bien la concurrence que se livrent les pays forestiers. De plus, les marchés se diversifient et

deviennent de plus en plus exigeants. Il convient d'exercer une surveillance serrée de la production et de la gestion de la forêt afin de satisfaire ces exigences nouvelles de qualité et d'économie.

Le changement dans le mode gestion est visible d'abord par le nombre accru de spécialistes, ingénieurs, présents au sein des compagnies et dans les bureaux gouvernementaux. Dans les usines, on observe l'apparition de services de contrôle. Les techniques mises en jeu visent donc avant tout à encourager une plus grande production. Et , pour ce faire, le gouvernement et les entreprises cherchent d'abord à protéger les forêts contre les incendies et les insectes. C'est ce que montre par ailleurs, toujours pour le Québec, la publication d'articles sur les maladies des arbres à partir de 1910 dans les rapports annuels de la société québécoise pour la protection des plantes, et par la suite dans le Naturaliste Canadien (Girard, 1988). En ce qui regarde les incendies de forêt, il existe déjà à l'époque dans la plupart des provinces un service de patrouilles forestières affectées à la surveillance des forêts. On redouble d'efforts et d'effectifs dans ce secteur. Ce n'est toutefois que dans les années 1930 que des stations de recherche sur l'inflammabilité des forêts sont installées (ex. : à Duchesnay, près de Québec en 1935). Sur ce point précis, il semble que le gouvernement se range à

l'idée de Fernow selon laquelle la gestion des forêts, en Amérique, passe d'abord par le contrôle des incendies.

Toujours selon Charland (1990), s'il y avait eu des associations syndicales fortes au Québec dans les années 1920, l'imposition de nouveaux principes de fabrication et de gestion dans l'industrie des pâtes et papiers aurait été plus difficile. Quoi qu'il en soit, c'est à partir de cette époque que le ministère des Terres et Forêts commence à se préoccuper davantage de l'exploitation forestière. Cela dénote un changement de valeurs de la société québécoise. "On abandonne peu à peu l'idéal quasi mythique d'un Québec à vocation agricole pour adopter une façon de voir qui tienne compte des véritables potentialités du milieu" (Ibid., 74). Le changement de politique du début des années 1920 dont parle Charland s'impose presque de lui-même. Les exploitants forestiers se retrouvent devant un fait accompli. Ils ont déjà entamé leurs réserves de bois à pâte. Les concessionnaires qui réalisent cette diminution des réserves se tournent vers des alternatives. Ils feront des expériences avec de nouvelles essences pour produire de la pâte, ils exploiteront les bois incendiés et feront du reboisement. Mais toutes ces initiatives ne sont pas de longue durée et la période de crise des années 1930 a vite raison des efforts du début. Les compagnies qui ont leurs propres pépinières les cèdent au gouvernement les unes après les autres. Ce qui a

pour résultat qu'au début des années 1940 le ministère des Terres et Forêts se retrouve seul à faire du reboisement, les quelques compagnies qui avaient entrepris des travaux dans ce sens les ayant abandonnés. Pour s'acquitter de sa tâche le ministère des Terres et Forêts entreprend, en 1923, la formation de ses gardes forestiers à Berthierville de même que d'ouvriers et techniciens pour l'industrie des pâtes et papiers à Trois-Rivières. En 1928, l'école de foresterie de l'université Laval a déjà formé 80 ingénieurs (Piché, 1928). Et il y a plusieurs ingénieurs étrangers dans les usines de la province. En 1929, la station de recherche forestière de Berthierville est mise en fonction par le même ministère. Le ministère évalue alors qu'il dispose de tous les outils nécessaires pour lui permettre d'entreprendre l'aménagement à l'europpéenne de la forêt québécoise. Mais ce jugement est prématuré.

Les inquiétudes et les difficultés ne sont pas toutes écartées. Le chef du Service forestier écrit en 1945 :

"La construction de chemins permanents à travers la forêt, le transport des hommes et des denrées par autobus et camions, le débusquage à la machine, l'emploi des tracteurs à la place des chevaux, et plus récemment encore l'introduction de cet engin puissant qu'est le béliet mécanique (*Bull Dozer*), sont autant de pratiques qui deviennent d'usage courant dans les opérations forestières. Il faut souhaiter que ces diverses améliorations n'aient aucune conséquence fâcheuse sur l'avenir de nos massifs forestiers" (Charland, 1990, 77).

Les autorités sont conscientes des dangers de la technique, du moins des risques inhérents à l'emploi des techniques matérielles. La mécanisation et la spécialisation qui s'en suit, contribuent à séparer les deux activités traditionnelles de l'agriculture et du travail en forêt. Autrefois, les bûcherons partaient par groupes accompagnés de leurs chevaux. Ils partageaient ainsi un double genre de vie. Dans les années 1950, les tracteurs sont employés de plus en plus, autant dans les forêts que dans les fermes, mais ils ne sont pas utilisés des uns aux autres (voir Parson, 1975; 1977). La technique (matérielle) contribue de cette manière à modifier la façon dont on regarde la forêt.

7.4. La politique forestière canadienne et québécoise : un bilan

Au XIXe siècle c'est la valeur monnayable de la forêt qui séduit les politiciens. Dans un pays en construction il est difficile à un gouvernement de penser élaborer une théorie de développement économique. On en est encore à l'étape d'investir le territoire. Dans l'optique gouvernementale l'exploitation forestière est alors, comme on l'a vu, transitoire. La forêt est une source de revenus provisoire dont on se sert comme tremplin économique. Le régime forestier consiste donc à promouvoir la monétarisation de la forêt et

peu ou pas de valeur est accordée à la continuité temporelle de la forêt (Lower, 1938).

Le lecteur se souvient qu'en 1868, les gestionnaires du domaine public cherchent déjà à préserver les arbres pour alimenter les récoltes futures en appliquant la clause du diamètre-limite. Mais ce n'est sans doute qu'avec l'idée des réserves forestières que s'amorce un tournant dans la façon de concevoir l'exploitation forestière et la forêt. Dès 1875, l'amendement à la loi des terres et forêts prévoit la création de réserves forestières, c'est-à-dire qu'il devient possible de mettre à part des étendues vacantes du territoire boisé de la Couronne pour assurer la production et la culture du bois à perpétuité. Toutefois l'initiative vise d'abord à l'époque à prévenir les empiétements par les colons sur les sols forestiers. Il faudra attendre le bouillonnement du début du XXe siècle pour voir des actions véritables porter fruit.

En 1907, lorsque Fernow immigre au Canada, ce dernier s'élève contre l'utilisation que l'on fait des forêts du pays. Il préconise une utilisation durable de la forêt et suggère que l'État adopte une attitude beaucoup plus interventionniste ou, du moins, qu'il use de son pouvoir de perception fiscale pour orienter l'action des industriels en forêt vers la pérennité (Bouthillier, 1991). En 1910, un amendement au règlement des bois et forêts du Québec amorce une nouvelle

période. Non seulement la prescription du diamètre minimal de coupe est modifié mais surtout exige-t-on des exploitants forestiers qu'ils fournissent des renseignements sur leurs opérations en forêt. Ce changement va amener la réalisation des premiers travaux d'inventaire forestier à partir de 1915 (MTF, 1965), en plus de fournir un débouché aux premiers finissants en foresterie de Laval. Il faut souligner que ce tournant survient au moment où l'industrie des pâtes et papiers devient l'acteur principal dans l'exploitation des forêts. Les territoires concédés aux entrepreneurs de cette industrie sont immenses. Linteau (1986) souligne qu'entre 1910 et 1920 la superficie forestière placée sous l'intendance des papetières double. La voracité de cette industrie naissante relance l'inquiétude face à la pérennité de la ressource. Les concessions forestières accordées par les gouvernements successifs sont contestées, notamment par les nationalistes. La question des réserves forestières fait de nouveau surface. L'administration des terres publiques doit se faire plus exigeante envers les industriels. La loi sur les inventaires forestiers entre en vigueur en 1922. Les inventaires deviennent ainsi préalables à l'octroi d'un permis de coupe (Bouthillier, 1991). Le chef des services forestiers, G. C. Piché, souligne que le but de la Loi sur les inventaires forestiers est de rendre soutenue l'exploitation des forêts (Patry, 1940). Selon lui, il est essentiel que l'on détermine le volume des coupes annuelles de façon à ne pas entamer le

capital et à amener graduellement les forêts à devenir régulières et normales.

En 1924, on conclut que la forêt ne pousse pas assez vite pour remplacer ce qu'on lui prend. De plus, la question de la tenure motive un nouvel amendement à la Loi des terres et forêts en 1925 et la création de forêts domaniales. Le Ministère des Terres et Forêts veut ainsi assurer un rôle de propriétaire-entrepreneur. Avec cet amendement le gouvernement québécois se donne un outil pour approprier l'espace et asseoir la fonction de production forestière. Mais une fois de plus les autorités ne se prévalent pas de leurs pouvoirs et confient à nouveau la planification et la récolte à des concessionnaires forestiers.

Les gouvernements successifs ont-ils une vision claire des choix qu'ils prennent en matière de politiques forestières? Les compagnies forestières, avec la complicité des autorités gouvernementales, précipitent l'évolution de l'espace forestier avec, par exemple, la multiplication des routes dans les concessions forestières et l'éloignement des zones d'exploitation. Elles cherchent, surtout après la Seconde Guerre Mondiale, à étaler leur coupe tout au long de l'année, pour amortir plus rapidement leurs investissements. Ce faisant, le bois tend à se suffire et à devenir un genre de vie autonome. Dans les grandes "limites" forestières

périphériques, loin de toute colonisation, le travail du bois se poursuit à peu près toute l'année. L'ancienne association forêt-agriculture est ainsi mise en cause chaque jour davantage. En fait, elle a presque complètement disparu. Ce sont les changements relatifs aux pratiques d'une gestion scientifique des forêts qui sont maintenant les plus significatifs.

7.6. Conclusion : de la prise de conscience à l'action technicienne

A la fin du XIXe siècle, au Canada, la perception des rapports de l'homme à son espace forestier est modifiée profondément. Les Canadiens ressentent pour la première fois la puissance de la médiation technique qui s'installe définitivement dans leur relation avec la forêt. Cela va se traduire par une prise en charge de l'espace forestier par des techniques de gestion administrative. La phase d'institutionnalisation de la foresterie correspond, dans ce schéma, à une phase purement technique.

Et ce tournant technique doit se comprendre d'abord dans sa dimension culturelle. Les principes et méthodes adoptés au tournant du siècle au Canada sont influencés fortement par ce qui se déroule chez leur voisin américain, lui-même héritier de ce qui se fait en Europe (surtout en Allemagne). La

transposition de tels procédés dans le contexte nord-américain n'est pas sans poser de nombreux problèmes et suscite des réactions diverses de la part des populations forestières. C'est ce que je vais tenter de retracer dans le chapitre suivant avec l'exemple québécois.

CHAPITRE 8 : LA TECHNIQUE CONTESTÉE : Le Québec des années 1930-40

8.1. Crise de valeurs et industrialisation du Québec :

Dans la société, de nouveaux défis apparaissent continuellement, appelant des solutions inédites. Des réalités, telle l'innovation technique, exigent de l'imagination et l'adaptation des comportements. En effet, comme je l'ai souligné précédemment (chapitre 3), les instruments que l'homme se donne l'encadrent et le conditionnent jusque dans l'idée qu'il se fait de lui-même. Un changement technique appelle une nouvelle stabilité dans la société. Mais cette stabilité demande toutefois à s'édifier sur un certain acquis, sans quoi la situation serait sans issue. Et ce sont les valeurs héritées de l'histoire qui constituent cet acquis, ce bagage sans cesse repris par les générations successives.

Au cours de son histoire, l'humanité a cherché à se donner les moyens de maîtriser la nature. Les découvertes techniques qui se sont succédées ont eu des effets révolutionnaires en ce sens qu'elles ont engendré de nouvelles conditions de vie, des changements de mentalité. La technique moderne s'inspire du culte de l'efficacité (productivité). Elle est strictement rationnelle et ne reconnaît pas

l'existence du mythe et du symbole parce qu'ils n'entrent pas sous son contrôle. Pourtant il y a quand même confrontation entre technique et systèmes de valeurs, même si celle-ci n'a d'autre prétention que de résoudre des problèmes de la façon la plus efficace qui soit. Car c'est précisément ce faisant qu'elle n'établit plus de lien entre le "travail" et la vie. Les seuls buts que la technique suggère sont à l'image de la productivité. Chacun est laissé à lui-même pour découvrir le sens de son travail, de ses efforts, bref de sa vie quotidienne. La question qui se pose avec le changement technique et la nouvelle organisation de l'espace est la suivante: Comment tenir ferme aux significations et aux valeurs précédentes même si elles sont en contradiction avec le vécu nouveau ? Ce qui émerge alors c'est un problème de fragmentation culturelle, d'identité sociale, de quête de signification.

Dans la première moitié du XXe siècle la société québécoise fait véritablement l'expérience de la technique. A sa façon elle va essayer de développer une nouvelle synthèse des valeurs et une signification de la vie collective qui intègre la technique. A l'aube des années 1930 ce sont toutes les assises de la civilisation occidentale qui sont ainsi ébranlées en profondeur, puisque la cohérence de ses valeurs et de ses institutions est remise en question : la libre entreprise. Pour le Québec, un tel contexte génère une forme

de réflexion spontanée parmi la population : se tourner vers la terre en ces moments difficiles comme vers une espérance, vers la campagne comme vers un habitat naturel, vers le lieu qui n'aurait jamais dû être abandonné parce qu'avant tout il assure le pain quotidien, la sécurité de chaque jour que la ville n'offre pas. Au début de la dépression la demande pour des terres, les requêtes individuelles et collectives en faveur d'un retour à la terre, arrivent par milliers à Québec (Minville, 1946). A travers le jeu de forces qui s'exercent alors sur le territoire québécois, il est possible de déceler le concours d'idées et d'acteurs susceptibles d'entraîner des actions génératrices de formes nouvelles.

Ces années difficiles sont cruciales pour l'histoire économique, non seulement québécoise ou canadienne mais universelle. Esdras Minville occupe alors un poste qui en fait un observateur attentif des évolutions de la vie économique, d'abord en tant que fondateur et directeur de L'Actualité Économique, mais aussi en tant que professeur et directeur de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Il sera de plus doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal. L'oeuvre de cet homme est sans conteste l'une des plus marquantes sur le plan économique et politique pour le Québec. Et ses écrits apparaîtront aux lecteurs de l'époque comme exprimant une pensée différente de ce à quoi ils étaient habitués. Ses idées me semblent dignes de mention d'autant

plus qu'elles sont reprises à la fin des années 1980 autant par des chercheurs universitaires (ex. : forestiers, économistes) que par des populations locales.

Dans les premières années du XXe siècle, l'expansion industrielle et commerciale est perçue comme un remède à la situation sociale. On présente d'ailleurs cette expansion comme une participation à une révolution économique-sociale qui est accueillie partout dans le monde comme le haut fait du progrès. Elle ne se manifeste qu'avec très peu d'ampleur au début au Canada. Il est donc très difficile à ce moment là d'en imaginer les conséquences. Au Québec comme ailleurs, on en est encore aux beaux moments du capitalisme libéral. Selon Minville (1946) l'expansion industrielle et commerciale de la dernière partie du XIXe siècle ne contredit pas, du moins dans les faits, les exigences de fond de la vie nationale. En effet, pour l'économiste montréalais, l'entreprise industrielle de l'époque est en majorité de type individuel et familial. Elle représente une sorte de transposition dans des formes différentes, par suite des techniques désormais en usage, de la vieille tradition paysanne, issue elle-même de l'idée de liberté et de responsabilité personnelle. "De cette manière du moins, elle semble s'ajuster assez bien aux conceptions traditionnelles de la vie sociale au Canada français, du moins ne pas trop s'en écarter dans son

inspiration et ses formes" (Ibid, 26). Par la suite les choses vont beaucoup changer.

En face d'un grave problème de chômage et d'émigration aux États-Unis, le gouvernement n'a d'autre choix que de créer des emplois. Et cela ne peut se faire qu'en mettant en valeur les ressources naturelles, notamment la forêt, le potentiel hydraulique, les mines pour favoriser l'industrialisation. Mais cette forme de développement économique est en contradiction avec les exigences mêmes de l'environnement géographique et humain. Plusieurs penseurs et analystes contemporains reprochent aux autorités politiques du temps d'avoir livré au capitalisme étranger la plus belle et la plus riche partie du territoire, par exemple sous forme de concessions forestières. En agissant comme il le fait, le Québec se retrouve soumis à un ordre social étranger par son esprit et ses tendances. De plus, la révolution économique et sociale du temps correspond aux tendances centralisatrices et uniformisantes de l'État central (fédéral).

L'économie procède elle-même d'une certaine conception des relations de l'économie avec l'humain, d'une philosophie générale de la vie, non formulée le plus souvent, mais partout vécue spontanément. La nouvelle forme d'économie qui se met en place à la fin du XIXe siècle, et surtout avec le XXe siècle,

est essentiellement technique et scientifique, tendue exclusivement vers le rendement. Tout est question d'efficacité technique. L'économie nouvelle est individualiste dans son principe mais la culture canadienne-française est communautaire. C'est pourquoi cette économie, avant d'être appliquée en territoire québécois, aurait dû être repensée et modifiée dans ses caractères; à défaut de quoi elle allait bouleverser l'ordre social. La nouvelle organisation agit sur les esprits, son action se situe en profondeur. Avec elle les valeurs ordonnatrices de la vie humaine n'ont plus d'importance en elles-mêmes; elles n'en ont plus qu'en fonction des valeurs matérielles. Même les valeurs intellectuelles sont ordonnées au rendement. Minville (1934, 76) décrit de façon convaincante la situation :

"Sous la pression d'une économie matérialiste, technique, quantitative, [...] les institutions sociales, nées d'une conception spiritualiste, et qualitative, sont ébranlées, bouleversées. L'atmosphère générale de la société est changée. La civilisation traditionnelle se dissout dans sa structure institutionnelle et sa pensée. Elle ne s'oppose pas encore aux valeurs supérieures de l'esprit, elle les accommode ou les néglige comme un vêtement démodé."

L'avènement de la grande entreprise va accélérer le mouvement d'urbanisation. Les progrès rapides de l'Ouest, la première grande guerre et sa poussée d'industrialisation, la prospérité des années 1925-29, complètent le bouleversement économique et démographique. Le vieux régime social est débordé. Il persiste mais doit s'adapter. On doit modifier les modes

d'organisation. Minville, dans cette perspective, considère que le défi du Québec est de reconquérir la maîtrise et la direction de sa vie économique sans toutefois que cela devienne l'objet principal de ses préoccupations et de ses efforts individuels et collectifs. De manière générale, il s'agit pour les Québécois d'organiser selon leur conception propre le milieu où se déroule leur existence. Après tout la province, et même l'ensemble de l'Amérique, n'en est encore alors que dans la phase initiale de son organisation.

A la suite d'hommes comme Mgr Laflèche et Honoré Mercier, qui se sont inquiétés des transformations amenées par l'industrialisation, Minville va militer pour l'organisation syndicale et coopérative.

8.2. Coopératisme et société québécoise :

Dans les années 1930, le renouveau de l'Église et les grands mouvements de colonisation illustrent une réaction à l'industrialisation croissante et à la crise économique. Minville évolue dans un tel contexte. La solution, pour cet homme, se trouve dans le coopératisme sous toutes ses formes, soumettant l'entreprise capitaliste au contrôle social de l'association professionnelle. Il dit avec conviction :

"Le jour où les organisations de ce type formeront la plus forte proportion de l'organisme économique du Québec, les dangers d'ordre social et politique auxquels la population française est exposée du fait de son infériorité économique auront disparu" (Minville, 1934, 257).

S'il est "classé" comme un économiste, les gens qui l'ont côtoyé le considèrent beaucoup plus comme un sociologue ou un philosophe social. Minville est avant tout un précurseur de la "nouvelle économie". Sa pensée est longtemps délaissée et les problèmes qu'il soulève restent sans solution. L'histoire ne fera que les aggraver. Toutefois, l'approche qu'il propose semble à nos contemporains plus nécessaire aujourd'hui qu'alors. Son objectif n'est rien de moins que de révolutionner la politique économique du Québec.

L'application des principes et méthodes de la science économique traditionnelle ne lui permettent pas d'arriver à ses fins. Il sort alors des sentiers battus et sa vision globale ou globalisante lui permet d'innover. L'influence directe d'hommes comme Edouard Montpetit et l'abbé Groulx n'est pas à négliger non plus dans son cheminement intellectuel. Minville puise aussi son inspiration chez un auteur comme François Perroux. Son souci de coller au réel, aux faits vécus, explique son interprétation catholique des faits économiques et politiques. Son analyse ne pourrait en effet être interprétée uniquement comme la traduction de ses convictions personnelles. Il propose, selon Angers, la

solution catholique parce que les Canadiens-Français sont un peuple catholique (Minville, 1932). Son travail n'est pas de s'affirmer pour ou contre l'industrialisation, pour ou contre l'urbanisation, pour ou contre le retour à la terre, dans un contexte général de crise, mais bien de réaliser une intégration du développement du pays selon une perspective de développement équilibré de l'ensemble du territoire, donc bien régionalisé. Cela est possible pour lui par la recherche constante d'une connaissance approfondie du milieu, d'inventaires des ressources, etc. Il va opter pour le "corporatisme social". Ce système exige une réforme de l'entreprise et l'avènement concurrent du coopératisme.

Les idées d'Esdras Minville sont mal accueillies dans le contexte de l'époque. En effet, on associe alors le corporatisme au socialisme, au nazisme et au fascisme. Et puisque sa position s'inspire de la doctrine sociale de l'Église, elle est immédiatement mise de côté. Pourtant n'est-elle pas dictée uniquement par la crise économique ? Entre autres choses, Minville est préoccupé par les problèmes humains de son époque et considère que l'on doit prendre en considération les valeurs dont vivent les hommes concernés avant de tenter quoi que se soit. C'est sans doute l'influence de Perroux qui le motive après que ce dernier ait bien montré que le développement est relié à l'évolution des structures mentales. Minville a sûrement, à cause des propos qu'il tient

pour son temps, orienté des initiatives vers l'organisation coopérative au Canada. Il tient compte des conditions particulières des différents milieux avant d'appliquer des solutions aux problèmes existants. D'ailleurs, le coopératisme a déjà fait largement ses preuves ailleurs et semble, à la fois par son inspiration doctrinale et ses modes d'organisation, convenir particulièrement bien à la pensée et aux moyens (réduits) de la population canadienne-française (Minville, 1944). Par cette initiative le Québec pourrait reconquérir la maîtrise et la direction de sa vie économique.

A la suite des abus énormes qu'engendre le capitalisme se dessine un mouvement en faveur du régime corporatif pour alléger les misères des ouvriers. C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons qu'apparaît le socialisme. Les milieux catholiques, pour se démarquer de cette dernière doctrine, s'identifient à la forme corporative d'organisation dans le but de s'opposer, à leur façon, aux nouvelles idées libérales (Minville, 1934). Mais jusque là, dans l'ensemble du Québec, le capitalisme libéral occupe tout l'espace des idées et des réalisations sans que l'on puisse détecter la moindre objection. Les premières manifestations contre cet ordre seront fort remarquées.

C'est sans doute par le biais du nationalisme canadien-français et d'une situation économique difficile que

débute une remise en cause de l'idéologie dominante. Des hommes comme Bouchette, Montpetit, Groulx et bien sûr Minville vont lancer et animer le grand débat sous son angle économique. La première étape consiste à dénoncer, voire condamner le libéralisme économique qui apparaît, à ces précurseurs, incompatible avec le développement économique du Québec. Par la suite, leur objectif est de définir un mode d'organisation qui permettrait la réalisation d'un développement équilibré de la province. Lorsque survient la crise économique, c'est la libre entreprise qui est mise en question à l'échelle mondiale. L'Église présente une proposition ferme et condamne alors le libéralisme économique. Minville (1932) rappelle que celle-ci affirme la nécessité de créer une société organique, où la régularisation de la vie économique serait basée sur les principes de la justice sociale, et non pas abandonnée à un système automatique de libre concurrence.

Au Québec, les nationalistes et les instances religieuses alors très prêts l'une de l'autre vont s'aligner sur la proposition de Minville (1934, 731) d'un "corporatisme social":

"Encourager le coopératisme, y participer soi-même et contribuer par tous les moyens dont on dispose à son expansion nous paraissent être, à l'heure actuelle, une des formes les plus fécondes d'action sociale et certainement l'une des formes les plus recommandables d'action nationale."

Le coopératisme n'est pas une idée neuve. Il a déjà fait universellement ses preuves (notamment en Europe). D'ailleurs il enregistre déjà des progrès surprenants au Québec avec les coopératives de production (ex. : Caisses Populaires, mutuelles d'assurance). Il a connu bien sûr des périodes d'expansion, de consolidation et de récession. Plus qu'aucun autre type d'entreprise, la coopérative a été tributaire de conditions sociales et économiques particulières. Les origines de la coopération remontent au début du XIXe siècle. En effet, dès les années 1830, certaines mutuelles-vie opérant sur un mode coopératif furent créées. La mutualité s'est également développée dans le domaine de l'assurance-incendie (1852). Il faut également mentionner l'existence de sociétés d'agriculture, identifiées comme étant les ancêtres des coopératives agricoles, qui fonctionnent dès le milieu du XIXe siècle. Mais c'est véritablement avec la création d'une coopérative d'épargne et de crédit, par Alphonse Desjardins en 1900, que s'amorce au Québec le mouvement coopératif structuré. Puis, c'est la formation et l'expansion du secteur agricole avec la fondation de la première coopérative agricole en 1903 (OPDQ, 1979). Il faut attendre la période de crise pour voir apparaître les premières coopératives forestières. L'histoire du mouvement coopératif québécois révèle qu'à plusieurs moments, des individus et des associations ont eu une influence déterminante sur l'orientation du mouvement coopératif. Ils sont d'autant plus importants que la

coopérative constitue un type d'association qui obéit à et témoigne des conditions économiques et sociales particulières à chaque époque. Pour Poulin (1968), le mouvement coopératif québécois doit être vu pour ce qu'il est, une phase idéologique de réaction et de protestation de gens contre le système établi. Angers (1974), pour sa part, remarque que le mouvement coopératif des années de la crise économique est le fait d'intellectuels, de professeurs, convaincus de l'idéal réformiste coopératif, et désireux d'en convaincre leurs compatriotes. Minville et son attachement à promouvoir les coopératives forestières est significatif de cette vague.

C'est la solidarité sociale qui est le principe du coopératisme. Cette formule d'organisation procède de l'association de personnes et leur offre le moyen, par la mobilisation de leurs énergies humaines, de mettre sur pied des institutions qui soient mieux adaptées à leur situation sociale et économique si l'on en croit les tenants de la position corporative.

Avec 1930, c'est la panique suite à l'écroulement du capitalisme. On se met à parler d'économie dirigée. Les idées de Minville s'apparentent à ce mouvement en cela qu'elles visent des contrôles plus ou moins étendus, plus ou moins rigoureux, sur des domaines plus ou moins nombreux. Il suggère des formes de types corporatifs qu'il élabore pour éviter de

tout laisser à l'État. Ce qu'il propose c'est une économie de participation paritaire entre syndicats ouvriers et syndicats patronaux, comme moyen d'établir un mode approprié de contrôle de l'économie par les intéressés eux-mêmes. Si la période des années 1930 en est une de remise en question, la conception de Minville apparaît certainement novatrice même si elle est critiquée pour son côté "moraliste" et "corporatif".

L'oeuvre de Minville pourrait bien être vue comme une prise de conscience d'un phénomène sociétal : l'emprise de la technique sur la vie des individus. Il critique le type d'industrialisation que connaît le Québec dans la première moitié du XXe siècle. C'est du moins l'interprétation que me suggère son action et ses écrits en ce qui regarde le secteur forestier. Il tente de réintroduire le social dans la gestion de la ressource forestière.

8.3. Exploitation de la forêt et coopératisme forestier :

8.3.1. Techniques de gestion et problème forestier :

Minville perçoit une grande insensibilité de l'État envers les problèmes du "peuple". Le système de contrôle des forêts déshumanise l'homme qui est laissé pour compte et qui devient un simple rouage de la machine étatiste ou, de manière plus globale, capitaliste. La personne n'est pas responsable

de son destin. En ce sens, le gaspillage ne se réduit pas à l'utilisation que l'on fait des ressources naturelles et de l'énergie mais doit inclure les mauvaises politiques d'organisation des hommes et de leur espace. L'objectif n'est pas ici d'analyser les résultats du régime forestier mais de souligner qu'il a facilité l'expansion de la grande industrie forestière sans lui imposer les règles rigides auxquelles elle aurait dû être soumise pour produire, en même temps que de bons résultats financiers, les meilleurs résultats sociaux. Par exemple, Minville (1942) mentionne que la loi des terres et forêts a beau spécifier que le permis de coupe est renouvelable annuellement, lorsqu'une société d'exploitation a établi son usine, le permis dont elle jouit doit être à toute fin pratique considéré comme permanent. Il est alors difficile d'éviter les gaspillages résultant des coupes désordonnées. L'application rigoureuse des règlements de coupe serait de mise. Cela éviterait certaines infractions de la part des compagnies. Lorsque le marché du bois est un moment donné avantageux, celles-ci dépassent souvent le taux de reproduction normal de la forêt. Les bénéfices apparents se traduisent en fait par une perte. Le gouvernement a une responsabilité certaine dans l'application des techniques de gestion de la forêt mais il ne faudrait pas négliger le rôle des entreprises. "Les administrateurs des grosses entreprises sont de la plus grande discrétion sur les avantages que leur procurent les progrès de la technique. Car ses sont eux qui en

profitent en définitive" (Minville, 1944, 231). Il est difficile d'évaluer l'ampleur de ce gaspillage de la "fortune collective", la forêt. Par la législation, l'État devrait chercher à définir les modes d'exploitation susceptibles d'assurer la pérennité de la ressource, prévenir toute tentative de destruction durable et injustifiée, empêcher la spéculation ruineuse pour quelque fin que se scit, finalement conserver le couvert forestier propre à maintenir le rôle social de la forêt et constantes ses immatérielles influences. Il ne fait aucun doute que la "technicalité" de la gestion actuelle entrave la liberté d'action des petits propriétaires. Avec les années 1910 la politique forestière québécoise entreprend un tournant majeur. Grâce à des techniciens de plus en plus qualifiés une orientation nouvelle est donnée à la gestion des forêts. Comme Minville (1944) l'a relevé il semble que se soit une période d'évolution. Il énumère les grandes lignes des techniques de gestion nouvellement en place que je résume dans les paragraphes subséquents.

D'abord un rappel, les forêts de la Couronne, administrées par le ministère des Terres et Forêts, se subdivisent suivant leur tenure, en concessions forestières, en réserves cantonales, en réserves dominales et en forêts vacantes.

En ce qui concerne les concessions forestières, les permis (licences) de coupe s'acquièrent par enchère publique. Les concessionnaires détiennent ces permis uniquement pour les territoires qui leur sont affermés. Ils sont renouvelables annuellement lorsque ceux qui les détiennent se conforment aux règlements du ministère des Terres et Forêts. Toutes les questions relatives à l'émission des permis et à leur renouvellement sont traitées par le bureau de l'enregistrement des permis de coupe. Après 1939 les exploitations doivent être établies suivant un inventaire que les compagnies auront pris soin d'élaborer et se faire suivant un plan d'aménagement. C'est ce dernier qui limite le volume des exploitations à la capacité de production de la forêt, trace des règles ou prescriptions dictées par l'économie et la sylviculture, règles suivant lesquelles la forêt doit être exploitée. Des techniciens du bureau de l'économie forestière vérifient sur le terrain et au bureau les rapports d'inventaire et les plans d'aménagement préparés par les ingénieurs des compagnies. C'est au bureau des exploitations forestières qu'il incombe de surveiller de quelle façon les opérations se poursuivent. Elles doivent se faire suivant des règles bien définies. Le contrôle en forêt s'effectue par un ingénieur forestier. Il est secondé par des inspecteurs, des gardes-forestiers, des mesureurs, des gardiens de réserves, des assistants-mesureurs, etc.

Les réserves cantonales sont établies par le gouvernement pour le bénéfice des colons et des cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs terres. Ils peuvent ainsi, sur le paiement de droits de coupe, obtenir l'autorisation d'y couper des bois pour leurs besoins domestiques mais il est strictement défendu d'en couper pour des fins commerciales. L'administration des réserves cantonales relève d'un bureau spécial, mais leur aménagement est sous le contrôle du bureau de l'économie forestière. Au début des années 1940 il y a plus de soixante-six réserves cantonales dans la province de Québec.

Les réserves domaniales sont des territoires où la loi prévoit que l'exploitation doit se faire en régie ou à l'entreprise, sous la direction du Service forestier. Ces réserves sont localisées, pendant la période qui nous intéresse ici, à des endroits où elles n'ont pas attiré la convoitise des industriels qui ne possèdent pas de concessions forestières. Enfin, la loi permet au ministère d'émettre des permis spéciaux pour l'exploitation à l'intérieur des forêts vacantes. Une fois que les permis sont émis, c'est le bureau des exploitations forestières qui s'occupe du contrôle des coupes, d'ailleurs sujettes aux mêmes règlements que les coupes faites dans les concessions forestières.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'organisation de l'exploitation forestière. Mais l'essentiel est de saisir la

nouvelle complexité et la haute technicité de celle-ci. Nul part dans la structure organisationnelle il est fait place à l'homme et à l'initiative des populations. La gestion actuelle est concentrée entre les mains d'un petit nombre de spécialistes et de décideurs et l'exploitation forestière est essentiellement industrielle et capitaliste. Elle n'est ainsi accessible à la population locale que sur les ordres d'entreprises ayant leur centre ailleurs et les conservent pour d'autres fins que pour le "bien" de cette population. La forêt n'est considérée dans la première moitié du XXe siècle -- même avec une nouvelle forme de gestion -- que comme source de matières premières, donc comme richesse à exploiter sur la base du plus haut rendement financier. Ce mode d'exploitation a déjà généré un premier problème social de la forêt : le chantier et l'ouvrier forestier (Minville, 1944).

Le nouveau "projet" canadien d'exploitation des forêts est un projet scientifique et technique. Il doit sa formulation à des hommes comme Fernow (chapitres 6 et 7). Son contenu, même s'il dénote une grande attention pour la forêt, ne démontre que peu de soucis pour les populations à qui il est supposé bénéficier.

Minville situe le problème du côté des techniques de gestion utilisées dans le secteur forestier. Il reste toutefois convaincu de la nécessité d'une exploitation

scientifique. Il ne se prononce donc pas contre les techniques d'exploitation modernes, mais s'inscrit en faux devant les techniques d'organisation choisies par l'État et les grandes compagnies. Le danger c'est qu'il ne voit pas que les deux sont intimement imbriquées et que l'une appelle l'autre. Il se prononce, par exemple, en faveur d'une technique d'exploitation dite à "rendement soutenu" tandis que celle-ci sous-entend presque par définition l'idée d'un contrôle centralisé par l'État. Ce qu'il recherche est pourtant tout le contraire.

Les propositions de gens comme Minville s'écartent des idées à la mode et elles s'expriment en termes de planification décentralisée et participative, d'aménagement régionalisé et de réforme des structures mentales. Bien sûr, on ne peut séparer ces préoccupations et ces interventions de leur contexte historique. C'est l'époque de l'émergence du social, du syndicalisme, des problèmes urbains et de nouvelles considérations écologiques. Minville préconise une progression harmonieuse du développement axé sur la planification plutôt que le laisser-faire; sur la régionalisation du développement plus que la centralisation. Sa perception s'inspire directement de son engagement patriotique à la vie du peuple.

Le secteur forestier québécois connaît des développements techniques significatifs dans les premières décennies du

siècle, notamment au niveau de la gestion. L'ouverture d'une école de foresterie à Laval, d'écoles techniques comme celle de Berthierville, et l'impact du mouvement pour la conservation modifient, comme je l'ai montré ailleurs (chapitre 7), l'organisation de l'exploitation forestière qui passe au main de forestiers professionnels. Auparavant, la gestion est presque inexistante; l'exploitation se résume à une étape technique d'utilisation et de transformation de la ressource. Pendant tout le XIXe siècle l'attitude est au laisser-faire, l'action des compagnies s'exerce au grand jour sans un minimum de contraintes d'ordre public. Le nouveau seuil qui est franchi avec l'introduction de la gestion scientifique appelle une révolution d'envergure sur le plan des valeurs. Au coeur de l'activité humaine, les techniques nouvelles de l'organisation ne permettent pas aux individus une prise directe avec leur milieu. Le vide de signification et les rapports sociaux qu'elles imposent font rechercher aux hommes une modification aux institutions en place. La formule coopérative est proposée par plusieurs, dont Esdras Minville. Pour cet homme les ressources doivent cesser d'être l'apanage exclusif des puissants qui possèdent les moyens et les techniques nécessaires pour les exploiter. Il considère que l'économie occidentale en est arrivée à cette situation car elle a privilégié la liberté d'entreprise à titre de valeur dominante. Sa vision à lui met plutôt l'emphasis sur le partage

équitable des ressources, la dignité offerte à tous de pouvoir subvenir à leurs propres besoins.

Le fléau de l'émigration est vieux mal social qui sévit au Québec. Il est pour beaucoup la conséquence de la politique économique de la province par le passé: politique des terres, politique forestière, etc. La province n'est pas en main sa propre vie économique. Cela n'est pourtant pas impossible, selon les économistes avertis de l'époque, si le gouvernement exproprie les grandes propriétés terriennes et forestières qui bloquent les régions à la fois les plus riches et les plus commodément accessibles (Minville, 1946). Mais une telle politique n'est pas dans l'esprit de l'époque où triomphe le libéralisme économique à travers le monde. Il faut dire que ce n'est pas non plus dans la conception traditionnelle du rôle de l'État au Canada français.

L'industrie forestière fait face à de sérieux problèmes dans les années de crise économique. Minville (1934) démontre que dès 1928 il y a fléchissement sérieux du volume de la production et, deux ans plus tard, les prix commencent une chute verticale. A la fin des années 1930, lui comme les autres gens impliqués dans l'économie, et plus particulièrement dans le secteur forestier, demandent un inventaire général des forêts. Cette technique doit permettre d'accumuler les renseignements précis nécessaires à

l'élaboration d'une nouvelle politique forestière rationnelle. Jusqu'à ce jour les politiques forestières du gouvernement ont surtout facilité l'expansion de la grande industrie sans lui imposer de règles assez rigides auxquelles elle devrait être soumise pour produire les meilleurs résultats économiques et sociaux. Minville dénonce l'extrême liberté dont bénéficient les sociétés d'exploitation et leur façon d'exploiter les forêts québécoises. Une des raisons de cet état des choses est la facilité avec laquelle elles se voient renouvelés leurs permis de coupe malgré les infractions continuelles aux règlements.

Les régions de la Gaspésie, de la Matapédia, du Bas-Saint-Laurent et des Laurentides sont en plein déséquilibre par suite d'une telle gestion des forêts. Tandis que dans certaines d'entre-elles sévit la sur-exploitation, les autres voient leurs forêts bloquées dans des concessions inexploitées avec les conséquences que l'on peut imaginer (ex.: le bois dépasse le stade de maturité). Les techniques de gestion modernes ne laissent pas de place à l'homme dans les plans d'ensemble, seule la rationalité et le profit comptent. L'effort humain doit-il viser uniquement l'accroissement des rendements ?

Le Québec forestier est au prise avec deux grands problèmes que sont : la conservation du capital forestier et

l'utilisation rationnelle des richesses forestières. Minville souligne que si la forêt, en tant que grande richesse naturelle du Québec ayant un rôle économique de premier ordre, subit le dépeuplement, les conséquences seront proprement inimaginables. Mais il s'empresse de souligner qu'on ne doit pas redouter une exploitation méthodique et rationnelle. Il mentionne aussi que la non-exploitation conduit souvent la forêt à son stade de décadence et crée les conditions propices à la propagation de certains fléaux naturels. Il est certainement informé de l'exploitation des forêts à rendement soutenu puisqu'il dit :

"Dans une forêt vierge, il s'est établi une sorte d'équilibre entre la croissance et le dépeuplement naturel [...] L'exploitation pratiquée au bon moment et selon des méthodes raisonnables, loin de l'appauvrir en accélère la croissance et donc en augmente le rendement économique" (Minville , 1944, 222).

L'exploitation courante dépasse toutefois le taux de reproduction normale de la forêt. Il y a certainement aussi un gaspillage résultant des coupes désordonnées et de certains fléaux comme le feu, les maladies et les insectes. Minville se prononce à maintes reprises en faveur du reboisement naturel car plus efficace et moins coûteux que le reboisement artificiel. Les forêts "rasées à blanc" sont dans sa vision des choses dangereuses puisque la reconstitution est lente et faite souvent d'essences sans beaucoup de valeur économique. C'est pourquoi il suggère qu'on procède par des coupes organisées de façon à protéger les jeunes pousses. De plus, il

suggère de tirer davantage parti des recherches effectuées à l'étranger en les adaptant.

Les suggestions qu'il présente montrent qu'il est très bien informé des problèmes auxquels font face les forestiers et des priorités de l'époque. Son opinion sur les questions forestières suit dans l'ensemble la tendance générale. Il milite pour la poursuite de toutes opérations élémentaires de sylviculture que la technique forestière moderne a mise au point. Ses divergences de point de vue sont ailleurs.

La ressource forestière demeure, dans l'esprit d'Esdras Minville, mal utilisée. C'est l'organisation forestière qui doit être mise en question, l'utilisation des forêts considérées comme source de travail et moyen de subsistance collectif. L'exploitation forestière telle que pensée par le passé a été cause de désordre économique et social. Les gouvernements successifs ont manqué de clairvoyance, de sens social dans leur gestion de la forêt. Ils n'ont pas su l'organiser au bénéfice de la population.

Minville (1944) se demande si les modalités d'organisation, les méthodes employées d'une façon générale dans la gestion de l'exploitation forestière sont les plus propres à produire les meilleurs résultats sociaux et humains. Il cite en exemple les régions mi-forestières, mi-agricoles où

il considère que l'industrie forestière tue l'agriculture. Le chevauchement des saisons de travail conduit à la désaffectation agricole au profit de l'industrie forestière. De même, le travail rémunéré en forêt amène un goût pour le salariat et le travail organisé, dirigé par autrui. L'État et l'industrie contribuent ainsi à déraciner les populations et à les prolétarianiser. Mais, conduite autrement, l'exploitation forestière pourrait servir à stabiliser les populations rurales. La réorganisation de l'industrie forestière est synonyme d'un changement dans le mode d'exploitation des forêts. L'Europe du Nord est un modèle à cet effet pour Minville (1944, 38) :

"L'expérience étrangère aurait été utile, vu que les pays du nord de l'Europe -- Suède, Norvège, et Finlande -- ressemblent à notre pays sur le plan physique et économique [...] ont avec succès organisé la culture de la forêt sur une base scientifique, ce qui leur a été avantageux à la fois du point de vue économique et social."

8.3.2. Coopératisme forestier : La forêt aux régions

Le blocage du domaine forestier a produit des conséquences variables selon les régions. La façon dont on a disposé de la forêt dans la Gaspésie et le Bas-St-Laurent, par exemple, est responsable de la pauvreté et de l'émigration des populations locales. Dans certaines parties de ces territoires la forêt a été surexploitée et dans d'autres elle ne l'a jamais été (elles ont ainsi dépassé le stade de maturité). Une

nouvelle forme d'exploitation des forêts doit ainsi chercher à prévenir autant que possible de telles fluctuations dont le Québec a eu tant à souffrir par le passé. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des régions de la province la forêt est alors directement nécessaire à la subsistance de la population. C'est l'une des raisons qui pousse Minville (1944, 106) à suggérer que l'on prenne en considération la situation locale et régionale qui fait foi de tout : "A notre humble avis, l'étude du problème forestier devrait dorénavant être faite par régions, ou plus exactement par unités économiques forestières." Largement répandue sur toute l'étendue du territoire, la forêt est néanmoins une ressource locale dont l'exploitation doit être organisée en fonction des besoins locaux. La solution de Minville c'est la création de colonies forestières ou agro-sylvicoles. Une étude du problème forestier par unités économiques, selon lui, entraînera nécessairement celle du regroupement et du réajustement de certaines concessions forestières, qui sont ou trop ou pas assez étendues, ou encore mal distribuées; ce travail devra évidemment tenir compte de la localisation des usines et de leurs besoins ainsi que la valeur relative de chaque concession. L'affectation de trop grands blocs de forêts est l'une des causes de l'état de choses qu'il s'agit maintenant de corriger. Si les ventes de concessions ne se font que par unités de cent mille carré ou plus, il est évident que seules de grandes compagnies y seront intéressées. La vente de blocs

de moindre étendue et plus nombreux permettrait en certaines régions l'installation d'industries disposant de capitaux moindres. La détention d'immenses concessions inutiles, non seulement nuit au développement d'une région, surtout en empêchant l'installation d'industries nouvelles, mais elle n'est certainement pas de nature à inciter l'exploitant à la conservation. L'abondance n'a jamais été la mère de l'économie. On doit continuer à encourager la formule nouvelle des colonies et des coopératives forestières, c'est-à-dire des types de forêts dites de "communauté", en vertu de laquelle l'exploitation à perpétuité d'un bloc de forêt d'après un plan d'aménagement spécial, permet à une population de faire une vie convenable et stable (Ibid.).

L'approche adoptée par les forestiers québécois -- le calcul des rendements à l'échelle de la province -- consiste pour sa part à prendre le nombre total de pieds cubes de bois sur pied et le taux moyen de croissance des forêts de la province pour déterminer le volume de bois à prélever à chaque année. Cette méthode néglige complètement les disparités rencontrées sur le territoire québécois. Elle ne voit pas que les forêts se reconstituent plus ou moins lentement d'une région à l'autre. Malheureusement l'État québécois et les grandes entreprises choisissent de copier les méthodes américaines. Les forêts sont inépuisables, on n'a pas besoin de se préoccuper pour l'avenir. Le "letmotiv" se résume aux

avantages financiers que procure l'exploitation immédiate des forêts. Le blocage du domaine forestier pour des fins exclusivement industrielles est le véritable problème social de la forêt. Pour Minville (1944, 233) : "La solution du problème social de la forêt, il faut la chercher dans la refonte du régime forestier lui-même." Dans le cas du Québec, les bassins hydrographiques devraient être organisés de façon plus ou moins indépendante les uns des autres. De même, il faudrait laisser aux travailleurs de la forêt une part d'initiative et de responsabilité dans la gestion forestière. Bien sûr cela exigerait que ces derniers aient une connaissance aussi poussée que possible des techniques modernes de production, de conservation et d'utilisation des bois. Il s'agirait ainsi de former une "race" de forestiers-bûcherons.

La culture de la forêt est le complément naturel de l'agriculture au Québec. C'est cette situation particulière qui va permettre l'émergence d'un coopératisme forestier. Celui-ci débute dans le comté de Gaspé-Nord suite à des dommages causés à la population par la politique forestière antérieure à 1936 et les conditions particulières de l'exploitation de la région. L'Union des producteurs agricoles (anciennement l'UCC) va jouer un grand rôle dans le développement du secteur coopératif forestier.

Jusqu'à cette date l'exploitation des forêts est réservée à des entreprises capitalistes. Celles-ci n'ont toutefois que peu de succès dans la région. On enregistre une série de faillites dans les deux premières décennies du XXe siècle à Grande-Vallée, Sainte-Anne-des-Monts, Rivière-Madeline et un épuisement complet de la ressource dans la Seigneurie de Mont-Louis. Dans plusieurs autres endroits de plus petites exploitations ne sont qu'intermittentes (Minville, 1944). Pour la grande majorité du territoire et pour la plus grande partie du temps, les forêts sont fermées aux populations. Elles doivent se contenter de vivre des ressources de la mer. La précarité de l'industrie de la pêche, et le fait qu'elle ne permet pas aux jeunes de s'établir, en plus de la crise économique, plonge la région dans une situation de misère. En 1936, sous Duplessis, on redonne une partie de la forêt aux populations pour l'aider à supporter la crise et freiner l'hémorragie de ses meilleurs éléments.

Seule la population locale, pour Minville (1944), traitant la forêt comme partie intégrante de son établissement, peut assurer une exploitation rationnelle et régulière. Et le coopératisme est la seule formule d'organisation qui convienne. Dans l'histoire des mouvements coopératifs québécois, le nom de Minville est associé principalement au secteur forestier. C'est qu'il va participer à la fondation du premier syndicat forestier de la province.

L'expérience des années antérieures démontrent que lorsque la population a accès régulièrement à la forêt, la population s'assure des conditions de vie raisonnables. Mais c'est trop peu et trop tard. Les gens sont ruinés et déprimés par la misère des années antérieures. D'ailleurs, ils n'ont aucune expérience forestière et sont dépourvus de tout outillage de base; sans compter que la forêt est en plusieurs endroits décadente. Il faudra l'aide de l'État pour permettre la viabilité d'une organisation efficace et stable. Et cela signifie que la priorité devrait être donnée aux syndicats plutôt qu'aux entrepreneurs particuliers. De la même manière qu'on a accordé une aide gouvernementale aux coopératives agricoles à leurs débuts, les coopératives forestières pourraient bénéficier du même privilège jusqu'à ce quelles soient établies solidement.

La forêt doit devenir un élément nécessaire de l'établissement stable de la population. Les syndicats forestiers ne doivent pas être assimilés à des entreprises commerciales au sens habituel. Le gouvernement doit les traiter comme il traite la terre à coloniser, c'est-à-dire dans le même esprit que l'on accorde des primes aux colons désireux de s'établir sur une terre neuve (Minville, 1946). Aussi, les autorités devraient réserver des territoires forestiers aux syndicats en vue de l'exploitation, de même que l'assistance que leur stabilité et leur expansion nécessitent.

La première tentative d'exploitation coopérative de la forêt au Québec, et peut-être même au Canada, est l'expérience dite de Grande-Vallée. Il s'agit d'un effort de la population locale pour adapter et rénover l'exploitation forestière aux particularités du milieu physique de la région. Les gens de ce village n'ont pas à l'époque accès aux terres qui sont la propriété d'une entreprise privée, la *Brown Corporation*. Les terres cultivables demeurent inaccessibles jusqu'en 1937 où la compagnie finalement échange ses droits à la Couronne. Les terres sont aussitôt livrées à la culture. En 1938 est fondé le syndicat coopératif d'exploitation forestière de Grande-Vallée en Gaspésie. Selon le rapport Paillé-McNeil, de cette date jusqu'en 1970, au moins 167 coopératives forestières voient le jour mais seulement 63 demeurent actives (Bouchard, 1980). Ceci s'explique par le contexte historique dans lequel ont vécu les coopératives forestières et la structure particulière de cette forme d'entreprise.

En Gaspésie les bonnes terres sont une denrée rare. Les formules de colonisation qui conviennent ailleurs ne peuvent y être appliquées avec succès. Les terres qu'on attribue sont ainsi plus petites qu'ailleurs au Québec et les cultures visent uniquement à satisfaire les besoins du marché familial. Dans le cas de Grande-Vallée, le gouvernement a ouvert une réserve forestière qui est établie à la limite des terres et

est placée sous la surveillance d'un garde forestier. Son rôle est de permettre à tout habitant de prélever chaque hiver une récolte de bois proportionnée au rendement annuel de la réserve. La réserve procure aux populations un complément de revenu indispensable et assure, grâce à l'application de coupes rationnelles, la permanence du capital forestier.

Très vite les revenus tirés de la forêt apparaissent essentiels et les populations y voient une façon de s'en sortir. Les propriétaires fonciers s'organisent en syndicat coopératif pour exploiter la forêt. Le syndicat obtient un permis de coupe qui doit cependant être renouvelé à chaque année. Le bois est vendu au plus offrant et les bénéfices répartis équitablement entre les membres et suivant leurs charges familiales. L'activité économique s'adapte de cette manière à la famille et non à l'individu. Ceci convient particulièrement bien à la société québécoise. Les avantages de la formule coopérative réside dans le fait qu'elle assure un programme de travail annuel. L'été est la période réservée à l'agriculture ou à la pêche; l'hiver c'est le bois. La coordination de l'agriculture et de l'industrie forestière qui se complètent ainsi contraste avec l'exploitation traditionnelle ou les deux activités s'opposent bien souvent. La coopérative forestière typique regroupe des gens provenant d'une ou de quelques paroisses situées dans une région économiquement défavorisée, éloignée des grands centres et où

elle constitue la principale, sinon l'unique source d'emploi et d'activités économiques. Il est donc normal que des liens étroits se soient tissés entre la coopérative et son milieu environnant et que cela se reflète sur son "sociétariat".

Leboeuf (1983) remarque qu'une coopérative regroupe des membres travailleurs et des membres auxiliaires non-travailleurs. Sont membres travailleurs de la coopérative, les travailleurs qui ont terminé une période de probation et sont acceptés par le conseil d'administration. Ils proviennent généralement de l'environnement immédiat de la coopérative (paroisse, municipalité); ils participent au financement de l'entreprise et en sont collectivement propriétaires. Les membres non-travailleurs sont généralement des anciens travailleurs de la coopérative qui désirent laisser leur capital dans la coopérative, apportant ainsi un soutien financier à leur entreprise. Une coopérative peut très bien regrouper plus de membres non-travailleurs que de membres travailleurs. L'ensemble des membres se réunissent annuellement et au besoin en assemblée générale. Ils élisent alors leurs représentants au conseil d'administration, se votent des règlements et orientations. Le conseil a pour tâche d'administrer les affaires de la coopérative entre les assemblées générales. Divers comités, selon les coopératives, viennent compléter la dimension associative de l'organisation coopérative. Enfin, il ne faut pas oublier que la coopérative

forestière est un organisme légal formé en vertu de la loi des syndicats coopératifs et qu'à ce titre constitue une entreprise à part entière.

A l'automne 1938 la Société Agricole Forestière signe son premier contrat avec une grande entreprise de bois et de papier. Plus d'une centaine de familles sont directement ou indirectement intéressées à l'exploitation. Les revenus obtenus de la vente du bois même s'ils sont très peu élevés constituent une amélioration considérable si l'on considère qu'auparavant la population ne tirait aucun revenu des forêts avoisinantes. Un autre avantage est que cette initiative permet aux hommes de rester au village pendant l'hiver et de vivre dans des conditions physiques, sociales et morales incomparablement meilleures (Minville, 1944). Les résultats obtenus à Grande-Vallée ne seront toutefois pas à la hauteur des attentes étant donné la conjoncture économique défavorable.

L'exemple de Grande-Vallée se répand tout de même rapidement à l'ensemble de la province. Les villages voisins sont les premiers à suivre l'exemple et à s'organiser en coopératives forestières. En moins de dix ans, la Gaspésie compte plus de vingt syndicats coopératifs forestiers. En 1944, ils s'unissent et forment la Fédération Coopérative Forestière de Québec. De la Gaspésie, le mouvement s'étend au

Lac St-Jean puis à l'Abitibi-Témiscamingue. A l'aube des années 1940 il y a cinq syndicats au pays de Menaud et plus de vingt-deux en Abitibi-Témiscamingue. Dans cette dernière région l'ampleur du mouvement coopératif forestier mène, dès 1946, à la formation de la Fédération des Chantiers de l'Ouest québécois :

"Le nombre considérable de chantiers avait rendu nécessaire la fondation d'un organisme central qui veillerait aux intérêts de chacun des camps, les conseillerait, les dirigerait, s'occuperait de nouveaux noyaux de groupe en établissant des camps-école où les jeunes gens de diverses paroisses viendraient s'initier aux principes de la coopération" (East, 1949).

La coopération est désormais établie sur des bases solides après un modeste départ en 1941 dans cette région. Pour l'année 1947 seulement, deux mille cinq cent membres travaillent sur les limites forestières de la *Brown, International, Price, Quebec North Shore* et sur les terres de la Couronne (Ibid.). Voilà qui témoigne de l'ampleur de cette nouvelle forme de gestion et d'exploitation dans la province de Québec en quelques années. La coopération répondait à un besoin. Avec les syndicats coopératifs forestiers la restructuration des rapports humains des milieux agro-forestiers est possible.

L'expérience coopérative de 1938 (Grande-Vallée) a donc largement dépassé les limites de son village originel. Les principales régions forestières ont été touchées par ce

mouvement. Ceci montre sans doute que cela répondait à un besoin. Cette forme d'organisation a su s'adapter de façon satisfaisante aux particularités du milieu physique et aux exigences du milieu humain en assurant aux populations un programme de travail permanent. Ne s'agit-il pas là d'une reprise par la base de l'économie de la province ? L'exploitation coopérative des forêts existe déjà dans d'autres pays et son efficacité a été démontrée. Au Québec, dans les années 1930-1940, elle connaît un départ prometteur.

8.4. La gestion forestière reconsidérée :

Avec le coopératisme forestier, cette "nouvelle" technique d'organisation, l'utilisation commerciale de la forêt au Québec prend un autre visage. Certes, les techniques d'exploitation restent sensiblement les mêmes mais, ce qui change, c'est l'attitude de l'homme vis-à-vis de l'entreprise (collective) et de la forêt. Avec l'organisation coopérative, l'exploitation forestière n'est plus une entreprise dont d'autres gardent l'initiative et la responsabilité. L'entreprise appartient aux membres. La forêt n'est plus une ressource qui appartient à des gens qu'on ne connaît pas, une ressource qu'on exploite selon la demande d'un marché. La forêt redevient une partie du patrimoine. L'exploitant coopératif ne l'aborde plus dans l'esprit d'un bûcheron voué à une tâche mercenaire. Il en est co-propriétaire et se sent

personnellement intéressé à tout ce que la forêt représente dans son économie individuelle, pour son village, sa région, voire sa province et son pays. Minville conclut dans son analyse de la situation forestière du Québec que l'organisation coopérative, bien comprise, intelligemment pratiquée, peut transformer de fond en comble et pour le plus grand bien de la population qui en tire tout ou partie de sa subsistance, l'exploitation de la plus importante ressource de la province.

On peut imaginer différentes manières d'organiser l'exploitation forestière. Mais il semble que jusqu'ici la politique forestière québécoise ne se soit pas embarrassée de considérations sociales. Elle paraît avoir procédé d'une pensée unique : obtenir de la forêt le plus haut rendement économique immédiat. Et depuis le début du XXe siècle c'est la grande industrie qui impose partout sa propre formule d'organisation. Pour s'assurer un approvisionnement régulier de matières premières, elle s'est fait concéder tantôt dans le voisinage immédiat de ses établissements, tantôt au loin, de vastes étendues boisées sur lesquelles elle a haute main et qu'elle exploite selon ses procédés à elle, avec une intensité variable selon les fluctuations du marché lui-même. L'exploitation forestière a quand même contribué et contribue encore à stabiliser la population rurale, à retenir à la campagne des centaines et des milliers de familles qui, sans

elle, auraient dû la quitter; qu'elle a contribué même au peuplement de régions nouvelles. Elle pourrait contribuer encore plus efficacement à la vie des populations rurales sous la forme coopérative. Tant que le régime forestier n'aura pas été remanié par la base, rectifié selon les exigences fondamentales du milieu économique-social la situation restera sans issue.

La recherche de Bélanger et al. (1974) sur L'exploitation communautaire de la forêt du plateau appalachien au sud-est de Québec, montre le bien fondé de la démarche entreprise à la fin des années 1930. Elle réaffirme le contexte dans lequel s'inscrit l'exploitation coopérative, celui d'un mouvement de réaction au phénomène technique : "Ces nouvelles actions sont comme des ponts jetés au-dessus de l'abîme qui s'est creusé entre la révolution technologique et l'évolution humaine" (Ibid., 5). C'est bien dans une telle perspective que j'ai présenté les premières initiatives de coopération en milieu forestier. Esdras Minville s'en est fait un porte-parole acharné même si son message est demeuré pour beaucoup lettre morte, et cela jusqu'à tout récemment. La portée universelle et innovatrice du message de Minville s'est trouvée en effet noyée dans les nouveautés du moment, dans la réaction des jeunes de tout renouveler en réaction contre quasi toute tradition (religion) dans les années 1950. Malgré un échec rapide au niveau de la pratique, la pensée

coopérative de Minville demeure originale dans l'ensemble des doctrines coopératives au Canada et au Québec (Leclerc, 1982)

C'est seulement dans les années 1980 que les "vieilles" idées d'Esdras Minville reprennent du service, et cela dans la même région où elles avaient vu le jour. Léonard Otis (1989), dans son livre Une forêt pour vivre, reprend avec la collaboration du Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) de Rimouski, les suggestions formulées un demi siècle plus tôt sous la plume de Minville. L'idée maîtresse demeure la mise en place de villages forestiers où la forêt serait au service de l'homme. Les coopératives forestières n'ont pas survécus ou ne se sont pas suffisamment répandues pour devenir un mode d'exploitation forestière de première importance aujourd'hui. Et les problèmes de gestion des années 1930-40 n'ont pas été résolus. Plusieurs pensent que la solution proposée par Minville est encore la plus adaptée au contexte québécois. C'est la seule façon d'expliquer les témoignages comme ceux d'Otis dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, d'un ingénieur forestier de Laval comme Lemieux (1984), ou de Poulin (1986) dans la Beauce. Ces voix sont une preuve du mal qui persiste dans l'utilisation des forêts du Québec. Otis (1989) montre très bien que dans la seconde moitié du XXe siècle le gouvernement s'est substitué encore davantage à la population en ce qui regarde l'administration des forêts malgré des demandes dans le sens

contraire. Il dit : "Nos gouvernements n'ont jamais eu le courage d'adopter de vraies politiques forestières où la forêt aurait été au service de l'homme et non du capital, qui met la population des régions forestières à son service sous prétexte de lui fournir du travail" (Ibid., 11). L'industrie forestière québécoise a voué une immense partie de la population rurale à la carrière de bûcheron. Celui-ci est un propriétaire, en fait, un dépendant. Rien ne l'attache à l'entreprise qui l'emploi, ni au coin de la terre qu'il exploite, ni même au pays qu'il habite. Si dans la région où il a posé sa tente l'activité ralentie, il abandonnera tout pour aller chercher sa subsistance ailleurs. Par contre, en attachant le bûcheron au sol, la colonisation forestière (fermes forestières) aurait remédié à cela. De même, le droit à la propriété pourrait être un facteur de motivation essentiel pour des exploitants-propriétaires.

Quoi qu'il en soit, avec la fin de la crise des années trente, la reprise suscite une demande excessive de bois, noyant du même coup les efforts visant une exploitation à dimension plus humaine. Dans les politiques des décennies suivantes tout ce passe comme si les hommes devaient être au service de la forêt et non le contraire. On préfère alors la formule de création d'emplois à court terme, c'est-à-dire laisser la place à l'industrie. Pour Lemieux (1987, 18) l'État et l'industrie fonctionnent main dans la main : "L'industrie

propose et l'État doit disposer au nom de ses commettants." Il déplore aussi que l'État québécois a choisi de maintenir son patrimoine forestier dans le domaine public, là où les rendements sont les plus faibles et le gaspillage le plus élevé.

L'alternative que présente la gestion coopérative à la gestion purement "scientifique", aseptisée, est née de la base. Elle répond à un besoin, et est une réaction à la déshumanisation technique qui pénétrait soudainement la sphère administrative dans les premières décennies du siècle présent. Mais sa mise en application a été retardée, et même ignorée, jusqu'à ce jour par les gouvernements. Ceux-ci sont les "victimes" de leurs propres politiques où la forêt est pensée dans une optique de gestionnaire et non de producteur véritable. Les paroles de Lemieux (1986 11) relèvent-elles de l'utopie ou de la réalité à venir : "Où la culture et la culture forestière ne feraient plus qu'un, en résonance avec la technique" ?

CONCLUSION :

J'ai souligné dans cette étude que les géographes ont appris depuis longtemps à tenir compte de la diversité des techniques lorsqu'ils essaient d'expliquer les relations de l'homme avec son milieu. En ce sens, ma préoccupation pour la technique s'inscrit dans le prolongement de travaux de précurseurs (exemple : Sorre, 1947; Gourou, 1973) en géographie, notamment en ce qui a trait aux notions de techniques d'organisation et d'encadrement. Toutefois, mon travail vise à orienter la recherche sur de nouvelles pistes car, jusqu'à aujourd'hui, la géographie ne s'est attardée qu'aux impacts de la technique. En procédant ainsi elle réduit le rôle de cette dernière à celui d'un agent externe à la réalité. J'ai plutôt cherché à l'étudier d'un point de vue interne car la technique est un produit social et culturel. Cette étude révèle ainsi l'importance qu'il faut accorder à sa dimension subjective (symbolique).

La géographie n'est pas la seule discipline qui éprouve de la difficulté à penser le phénomène technique. La façon dont on questionne la technique n'est pas étrangère à ce problème. J'ai relevé au début de cette étude les limites et les pièges des approches "classiques" de l'étude de la technique. En abordant la technique comme système ou en cherchant à établir des rapports de causalité on établit une

séparation du social et du technique (quand il faut au contraire penser ces deux termes en même temps).

Une contribution de notre réflexion théorique est de reconnaître que toute tentative de cerner le phénomène technique renvoie inévitablement au culturel et au relationnel. Il s'agit là d'un point de départ méthodologique pour "accéder" à la technique. Le défi est de taille : lier de manière satisfaisante l'aspect objectif et subjectif des phénomènes techniques. Mon travail n'épuise pas ce champ de recherche. Il ne fait qu'ouvrir la voie à des travaux ultérieurs. En étudiant les rapports entre symbole, espace et technique, on perçoit plus clairement que le monde de la technique n'est pas exilé de l'univers symbolique.

On vient de voir, dans la partie empirique de cette recherche, que la gestion forestière (technique) "fait sens" de différentes manières à différents moments de l'histoire, et qu'à chacun de ces moments correspond un espace forestier (aménagé) particulier. Il y a donc bien une relation réciproque entre les trois termes (symbole, technique et espace).

Ainsi, aux premiers temps de la colonisation, j'ai montré comment les techniques de contrôle de la forêt, même si réduites en nombre, sont associées à une symbolique très forte

de l'espace forestier. Les formes d'organisation spatiale qu'on projette sur le Nouveau-Monde sont inséparables de la manière dont est perçu cet espace. Comme l'a relevé Bureau (1984, 109) : "Dès le premier instant, cette Amérique est un non-lieu, une terre que l'imaginaire invente et qu'il peuple de ses fantasmes [...] l'aménagement de ces espaces s'y fera à partir d'une évaluation abstraite des êtres et des choses." Cette masse continentale immense n'est, selon le même auteur, revendiquée par la France que du bout des lèvres ou occupée que sur la pointe des pieds (Ibid.). La trame de l'occupation humaine y est bien ténue. Sauf quelques postes de traite, tout reste encore sous l'empire de la sauvagerie. Les percées de l'homme sont excessivement minces et diffuses. La forêt apparaît illimitée.

Les techniques associées à l'activité de l'exploration, aux coureurs de bois et au défrichement des terres se détachent toutes sur un fond symbolique. Les récits d'époque cités dans le texte en font la preuve. La forêt est à la fois *obstacle* pour le colon; *richesse* pour l'industrie des mâts, de la potasse, et pour la traite des fourrures; lieu de transit inhospitalier (forêt de passage ou *forêt parcourue*) pour le coureur de bois qui seul peut survivre dans ces immensités sauvages. Avec ce personnage c'est toute la symbolique de l'enracinement qui fait surface. Mais c'est aussi la liberté qui, spatialisée par l'espace sauvage (forêt), attire et fait

sens. La chimère des espaces illimités et cet appel de l'ailleurs devient une symbolique très forte, et qui marque l'imaginaire de la majorité durant cette première phase. C'est la forêt inépuisable dont les ressources semblent infinies.

L'espace forestier est aménagé en correspondance avec ces activités et techniques de la forêt. D'abord, il y a bien sûr les chemins ou sentiers de bois, qui sont les premières marques de l'homme dans cet espace difficile. C'est en fait l'espace des pistes, des portages, des raccourcis et des fonds de vallée. Mais c'est aussi un peu plus chaque année l'espace de la colonisation, c'est-à-dire la concession de lots (technique administrative) et l'établissement dans le paysage du système de rang. "Il semble bien que l'arpenteur ait ici devancé l'agronome et qu'on ait mis plus de soin à délimiter finement les terres qu'à les mettre en valeur [...] Dès 1660, si tout n'est pas géométrisé en terre laurentienne, tout est perçu comme géométrisable." (Bureau, 1984, 113). On va "gruger" lentement sur l'espace forestier un espace humanisé. Disons enfin pour cette période que la forêt sur laquelle on symbolise est la forêt "médiane" des feuillus et des conifères, autrement dit la forêt immédiate.

Dans un deuxième temps, avec la grande aventure de l'exploitation commerciale de la forêt, les techniques, la symbolique et l'espace forestier subissent des modifications

importantes. Par delà l'écoumène, la symbolisation s'effectue essentiellement sur la forêt nordique; celle d'abord du grand pin blanc au XIXe siècle (bois équarri), puis celle de l'épinette (pitoune) après 1900. La lente "technicisation" de la gestion des forêts va bousculer l'imaginaire forestier. Avec l'exploitation commerciale de la forêt se dessinent de nouvelles formes symboliques. Toutefois, les débuts sont encore marqués fortement par une vision de la forêt-illimitée: "Dans les premiers temps, c'éta' du gros bois, du bois de vingt-cinq, trente pouces, i' en ava' en masse et le pin ne devait pas être jaune mais blanc" (Robidoux, 1974, 21).

Les premières techniques de contrôle de l'espace forestier au XIXe siècle sont peu contraignantes et très peu visibles dans la forêt. Il y a bien la marque du Roi (Broad Arrow) qui souligne que certains bois sont réservés à la Couronne mais la surveillance est presque inexistante. Les techniques de coupe de cette période pionnière sont peu respectueuses de la forêt et consistent à prélever le meilleur bois:

"Parfois, des pins de cinquante pieds au coeur jaune ne donnait qu'un billot de treize pieds dans la tête. Fallait pas que le bois ait une tache de jaune, un début de pourriture. Fallait qu'i' soit blanc, sain, pas une petite vaine, pas un petit jaune. On endurait rien. I' était collé, même un beau billot de pin de onze pouces était trop petit, colle. I' s'en est gaspillé" (Ibid., 23).

Sur le plan de la symbolique la forêt est perçue comme une richesse qu'il suffit de récolter, la gestion étant au laisser-faire. L'utilisation de la technique des cages de bois pour le flottage sur les cours d'eau va nourrir aussi toute une symbolique et faire entrer dans la légende de nouveaux héros : les cageux. La célèbre chanson *Les Raftsmen* raconte bien la vie peu commune des flotteurs de bois sur l'Outaouais. En un temps où les chemins de terre n'existent pas, on trouve un moyen ingénieux pour que le bois puisse être amené à Québec: c'est celui de la "cage", du train de bois flottant. Cette technique va marquer d'autant plus l'imaginaire des populations riveraines qu'elle leur permet de constater la quantité incroyable de bois qui est tirée de la forêt canadienne. Le flottage a eu entre autres conséquence de rendre l'exploitation forestière "visible" (ce qui ne sera pas étranger, plus tard, à une conscientisation du public aux dangers de l'épuisement de la ressource). La route qu'on utilise pour le commerce du bois est la même que pour les fourrures, mais le matériau est beaucoup plus lourd et encombrant à transporter. De plus, il demande une infrastructure complexe et un personnel nombreux (bûcherons, camps, chevaux ou boeufs, relais, draveurs, cuisiniers, etc.). Il s'agit là d'une toute autre organisation. Le fait que l'exploitation commerciale des forêts nécessite une population qu'il faut transporter et nourrir, ainsi que l'ouverture sans cesse à recommencer de territoires soulève, pour la première

fois sans doute, la question du contrôle politique et de la gestion administrative de ces nouveaux territoires.

Au début, l'exploitation commerciale est une exploitation sélective, celle du pin blanc, cette essence "noble" dont le gouvernement anglais tente de restreindre l'accès sur les terres de la Couronne. De la même manière, il réglemente le flottage du bois sur les cours d'eau (exemple : fleuve St-Jean, 1792). En 1816, le gouvernement colonial émet les premières licences et deux ans plus tard il établit la levée de "redevances". Ces premières mesures, même si elles ne sont pas appliquées rigoureusement, marquent définitivement l'emprise de "l'État" sur l'espace forestier. Elles soulignent en plus la valeur "monétaire" que le gouvernement accorde à la forêt. Cette période est aussi marquée par la pression de la colonisation sur les terres forestières (défrichement). La forêt-obstacle est à éliminer, à conquérir. A aucun moment le colon pense vivre, un jour, de la forêt. Cette vision est déterminante pour l'élaboration des premières politiques forestières. L'exploitation forestière est une étape vers quelque chose d'autre : l'agriculture. Les politiques gouvernementales relatives à l'espace vont ainsi favoriser la colonisation. La forêt est une richesse qu'il suffit de récolter. On ne se soucie guère de sa disparition puisqu'on croit fermement à sa régénération naturelle.

Durant la première moitié du XIXe siècle, les autorités accordent toujours davantage de contrats de sous-traitance (jobber) pour exploiter la forêt publique. Cette mesure donne le rythme à l'exploitation future des bois canadiens en permettant à certains entrepreneurs d'acquérir de véritables monopoles. Toute une symbolique de puissance (pouvoir) est ainsi associée aux nouveaux "barons" de la forêt (surtout dans l'Outaouais). Les Wright, Cook, Reeves, Gilmour, sont des "rois" du bois équarri. De la même manière, un peu plus tard, les noms de Price, Booth, Eddy, McLaren, Gilmour symboliseront une nouvelle période, celle du bois de sciage.

La gestion selon des tarifs préférentiels est une autre technique qui va laisser sa marque dans l'espace et l'imaginaire canadien. En développant une relation de dépendance avec l'Angleterre et ensuite avec les États-Unis, la forêt se voit attribuée l'image d'une ressource aliénée entre des mains étrangères. C'est celle dont on parle encore dans Menaud maître draveur. F.A. Savard (1937, 27) a écrit : "J'étais étendu sur une terre qui me semblait étrangère." La forêt se gonfle alors d'une certaine idéologie nationaliste mais qui demeure marginale par rapport à l'espace agricole qui lui est, et demeure, le véritable foyer de l'identité paysanne.

La seconde moitié du XIXe siècle est à l'image des premières décennies. Elle voit seulement s'amplifier les tendances du début du siècle. Les lois et règlements se font plus nombreux (actes, droits de coupe, mesures de protection de la forêt). Les échanges commerciaux s'intensifient avec les États-Unis et le bois d'oeuvre prend une part de plus en plus grande du marché. Les Américains sont plus intéressés par la quantité que la qualité des produits forestiers canadiens. La dévastation des forêts n'en est que plus grande. Le gouvernement demeure passif, inerte, voire encourage une telle exportation effrénée de la ressource en sol américain. La gestion favorise finalement davantage les grandes compagnies au dépend des petits entrepreneurs. Ce phénomène, lié à la disparition graduelle du pin blanc et à des crises de surproduction changent lentement la vision de la forêt qui commence à être perçue comme une ressource épuisable. En 1876, le gouvernement fédéral fait une première tentative de reboisement artificiel au Canada. L'image d'une forêt-précieuse, à reboiser, à protéger, et à conserver fait de plus en plus d'adeptes. Toutefois, le passage véritable de la conception d'une forêt-inépuisable à celle d'une forêt-précieuse (épuisable) devra attendre le congrès de Montréal de 1882. C'est avec cet événement que la conservation fait son "entrée" véritable au Canada et que le public est séduit par cette nouvelle façon de regarder son espace forestier.

Les débuts du mouvement pour la conservation est l'un des moments "privilegié" que la thèse a isolé pour mieux saisir la relation entre technique, symbole et espace. Les résultats de l'analyse montrent que les résolutions du congrès de Montréal ont favorisé l'adoption de techniques de gestion nouvelles pour la forêt. En 1883, on instaure des patrouilles forestières qui traduisent la nouvelle préoccupation pour la protection des forêts (incendies). De la même manière, on généralise la pratique de la "Journée de l'arbre" dans les écoles. La forêt n'est donc plus perçue de la même façon par les autorités. Celles-ci visent la conscientisation du public. La création du premier parc national en 1885 (espace aménagé) contribue grandement à cet objectif. Durant cette phase une "nouvelle" forêt voit le jour graduellement, la *forêt-loisir*. Elle se nomme d'abord "parcs" et on la fréquente durant toute l'année. N'est-ce pas là le signe ultime de la *forêt-dominée*, celle qu'on utilise pendant les quatres saisons. Avec elle on se réapproprie d'une certaine manière les bois.

Avant la fin du siècle, les gouvernements provinciaux vont créer aussi des réserves forestières pour préserver la forêt. Toutes ces mesures sont les techniques d'une ère nouvelle où l'espace forestier acquiert une dimension supplémentaire. L'imaginaire forestier parle maintenant de forêts à conserver et à protéger.

Toutefois, on a vu que ce changement majeur dans la perception de la forêt a été freiné par l'ouverture de l'Ouest canadien et de nouvelles forêts, celles du sapin et de l'épinette. En effet, la croissance de l'industrie papetière au Canada (Est) réoriente le débat sur la forêt. Les gouvernements, dans le seul but d'attirer davantage d'entreprises, mettent de côté leurs mesures "conservationnistes" et se lancent dans une aide massive aux entreprises, notamment par l'entremise des infrastructures d'appoint (exemples : électricité, chemins de bois, etc.). Avec ces initiatives la forêt devient véritablement un espace aménagé. Mais il s'agit là d'un aménagement orienté exclusivement à l'avantage des compagnies forestières (pâtes et papiers). L'espace public forestier est concédé. En 1900, au Québec, les autorités distribuent de grands territoires à bail, de grandes concessions aux usines de pâtes et papiers. Ces dernières marquent profondément l'espace québécois avec la création d'une quantité impressionnante de villes et de villages forestiers.

Les premiers pas dans la voie de la conservation ne restent pas lettre morte malgré un effacement pendant plusieurs années. La création de parcs et réserves exige rapidement d'autres techniques pour gérer ces espaces laissés à eux-mêmes depuis leurs débuts. Un nouveau besoin d'organisation et d'encadrement se fait sentir, besoin induit

qu'il faut maintenant combler. Une fois engagé dans cette voie il est difficile de reculer. Cette étude montre comment les deux dernières décennies du XIXe siècle constituent une période de conscientisation. On discute des bases d'un nouveau départ en matière de gestion de la forêt. Celles-ci reposent essentiellement sur les idées d'efficacité et de rationalisation. C'est ce que Hays (1968) aux États-Unis a appelé, à raison, "*the gospel of efficiency*". On ressent à cette époque de façon de plus en plus pressante le besoin de dépendre d'hommes convenablement formés à l'étude des forêts sur une base scientifique pour gérer la ressource forestière. Jusque là la conception courante consistait à ne voir dans la forêt qu'une étape vers l'agriculture. Le besoin de gens avec une formation scientifique n'était pas aussi évident qu'au tournant du siècle. Les progrès techniques et sociaux des deux premières décennies du XXe siècle amènent l'industrie forestière dans une phase d'expansion et de diversification qui crée un besoin et une demande pour des professionnels de la forêt.

Mais comment trouver les gens nécessaires à la gestion de l'espace forestier? Les écoles de foresterie étaient la réponse. C'est le deuxième moment important sur lequel la thèse s'est arrêtée pour illustrer le changement des trois composantes étudiées (symbolique, technique et espace).

En 1900 est créée l'Association Forestière Canadienne. Son mandat est d'informer le public canadien sur son espace forestier. En 1903, le premier "forestier professionnel" est engagé au Canada (Ontario). Deux ans plus tard, le gouvernement québécois envoie A. Bédard et G. Piché aux États-Unis pour recevoir une formation en foresterie. En 1906, le gouvernement canadien procède à la classification des terres (agricoles et forestières). Enfin, en 1907, à Toronto s'ouvre la première école de foresterie canadienne. L'année suivante le Nouveau-Brunswick fait de même, et le Québec les imite en 1910. Avec l'arrivée de forestiers professionnels une conception nouvelle de la forêt voit le jour. Il devient maintenant possible de faire une utilisation systématique de la forêt, d'augmenter et d'améliorer les rendements productifs de celle-ci. Les mesures nouvelles témoignent de préoccupations originales sur l'espace boisé.

Parallèlement aux écoles de foresterie, le gouvernement fédéral organise la Commission de la Conservation en 1909 et participe à la Conférence Nord-Américaine sur la forêt la même année. Dans le prolongement de la nouvelle vision d'une forêt-précieuse vient donc s'ajouter, avec quelques décennies de décalage, une forêt-étudiée. Elle est une conséquence directe de la perception de la forêt comme ressource épuisable qu'il faut conserver. Pour réaliser cet objectif de conservation j'ai souligné que la première étape technique a

été la protection des forêts (incendies) et la régénération artificielle. La seconde étape est de recueillir davantage d'informations sur la forêt. Les inventaires forestiers conduits par Fernow vont répondre à ce nouveau besoin, de même qu'une série d'autres mesures législatives (exemple : Acte des Parcs et Réserves forestiers du Dominion; création de stations forestières expérimentales en Ontario et au Québec, etc.). Après la première guerre mondiale, l'utilisation des avions et des photos aériennes affaiblissent grandement la symbolique de la forêt illimitée. L'espace forestier prend un tout autre visage: chemins forestiers, tours de surveillance, patrouilles, utilisation de la radio, des avions, etc. Un véritable réseau de contrôle et d'exploitation est maintenant visible.

Le dernier moment sur lequel la recherche a insisté fait ressortir une nouvelle symbolique et une nouvelle technique dans un espace repensé. Il s'agit de la période de création des coopératives forestières dont Esdras Minville s'est fait le défenseur. En 1930, presque toutes les licences de coupe appartiennent à des compagnies américaines. De même, à cette époque, les ingénieurs forestiers prennent graduellement le contrôle de la direction des opérations en forêt. On pratique désormais une foresterie scientifique dont les populations se sentent exclues. Devant la présence étrangère et cette nouvelle forme d'exploitation, une réaction populaire

s'organise et suggère une solution originale (pour le secteur forestier) : les coopératives forestières. Cette exploitation "communautaire" véhicule une réappropriation de l'espace forestier par les populations qui en vivent. Elle s'érige contre la grande entreprise capitaliste et technicienne. Mais le contexte économique va finalement avoir raison de cette tentative populaire mais non sans avoir laissé un peu partout sur le territoire québécois des traces et un goût pour la coopération des petites entreprises. Esdras Minville est l'un de ceux qui a proposé la création de fermes forestières dans le but de redonner la forêt aux habitants locaux. Il s'agit là d'une tentative de se réapproprier un milieu de vie et un genre de vie qui a fait ses preuves. Morrisonneau (1978) a remarqué que lorsqu'une société est menacée dans son identité, elle réagit en suivant les voix de l'imaginaire qui parle de projets signifiants. Mais on n'arrête pas la technique facilement. Plus la technique et la science pénètrent les espaces forestiers plus elle se vide de son imagerie, de ses mythes, de sa dimension magique. Il faudra toutefois attendre après la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour que ce phénomène prenne toute son importance. Les efforts dans le sens d'une exploitation et d'une gestion coopérative de la forêt se poursuivent encore en cette fin de XXe siècle. Tout porte à penser que plusieurs se reconnaissent dans la symbolique qui accompagne ce projet social des années 1930.

Cela expliquerait du moins qu'il soit toujours valorisé cinquante ans après sa formulation.

Dans la période récente, qui couvre les trente dernières années (1960-1992), la forêt est définitivement redécouverte par les populations et lentement réappropriée. On "déprivatise" davantage. La forêt est certainement épuisable dans cette fin de XXe siècle. C'est pourquoi les lois sylvicoles sont maintenant la règle de l'aménagement. L'étendue des zones reboisées prend une importance significative. L'imagerie est aux forêts protégées qui suivent des lois écologiques. La forêt est maintenant exploitée à l'aide de l'informatique. Elle se vide de tout sens mais est soutenue par des idéologies. Cette période témoigne aussi de grandes erreurs de gestion technique : l'ampleur exagérée de certaines coupes à blanc, de reboisements avortés, etc. Parmi la population la plus grande révolution est sans doute le travail journalier en forêt (de 9 à 5). L'exploitation forestière n'est plus une activité saisonnière mais se poursuit toute l'année. La coupe, les camions sont des présences constantes de la forêt. Même les routes (et non plus les chemins de bois) offrent une permanence. La lutte contre les maladies des arbres et les feux de forêt prend une envergure inégalée dans cet espace contrôlé. Les nouveaux symboles sont des machines forestières géantes, les nouveaux monstres de la forêt domestiquée. La symbolique de la forêt

n'est plus comme auparavant. La débusqueuse remplace le bûcheron et constitue le nouveau symbole de la rapidité, de la voracité. Beaucoup a été accompli depuis les années 1950. La mécanisation forestière a connu des développements considérables. Vers 1950, la scie mécanique révolutionne l'abattage. En 1955, le tracteur Bombardier (J-5) arrive sur le marché et met fin à la nécessité d'empiler le bois à la souche. Vers 1960, les chargeuses hydrauliques et les débusqueuses sur roues font leur apparition. Les premières tronçonneuses mécaniques sont achetées en 1965, tandis qu'en 1973 sont introduites dans les opérations forestières des abatteuses-ébrancheuses mécaniques (Poulin, 1986). Cette mécanisation se traduit par un recours moindre à la force musculaire, remplacée par la force mécanique. Ce dont il s'agit c'est la suppression progressive des contacts directs du travailleur avec la matière, la réorganisation du travail, et finalement la spécialisation des tâches et une moindre interchangeabilité des occupations. Toutefois, en matière de gestion, l'État continue à permettre l'octroi d'immenses réserves aux grandes compagnies.

Cette étude de la technique, en dépit de ses lacunes, pose quelques jalons supplémentaires et tente de dessiner des perspectives théoriques. Elle place la technique au centre des rapports de l'homme à son espace. C'est une tentative de "repenser" la technique et de mettre en relief sa dimension

symbolique dans nos sociétés moderne. Elle contribue aussi avec d'autres travaux en cours à une nouvelle géographie culturelle et sociale de la forêt canadienne, champ de recherche relativement négligé jusqu'ici, et qui ne peut être couvert plus complètement que par un effort collectif.

J'espère avoir montré que l'exploitation forestière peut aussi être vue comme un problème culturel. Très peu de gens ont touché à cet aspect de la question forestière. Il y a cent ans on avait une vision parcellaire de la forêt, d'où la tentation d'en faire un vaste domaine accessible à un nombre réduit d'exploitants. Maintenant plusieurs chercheurs ont une vision plus globale de ce qu'est le patrimoine forestier. Leur travail est de poser un regard neuf sur ce milieu, de s'éloigner d'une vision d'un système forestier basé sur un schéma social archaïque issu directement de la problématique agricole et industrielle du XIXe siècle. Il faut penser la forêt différemment. Jusqu'à une période très récente la question forestière ne se posait pas en terme technique. En fait, elle ne se posait pas du tout ou seulement par rapport à autre chose : l'agriculture. Auparavant c'est le modèle agricole qu'on appliquait à la forêt.

Il y avait bien pourtant deux mondes qui se côtoyaient : forêt et agriculture. Mais traditionnellement les Canadiens percevaient leurs territoires boisés comme étant des régions

agricoles marginales, non pas comme des régions forestières exceptionnelles à potentiel agricole marginal. Encore dans les années 1920, au moment où l'industrie des pâtes et papiers est solidement installée sur le territoire québécois, Fortin (1922, 149) soutient : "Plus nous nous attacherons au sol même par le développement agricole, notre principale industrie, plus nous resterons nous-mêmes, plus nous serons certains de prolonger et d'assurer notre survivance." L'État, en s'alignant sur une telle optique, a posé des gestes administratifs d'ordre agricole. Cette perception de la réalité s'explique dans le contexte de la première moitié du XIXe siècle mais beaucoup moins dans celui d'un contexte contemporain. Le choix se résume presque à celui de fermes misérables ou des forêts viables! (Lemieux, 1990). Il a donné des visions de deux mondes distincts.

La technique a séparé l'homme de la forêt, d'une expérience directe avec elle. Il y a toujours maintenant une médiation technique entre celui-ci et l'espace forestier. Par une manipulation de techniques de gestion, l'État a évacué consciemment ou inconsciemment les populations de l'exploitation de la forêt. En écoutant le discours contemporain d'intervenants en milieu forestier on se rend vite compte que la technique est au centre de la problématique forestière :

"Nous sommes en présence d'une crise profonde de civilisation, ce à quoi l'introduction de la technologie nous a préparés depuis plus d'un siècle, mais qui s'est singulièrement accélérée depuis deux décennies [...] dans ce nouveau monde où l'instabilité et la technique font bon ménage [...] L'évolution technologique effrénée tend évidemment à se substituer à l'homme pour sa propre gloire et son propre pouvoir" (Lemieux, 1991, 12).

C'est cette situation qui empêche que la Culture et la culture forestière ne fassent plus qu'une, en résonance avec la technique (Ibid.).

L'histoire de Faust qui fait un pacte avec le diable pour s'accaparer des richesses éphémères et pour lesquelles il doit finalement payer le prix ressemble étrangement à celle de l'exploitation forestière canadienne. Pendant longtemps les autorités gouvernementales ont fermé les yeux sur les activités des exploitants forestiers. Ensemble ils ont véhiculé une certaine représentation de la forêt en harmonie avec une certaine utilisation de celle-ci.

Le paysage forestier "culturel" représente davantage que le visible et le physique laissés par l'activité humaine sur le sol. Il procure une connaissance intime des systèmes de valeurs humaines, il définit des relations complexes entre les attitudes gouvernementales et le comportement spatial, il renseigne sur les préférences des gens par rapport à leur environnement. En fait, les marques que l'homme laisse sur la

nature à travers ses techniques révèlent sa pensée sur le monde qui l'entoure.

Notre étude n'épuise pas bien sûr le sujet. Elle ne fait que montrer qu'il y a une mouvance ou correspondance entre les trois éléments (technique, valeurs et espace) que la recherche a voulu isoler. Tout reste à faire dans cette perspective, autant l'écriture d'une véritable géographie des techniques qu'une géographie historique et culturelle de la forêt canadienne.

BIBLIOGRAPHIE

- Acquaviva, S. (1967). L'éclipse du sacré dans les civilisations industrielles. Tours, Mame, 317 p.
- Albion, R.G. (1951). Forests and Sea Power: the timber problem of the Royal Navy (1652-1862). Hamden (Connecticut), Archon Books, 485 p.
- Alston, R.M. (1983). The individual vs. the public interest: Political ideology and National Forest policy. Boulder (Colorado), Westview Press, 250 p.
- (1972). Goals and Decision making in the forest service. Ogden (Utah), U.S. Department of Agriculture, 84 p.
- Althusser, L. (1969). Pour Marx. Paris, Maspero, 278 p.
- American Forestry Association (1883). Proceedings of the American Forestry Congress. Cincinnati, Ohio, April, 1882 and at Montreal, Canada, August, 1882, Washington, 43 p.
- Angers, F.A. (1974). La coopération : De la réalité à la théorie économique. Montréal, Fides, 226 p.
- (1960). Essai sur la centralisation. Montréal, Presses HEC, 331 p.
- (1940). Coopératives de consommation et marchands indépendants. Montréal, Conseil supérieur de la coopération, 20 p.
- Arnopoulos, S.M. (1982). Le fait anglais au Québec. Montréal, Libre expression, 277 p.
- Attali, J. (1976). La parole et l'outil. Paris, P.U.F., 412 p.
- Audet, L. P. (1949). Le chant de la forêt. Québec, Éditions de l'Érable, 196 p.
- Axelos, K. (1961). Marx, penseur de la technique. Paris, Minuit, 386 p.
- Bachelard, G. (1968). La poétique de l'espace. Paris, P.U.F., 214 p.
- Barbeau, M. (1983). Chansons populaires de l'Outaouais. Dans : Asticou, no 28, juillet, p. 13-19.

- Barbezieux, A. de (1897). Histoire de la province Ecclesiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée d'Ottawa. Ottawa, Pères Capucins, 609 p.
- Baribeau, C. (1976). La Seigneurie de la Petite-Nation 1807-1854. Montréal, Editions Asticou, 291 p.
- Barthes, R. (1970). Mythologies. Paris, Seuil, 247 p.
- (1970). L'empire des signes. Paris, Flammarion, 151 p.
- (1967). Système de la mode. Paris, Seuil, 326 p.
- Bates, J.L. (1965). Fulfilling American Democracy: the conservation movement 1904-1921. In: Abrams, R.M. et Levine, L.W. (1965). The shaping of twentieth-Century America, p. 267-293.
- Baudrillard, J. (1968). Le système des objets. Paris, Denoël/Gonthier, 245 p.
- Bechmann, R. (1984). Des arbres et des hommes. Paris, Flammarion, 384 p.
- Bédard, A. (1958). Forestry in Quebec, Past, Present, Future. In: Canadian Geographical Journal, Vol. LVII, No. 2, p. 36-49.
- (1928). History of the Quebec forestry school. In: Forestry Chronicle, Vol. IV, No. I, p. 2-9.
- Bélanger, M. (1974). L'exploitation communautaire de la forêt du plateau appalachien au sud-est du Québec. Résultats d'une enquête sur la problématique d'aménagement. Québec, Notes et documents de recherche, Département de Géographie, Université Laval, no 1, 62 p.
- Benoist, L. (1975). Signes, symboles et mythes. Paris, P.U.F., 124 p.
- Berdoulay, V. (1987). Le possibilisme de Harold Innis. Dans : Le Géographe Canadien. vol. 31, no 1, p. 2-11.
- (1985). Les idéologies comme phénomènes géographiques. Dans : Cahiers de Géographie du Québec, vol. 29, no 77, p. 205-216.
- (1981). La formation de l'école française de géographie (1870-1914). Paris, Bibliothèque Nationale, 245 p.

- Bernard, J.-P. (1973). Les idéologies québécoises au XIXe siècle. Montréal, Boréal Express, 128 p.
- Bernard, S. (1956). Les conséquences sociales du progrès technique. Bruxelles, Les Editions du Parthenon, 209 p.
- Blanchard, R. (1964). Le Canada français. Paris, P.U.F., 128 p.
- (1960). Canada-français, province de Québec. Paris, Fayard, 316 p.
- (1954). L'Ouest du Canada français, les pays de l'Ottawa - l'Abitibi-Témiscamingue. Montréal, Beauchemin, 334 p.
- (1952). Les traits géographiques d'ensemble de la province de Québec. Québec, Presses universitaires Laval, P.U.L., 15 p.
- (1949). Le Québec par l'image. Montréal, Beauchemin, 138 p.
- (1935). L'Est du Canada français. Paris, Masson, 366 p.
- Bond, C.J. (1964). Hurling down the pine. Old Chelsea (Quebec), The historical society of the Gatineau, 130 p.
- Bouchard, M. (1980). Analyse de la situation des coopératives forestières au Québec. Québec, Mémoire de Baccalauréat, Département de Foresterie, Université Laval, 56 p.
- Boucher, P. (1964). Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite de Canada. Boucherville (Québec), Société historique de Boucherville, 415 p.
- Boudru, M. (1989). Forêt et sylviculture : traitement des forêts. Gembloux (Belgique), Les presses agronomiques de Gembloux, 356 p.
- Bourgoin, L.-M. (1981). La future ville de Hull en 1839 à la mort de Philemon Wright. Dans : Asticou, no 24, p. 23-27.
- Bouthillier, L. (1991). Le concept de rendement soutenu en foresterie dans un contexte nord-américain. Québec, Thèse de doctorat, Université Laval, 379 p.

- Boyle, J.E. (1989). My life and times in the bush. Old Chelsea (Quebec), The historical society of the Gatineau, Vol. 15, 39 p.
- Brault, L. (1950). Hull 1800-1950. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 264 p.
- Breton, R. (1987). Géographie des civilisations. Paris, P.U.F., 127 p.
- Brisbanne, A.-M. (1982). La forêt. Paris, Berger-Levrault, 30 p.
- Brouillette, N., Deshaies, L. et Séguin, A. (1986). De la Mauricie de Blanchard à la Mauricie actuelle : continuités et changements. Dans : Cahiers de géographie du Québec, vol. 30, no 80, p. 219-233.
- Brown, L.A. (1981). Innovation diffusion: a new perspective. N.Y., Methuen, 345 p.
- Brown, L.A. & Moore, E.G. (1968). Diffusion research in Geography: A perspective. In: Discussion Paper, No. 9, University of Iowa, Department of Geography, 54 p.
- Brown, N.C. (1923). The American lumber industry. New York, John Wiley and Sons Inc., 279 p.
- Bruneau, M. (1984). Existe-t-il une géographie humaine tropicale? Dans : L'Espace Géographique, no 4, p. 306-316.
- Brunhes, J. (1934). La géographie humaine. Paris, Librairie Félix Alsan, 574 p.
- (1913). Ethnographie et géographie humaine. Dans : L'Ethnographie, vol. 1, p. 29-40.
- (1904). Friedrich Ratzel (1844-1904). Dans : La Géographie, vol. X, p. 103-108.
- Bugnet, G. (1984). La forêt. Saint-Boniface (Man.), Éditions des Plaines, 239 p.
- Buies, A. (1891). Au portique des Laurentides : une paroisse moderne. Québec, C. Darveau, 96 p.
- (1889). L'Outaouais supérieur. Québec, C. Darveau, 309 p.
- (1884). Chroniques Canadiennes. Montréal, Sénécal, 446 p.

- Bureau, L. (1987). Itinéraires des bûcherons québécois.
 Dans : Etudes Canadiennes, no 23, p. 23-32.
- (1984). Entre l'Eden et l'Utopie. Montréal,
 Québec/Amérique, 232 p.
- Bureau d'aménagement de l'Est du Québec et Ministère des
 terres et forêts (1965). Esquisse du plan : la forêt.
 Cahier III, 165 p.
- Butler, O. (1974). The birth of forestry in America:
Biltmore Forest school 1898-1913 Carl Alwin Schenck.
 Santa Cruz (Calif.), Forest history society, 223 p.
- Buttimer, A. (1979). "Le temps, l'espace et le monde vécu".
 Dans : L'Espace Géographique, vol. 8, no 4, p. 243-254.
- Buttoud, G. (1983). L'État forestier : politique et
administration des forêts dans l'histoire française
contemporaine. Nancy (France), Doctorat d'Etat en
 Science Politique, Université de Nancy II, 683 p.
- Cadoret, A. (1985). Protection de la nature : histoire et
idéologie. Paris, L'Harmattan, 245 p.
- Cahiers de l'ACFAS (1985). Le développement agro-forestier au
Québec et en Finlande. Chicoutimi, Cahiers de l'ACFAS,
 53e Congrès Annuel de l'ACFAS, 274 p.
- Caillois, R. (1950). L'homme et la sacré. Paris, Gallimard,
 243 p.
- Caron, L. (1981). Le canard de bois. Montréal, Boréal
 Express, 326 p.
- Carrière, G. o.m.i. (1969). L'établissement de l'Eglise à
 Hull et dans la région. Dans : Asticou, no 3, juillet,
 p. 5-17.
- Carrière, G. (1959). Les oblats de la vallée de l'Outaouais.
 Dans: Histoire documentaire de la Congrégation des
Missionnaires oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du
Canada. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa,
 112 p.
- Carroll, P.N. (1972). Puritains and the transformation of the
 Wilderness. In: Environment and Americans, Santa
 Barbara, University of California, p. 7-11.
- Cassirer, E. (1972). La philosophie des formes symboliques.
 Paris, Editions Minuit, 356 p.

- Castéran, N. (1987). Les stratégies agricoles du paysan Canadien-français de l'Est Ontarien (1870). Dans : Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 41, no 1, été 1987, p. 23-51.
- Castoriadis, C. (1984). Technique. Dans : Encyclopedia Universalis, vol. 17, p. 754-761.
- (1978). Les carrefours du labyrinthe. Paris, Seuil, 315 p.
- Chapman, L. (1985). Harold Innis and Geography: His work and its potential for modern geography. Ottawa, M.A. Thesis, University of Ottawa, 150 p.
- Charbonneau, B. (1976). Le système et le chaos. Paris, Calmann-Levy, 343 p.
- Charland, J.-P. (1990). Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Montréal, IQRC, 447 p.
- (1982). Histoire de l'enseignement technique et professionnel. Québec, IQRC, 485 p.
- Chauveau, P.J.O. (1846). Charles Guérin. Montréal, Fides, 392 p.
- Clark, G. (1984). Innovation diffusion: contemporary geographical approaches. Norwich (England), Geo Books, No 40, 36 p.
- Claval, P. (1984). La géographie sociale et culturelle. Dans : Bailly, A. (ed.), Les concepts de la géographie humaine. Paris, Masson, p. 67-85.
- (1984). Géographie humaine et économique contemporaine. Paris, P.U.F., 442 p.
- (1981). Les géographes et les réalités culturelles. Dans : L'Espace Géographique, no 4, p. 242-248.
- (1980). Les mythes fondateurs des sciences sociales. Paris, P.U.F., 261 p.
- (1977). La nouvelle géographie. Paris, P.U.F., 126 p.
- (1976). Eléments de géographie économique. Paris, Génin, 361 p.
- (1976). Essai sur l'évolution de la géographie humaine. Paris, Belles Lettres, 201 p.

- (1974). Eléments de géographie humaine. Paris, Génin, 412 p.
- (1973). Principes de géographie sociale. Paris, Génin, 351 p.
- Clawson, M. (1975). Forest for who and for what? Baltimore, John Hopkins University Press, 175 p.
- Clepper, H. (1971). Professional Forestry in the United States. Baltimore, Johns Hopkins Press, 337 p.
- Closets, F. de (1974). Le bonheur en plus. Paris, Denoël/Gonthier, 437 p.
- (1970). En danger de progrès. Paris, Denoël/Gonthier, 376 p.
- Coffin, T.P. et Cohen, H. (1973). Folklore from the working folk of America. N.Y.: Anchor Press, 354 p.
- Collet, P. (1965). L'hiver dans le roman canadien-français. Québec, Presses de l'Université Laval, 281 p.
- Commission de la Conservation (1910). Rapport de la première assemblée annuelle. Ottawa, La Compagnie Mortimer Limitée, 216 p.
- Courville, S. (1989). Le monde rural québécois au XIXe siècle. Ottawa, Société historique du Canada, 32 p.
- Craigie, C. H. (1969). The influence of the timber trade and Philemon Wright on the social and economic development of Hull Township 1800-1850. Ottawa, M.A. thesis (history), 190 p.
- Creighton, D.G. (1981). Harold Innis - an appraisal. In : Culture, Communication, and dependency : the tradition of Harold Innis. Norwood (NJ), Albex Publishing Corporation, p. 13-25.
- (1979). Canada : les débuts héroïques. Ottawa, Gouvernement du Canada, 254 p.
- (1979). Harold Adams Innis: portrait of a scholar. Toronto, University of Toronto Press, 146 p.
- (1957). Dominion of the North: a history of Canada. Toronto, McMillan, 619 p.
- (1939). British North America at Confederation. Ottawa, J.O. Patenaude, 104 p.

- (1937). The commercial empire of the St-Lawrence. Toronto, MacMillan, 441 p.
- Cronon, W. (1983). Changes in the land: Indians, colonists, and the ecology of New England. N.Y: Greenwood Press, 241 p.
- Cross, M. S. (1954). The lumber community of Upper Canada 1815-1867. In: Ontario History, Vol. L11, No. 4, p. 213-234.
- D'Amours, B. (1974). La politique agricole des années 1930-1950 dans le diocèse de Rimouski. Rimouski, Collège de Rimouski, 39 p. (manuscrit).
- Defebaugh, J. E. (1906). History of the Lumber industry of America. Chicago, The American Lumberman, Vol. 1, 559 p.
- (1906). History of the Lumber Industry of America. Chicago, The American Lumberman, Vol. 2, 655 p.
- Deffontaines, P. (1957). L'homme et l'hiver au Canada. Paris, Gallimard, 293 p.
- (1933). L'homme et la forêt. Paris, Gallimard, 187 p.
- Desy, J. (1991). Du gaspillage à l'exploitation intégrée en passant par la récupération. Dans : Enjeux forestiers, Cahiers du GRIDEQ, no 20, p.195-213.
- Divers auteurs (1938). Le nord de l'Outaouais : manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales. Publication de la Société historique du nord de l'Outaouais. Ottawa, Le Droit, 396 p.
- Dobzhansky, T.G. (1966). L'homme en évolution. Paris, Flammarion, 432 p.
- Dommergues, A. (1987). La forêt en Nouvelle-France au XVIIe siècle. Dans : Etudes Canadiennes, no 23, p. 53-64.
- Dommerge, M. (1973). Théorie et pratique de l'assistance technique. Paris, Edition économie et humanisme, 245 p.
- Ducrocq-Poirier, M. (1987). Introduction par Marie LeFranc de la forêt en littérature québécoise. Dans : Etudes Canadiennes, no 23, p. 87-92.
- Duerr, W.A. (1975). Forest resource management : decision-making principles and cases. New York, McGraw Hill, 579 p.

- Duguay, R. (1979). Poèmes et chansons. Montréal, L'hexagone, 177 p.
- Dumont, F. et Montminy, J.P. (1971). Idéologies au Canada français 1850-1900. Québec, Université Laval, 233 p.
- Dunbar, G.S. (1985). Harold Innis and canadian geography.
In : The Canadian Geographer, vol. 29, no 2, p. 159-164.
- (1978). Elisée Reclus, historian of nature.
Hamden (Conn.), Archon Books, 193 p.
- Dunn, G. (1970). L'Outaouais : histoire d'une rivière.
Dans : Asticou, no. 5, p. 5-15.
- Dupont, J.-C. (1986). Exercices des métiers du bois. Québec,
Cahiers du CELAT, 219 p.
- (1979). Histoire populaire de l'Acadie. Ottawa,
Leméac, 440 p.
- (1976). Contes de Bucherons. Montréal, Éditions
Quinze, 215 p.
- Dupuis, H. (1974). Une période creuse pour les hullois
ordinaires 1870-1880. Dans : Asticou, no 14, Automne,
p. 3-9.
- Dupuy, G. (1978). Urbanisme et technique. Paris, C.R.U.,
420 p.
- Durand, G. (1964). L'imagination symbolique. Paris, P.U.F.,
330 p.
- East, J.C. (1949). Chantiers coopératifs. Québec, maîtrise
en sciences commerciales, Université Laval, 53 p.
- Eberle, I. (1983). Les abandons de ferme et la concentration
de l'habitat dans l'Outaouais rural québécois. Ottawa,
Notes de recherches, traduit par A. Gilbert, no 42.
- Eco, U. (1968). La structure absente. Paris, Mercure de
France, 447 p.
- Eflin, J. C. (1987). Technology and social power. Washington,
University of Washington Press, Ph.D. Thesis, 440 p.
- Ekirch, A. A. (1963). Man and Nature in America. N.Y.:
Columbia University Press, 231 p.
- Eliade, M. (1976). Histoire des croyances et des idées
religieuses. Paris, Payot, 432 p.

- Ellefson, P. V. (1989). Forest resource economics and policy research. San Francisco: Westire Press, 403 p.
- Ellul, J. (1980). L'empire du non-sens. Paris, P.U.F., 286 p.
- (1977). Le système technicien. Paris, Calmann Levy, 361 p.
- (1973). Les nouveaux possédés. Paris, Fayard, 212 p.
- (1954). La technique et l'enjeu du siècle. Paris, A. Colin, 401 p.
- Engel, J.R. (1990). Ethics of environment and development. London, Belhaven Press, 264 p.
- Eudes, Y. (1982). La conquête des esprits. Paris, Maspero, 278 p.
- Fahl, R.J. (1983). North American forest and conservation history: a bibliography. Santa Barbara (Calif.), Clio Press, 408 p.
- Faucher, A. (1953). Harold A. Innis (1894-1952). Dans : La Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 1, p. 88-95.
- (1977). Problématique des richesses naturelles. Dans : Revue d'études canadiennes, vol. 12, no 5, Hiver 1977, p. 106-111.
- Fernow, B.E. (1968). A story of North American Forestry. N.Y.: Hafner Publishing Co., 623 p.
- (1914). Forest Resources and Forestry. In: Canada and its provinces. Toronto, Edinburg University Press, Vol. 18, p. 585-602.
- (1912). Forest conditions of Nova Scotia. Ottawa, Mortimer Limited, 128 p.
- (1911). History of Forestry in Europe, the United States and other countries. Toronto: University Press of Toronto, 506 p.
- (1906). La forêt. Québec, résumé de conférence, Dussault et Proulx, 149 p.

- (1902). Economics of Forestry: A reference book for students of political economy and professional and law students of forestry. N.Y.: Thomas Y. Crowell & Co., 520 p.
- Fortin, G. et Gosselin, E. (1960). La professionnalisation du travail en forêt. Dans : Recherches socio-graphiques, vol. I, no 1, janvier-mars 1960, p. 33-60.
- Fortin, M. (1922). Le problème industriel au Canada français. Montréal, A.C.J.C., 308 p.
- Fourastié, J. (1963). Le grand espoir du XXe siècle. Paris, Gallimard, 372 p.
- Fraser, J. (1883). Shanty, Forest and river life. In: Backwoods of Canada. Montreal, John Lovell and Son, 361 p.
- Friedmann, G. (1979). Ces merveilleux instruments. Paris, Denoël/Gonthier, 360 p.
- (1970). La puissance et la sagesse. Paris, Gallimard, 503 p.
- (1966). Sept études sur l'homme et la technique. Paris, Denoël/Gonthier, 214 p.
- Gaffield, C. (1988). Histoire de l'Outaouais (projet). Hull, Institut québécois de recherche sur la culture, 213 p. (manuscrit).
- Gagné, E. (1948). La forêt et la colonisation. Dans : La Revue de l'Université Laval. Québec, p. 813-815.
- Galbraith, J.K. (1979). Le temps des incertitudes. Paris, Gallimard, 416 p.
- Gallais, J. (1981). L'évolution de la pensée géographique de Pierre Gourou sur les pays tropicaux (1935-1970). Dans : Annales de Géographie, no 449, p. 153-164.
- Garon, J.E. (1940). Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940. Québec, Ministère de l'Agriculture, 352 p.
- Gaudin, T. (1988). Les métamorphoses du futur. Paris, Economica, 169 p.
- (1978). L'écoute des silences. Paris, Union générale d'éditions, 281 p.

- Gaudreau, G. (1988). Les concessionnaires forestiers québécois de la seconde moitié du XIXe siècle : essai de typologie. Dans : Histoire sociale, vol. XXI, no 41, p. 97-113.
- (1988). L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905). Dans : RHAF, vol. 42, no 1, p. 3-26.
- (1986). L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes. Montréal, thèse de doctorat, Ph.D., UQAM, 525 p.
- (1979). Le rapport agriculture-forêt au Québec : note historiographique. Dans : RHAF, vol. 33, no 1, p. 67-79.
- George, P. (1974). L'ère des techniques, constructions ou destructions? Paris, P.U.F., 174 p.
- Gérin-Lajoie, A. (1981). Jean Rivard, le défricheur et Jean Rivard, économiste. La Salle, Hurtubise, 400 p.
- Gille, B. (1978). Histoire des techniques. Paris, Gallimard, 1649 p.
- (1964). Les ingénieurs de la Renaissance. Paris, Hermann, 282 p.
- Gillis, R.P., & Roach, T.R. (1986). Lost initiatives: Canada's forest industries, forest policy and forest Conservation. N.Y., Greenwood Press, 326 p.
- Gillis, R.P. (1974). The Ottawa Lumber barons and the conservation movement, 1880-1914. In: Journal of Canadian Studies, Vol. IX, No. 1, p. 14-31.
- Girard, M.F. (1988). La forêt dénaturée : les discours sur la conservation de la forêt au tournant du XXe siècle. Ottawa, M.A., département d'Histoire, Université d'Ottawa, 220 p.
- Glacken, C.J. (1976). Traces on the Rhodian Shore Nature and culture in Western Thought from ancient times to the end of the eighteenth century. Los Angeles, University of California Press, 763 p.
- Godelier, M. (1977). Perspectives in marxist anthropology. In: Cambridge Studies in Social Anthropology. Cambridge, Cambridge University Press, No. 18, p. 231-253.

- Gouin, J. (1969). Joe Montferrand : Histoire, légende et symbole. Dans : Asticou, no 3, p. 31-34.
- Goumois, M. de (1954). François Duvalet. Ottawa, Institut Littéraire du Québec Ltée, 263 p.
- Gourou, P. (1973). Pour une géographie humaine. Paris, Flammarion, 388 p.
- (1966). Pour une géographie humaine. Dans : Finisterra, vol. I, no 1, p. 9-32.
- Graham, W.H. (1962). The tiger of Canada West. Toronto, Clarke, Irwin and Company Limited, 217 p.
- Greening, W.E. (1970). The lumber industry in the Ottawa Valley and the American market in the nineteenth century. In: Ontario History, Vol. 22, No. 2, p. 134-136.
- Grisé, Y. (1989). La thématique de la forêt dans deux romans ontariens. Dans : Voix et Images, no 41, p. 269-280.
- Guénou, R. (1979). La crise du monde moderne. Paris, Gallimard, 183 p.
- Gustafson, G.H. (1931). Natural and Artificial reforestation and measures favouring continuous wood production. Ottawa, Government of Ontario, 40 p.
- Guyot, C. (1898). L'enseignement forestier en France, l'école de Nancy. Nancy, Grépin-Leblond, 399 p.
- Habermas, J. (1973). La technique et la science comme idéologie. Paris, Denoël/Gonthier, 211 p.
- Hägerstrand, T. (1953). Innovation diffusion as a spatial process. Chicago, The University of Chicago Press, 334 p.
- (1952). The propagation of innovation waves. In : Lund studies in geography, series B, No. 4.
- Hamelin, L.-E., Hamelin, C.L. (1956). Industrialisation et structure de Trois-Rivières : Dynamique des milieux sociaux. Dans : Le Géographe Canadien, no 7, p. 35-45.
- Hardwick, W.G. (1965). Geography of the forest industry of coastal British Columbia. In: Occasional papers in Geography, Vancouver, 91 p.
- Hardy, R. et Séguin, N. (1984). Forêts et société en Mauricie. Montréal, Boréal Express, 222 p.

- Hardy, R., Roy, J. et Séguin, N. (1982). Une recherche en cours; le monde rural mauricien du XIXe siècle. Dans : Cahiers de géographie du Québec, vol. 26, no 67, avril, p. 145-154.
- Haudricourt, A.G. (1987). La technologie science humaine. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 343 p.
- Hassel, T. (1921). The new forest policy. Quebec, Forest Engineers Association, 15 p.
- Hays, S.P. (1968). Conservation and the Gospel of Efficiency: the progressive conservation movement 1890-1920. Cambridge, Harvard University Press, 297 p.
- Hayter, R. (1988). La technologie dans l'industrie forestière canadienne : les orientations à prendre. Ottawa, Conseil des sciences du Canada, 160 p.
- Head, C.G. (1975). An introduction to forest exploitation in nineteenth century Ontario. In: Perspective on landscape and settlement in Nineteenth Century Ontario. Toronto, The Canadian Publisher, p. 78-112.
- Heick, W.H. (1975). History and Myth. Arthur Lower and the making of Canadian Nationalism. Vancouver, University of British Columbia Press, 339 p.
- Heidegger, M. (1954). La question de la technique. Paris, Gallimard, 46 p.
- Hémon, L. (1916). Maria Chapdelaine. Montréal, Fides, 189 p.
- Heske, F. (1938). German Forestry. New Haven, Yale University Press, 342 p.
- Hipel, N.O. (1942). The history and status of forestry in Ontario. In: Canadian Geographic Journal, Vol. XXV, No. 3, september, p. 110-145.
- Hirsch, R. (1967). Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec. Québec, COEQ, Cahier III, no 2, 23 p.
- Hobbs, J. E. (1906). The beginning of lumbering as an industry in the New World, and first efforts at forest protection. A historical study. Forestry Quarterly, Vol. IV, p. 14-23.
- Hodgins, B.W., Benidickson, J., & Gillis, P. (1982). The Ontario and Quebec experiments in forest reserves. In: Journal of Forest History, January 1982, p. 20-33.

- Hogue, J.-P. (1982). L'héritage de Jacques Cartier : les valeurs, l'appartenance et les frustrations des québécois. Montréal, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 188 p.
- Holas, B. (1968). L'image du monde Bété. Paris, P.U.F., 401 p.
- Hottois, G. (1984). Le signe et la technique. Paris, Aubier, 222 p.
- Howe, C.D. (1924). The forest problem of Ontario. In : Illustrated Canadian Forest and Outdoors, Vol. XX, No. 2, p. 113-124.
- Hückel, G.-A. (1906). La géographie de la circulation selon Friedrich Ratzel. Dans : Annales de Géographie, vol. 15, no 84, p. 401-418.
- Ihde, D. (1979). Technics and Praxis. Dordrecht (Holland), D. Reidel Publishing Company, 151 p.
- Illich, I. (1973). La convivialité. Paris, Éditions Seuil, 158 p.
- Info-Forêt (1989). Ce que les Québécois pensent de leur forêt. Vol. 1, no. 8, 16 p.
- Innis, H.A. (1972). Empire and communications. Toronto, University of Toronto Press, 183 p.
- (1956). Essays in Canadian economic history. Toronto, University of Toronto Press, 418 p.
- (1956). The fur trade in Canada. Toronto, University of Toronto Press, 463 p.
- (1954). The cod fisheries. Toronto, University of Toronto Press, 522 p.
- (1952). Changing concepts of time. Toronto, University of Toronto Press, 142 p.
- (1951). The Bias of Communication. Toronto, Toronto University Press, 226 p.
- (1950). Empire and Communication. Oxford, Clarendon Press, 230 p.
- (1946). Political economy in the modern state. Toronto, Ryerson Press, 270 p.

- (1930). The fur trade in Canada. New Haven, Yale University Press, 444 p.
- (1929). Forest Industries in Canada. In: Pacific Affairs, September, p. 110-117.
- Janicaud, D. (1985). La puissance du rationnel. Paris, Gallimard, 386 p.
- Jean, B. (1977). Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890). Québec, Université Laval, 237 p.
- Joly, L. (1980). Forme et signe. Genève, Tricorne, 159 p.
- Journal of American Folklore (1919). Chants populaires du Canada. Vol. XXXII, No. 123, January-March, 81 p.
- Kalaora, B. (1981). Les musées verts. Paris, Anthropos, 304 p.
- (1981). L'institution forestière et son système de valeurs. Orléans, INRA, 293 p.
- (1973). L'ordre et la nature le vert endimanché. Dans : Espaces et sociétés (24-27 décembre), p. 29-37.
- Kalaora, B. et Poupardin, D. (1984). Le corps forestier dans tous ses états. Paris, I.N.R.A., 188 p.
- Kalaora, B. et Savoye, A. (1986). La forêt pacifiée : sylviculture et sociologie au XIXe siècle. Paris, l'Hamattan, 136 p.
- (1985). Le Play et les fondements d'une sociologie forestière. Dans : Milieux, vol. 21. 33 p.
- Kalaora, B. et Valentin, P. (1977). La forêt loisir, un équipement de pouvoir. Dans : Hérodote, 7, p. 92-129.
- Kaufert, F.H. et Cummings, W.H. (1955). Forestry and related research in North America. Washington (D.C.), Society of American foresters, 280 p.
- Kaufmann, A. (1970). Des sous-hommes et des super-machines. Paris, Albin-Michel, 264 p.
- Keating, M. (1989). Vers notre avenir à tous : un rapport sur le développement durable et ses conséquences pour le Canada. Ottawa, Environnement Canada, 34 p.
- Kroker, A. (1984). Technology and the canadian mind. Montreal, New world perspectives, 144 p.

- Kuhn, T.S. (1970). The structure of scientific revolutions. Chicago, University of Chicago Press, 210 p.
- Kurelek, W. (1974). Lumberjack. Boston, Houghton, 38 p.
- Labrie, N.A. (1948). L'exploitation chrétienne de la forêt.
Dans : Relations, no 90, p. 163-168.
- Lacoste, Y. (1984). La géographie comme "divertissement"?
Dans : Hérodote, nos 33-34, p. 50-73.
- Laflamme, C. (1909). L'industrie de la pulpe au Canada.
Québec, Bulletin de la société de géographie de Québec,
vol. 3, no 3.
- Laflamme, M. (1982). Le projet coopératif québécois : un
projet social? Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur, 342 p.
- Lafleur, N. (1970). La drave en Mauricie. Trois-Rivières,
Éditions du Bien Public, 174 p.
- Lafond, A. et Rousseau, L.Z. (1956). La recherche forestière
à l'Université Laval. Dans : Culture, vol. XVII, no 2,
juin, p. 139-147.
- Lafortune, M. (1985). Le roman québécois : reflet d'une
société. Montréal, Mondia, 333 p.
- Lambert, R.S. et Pross, P.A. (1967). Renewing nature's
wealth. Ottawa, Ontario department of lands and forests,
630 p.
- Lampman, A. (1974). The Poems of Archibald Lampman. Toronto,
Toronto University Press, 473 p.
- Landes, D.S. (1969). L'Europe technicienne. Paris,
Gallimard, 779 p.
- Lapointe, P.-M. (1971). Le réel absolu. Ottawa, Éditions de
l'hexagone, 270 p.
- Larocque, P. et Larivée, J. (1991). Enjeux forestiers.
Rimouski, Cahiers du GRIDEQ, no 20, 220 p.
- Larose, A. (1989). Histoire de l'Outaouais (ébauches
préliminaires). Hull, IQRC, 172 p.
- Laughead, W.B. (1924). Paul Bunyan. Minneapolis, The Red River
lumber company, 35 p.
- Leavitt, C. (1912). Protection des forêts au Canada. Ottawa,
Commission de la Conservation, 182 p.

- Leboeuf, M.-A. (1983). Le regroupement des coopératives forestières québécoises dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Montréal, H.E.C., 39 p.
- Lebel, A. (1982). Commerces du bois dans l'Outaouais et au Québec au XIXe siècle. Dans : Asticou, no 26, p. 17-21.
- Leblanc, H. (1970). La forêt et l'ingénieur forestier au service du peuple. Montréal, 50e Congrès de la Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 26 au 28 octobre, 104 p.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. Paris, Anthropos, 485 p.
- (1971). Vers le cybernanthrope : contre les technocrates. Paris, Denoël/Gonthier, 213 p.
- LeFranc, M. (1934). La Rivière Solitaire. Montréal, Fides, 194 p.
- Léger, D. et Hervieu, B. (1981). Le retour à la nature : "Au fond de la forêt ... l'État". Paris, Seuil, 234 p.
- Legget, R. (1975). Ottawa waterway: gateway to a continent. Toronto, University of Toronto Press, 291 p.
- Lemieux, G. (1991). Les forestiers : paysans oubliés ? Dans : Enjeux forestiers, Cahiers du GRIDEQ, no. 20, p. 5-34.
- (1991). L'entrée de la forêt dans le monde de l'écoviabilité rurale. Québec, Université Laval, 31 p.
- (1988). La paysannerie et la biologie du sol : une équation environnementale. Québec, Université Laval, 33 p.
- (1987). La responsabilisation du producteur forestier par le droit de propriété : une analyse du discours de Léonard Otis. Québec, Université Laval, 22 p.
- (1986). La cellule familiale et la propriété forestière : le patrimoine du présent et de l'avenir. Dijon, Université de Dijon, 14 p.
- (1984). Les affres de l'abondance. Québec, Faculté de Foresterie et de Géodésie, Université Laval, 27 p.
- Lemonnier, P. (1976). La description des chaînes opératoires: contribution à l'analyse des systèmes techniques. Dans : Technique et culture, Paris, CNRS, p. 100-151.

- Leroi-Gourhan, A. (1971). Évolution technique. Paris, A.-Michel. 213 p.
- (1952). Le geste et la parole. Paris, A.-Michel, 277 p.
- Lescarbot, M. (1866). Histoire de la Nouvelle-France. Paris, Librairie Tross, 542 p.
- Leslie, A.P. (1950). Some historical Aspects of Forestry in Ontario. Foreign Chronicle, Vol. 26, No. 3, p. 243-250.
- Leymarie, J. (1955). L'impressionnisme. Paris, Payot, 197 p.
- L'Heureux, E. (1927). Le problème des chantiers. Chicoutimi, Librairie de L'Action Catholique, 32 p.
- Linteau, P.A. (1986). Histoire générale du Canada. Montréal, Boréal, 643 p. (édition française).
- Little, J. (1872). The lumber trade of the Ottawa valley. Ottawa, Lowell, 114 p.
- Lortie, M. (1979). Les grands traits de l'histoire forestière. Dans : La revue forestière française, vol. XXXI, no spécial : La forêt au Québec, p. 22-27.
- (1984). Le développement de la politique forestière du Québec. Dans : L'Aubelle, no 44, p. 5-10.
- Lowenthal, D. (1958). George Perkins Marsh versatile Vermonter. New York, Columbia University Press, 442 p.
- Lower, A.R.M. (1973). Great Britain's Woodyard: British America and the Timber Trade 1763-1867. Montreal, McGill - Queen's University Press, 271 p.
- (1953). Lumberjack's river. In: Queen's Quarterly, Vol. LX, p. 24-40.
- (1938). The North American Assault on the Canadian forests. Toronto, Ryerson Press, 343 p.
- (1936). Settlement and the forest frontier in Eastern Canada. Toronto. Ryerson Press, 252 p.
- (1933). Contributions to Canadian Economics. In: Encyclopedia of Canada, Vol. VI, p. 334-339.
- (1929). The assault on the Laurentian barrier 1850-1870. In: The Canadian historical review, Vol. X, No. 4, p. 294-307.

- (1928). The forest in New France: A sketch of Lumbering in Canada before the English Conquest. CHAAR (Canadian Historical Association Annual Report), p. 78-90.
- Mackay, D. (1987). Un patrimoine en péril. Montréal, Les Publications du Québec, 302 p.
- Maher, T. (1952). Pays de Cocagne ou terre de Caïn ? Québec, P.U.L., 252 p.
- Maheux, G. (1938). Esquisse d'un programme d'action forestière pour le Québec. Québec, Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec, 9 p.
- Maillet, A. (1981). Cent ans dans les bois. Ottawa, Éditions Leméac Inc., 358 p.
- (1977). Les cordes-de-bois. Ottawa, Éditions Leméac Inc., 351 p.
- Maini, J.S. et Carlisle, A. (1974). La Conservation au Canada. Ottawa, Ministère de l'Environnement, 486 p.
- Maldague, M.E. et Fafard, R. (1967). Vers la réalisation de l'aménagement polyvalent des forêts. Québec, Faculté de Foresterie et de Géodésie, 56 p.
- Marcuse, H. (1968). L'homme unidimensionnel. Paris, Minuit, 281 p.
- Marmier, J. (1987). "Quand les arbres de cette île". Dans : Études Canadiennes, no 23, p. 33-40.
- Marsh, J.P. (1864). Man and nature. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 472 p.
- Mason, D.T. et Bruce, D. (1931). Sustained-yield forest management as a solution to American Forest Conservation problems. Portland (Oregon), Mason and Stevens, 47 p.
- May, J. (1914). Bush life in the Ottawa Valley eighty years ago. In: Ontario historical society, Vol. XII, p. 153-163.
- McCalla, D. (1882). The rise of forestry. Toronto, Ontario department of Lands and Forests, 36 p.
- McLuhan, M. (1964). Understanding media. New York, New American Library, 318 p.

- McPhail, T.L. (1981). Electronic colonialism. London, Sage Publications, 260 p.
- Mende, T. (1972). De l'aide à la recolonisation. Paris, Seuil, 315 p.
- Mendoza, J.G. et Cantero, N.O. (1989). L'enjeu de l'administration locale et de l'Etat dans l'appropriation et la gestion des ressources naturelles : Politiques hydraulique et politique forestière en Espagne (1855-1936). ICHS, Congress Hamburg, 20 p.
- Millar, W.N. (1926). Sustained-Yield: Its legislative basis in Canada. In: Forestry Chronicle, Vol. II, No. 4, December 1926, p. 2-16.
- Ministère des terres et forêts (1975). Plan de mise en valeur de la forêt domaniale des appalaches. Québec, Ministère des terres et forêts, 44 p.
- Miller, R.B. (1914). Forest Resources of the Maritime Provinces. In: Canada and its provinces, Toronto, Edingburg University Press, Vol. 14, p. 597-636.
- Miner, H. (1950). A new epoch in rural Québec. In: American journal of sociology, LVI, I, July, p. 1-10..
- Minville, E. (1946). Notre milieu. Montréal, Fides, 443 p.
- (1944). La forêt, étude sur notre milieu. Montréal, Fides, 344 p.
- (1934). Histoire économique du Canada. Montréal, Beauchemin, 126 p.
- (1932). La politique qu'il nous faut! Montréal, Association catholique de la jeunesse canadienne, 44 p.
- Miquel, C. (1988). Les ruses de la technique. Montréal, Boréal, 388 p.
- (1985). Technique et sacré. Dans : Religion et culture au Québec, Montréal, Fides, p. 383-402.
- Moodie, S. (1962). Roughing it in the Bush. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 238 p.
- Morisset, M. (1987). L'agriculture familiale au Québec. Paris, Harmattan, 203 p.
- Morissonneau, C. (1972). La terre promise : le mythe du nord Québécois. Montréal, Hurtubise, 212 p.

- Moscovici, S. (1977). Essai sur l'histoire humaine de la nature. Paris, Flammarion, 569 p.
- (1972). La société contre nature. Paris, Union Générale d'Éditions, 444 p.
- Mumford, L. (1967). The myth of the Machine. N.Y., Harcourt Brace Jovanovich, 323 p.
- (1964). La cité à travers l'histoire. Paris, Seuil, 781 p.
- (1950). Technique et civilisation. Paris, Seuil, 414 p.
- Musée Mc Cord (1981). La rivière et la forêt : le commerce du bois dans la vallée de l'Outaouais de 1800 à 1900. Montréal, Université de McGill, 78 p.
- McKillop, W. & Mead, W.J. (1974). Timber Policy issues in British Columbia. Vancouver, University of British Columbia Press, 277 p.
- Nash, R. (1972). Environment and Americans. San Francisco; Holt, Rinehart and Winston, 119 p.
- (1968). Wilderness and the American mind. London, Yale University Press, 256 p.
- Neill, R.F. (1977). The Passing of Canadian Economic history. In: Journal of Canadian Studies, Vol. 12, No. 5, Winter 1977, p. 73-82.
- (1972). A New Theory of Value: The Canadian Economics of H.A. Innis. Toronto, University of Toronto Press, 159 p.
- Neirynck, J. (1986). Le huitième jour de la création. Lausanne, Presses Polytechniques Romandes, 309 p.
- Nelson, J.G. (1970). Canadian Parks in Perspective. Montreal, Harvest House Limited, 343 p.
- Norman, J. & Beuter, J. (1977). Long-run sustainable Timber Yield. In: Journal of Forestry, Vol. 75, p. 707-709.
- Ogburn, W.F. (1956). The meaning of technology. In: Technology and social change, N.Y., Appleton-Century-Crofts, p. 3-103.
- (1952). On culture and social change. New York, Free Press, 436 p.

- O.P.D.Q. (1979). Profil du mouvement coopératif au Québec. Québec, Office de planification et de développement du Québec, Gouvernement du Québec, 327 p.
- Otis, L. (1989). Une forêt pour vivre : témoignage d'un sylviculteur. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 124 p.
- Otto, R. (1912). Le sacré. Paris, Payot, 257 p.
- Ouellet, F. (1976). Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790). Dans : Histoire sociale, vol. IX, no 18, novembre, p. 256-296.
- (1966) Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850. Montréal, Fides, 639 p.
- Packard, V. (1973). Une société d'étrangers. Paris, Calmann-Lévy, 316 p.
- (1958). La persuasion clandestine. Paris, Calmann-Lévy, 246 p.
- Pal, L.A. (1977). Scholarship and the later Innis. In: Journal of Canadian Studies, Vol. 12, No. 5, p. 32-44.
- Paquet, G. et Wallot, J.-P. (1971). Le Bas-Canada au début du XIXe siècle : une hypothèse. Dans : Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 25, no 1, juin 1971, p. 39-61.
- Parker, I. (1988). Harold Innis as a Canadian geographer. In : The Canadian Geographer, Vol. 32, No. 1, p. 63-69.
- Parry, B.T., Vaux, H.J. et Dennis, N. (1983). Évolution des conceptions de la politique du rendement soutenu pour les forêts nationales. Dans : L'Aubelle, no 37, p. 13-19.
- Parson, H.E. (1977). An investigation of the changing rural economy of Gatineau County, Québec. In: The Canadian Geographer, Vol. 21, No.1, p. 22-31.
- (1975). The rise and fall of farming in a marginal area: The Gatineau Valley, Quebec. In: Cahiers de géographie du Québec, vol. 19, no 48, p. 573-582.
- Patry, N.P. (1940). Histoire de la foresterie au Québec de 1849 à 1938. Ministère des terres et forêts, 2 vol., 200 p.
- Pelletier, F. (1988). Les mastodontes de la forêt. Dans : Forêt conservation, octobre, p. 24-28.

- (1988). Sylviculture : une nouvelle approche, de nouveaux outils. Dans : Forêt Conservation, 1988, p. 32-35.
- Perrin, J. (1988). Comment naissent les techniques : La production sociale des techniques. Paris, Publisud, 181 p.
- Petulla, J.M. (1980). American environmentalism. London, Texas University Press, 239 p.
- (1977). American Environmental History. San Francisco (Calif.), Boyd and Fraser Publishing Company, 399 p.
- Piché, G.C. (1935). Rapport annuel du Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec. Québec, Paradis, p. 21-59.
- (1928). The Role of the government forester. In: Forestry Chronicle, Vol. IV, No. 1, p. 13-29.
- (1926). Notes sur les forêts du Québec. Québec, Ministère des Terres et Forêts, 40 p.
- (1910). Les concessions forestières. Québec, Bulletin de la société de géographie de Québec, février 1910, vol. 4, no 1.
- Pitavy, D. (1987). La forêt chez les écrivains anglophones. Dans : Etudes Canadiennes, no 23, p. 147-158.
- Plaisance, G. (1979). La forêt française. Paris, Denoël, 373 p.
- (1964). Demain la forêt. Paris, Société d'Éducation d'enseignement supérieur, 227 p.
- Porteous, J.D. (19). Landscapes of the mind: Worlds of sense and metaphor. Toronto, University of Toronto Press, 112 p.
- Poulin, B. (1986). Un peule et la forêt. Québec, 289 p.
- Poulin, L.-P. (1968). Les trois phases du mouvement coopératif. Dans: Ensemble, no 15, p. 8-17.
- Pouliot, C. (1948). La grande aventure de Jacques Cartier. Québec, Ferron, 328 p.

- Pross, A.P. (1967). The development of a forest policy: a study of the Ontario department of lands and forests. Toronto, Ph.D., University of Toronto, 378 p.
- (1967). The development of professions in the public service: the foresters in Ontario. In: Canadian Public Administration, Vol. 10, No. 3, p. 376-403.
- Proulx, B. (1987). Le roman du territoire. Montréal, Université du Québec à Montréal, 327 p.
- Proulx, L. (1985). Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940) : Techniques traditionnelles et culture matérielle. Dans : Cahiers du GRIDEQ, Rimouski, no 16, 105 p.
- Racine, J. (1984). Pour une géographie combinatoire. Dans : L'Espace Géographique, no 4, p. 317-328.
- Radkowski, G.H. (1980). Les jeux du désir : de la technique à l'économie. Paris, P.U.F., 262 p.
- Raffestin, C. (1984). La diffusion. Dans : Bailly, A. (ed.) Les concepts de la géographie humaine. Paris, Masson, p. 157-163.
- Raffestin, C. (1980). Pour une géographie du pouvoir. Paris, LITEC, 249 p.
- Raveneau, L. (1891-1892). L'élément humain dans la géographie : l'Anthropogéographie de M. Ratzel. Dans : Annales de Géographie, vol. I, p. 331-347.
- Reclus, E. (1864). De l'action humaine sur le géographie physique : l'homme et la nature. Dans : Revue des deux mondes, décembre 1864, p. 762-771.
- Reunala, A. (1985). Perceptions populaires des pratiques forestières "productivistes". Dans : Cahiers de l'ACFAS, no 39, p. 111-125.
- Ribeiro, O. (1973). La pensée géographique de Pierre Gourou. Dans : Annales de Géographie, no 449, p. 1-7.
- Richards, E.S. (1939). Les lots boisés de ferme de l'Est du Canada. Ottawa, Conseil National de Recherche, 131 p.
- Richardson, J. (1967). Wacousta. Toronto, McClelland & Stewart Limited, 298 p.
- Richta, R. (1974). La civilisation au carrefour. Paris, Seuil, 352 p.

- Rioux, A. (1955). Le problème rural. Montréal, Commission Royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels, 166 p.
- (1942). L'Electrification rurale du Québec. Sherbrooke, Le Messenger St-Michel, 138 p.
- Robidoux, L.A. (1974). Les "cageux". Montréal, L'Aurore, 91 p.
- Rodgers, A.D. (1968). Bernard Edward Fernow: A story of North American Forestry. New York, Hafner Publishing Co., 623 p.
- Rogers, E.M. (1983). Diffusion of innovation. N.Y., Free Press, 453 p.
- Roqueplo, P. (1983). Penser la technique. Paris, Seuil, 248 p.
- Rossignol, I.C. (1987). Félix-Antoine Savard : le continent imaginaire. Montréal, Fides, 171 p.
- Rousseau, G. et Laprise, J. (1982). Le discours du sol dans le roman Mauricien de 1850 à 1950. Dans : Cahiers de géographie du Québec, vol. 26, no 67, p. 121-137.
- Rousseau, L.-Z. (1949). Les sciences et la techniques forestière. Dans : Culture, vol. X, no 2, p. 129-133.
- Roy, H. (1928). Ranger school education in Quebec. In : The Forestry Chronical, Vol. V, No. 1, p. 12-15.
- Rumilly, R. (1940). Histoire de la province de Québec. Montréal, Fides, 41 volumes.
- Ryan, J. (1895). The Canadian Shantyman. In: The Owl, June 1895, p. 486-490.
- Saint-Julien, T. (1985). La diffusion spatiale des innovations. Montpellier, Maison de la Géographie, 37 p.
- Sauer, C. (1963). Land and Life. Los Angeles, University of California Press, 435 p.
- Sautter, G. (1975). Le système géographique de Pierre Gourou. Dans : L'Espace Géographique, no 3, p. 153-164.
- Savard, F.-A. (1978). Carnet du soir intérieur. Montréal, Fides, 183 p.

- (1972). Le bousceuil : poèmes et proses.
Montréal, Fides, 249 p.
- (1959). Le Barachois. Montréal, Fides, 206 p.
- (1951). La Minuit. Montréal, Fides, 177 p.
- (1943). L'abattis. Montréal, Fides, 209 p.
- (1937). Menaud, maître-draveur. Québec, Garneau,
265 p.
- Séguin, N., Hardy, R. (1984). Forêt et société en Mauricie.
Montréal, Boréal Express, 222 p.
- Séguin, N. (1980). Agriculture et colonisation au Québec :
aspects historiques. Montréal, Boréal Express, 220 p.
- (1979). Statistiques de l'évolution de
l'agriculture en Mauricie. Trois-Rivières, Université du
Québec à Trois-Rivières, 175 p.
- (1977). La conquête du sol au XIXe siècle.
Québec, Boréal Express, 295 p.
- (1976). L'économie agro-forestière : genèse du
développement au Saguenay au XIXe siècle. Dans : RHAF,
vol. 29, no 4, p. 559-565.
- Serres, O. de (1973). Le théâtre d'agriculture et mesnage des
champs. Grenoble, Dardelet, 2 volumes (première parution
1600).
- Seurat, S. (1976). Réalités du transfert de technologie.
Paris, Masson, 239 p.
- Sévigny, M. (1987). Équipement de reboisement : du manuel au
mécanique. Dans : Forêt Conservation, avril, p. 6-9.
- (1987). La récolte forestière de plus en plus
mécanisée. Dans : Forêt Conservation, juin, p. 14-30.
- Shepherd, J. (1975). The forest Killers. New York, Weybright
and Talley, 423 p.
- Sigaut, F. (1981). Pourquoi les géographes s'intéressent-ils
à peu près à tout sauf aux techniques? Dans : L'Espace
Géographique, no 4, p. 291-293.
- Simondon, G. (1958). Du mode d'existence des objets
techniques. Paris, Aubier, 265 p.

- Sisam, J.W.B. (1982). Forestry and forestry education in a developing country. Toronto, University of Toronto, Faculty of forestry, 167 p.
- Sorre, M. (1947). Les fondements de la géographie humaine : les fondements techniques (v.2). Paris, A. Colin, 608 p.
- Soucy, R. (1976). Récits de forestiers. Trois-Rivières (Québec), Les Presses de l'Université du Québec, 241 p.
- Sowter, T.W.E. (1985). Certains aspects de l'histoire de l'Outaouais. Dans : Asticou, no 33, décembre, p. 10-20.
- Spengler, O. (1958). L'homme et la technique. Paris, Gallimard, 180 p.
- Stanton, C.R. (1985). La foresterie au Canada. Au-delà des arbres. Ottawa, Environnement Canada, 70 p.
- Steen, H.K. (1984). History of sustained-yield forestry: a symposium. Portland (Oregon), Forest History Society, 470 p.
- Sullivan, R. (1987). The dark pine of the mind : the symbol of the forest in Canadian literature. In : Canadian Studies, no 23, p. 173-182.
- Swift, J. (1951). Cut and Run: The assault on Canada's forests. Toronto, Between the Lines, 283 p.
- Taché, J.-C. (1946). Forestiers et voyageurs. Montréal, Fides, 191 p.
- Taillard, C. (1984). La géographie tropicale de Pierre Gourou et le développement. Dans : L'Espace Géographique, no 4, p. 329-337.
- Tassé, J. (1871). Philemon Wright ou colonisation et Commerce de bois. Montréal, Minerve, 87 p.
- Tassé, H. (1968). Le curé Labelle et la région Labelle (1879-1891). Ottawa, département d'Histoire (M.A.), 224 p.
- Théodat, G.S. (1636). Le grand voyage du pays des hurons. Paris, Librairie Tross, 322 p.
- Thompson, G.S. (1895). Up to date or the Life of a Lumberman. Peterborough (Ont.), Times Print Corporation, 107 p.
- Tocqueville, A. de (1945). Democracy in America. N.Y., Ed. Phillips Bradley, 732 p.

- Todorov, T. (1977). Théories du symbole. Paris, Seuil, 375 p.
- Toffler, A. (1980). La troisième vague. Paris, Denoël/Gonthier, 623 p.
- Toffler, A. (1970). Le choc du futur. Paris, Denoël/Gonthier, 637 p.
- Tremblay, M.-A. (1973). L'idéologie du Québec rural. Montréal, Académie des sciences morales et politiques du Québec, vol. VI, 89 p.
- Tuan, Y.F. (1977). Space and place. Minneapolis, University of Minnesota Press, 235 p.
- (1974). Topophilia. Englewood Cliff (N.J.), Prentice-Hall, 260 p.
- Tulchinsky, G. (1981). La rivière et la forêt : le commerce du bois dans la vallée de l'Outaouais de 1800 à 1900. Montréal, Université McGill, 118 p.
- Udall, S. L. (1972). The raid on resources. In: Roderick Nash, Environment and Americans, Santa Barbara, University of California, p. 16-23.
- Union Catholique des Cultivateurs (1965). L'administration et la gestion des terres et forêts du Québec. Québec, Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, 21 p.
- Varenne, J. M. (1980). La magie des objets. Paris, Hachette, 176 p.
- Veblen, T. (1948). The engineers and the price system. N.Y., A.M. Kelley, 169 p.
- Verdon, M. (1973). Anthropologie de la colonisation au Québec. Montréal, Presse Universitaire de Montréal, 283 p.
- Verhoye, P. (1983). L'homme et ses machines. Paris, Masson, 215 p.
- Vidal de La Blache, P. (1921). Principes de géographie humaine. Paris, A. Colin, 327 p.
- (1911). Les genres de vie dans la géographie humaine. Dans : Annales de géographie, 20, p. 193-212.

- Viers, G. (1970). Géographie des forêts. Paris, P.U.F., 222 p.
- Virilio, P. (1984). L'espace critique. Paris, Christian Bourgois Ed., 187 p.
- Wagner, P.L. (1962). Readings in cultural geography. Chicago, University of Chicago Press, 589 p.
- Wahl, A. (1904). Les faits de géographie humaine qui constituent la "Raubwirtschaft" ou "économie destructive". Dans : La Géographie, 10, p. 247-254.
- Watson, A.J. (1977). Harold Innis and Classical Scholarship. In: Journal of Canadian Studies, Vol. 12, No. 5, p. 45-61.
- Weber, M. (1964). L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Paris, Plon, 340 p.
- White, A. (1899). A History of Crown Timber Regulations. Ottawa, Ontario department of lands and forests, 284 p.
- Williams, M. (1989). Americans and their forests: A historical geography. Cambridge, Cambridge University Press, 599 p.
- (1989). Deforestation: past and present. In: Progress in Human Geography, Vol. 13, No. 2, p. 176-208.
- Willson, L.M. (1948). Forest conservation in colonial times. St-Paul (Minnesota), Minnesota historical society, 32 p.
- Wright, P. (1970). Les origines du Canton de Hull d'après Philémon Wright. Dans : Asticou, no 5, Mars, p. 17-23.
- Wynn, G. (1981). Timber colony: A historical geography of early nineteenth century New-Brunswick. Toronto, University of Toronto Press, 224 p.
- (1980). Deplorably dark and demoralized lumberers? In: Journal of forest history, October, p. 168-187.